

Analyse de la chaîne de valeur arachide à Madagascar

Marie-Hélène Dabat
Samuel Ahoudjo
Anthony Benoist
Claire Coote
Simon Razafimandimby



Janvier 2026

Value Chain Analysis for Development est un outil financé par la Commission Européenne / DEVCO et mis en œuvre en partenariat avec Agrinatura. Il utilise un cadre méthodologique systématique pour analyser les chaînes de valeur liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie. Plus d'information : <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d->

Agrinatura (<http://agrinatura-eu.eu>) est constituée des universités et centres de recherche européens investis dans la recherche agricole et la formation pour le développement.

Les informations et connaissances produites par les études de chaînes de valeur ont vocation à aider les Délégations de l'Union Européenne et leurs partenaires à développer le dialogue politique, investir dans les chaînes de valeur et connaître les changements liés à leurs actions.

Composition de l'équipe

Marie-Hélène Dabat, économiste senior, CIRAD, chef d'équipe

Samuel Ahoudjo, économiste junior, CIRAD

Anthony Benoist, expert analyse environnementale, CIRAD

Claire Coote, socio-économiste, experte analyse sociale, NRI

Simon Razafimandimby, agroéconomiste, expert national, FOFIFA

Ce rapport a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu est la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union Européenne.

L'étude a été réalisée au sein d'un projet financé par l'Union Européenne (VCA4D CTR 2017/392-417).

Citation du rapport : Dabat MH., Ahoudjo S., Benoist A., Coote C., Razafimandimby S.. 2026. Analyse de la chaîne de valeur arachide à Madagascar. Rapport pour l'Union Européenne, DG-INTPA. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2017/392-416), 158pp + annexes.

Support de l'Unité de Gestion du Projet VCA4D

Frédéric Lançon | Méthodologie et logiciel d'analyse économique (AFA)

Giorgia Mei, Sara Baumgart | Coordination de l'étude et conception graphique

Table des matières

REMERCIEMENTS	10
LISTE DES ACRONYMES	11
DÉFINITION DES TERMES ÉCONOMIQUES	14
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	15
Contexte général.....	15
Cadrage de la chaîne de valeur arachide à Madagascar	16
Les acteurs de la chaîne de valeur	17
Les produits de la chaîne de valeur.....	18
Les appuis à la chaîne de valeur	19
Quelle est la contribution de la chaîne de valeur à la croissance économique ?	19
Cette croissance économique est-elle inclusive ?.....	20
La chaîne de valeur est-elle durable d'un point de vue social ?	21
La chaîne de valeur est-elle durable d'un point de vue environnemental ?	22
Recommandations.....	22
1. INTRODUCTION.....	26
1.1 Objectif de l'étude et processus analytique	26
1.2 Priorités nationales	28
1.3 Soutien de l'Union Européenne.....	28
1.4 Points d'attention de l'UE pour l'étude	29
2. ANALYSE FONCTIONNELLE	32
2.1. Aperçu de l'importance stratégique et des tendances de la CV.....	32
2.2. Volumes produits, marchés finals et balance de la chaîne de valeur.....	35
2.3. Types d'acteurs, principales caractéristiques et pratiques	39
2.3.1. Typologie des acteurs directs utilisée dans l'ensemble de l'étude et acteurs indirects.....	39
2.3.2. Description des pratiques des acteurs de la chaîne de valeur.....	42
2.4. Description des produits, des étapes et des processus techniques.....	44
2.5. Recherche sur les variétés et politique semencière.....	45
2.6. Historique et gouvernance de la chaîne de valeur.....	47
2.7. Contexte institutionnel actuel de la chaîne de valeur.....	50
2.8. Tendances du marché mondial et normes phytosanitaires	53
2.8.1 Principales tendances du marché mondial de l'arachide	53
2.8.2 Les normes sur la santé et les phytosanitaires (SPS) et l'aflatoxine	55

2.9.	Matrice Forces Faiblesses Opportunités Menaces (FFOM)	55
3.	QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR A LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ? (QS1)	58
3.1.	Rentabilité et durabilité pour les acteurs	58
3.1.1.	Données utilisées.....	58
3.1.2.	Analyse financière des comptes individuels	60
3.2.	Effets totaux au sein de l'économie nationale	63
3.2.1.	Consolidation des comptes de la CV	63
3.2.2.	Calcul des effets totaux.....	67
3.2.3.	Analyse des effets totaux.....	67
3.3.	Compétitivité et viabilité au sein de l'économie internationale	70
3.4.	Comparaison entre sous-chaînes	72
3.5.	Réponse à la question structurante 1	74
4.	CETTE CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST-ELLE INCLUSIVE ? (QS2).....	77
4.1.	Participation à la gouvernance de la chaîne de valeur	77
4.2.	Distribution des revenus et impact sur les populations vulnérables	79
4.3.	Distribution de l'emploi	80
4.3.1.	Nombre d'acteurs	80
4.3.2.	Répartition de la valeur ajoutée par genre et localisation	81
4.3.3.	Emploi salarié	83
4.4.	Réponse à la question structurante 2	86
5.	LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE DU POINT DE VUE SOCIAL ? (QS3).....	88
5.1.	Conditions de travail.....	88
5.1.1.	Respect des droits du travail	88
5.1.2.	Travail des enfants.....	90
5.1.3.	Sécurité au travail	90
5.1.4.	Attractivité.....	91
5.1.5.	Conclusions sur les conditions de travail	91
5.2.	Droits fonciers et accès à l'eau	92
5.2.1.	Accès à la terre et adhésion aux VGGT	92
5.2.2.	Transparence, participation et consultation	93
5.2.3.	Conclusions sur les droits relatifs à la terre et à l'eau	93
5.3.	Égalité des genres	93
5.3.1.	Activités économiques	93
5.3.2.	Accès aux ressources et aux services	94

5.3.3.	Leadership et prise de responsabilité.....	95
5.3.4.	Conclusions sur l'égalité entre les femmes et les hommes	95
5.4.	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	96
5.4.1.	Disponibilité de la nourriture	96
5.4.2.	Accessibilité des aliments	97
5.4.3.	Utilisation et adéquation nutritionnelle.....	97
5.4.4.	Stabilité.....	99
5.4.5.	Conclusion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	99
5.5.	Capital social	100
5.5.1.	Force des organisations de producteurs	100
5.5.2.	Information et confiance	100
5.5.3.	Implication sociale	100
5.5.4.	Conclusion du capital social	101
5.6.	Conditions de vie.....	101
5.6.1.	Services de santé	101
5.6.2.	Logement, eau et assainissement	102
5.6.3.	Éducation et formation	102
5.6.4.	Conclusion sur les conditions de vie	103
5.7.	Réponse à la question structurante 3	103
6.	LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL ? (QS4)	107
6.1.	Cadrage méthodologique	107
6.1.1.	Description des systèmes étudiés	107
6.1.2.	Indicateurs mobilisés pour l'évaluation environnementale	108
6.1.3.	Collecte de données : focus sur les changements d'usages des sols	109
6.2.	Ressources, écosystèmes, santé	110
6.2.1.	Analyse globale de la CV	110
6.2.2.	Influence du type de producteurs sur l'impact de la culture de l'arachide.....	112
6.2.3.	Comparaison des différentes sous-filières de trituration	114
6.2.4.	Comparaison des différentes sous-filières de consommation des graines d'arachide ...	115
6.2.5.	Éléments d'évaluation de la durabilité environnementale absolue de la CV	116
6.3.	Changement climatique	117
6.3.1.	Empreinte carbone des produits de la CV	117
6.3.2.	Risques affectant la CV en lien avec le changement climatique.....	119
6.4.	Analyse qualitative des autres enjeux environnementaux de la CV	120
6.4.1.	Biodiversité	120

6.4.2. Santé des sols.....	121
6.5. Réponse à la question structurante 4.....	122
7. CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS.....	124
7.1. Synthèse.....	124
7.2. Réponses aux questions structurantes	126
7.2.1. Du point de vue de la contribution de la CV à la croissance économique.....	126
7.2.2. Du point de vue de l'inclusion	127
7.2.3. Du point de vue de la durabilité sociale	127
7.2.4. Enfin, du point de vue environnemental	128
7.2.5. Analyse des risques	128
7.3. Résumé des avantages et des impacts négatifs	131
7.4. Recommandations.....	132
7.4.1. Formuler et appliquer une politique nationale spécifique à la CV arachide	132
7.4.2. Développer une stratégie propre à l'huile d'arachide	133
7.4.3. Amélioration de la gouvernance territoriale de la chaîne de valeur	133
7.4.4. Diversifier et amplifier les marchés d'exportation	134
7.4.5. Lutter contre l'aflatoxine et changer l'image de l'arachide auprès des consommateurs	134
7.4.6. Renforcer les efforts pour l'accompagnement des acteurs de la filière	135
7.4.7. Préserver les stocks de carbone et réduire la contribution de la CV au changement climatique.....	136
7.4.8. Améliorer le niveau d'informations sur la CV et évaluer les modèles qui marchent	136
BIBLIOGRAPHIE.....	137
ANNEXES	141
Annexe 1. Calendrier et déroulement des missions.....	141
Annexe 2. Variétés d'arachide cultivées à Madagascar, classification par zone d'adaptation et type d'usage	146
Annexe 3. Liste des Établissements Semenciers arachide enregistrés officiellement dans la base de données du SOC-MiASA.....	147
Annexe 4. Programmes et projets d'appui à la chaîne de valeur arachide	148
Annexe 5. Décomposition des coûts de la chaîne de valeur	163
Annexe 6. Questions de l'analyse sociale dans la méthodologie VCA4D	166

Liste des Tableaux

Tableau 2-1. SAISONNALITÉ DES PÉRIODES DE RÉCOLTE DANS LES DISTRICTS OÙ L'ARACHIDE EST UN PRODUIT PHARE (SOURCE : MIC 31 JUILLET 2024 - SITE INTERNET)	34
Tableau 2-2. BALANCE RESSOURCES-EMPLOIS DES COQUES D'ARACHIDE (SOURCE : ESTIMATION AUTEURS À PARTIR DE PLUSIEURS SOURCES).....	38
Tableau 2-3. RENDEMENTS MOYENS OBSERVÉS POUR LA TRITURATION DES GRAINES D'ARACHIDE, PAR TYPE D'ACTEURS	45
Tableau 2-4. COMPARAISON DES VALEURS UNITAIRES DES ARACHIDES EXPORTÉES DE MADAGASCAR ET DU MOZAMBIQUE. SOURCE ITC TRADE MAP	54
Tableau 2-5. MATRICE FFOM.....	57
Tableau 3-1. PRIX UTILISÉS POUR LES ÉCHANGES ENTRE ACTEURS DE LA CV. SOURCE : ENQUÊTE ET MICC.....	59
Tableau 3-2. COMPTES DE PRODUCTION-EXPLOITATION INDIVIDUELS ET INDICATEURS FINANCIERS. SOURCE : CALCUL DES EXPERTS.....	62
Tableau 3-3. COMPTE CONSOLIDÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR ET NOMBRE D'ACTEURS. SOURCE : CALCUL DES EXPERTS	64
Tableau 3-4. SYNTHÈSE DES EFFETS TOTAUX (MILLIERS DE AR)	68
Tableau 3-5. COMPARAISON D'ÉLÉMENTS DES COMPTES DE PRODUCTION-EXPLOITATION DE 2 TYPES DE TRITURATEURS	74
Tableau 3-6. TABLEAU DES INDICATEURS POUR LA QUESTION STRUCTURANTE 1 (VOIR LES DÉFINITIONS DES TERMES ÉCONOMIQUES AVANT LE RÉSUMÉ EXÉCUTIF)	76
Tableau 4-1. RÉPARTITION DE L'EMPLOI (MAIN D'ŒUVRE EMPLOYÉE) DANS LA CHAÎNE DE VALEUR ARACHIDE À MADAGASCAR.....	85
Tableau 4-2. TABLEAU DES INDICATEURS POUR LA QUESTION STRUCTURANTE 2 (VOIR LES DÉFINITIONS DES TERMES ÉCONOMIQUES AVANT LE RÉSUMÉ EXÉCUTIF)	87
Tableau 5-1. PRINCIPAUX PROBLÈMES IDENTIFIÉS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ARACHIDE ET MESURES D'ATTÉNUATION	105
Tableau 7-1. MATRICE DES RISQUES DE LA CHAÎNE DE VALEUR	130

Liste des Figures

Figure 2-1. PRÉSENCE DE L'ARACHIDE DANS LES ZONES À POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (SOURCE : ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD MADAGASCAR, 2024).....	33
Figure 2-2. EVOLUTIONS RÉCENTES DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE À MADAGASCAR, DISTINGUÉE PAR FINALITÉS, SELON LES STATISTIQUES OFFICIELLES DU PAYS (SOURCE : FAOSTAT ET TRADEMAP).....	35
Figure 2-3. ESTIMATION DE LA RÉPARTITION DES USAGES DE L'ARACHIDE (SOURCE : ESTIMATION AUTEURS À PARTIR DE PLUSIEURS SOURCES).....	37
Figure 2-4. CARTE DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE, EN 2010 (SOURCE : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE).....	39
Figure 2-5. GRAPHE DE LA CHAÎNE DE VALEUR ARACHIDE À MADAGASCAR	41
Figure 2-6. VOLUME DES EXPORTATIONS D'ARACHIDES (EN COQUE, DÉCORTIQUÉES OU PRÉPARÉES) DE 2013 À 2023 PAR EXPORTATEURS PRINCIPAUX. SOURCE : COLEAD D'APRÈS CEPII-BACI, IFPRI, EUROSTAT ET UK TRADE INFO	53
Figure 3-1. RÉPARTITION DE LA VA DIRECTE EN SES DIFFÉRENTES COMPOSANTES.....	65
Figure 3-2. RÉPARTITION DE LA VA DIRECTE SELON LES PRINCIPALES FONCTIONS	65
Figure 3-3. CONTRIBUTION DES ACTEURS DE LA CV À LA CRÉATION DE VA DIRECTE	66
Figure 3-4. RÉPARTITION DE LA VA TOTALE DE LA CV ARACHIDE À MADAGASCAR.....	68
Figure 3-5. RÉPARTITION DES COÛTS ET DES MARGES DANS UNE SOUS-CHAÎNE À DESTINATION DE LA TRITURATION SEMI-INDUSTRIELLE (PRIX ÉQUIVALENT COQUE POUR 1 KG). SOURCE : NOS PROPRES CALCULS.....	72
Figure 3-6. RÉPARTITION DES COÛTS ET DES MARGES DANS UNE SOUS-CHAÎNE À DESTINATION DE L'EXPORTATION DE GRAIN (PRIX ÉQUIVALENT COQUE POUR 1 KG). SOURCE : NOS PROPRES CALCULS.....	73
Figure 4-1. DISTRIBUTION DES REVENUS NETS D'EXPLOITATION ENTRE LES ACTEURS DE LA CV	79
Figure 4-2. RÉPARTITION DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LA CV	81
Figure 4-3. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DIRECTE SELON LES FONCTIONS ET LE GENRE.....	82
Figure 4-4. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DIRECTE SELON L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ACTEURS.....	83
Figure 4-5. DISTRIBUTION DES RÉMUNÉRATIONS ET SALAIRES ENTRE LES ACTEURS DE LA CV	83
Figure 5-1. RADAR DU PROFIL SOCIAL DE LA CV	104
Figure 6-1. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE LA CV, TOUTES SOUS-FILIÈRES INCLUSES (MÉTHODE ReCiPe 2016 ENDPOINT (H))	110
Figure 6-2. IDENTIFICATION DES SOURCES D'IMPACTS POUR CHACUN DES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE LA CV, TOUTES SOUS-FILIÈRES INCLUSES (MÉTHODE ReCiPe 2016 MIDPOINT (H)).....	111
Figure 6-3. COMPARAISON DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES DIFFÉRENTS TYPES DE PRODUCTEURS D'ARACHIDE, POUR LES QUATRE ENJEUX PRINCIPAUX IDENTIFIÉS DE LA CV (MÉTHODE ReCiPe 2016 MIDPOINT (H)).....	112
Figure 6-4. ANALYSE DE L'INFLUENCE DE LA PRISE EN COMPTE DES CHANGEMENTS D'USAGES DES SOLS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE LA CULTURE D'ARACHIDE, CAS DES PETITS PRODUCTEURS (MÉTHODE ReCiPe 2016 MIDPOINT (H))	113
Figure 6-5. COMPARAISON DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES DIFFÉRENTES SOUS-FILIÈRES DE TRITURATION, POUR LES QUATRE ENJEUX PRINCIPAUX IDENTIFIÉS DE LA CV (MÉTHODE ReCiPe 2016 MIDPOINT (H)).....	114
Figure 6-6. COMPARAISON DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES DIFFÉRENTES SOUS-FILIÈRES DE CONSOMMATION DE GRAINES D'ARACHIDE, POUR LES QUATRE ENJEUX PRINCIPAUX IDENTIFIÉS DE LA CV (MÉTHODE ReCiPe 2016 MIDPOINT (H))	116
Figure 6-7. APPLICATION DU CADRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ABSOLUE DE LA DURABILITÉ DÉVELOPPÉ PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE À LA CV ARACHIDE DE MADAGASCAR (MÉTHODE ENVIRONMENTAL FOOTPRINT 3.1)	117
Figure 6-8. COMPARAISON DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA PRODUCTION D'HUILE D'ARACHIDE (MÉTHODE ReCiPe 2016 MIDPOINT (H))	118
Figure 6-9. COMPARAISON DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA PRODUCTION DE GRAINES D'ARACHIDE, POUR CONSOMMATION DIRECTE OU EXPORTATION (MÉTHODE ReCiPe 2016 MIDPOINT (H)).....	119

Figure 6-10. CARTES DES AIRES PROTÉGÉES EN 2024 (À GAUCHE) ET DE LA TENDANCE DE DÉFORESTATION 2000-2020 (À DROITE), À MADAGASCAR (SOURCES : MADAGASCAR NATIONAL PARKS, ET BANQUE MONDIALE).....	121
Figure 6-11. CARTE DES TENDANCES DE DÉGRADATION DES SOLS À MADAGASCAR SUR LA PÉRIODE 1990-2020 (SOURCE : BANQUE MONDIALE).....	122

REMERCIEMENTS

L'équipe remercie chaleureusement l'ensemble des personnes rencontrées lors des deux missions de terrain en avril-mai et août 2025, aussi bien dans les régions qu'à Antananarivo pour avoir partagé des données, des informations qualitatives, des points de vue et plus que tout l'espérance qu'après avoir eu un passé glorieux dans les années antérieures à la libéralisation des filières agricoles, la chaîne de valeur arachide à Madagascar ait un bel avenir.

Ces personnes se reconnaîtront, la liste des institutions dont elles font partie figure dans l'annexe 1 de ce rapport, elles résident dans les régions Analamanga (Antananarivo, Anjozorobe), Atsimo Andrefana (Toliara), Menabe (Morondava, Mahabo), Vakinankaratra (Antsirabe, Betafo), Bongolava et Itasy (Ampefy, Ankadinondry Sakay, Tsiroanomandidy), Boeny (Mahajanga).

LISTE DES ACRONYMES

ACSQDA	Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité de Denrées Alimentaires
ACV	Analyse de Cycle de Vie
AD2M	Projet d'Appui au Développement du Menabe et du Melaky
AFA	AgriFood chain Analysis (logiciel d'analyse économique de filière)
AFAFI SUD	Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Sud et le Sud-Est de Madagascar
AIM	Association Agro-Industrie de Madagascar
ALE	Accord de Libre-Echange
ANMCC	Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives
APEMBA	Agricultural Project for Enhancing sorghum, Millet and peanuts Business Activity
BAD	Banque Africaine de Développement
BCSA	Bureau du Fonds de stabilisation de l'arachide
CABIZ	Centres d'Agri-Business
CAC	Commission du Codex Alimentarius
CALA	Complexe Agronomique du Lac Alaotra
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CECPA	Comprehensive Economic Cooperation and Partnership Agreement
CEP	Champs École Paysan
CFFAMMA	Centre de Fabrication, de Formation et d'Application du Machinisme et de la Mécanisation Agricole
CGIAR	Consulting Group on International Agriculture Research Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIP	International Potato Center
CLiMiT	Circular Livestock-based agri-food systems for climate change mitigation and territorial development
CMS	Centre Multiplicateur de Semences
CNEV	Catalogue National des Espèces et Variétés cultivées
CPE	Compte de production-Exploitation
CPM	Coalition Paysanne de Madagascar
CPN	Coefficient de Protection Nominale
CPSA	Centre de Production de Semences d'Agnarafaly
CRCIV	Comité Régional Consultatif d'inscription Variétale
CRD	Coefficient en Ressources Domestiques
CTAS	Centre Technique Agro-écologique du Sud
CV	Chaîne de Valeur
DCE	Direction du Commerce Extérieur (MICC)
DEFIS	Programme de Développement de Filières agricoles Inclusives
DEI	Direction de l'Émergence Industrielle (MICC)
DINAAMICC	Démarches intégrées et accompagnement pour une agriculture familiale à Madagascar innovante et résiliente aux changements climatiques
DRAE	Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
DREDD	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
DRICC	Direction Régionale de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation
DRPS	Direction Régionale de la Population et de la Solidarité
DUE	Délégation de l'Union Européenne à Madagascar

EDBM	Economic Development Board of Madagascar
ES	Établissements Semenciers
ESSA	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques
ETP	Equivalent Temps-Plein (emploi)
F3M	Fivondronan'ny Mpamokatra Mitianina eto Menabe
FAREI	Food and Agriculture Research and Extension Institut (Maurice)
FAO	Food and Agriculture Organization Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDA	Fond de Développement Agricole
FED	Fonds Européen de Développement (Union Européenne)
FFOM	Forces Faiblesses Opportunités Menaces (matrice)
FIDA	Fond d'Intervention pour le Développement Agricole
FIFAMANOR	Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana
FIFATA	Fikambanana Fampivoarana ny Tantsaha
FITAME	Firaisantsoan'ny Tantsaha Menabe
FIVMPAMA	Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy
FMI/ IMF	Fonds Monétaire International / International Monetary Fund
FOFIFA	Foimbem-pirenena Fikarohana ampiarina amin'ny Fampandrosoana ny Ambanivohitra Centre National de Recherche Appliquée au Développement Rural
FOODSEC Semence	Composante sur les semences du Programme SANOI/UE
FSRP/PRSA	Food Systems Resilience Programme Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires
GCSM	Global Collaboration for Sorghum and Millet (Kansas State University)
GEM	Groupeement des Entreprises de Madagascar
GPAM	Groupeement des Producteurs d'Arachide du Menabe
GPS	Groupeement de Paysans Semenciers
GRET	Groupe de Recherche et d'Échange Technologique
HCT	Huilerie Centrale d'Antananarivo
HITA	Huilerie Industrielle de Tamatave
ICRISAT	International Crop Research Institute for the Semi-arid Tropics
ILCD	International Reference Life Cycle Data System
INRAPE	Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement (Comores)
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
INSTAT	Institut National de la Statistique
INTPA	Direction Générale des Partenariats Internationaux de la Commission Européenne
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
ISO	International Organization for Standardization
ITALIQ	Innovations technologiques et organisationnelles pour des aliments de qualité
JRC	Joint Research Centre
LUC	Land Use Change
MACCE	Ministry of Agriculture, Climate Change and Environnement (Seychelles)
MCV	Mécanisme Ciblant les Vulnérables
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MiASA	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
MICC	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation
NRI	National Research Institute / Greenwich University
ODD	Objectifs de Développement Durable (Nations-Unies)
ODOF	One District One Factory
OIT/ILO	Organisation Internationale du Travail/ International Labour Organization

OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONN	Office Nationale de Nutrition
ONU	Organisation des Nations-Unies
OP	Organisations de producteurs
OPF	Organisation Paysanne Faïtière
OPR	Organisation des Producteurs Régionale
PADEIR	Programme d'Appui au Développement des Exportations et à l'Intégration Régionale
PAI	Parc Agro-Industriel
PARM	Platform for Agricultural Risk Management
PICAS	Pôle Intégré de Croissance Agricole et Agro-industrielle au Sud de Madagascar
PIC	Programme Pôle Intégré de Croissance
PIDESC	Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
PIDCP	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
PIL	Peanut Innovation Lab (Université de Géorgie)
PIM	Programme Indicatif Pluriannuel (Union Européenne)
PME-PMI	Petites et moyennes entreprises/industries
PMS	Paysans Multiplicateurs de Semences
PNAAL	Plan National pour l'Autosuffisance Alimentaire
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PréRAD-OI	Plateforme régionale en Recherche Agronomique pour le Développement dans l'Océan Indien
PROGRES	Programme de Renforcement de l'Entrepreneuriat durable et de Soutien à l'insertion économique des jeunes ruraux
PROSPERER	Programme de soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies régionales
PSAR	Pacte pour la Souveraineté Alimentaire et la Résilience
PST/MAG	Ancien projet FAP
PTASO	Projet de développement de la zone de transformation agro-industrielle dans la région du Sud-Ouest de Madagascar
PURPA	Projet d'Urgence de Renforcement de la Production Alimentaire
RNE	Résultat Net d'Exploitation
ROR	Réseau des Observatoires Ruraux
SANOI	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle Océan Indien (Union Européenne)
SIB	Société Industrielle du Boeny
SIG	Systèmes d'Information Géographique
SIM	Syndicat des Industries de Madagascar
SOPAGRI	Société de Productions Agricoles
SPS	Santé et produits PhytoSanitaires
SQD	Semences de Qualité Déclarée
SNS	Stratégie Nationale Semencière
SOA	Syndicat des Organisations Agricoles
SOC	Service Officiel de Contrôle et de Certification des semences
STD	Services Techniques Déconcentrés (des ministères)
UCOPRA	l'Union des Coopératives de Production Arachidière
UE	Union Européenne
USAID	United States Agency for International Development
USD	Dollar des Etats-Unis
VA	Valeur ajoutée
VCA4D	Projet Value Chain Analysis for Development

DÉFINITION DES TERMES ÉCONOMIQUES

Termes économiques	Définition
Résultat Net d'Exploitation (RNE) (Sans valorisation du travail familial)	RNE = (Ressources – Dépenses) - Amortissement
Valeur ajoutée directe (VAD)	La somme des VA créées par tous les acteurs à l'intérieur des limites de la CV (les acteurs qui produisent, transforment ou commercialisent le produit de la CV)
Valeur ajoutée indirecte (VAI)	La somme des VA créées par tous les fournisseurs situés en dehors des limites de la CV (les acteurs qui fournissent les biens et services intermédiaires aux acteurs de la CV, donc qui n'effectuent aucune manutention ni transformation du produit de la CV)
Valeur ajoutée totale (VAT)	La somme des composantes directe et indirecte
Taux d'Intégration dans l'économie nationale	Il donne la part de la valeur de la production de la CV qui reste dans l'économie domestique. Taux d'intégration= VA Totale / Production de la CV
Ratio d'effet d'entraînement	Il indique dans quelle mesure les acteurs de la CV s'appuient sur les capacités productives domestiques de biens et services intermédiaires. Ratio d'effet d'entraînement = VA Indirecte / VA Directe
Solde pour les finances publiques	Impact sur les Finances Publiques = Recettes [<i>Taxes Totales + Résultat d'Exploitation Total des entreprises publiques</i>] – Dépenses [<i>Subventions + autres charges publiques</i>]
Balance commerciale	Impact sur la Balance Commerciale = Exportations de la CV – Importations Totales de la CV (intrants/biens et services/consommations intermédiaires)
Coefficient de Protection Nominale (CPN)	Il compare les prix national et international de chaque produit de la CV. CPN= Prix domestique du produit/Prix de parité internationale du produit
Ratio de Coût en Ressources Internes (CRI)	Il compare : • Le coût interne réel pour l'économie issu de la rémunération réelle des facteurs domestiques non-échangeables (main-d'œuvre, capital, terre, biens environnementaux...) mobilisés dans la CV, • Avec la valeur nette créée au sein de l'économie : estimée en utilisant les prix de parité internationaux (des CI et de la production), c'est-à-dire du point de vue de l'opportunité offerte par les marchés internationaux. • CRI= Facteurs domestiques non échangeables aux prix de marché (hors transferts) / Production aux prix internationaux - Biens et services intermédiaires échangeables aux prix internationaux

Taux de change

1 USD = 6148,1 Ar (Banque Africaine de Développement, Avril 2025)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Contexte général

L'arachide en tant que culture oléagineuse constitue une priorité dans les documents de politiques publiques et notamment de politique agricole de Madagascar. L'arachide est présentée comme ayant un fort potentiel pour contribuer à atteindre certains objectifs stratégiques : le Pacte pour la Souveraineté Alimentaire et la Résilience (PSAR) (2023-2028), le Plan National pour l'Autosuffisance Alimentaire (PNAA) (à partir de 2021), le Cadre stratégique national pour le développement économique défini dans l'Initiative Emergence Madagascar (2019-2023), la Politique générale de l'Etat (2024-2028), la Stratégie nationale semencière du ministère de l'Agriculture (2023-2028), la feuille de route nationale pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires. Toutefois la priorité affichée dans ces documents reste de moindre importance par rapport à des cultures majeures telles que le riz, le maïs et le manioc.

A la fois culture de rente et alimentaire, 70% de l'arachide cultivée à Madagascar est commercialisée, pour satisfaire les besoins du pays et pour l'exportation, d'après le Réseau des Observatoires Ruraux (ROR). Elle est à la fois destinée à la consommation directe de grains grillés, à la trituration qui peut être industrielle ou artisanale, et à l'exportation de grains décortiqués. Les flux d'arachide qui partent vers la Chine sont très importants (plus de 50% de la production) et en forte augmentation ces dernières années. Les 30% restants sont donc utilisés pour l'autoconsommation et les semences.

L'arachide est la première culture oléagineuse de Madagascar, son niveau de production pourrait être plus important notamment si le pays arrivait à substituer une production d'huile d'arachide aux importations d'huiles alimentaires qui constituent actuellement le deuxième poste d'importation après le riz. Les principaux bassins de production se situent en climat tropical sec, dans le Sud-Ouest, le Moyen-Ouest et le Nord-Ouest de Madagascar. Néanmoins, sa production est très diffuse, et se développe dans plusieurs régions du pays, contrairement aux autres oléagineux (comme le soja, le coton, le cocotier ou le palmier) plus localisés. Cependant les grandes régions productrices d'arachide (Menabe, Boeny, Atsimo Andrefana...) ne sont pas les mêmes que celles qui transforment l'arachide (Hautes Terres), ce qui génère beaucoup de déplacement des produits (arachide en coques, arachide décortiquée, huile, tourteau) en fonction de la localisation des unités de transformation. Selon les régions, l'arachide est transformée pour l'huile ou pour le tourteau comme produit prioritaire. Elle a aussi la particularité d'être disponible une grande partie de l'année, avec cependant des volumes récoltés plus importants sur la période mars à juin.

Le profil de cette chaîne de valeur (CV) a complètement changé par rapport à l'époque pré-libéralisation des filières agricoles où la trituration sous la protection de l'Etat était essentiellement industrielle pour une autosuffisance en huile du pays. Actuellement un débouché important de l'arachide est l'autoconsommation des producteurs, avec des taux de rétention du produit très importants sur les Hautes Terres. Concernant les ventes, Madagascar a une production duale avec d'une part, une partie en augmentation de sa production d'arachide graine destinée à l'exportation profitant, à un moindre degré cependant que d'autres pays, de l'impulsion récente du marché asiatique ; et d'autre part un secteur de production artisanale et à un moindre degré semi-industriel d'huile et de tourteau pour le marché local et national. S'ajoutent des marchés de plus petite taille : arachide de bouche pour les marchés national ou de proximité (comme la Réunion ou Maurice) ou d'autres formes d'artisanat alimentaire (comme le *koba ravina*), ou encore comme ingrédient fortifiant des aliments infantiles.

Madagascar a été un grand producteur d'huile d'arachide, presque toute l'arachide était transformée dans le pays, notamment par des unités industrielles, mais la plupart des unités ont fermé obligeant les consommateurs à acheter des huiles alimentaires importées. Ainsi l'idée de valoriser la production d'oléagineux, notamment d'arachide, en produisant de l'huile et du tourteau n'est pas nouvelle à Madagascar. En des temps plus récents, le président et agro-industriel Marc Ravalomanana, avait tenté de collecter une grande partie de l'arachide de Madagascar pour la transformer à Antsirabé. L'opération a été un échec car la matière première était insuffisante pour une unité surdimensionnée et le coût de transport jusqu'à Antsirabe élevé. D'autres tritrateurs de tailles diverses dans le pays se sont maintenus pendant quelques années. Plusieurs se sont détournés de l'arachide récemment à cause de la mainmise des Chinois sur le marché du grain, certains se sont tournés vers le soja ou bien vers le savon d'huile de palme ou de coton. D'autres sont devenus commerçants pour vendre les grains aux Chinois. D'autres encore décortiquent et trient l'arachide et continuent à produire de l'huile ou du savon avec les écarts de tri récupérés ou achetés aux Chinois. Ainsi la CV s'est réorganisée dans les années récentes autour de l'émergence et de la croissance des exportations d'arachide vers la Chine.

Cadrage de la chaîne de valeur arachide à Madagascar

En l'espace de 10 ans, entre 2010 et 2020, le marché de l'arachide malgache a connu une profonde mutation. L'exportation est passée d'un marché de moins de 2.000 t dans les années 2000, à vocation principalement régionale (Maurice, Comores et Mayotte), à un marché d'environ 30.000 t décortiquées, soit 40.000 t équivalentes de coques, à destination de l'Asie (Vietnam). Malgré une hausse de la production, cette forte croissance semble s'être réalisée au détriment de la trituration, dont le volume a chuté drastiquement. Le marché intérieur, plus incertain car non connu directement, semble avoir accompagné la croissance de la production nationale, passant de 15-20.000 t de coques dans les années 2000 à 30-40.000 t depuis 2015, soit une part relativement stable de 40 % en moyenne de la production nationale.

Toutefois, ces données officielles posent différentes difficultés :

- Le marché de la trituration semble limité dans ces statistiques à la grande transformation industrielle ou semi-industrielle, qui représentait effectivement de grandes quantités transformées dans les années 2000 et qui a connu plusieurs fermetures de sites dans le courant des années 2010, par exemple en 2013 avec l'arrêt des lignes d'arachide d'INDOSUMA à Toliara ou de la SIB à Mahajanga.
- Le marché intérieur, obtenu par différence des données disponibles, agrège des débouchés très différents : le besoin en semences, l'autoconsommation paysanne, la vente sur les marchés sous forme brute, torréfiée, ou de pâtisseries, et la trituration artisanale pour la production d'huile et de tourteaux, comme vu ci-dessus.
- Enfin, les sources officielles ne sont plus cohérentes entre elles pour les données les plus récentes, puisque les Douanes font état d'exportations de 68.000 t décortiquées en 2023 et 60.000 t en 2024, soit l'équivalent de 97.000 et 85.000 t de coques respectivement, tandis que les Statistiques agricoles estiment que la production est restée stable à environ 80.000 t de coques.

Ces dernières disparités peuvent notamment s'expliquer par le fait que les dernières statistiques agricoles disponibles de production d'arachide, issues d'enquêtes, datent de 2005 et 2010. Une enquête récente a été menée sur la campagne de 2024, mais les données sont malheureusement toujours en cours de traitement au sein du ministère de l'Agriculture. Néanmoins, les premiers

résultats feraient état d'une production de 200.000 t de coques. Cette valeur est plausible, puisque les statistiques agricoles officielles sont issues d'estimations depuis 2010, et cohérente avec l'évolution constatée des exportations.

Dans ce rapport, une production annuelle de 200.000 t de coques a été considérée comme valeur représentative de la CV actuelle. Près de la moitié de cette production, soit 60.000 t décortiquées ou 85.000 t équivalentes coques, est destinée à l'exportation. La trituration semi-industrielle est aujourd'hui marginale dans le pays, de l'ordre de quelques milliers de t transformées, soit environ 2.000 t décortiquées ou 2.800 t équivalentes coques.

L'huile d'arachide est totalement consommée à Madagascar, elle est complétée par l'huile importée dont les volumes s'établissent selon les statistiques des Douanes, à 191.000 t en 2020, 159.000 t en 2021, 172.000 t en 2022, 161.000 t en 2023 et 175.000 t en 2024, soit une moyenne de 172.000 t au cours des 5 dernières années. Les chiffres de 2025 ne sont pas encore disponibles mais au seul mois de janvier 2025, Madagascar a enregistré des importations d'huile alimentaire de 48.700 t (contre seulement 5700 t en janvier 2024). 66% du volume de ces importations sont de l'huile de palme et 34% de l'huile de soja. En faisant l'hypothèse que l'huile d'arachide n'est pas la seule huile alimentaire produite dans le pays (moins de 5000 t d'huile d'autre origine agricole), on peut estimer les disponibilités en huile alimentaire pour la consommation des Malgaches à 215.000 t soit un niveau de consommation de 6,5 t par habitant par an, au-dessus des 2,4 kg donnés par la FAO pour 2013. Cette projection plus récente indique une progression, mais reste bien en deçà de la moyenne des pays à faible revenu (environ 9 kg/hab/an) et très loin de la consommation dans des pays comme la Chine (30 kg/hab/an).

En termes de distribution géographique, l'arachide est produite dans l'ensemble du pays, avec une prédominance dans les régions côtières de l'Ouest du pays, ainsi que sur les Hautes Terres. Néanmoins, avec la forte évolution de la production ces dernières années, de nouvelles régions de production, telles que le Menabe en particulier, ont émergé, avec une production actuelle estimée de 12.000 à 15.000 t de coques contre 2.500 t en 2010.

Les acteurs de la chaîne de valeur

Nous distinguons dans cette étude plusieurs catégories d'acteurs directs dans la CV :

- Les acteurs de la production agricole (4 types) : petits producteurs d'arachide qui vendent le produit en coque, petits producteurs d'arachide qui vendent le produit décortiqué, producteurs moyens, et grands producteurs.
- Les acteurs de la trituration des graines d'arachide pour produire de l'huile et du tourteau (3 types) : petits triturateurs artisanaux, triturateurs semi-industriels, et gros triturateurs artisanaux.
- Les acteurs de la commercialisation (7 types) : sous-collecteurs / peseurs, collecteurs, grossistes, détaillants de graine, détaillants d'huile, détaillants de tourteau, exportateurs d'arachide décortiquée, qui ont à la fois une fonction de transformation (décorticage) et de commercialisation à l'étranger (essentiellement en Chine).

Les acteurs indirects dans l'environnement de la CV sont nombreux et impliqués à des degrés variables dans la filière: parmi eux, les différentes Directions du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MiASA) ; du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation

(MICC) ; du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ; les Directions Régionales de ces ministères ; les nombreux partenaires techniques et financiers du Gouvernement et de l'Union Européenne ; la recherche nationale (FOFIFA, ESSA...) et les projets dans lesquels elle est impliquée ; les institutions de recherche extérieures ou internationales ; le laboratoire d'Hygiène des Aliments et de l'Environnement de l'Institut Pasteur ; l'Agence de Contrôle et de Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires (ACSQDA) ; les nombreux projets et programmes et ONG qui appuient la CV ; les organisations de producteurs d'envergure nationale comme FIFATA, le réseau SOA, la CPM, ou régionale comme F3M, GPAM, FITAME ; les groupements et associations patronales ; l'Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives Commerciales (ANMCC).

L'ensemble de cet écosystème institutionnel peut être mobilisé pour améliorer la contribution de la CV à une croissance économique inclusive et sa durabilité des points de vue social et économique.

Les produits de la chaîne de valeur

La CV arachide à Madagascar est à l'origine de 5 produits principaux, issus de 3 étapes techniques :

- Les fanes, récoltées en même temps que l'arachide en coques puis séparées par les producteurs après séchage.
- Les graines et coques évidées d'arachide, produites lors du décortiquage.
- L'huile et les tourteaux, issus de la trituration des graines

Dans le cadre d'une consommation humaine, les graines d'arachide peuvent ensuite se décliner sous diverses formes : arachides grillées, pâte, beurre, pâtisseries, ...

En termes d'acteurs, la production et la trituration sont assurées par des acteurs spécifiques, qui concentrent alors les produits correspondants (fanes, huile et tourteaux). Inversement, le décortiquage, et donc la production de coques, sont réalisés par différents acteurs, principalement les petits producteurs, les collecteurs, ou des acteurs dédiés, qui peuvent être eux-mêmes multiproduits ou spécialisés dans l'arachide.

Les fanes sont généralement récoltées en même temps que les gousses, et donc sorties du champ. D'après une enquête du FOFIFA, ces fanes servent à l'alimentation du bétail dans plus de 50% des cas, ou ne sont pas valorisées dans 25% des cas. Dans les autres cas, ces fanes peuvent être retournées au sol comme fertilisant (sans obligation qu'il s'agisse des parcelles dont elles sont issues), ou vendues dans de rares cas.

D'après ces mêmes données d'enquête, 60% des producteurs décortiquent eux-mêmes l'arachide. Les coques alors produites ne sont généralement pas valorisées (60% des cas), ou ont une valorisation par défaut (près de 30% des cas), en les ajoutant à l'alimentation animale ou en les épandant, mais sans aucune garantie sur leur intérêt nutritif ou agronomique réel. Lorsque le décortiquage est réalisé par les grands collecteurs ou les transformateurs, les coques peuvent être mobilisées ponctuellement dans la réfection des routes, mais il semble que très souvent, ces coques soient abandonnées.

Pour finir, les graines, en écartant la part exportée et celle ré-utilisée comme semence, l'huile et les tourteaux ont une utilisation alimentaire, pour l'homme (graines), les animaux (tourteaux), ou les deux (huile, qui peut être consommée par la population ou utilisée comme ingrédient en provenderie).

Les appuis à la chaîne de valeur

Depuis le boom de l'exportation de l'arachide vers la Chine et l'augmentation des prix des huiles importées, la filière arachide de Madagascar vit un nouvel essor que ce soit en matière de production ou de transformation. On note une tendance vers la consolidation de la filière semencière et le soutien à l'installation des petites et moyennes huileries.

Suite à des demandes nationales pressantes et grâce aux opportunités en coopération internationale, la recherche nationale sur l'arachide est relancée depuis 2022. Différents projets de recherche collaborative avec des organismes internationaux sont en cours. Ils travaillent tous sur des thèmes d'intervention similaires : (i) introduction de nouvelles variétés d'arachide et essais multi locaux, en vue de la sélection de nouvelles variétés prometteuses pour le pays ; (ii) homologation des meilleures variétés sélectionnées, en vue de leur admission au Catalogue National des Espèces et Variétés cultivées (CNEV) ; (iii) petite multiplication des variétés prometteuses, en vue de leur conservation dans la collection nationale arachide et de l'acquisition de semences-souches ; (iv) production plus tard de semences de prébase et base destinées au programme semencier pour culture.

Différents projets-programmes travaillent en collaboration avec FOFIFA pour le développement du matériel végétal arachide à Madagascar.

Il existe un grand nombre de projets et programmes, que nous identifions dans le document, qui viennent en appui directement ou indirectement à la CV arachide

Malgré toutes ces initiatives, la CV arachide à Madagascar apparaît encore faiblement structurée : les acteurs à plusieurs niveaux manquent d'organisation pour l'acquisition des semences, le renforcement des capacités, le stockage individuel ou groupé, l'encadrement et la négociation des prix, le suivi des données, etc. Le socle est en place mais il manque du leadership, des connaissances, la mise en relation avec les autres acteurs économiques. La filière arachide est assez longue avec rabatteurs, plusieurs types d'intermédiaires, de transformateurs et de marchés, ce qui rend la structuration plus compliquée, même à un niveau institutionnel où plusieurs ministères sont concernés (agriculture, industrie, alimentation, santé, environnement...).

Quelle est la contribution de la chaîne de valeur à la croissance économique ?

Les différentes activités de la CV sont viables du point de vue économique avec des revenus annuels qui varient entre 247.000 Ar pour les petits producteurs (supérieur à cette moyenne pour les petits producteurs qui vendent l'arachide décortiquée) et 19 milliards Ar pour les entreprises d'exportation, et des taux de rentabilité qui varient entre 7% pour les collecteurs et 49% pour les petits producteurs. Aucun acteur n'a de revenus négatifs dans cette CV mais la tendance des prix de l'arachide étant en baisse actuellement, on peut imaginer que la situation de certains acteurs devienne problématique.

Le revenu des petits producteurs lié à l'arachide représente moins de 8% du salaire minimum, mais l'arachide n'est pas une culture unique dans les systèmes de production et les producteurs comptent également sur d'autres revenus de l'agriculture et parfois extérieurs au secteur (membres de la famille). Cependant, on peut s'inquiéter de la situation des producteurs dont l'arachide serait la principale source de revenus s'ils sont proches de la capacité moyenne que l'on a considérée.

La comparaison des comptes du gros tritrateur artisanal avec le tritrateur semi-industriel montre les difficultés de ce dernier. Sa rentabilité est limitée (plus de 20% pour le gros tritrateur artisanal,

moins de 10% pour le triturateur industriel). Ses investissements/amortissements et la main d'œuvre qu'il utilise représentent des coûts importants. Leurs dépenses en énergie sont à peu près équivalentes pour un même niveau de production. Cependant l'ensemble des consommables et services sont beaucoup plus importants pour le triturateur semi-industriel (filtres, bouteilles, étiquettes, cartons, bidons, réparation, entretien, pièces détachées, contrôle consommabilité, publicité...). Notons aussi que le triturateur artisanal accède à une matière première moins chère puisqu'il travaille en partie avec des écarts de tri achetés aux entreprises d'exportation. Le triturateur semi-industriel a des recettes proportionnellement plus élevées car les prix qu'il pratique sont plus élevés en lien avec ses circuits de commercialisation, mais son avantage en termes de marché compense difficilement son surcoût en amortissement, main d'œuvre et consommables.

La sous-chaîne avec trituration semi-industrielle est clairement moins intéressante que la sous-chaîne export puisqu'elle génère des coûts supérieurs (4676 Ar au kg équivalent coque contre 3730 Ar pour la sous-chaîne exportation) et surtout car elle permet d'obtenir des marges (ou revenus nets d'exploitation) inférieures réparties entre les différents acteurs (1184 Ar au kg équivalent coque contre 1219 Ar) malgré un prix équivalent-coque du produit supérieur. Cependant, les marges de cette sous-chaîne bénéficient à des acteurs nationaux (producteurs, commerçants, transformateurs).

Du point de vue macroéconomique, les acteurs de la CV créent 546 milliards de valeur ajoutée (VA) totale dont 40% sont dus aux producteurs agricoles, 33% aux différents types de commerçants (exportateurs inclus), 21% aux fournisseurs de services et consommables et seulement 6% aux triturateurs artisanaux et semi-industriels. Les revenus d'exploitation des entreprises et les salaires sont les principales composantes de cette VA totale, et à un moindre degré les taxes sur opérations.

La CV arachide contribue à plus de 7% au PIB agricole du pays, aux finances publiques et surtout à la balance commerciale avec un excédent de près 363 milliards Ar. Son taux d'intégration dans l'économie nationale est très élevé avec 88%, c'est-à-dire qu'elle génère des revenus indirects dans l'économie nationale et peu de pertes en devises liées aux importations de consommables.

Enfin la CV est viable et compétitive dans l'économie internationale.

Cette croissance économique est-elle inclusive ?

La croissance générée par la CV est inclusive dans le sens où il existe des acteurs de tailles différentes qui disposent de revenus d'exploitation très variables, mais il n'existe pas d'acteurs qui s'approprient une part importante du revenu tout en créant proportionnellement beaucoup moins de VA.

Les principaux bénéficiaires des revenus d'exploitation sont les petits producteurs (au nombre de 350.000) et les exportateurs (au nombre de 4), à hauteur respectivement de 33% et 27%.

La CV concerne 364.000 emplois d'entrepreneurs au total avec 352.000 producteurs agricoles, près de 10.000 commerçants et 2100 triturateurs.

Les producteurs, outre leur propre activité, créent beaucoup d'emplois dans la CV puisqu'ils sont à l'origine de 87% de la distribution des salaires et autres rémunérations.

Au total, la CV arachide à Madagascar emploie aussi 343.000 équivalents temps plein (ETP) temporaires et permanents. L'emploi temporaire est largement dominant représentant 74% des ETP créés par les activités de la CV. La CV crée des emplois ruraux et urbains.

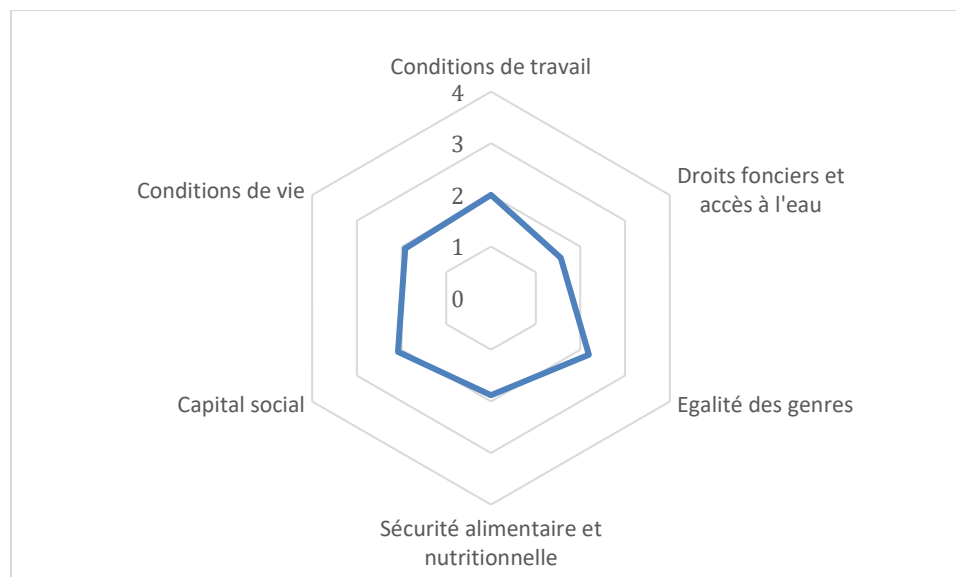
Sur la base des hypothèses élaborées, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes dans la CV, que ce soit parmi les entrepreneurs que comme main d'œuvre employée, par contre les hommes du fait des fonctions qu'ils occupent créent plus de VA (72%).

La CV arachide peut être un instrument d'aménagement territorial et de réduction des inégalités spatiales dans le pays, dans le sens où la plus grande part de la VA est créée dans les régions périphériques aux Hautes Terres, plutôt surpeuplées et saturées du point de vue foncier.

La chaîne de valeur est-elle durable d'un point de vue social ?

La chaîne de valeur arachide à Madagascar est socialement durable, dans un contexte de développement humain très faible et d'économie largement basée sur le secteur informel où les règles formelles d'emploi ne s'appliquent pas. Beaucoup de terres rurales sont détenues sous tenure coutumière, ce qui peut offrir une protection, notamment si les propriétaires possèdent des certificats fonciers prouvant la propriété. Cependant, il est toujours possible pour des étrangers d'entrer et d'occuper des terres communes. Comme déjà évoqué, les femmes sont assez bien représentées dans la CV. Très peu de ressources sont nécessaires pour produire des arachides et certaines femmes participent à la collecte, au commerce, à la vente au détail et à la transformation. Les arachides sont une culture commerciale dont les ventes génèrent des ressources permettant l'achat de riz et d'aliments plus nutritifs, des investissements et des obligations sociales, mais qui peuvent aussi être consommées en fournissant une source nécessaire de protéines et de lipides. Les organisations agricoles sont répandues dans le secteur et offrent formation et accès à des ressources, en particulier aux femmes, auxquelles les producteurs ne pourraient pas accéder eux-mêmes. Les conditions de vie de nombreux ménages en zones rurales sont déplorables, mais l'accès à une part importante de l'argent provenant de la vente d'arachides permet aux producteurs d'investir pour les améliorer. Si les différentes recommandations de cette étude pouvaient être mises en œuvre, la durabilité sociale de la chaîne de valeur serait bien plus importante.

Voici le profil social de la CV (plus on s'éloigne du cœur du radar, plus la CV est durable du point de vue du domaine examiné).



La chaîne de valeur est-elle durable d'un point de vue environnemental ?

Au regard de l'ensemble des résultats d'analyse environnementale, il apparaît que la CV arachide à Madagascar peut être considérée comme durable également sur le plan environnemental, mais avec une attention particulière à porter sur la dynamique d'expansion actuelle des surfaces cultivées. Ce point est notamment lié aux impacts de la CV sur le changement climatique, la biodiversité, et, dans une moindre mesure, la santé des sols.

En effet, l'application à l'arachide de Madagascar des développements récents d'évaluation absolue de la durabilité environnementale, sur la base des résultats Analyse du Cycle de Vie (ACV) obtenus, montre que la CV se situe dans ce qui est appelé « l'espace sûr », ce qui signifie que ses impacts s'inscrivent dans une gamme compatible avec le maintien des grands équilibres environnementaux globaux.

Néanmoins, deux enjeux environnementaux, le changement climatique et l'usage des sols, en partie liés en termes de causes, se distinguent des autres et restent à surveiller. Concernant l'usage des sols, il peut être considéré que, compte tenu de la nature agricole de la CV, l'enjeu n'est pas critique et devrait être compensé, à l'échelle du pays, par d'autres activités économiques à plus faible empreinte sur les sols. A l'inverse, concernant le changement climatique, ce phénomène de compensation entre activités économiques est bien moins probable, et il conviendrait de mettre en place des actions afin d'accompagner la CV sur ce point et de réduire ses impacts.

Recommandations

Les recommandations, résumées ici, découlent de la synthèse de l'ensemble des analyses menées par l'équipe et de l'analyse des risques ci-dessus. Le choix a été fait de limiter le nombre de recommandations de façon à prioriser et mieux mettre en valeur celles qui sont faites.

Formuler et appliquer une politique nationale spécifique à la CV arachide

Bien qu'en passe de devenir une culture prioritaire à Madagascar, la filière arachide ne bénéficie pas d'une véritable politique visant à la fois à la protéger et à la stimuler, comme c'est le cas par exemple de la politique rizicole. L'Etat devrait reprendre le contrôle de l'orientation des prix de l'arachide aux différents stades de la filière, pas pour les fixer mais au moins pour les encadrer (prix plancher, prix plafond) dans l'intérêt des acteurs qui investissent dans la filière, et pour cela négocier avec les acheteurs chinois. Cette politique des prix pourrait s'étendre à des mesures de défiscalisation et d'incitation financière aux investissements, qui existent peut-être déjà mais ne concernent pas forcément le secteur de l'arachide. Au-delà de cette politique des prix, est attendue la mise en place de normes et de standards pour favoriser la qualité des produits (sanitaire, taille, préférences des marchés, etc.). Bien que le marché export vers la Chine se soit développé ces 10 dernières années alors que celui des produits transformés a du mal à décoller, nous pensons qu'il y a de la place pour plusieurs marchés puisque des réserves de terres existent, mais à condition d'assurer un suivi de l'expansion des surfaces et de gérer les interactions entre ces différents marchés, afin qu'ils ne se portent pas préjudice. Il faut réfléchir aux conditions pour faire cohabiter ces deux sous-filières

potentielles : exportation des graines et production d'huiles de qualité pour le marché national, à l'aide d'une politique adaptée.

Cette politique est nécessairement interministérielle (Agriculture et Elevage, Industrialisation et Commerce, Santé publique, Environnement ...) et devrait être associée à la concertation multi-acteurs fonctionnelle (par exemple aujourd'hui le MiASA et FIFATA ne font pas partie de la plateforme du dialogue public-privé mise en place par le MICC).

Développer une stratégie propre à l'huile d'arachide

Dans le cadre de cette politique nationale spécifique à l'arachide, il conviendrait de se déterminer pour une stratégie en particulier propre à l'huile d'arachide. En effet, si l'objectif visé est de mettre cette huile à la disposition des populations vulnérables, à faible pouvoir d'achat, pour lutter contre la malnutrition et favoriser la sécurité alimentaire, il s'agirait d'intervenir pour baisser les coûts de la trituration. Ces mesures diffèrent probablement, selon que l'on envisagerait de favoriser la trituration artisanale ou semi-industrielle, ou bien de développer la transformation proche des lieux de production de la matière première ou proche des utilisateurs de produits finis : appui à l'utilisation d'une énergie meilleur marché, réduction des coûts de transport, économies d'échelle, etc. Un autre objectif pourrait être de cibler les ménages plus aisés, avec un souci moindre sur le prix et les coûts de production, mais une attention plus forte sur les aspects qualité et sur le marketing.

Améliorer la gouvernance locale en soutien à la filière arachide

L'appui à la CV arachide doit être central mais aussi local avec une intervention plus soutenue des collectivités territoriales. Par exemple, la gestion des ristournes prélevées sur la circulation des produits agricoles paraît assez opaque. D'après les textes, ces ressources financières pour les collectivités locales (Communes, Régions) sont destinées au développement socio-économique local (infrastructures, services publics, bien-être des habitants), bien que leur gestion soit parfois floue et soumise à des problèmes de superposition de textes et de recouvrement. Dans les régions productrices d'arachide, les fonds issus de l'arachide sont théoriquement fléchés vers l'amélioration des rendements (passage de 0,75 t à 1,5 t pour 1 ha), le contrôle de qualité (surveillance des conditions de stockage pour éviter le développement de l'aflatoxine), les pistes de desserte (réhabilitation des routes permettant d'acheminer les sacs d'arachides des champs vers les centres de transformation ou les ports) mais les discussions avec les collectivités locales montrent que ces affectations sont souvent uniquement théoriques. De la même façon qu'au niveau national, les collectivités territoriales pourraient avoir une véritable stratégie de soutien au développement de la CV arachide locale avec financement, vision et plans d'action.

Diversifier et amplifier les marchés d'exportation

Certains marchés à l'exportation vivent ou ont diminué (les achats des Comores se maintiennent ; les exportations vers Maurice sont passées de plusieurs centaines de tonnes à quelques dizaines de tonnes au cours des dernières années ; la Réunion, soumise aux réglementations européennes, a fortement réduit ses importations). Même si les quantités absorbées par ces marchés sont limitées, ce sont des marchés rémunérateurs (l'arachide décortiquée part à plus de 5000 Ar de Mahajanga alors qu'elle est vendue à peine à 2000 Ar sur le marché national). La normalisation des produits évoquée plus haut, va dans le sens de connaître et de pouvoir satisfaire les exigences des différents marchés. Si Madagascar fait de gros efforts sur la qualité (aflatoxine notamment), elle pourrait exporter aussi

de petites quantités sur le marché européen comme cela a été le cas dans le passé. Ne pas dépendre du seul marché extérieur chinois, apporterait plus de stabilité à la CV.

Lutter contre l'aflatoxine et changer l'image de l'arachide auprès des consommateurs

Face à la prise de conscience de l'impact de la consommation de l'arachide ou des produits dérivés (comme les animaux nourris au tourteau) contenant de l'aflatoxine à dose élevée sur la santé humaine des consommateurs malgaches et les restrictions à l'exportation, il convient de lutter avec efficacité contre ce fléau : formations sur les pratiques qui limitent l'infestation, qualité du séchage, diffusion de l'Aflasafe, ouverture de laboratoires de contrôle, déploiement de kits simplifiés de test, etc. Il convient aussi de s'assurer que l'Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires (ACSQDA) dispose de tous les moyens nécessaires (humains, financiers et techniques) pour jouer correctement son rôle de contrôle.

La lutte contre l'aflatoxine devrait être associée à des campagnes pour faire connaître la qualité sanitaire mais aussi nutritionnelle de l'arachide et essayer de changer son image, notamment auprès des classes moyennes et supérieures qui l'associent encore trop souvent à un aliment pour pauvres.

Renforcer les efforts pour l'accompagnement des acteurs de la filière

Aussi bien au niveau de la production agricole que de la transformation et même de la commercialisation des produits, les acteurs de la CV doivent être accompagnés sur les plans technique et organisationnel, ceci fait partie des appuis à la structuration à mettre en place.

Du côté des producteurs, il paraît important de développer l'offre en semences de qualité de variétés adaptées (en fonction des marchés et des zones de production), d'améliorer les itinéraires techniques pour élever les rendements (rotation culturale, labour du sol, respect de la date de semis, semis en ligne, double sarclage et buttage, apport d'engrais organiques, traitements phytosanitaires si nécessaire, mécanisation), de compléter la démarche qualité par la mise en place d'autres services (décorticage, calibrage et tri, vente groupée...), de faciliter les échanges d'informations pour identifier les marchés, de valoriser les partenariats économiques (huilerie, arachide de bouche, export, marchés de niche), de prodiguer des formations adaptées aux besoins exprimés.

Du côté des tritrateurs et d'autres investisseurs potentiels dans la CV, il est essentiel aussi de les aider non seulement sur le plan technique (maîtrise des consommations énergétiques, qualité des produits, maintenance, mise en place de groupes électrogènes si besoin), mais aussi de la gestion d'entreprise et de la vente (approvisionnement, recherche de débouchés...). Un appui pour la valorisation des coques d'arachide, aujourd'hui majoritairement abandonnées, pourrait bénéficier également aux acteurs de la CV ou pour d'autres activités productives. Des projets européens dans d'autres pays producteurs comme le Sénégal, développent des solutions de valorisation qui pourraient servir de base à des collaborations avec Madagascar.

Enfin les commerçants (collecteurs, grossistes) que l'on qualifie souvent « d'opportunistes » et que l'on cherche souvent à court-circuiter, ne doivent pas être oubliés dans les projets de contractualisation / alliances productives. Il est important de les intégrer au développement de la CV. Etant donné les spécificités de la filière (répartition spatiale des cultures, expansion de la production, récoltes toutes l'année), il est illusoire de développer seulement des modèles avec de la commercialisation directe des OP. Les commerçants sont indispensables dans le secteur de l'arachide et il est important de mieux les recenser (des initiatives existent déjà), mieux connaître leurs activités et les appuyer peut-être sous l'égide de la chambre d'Agriculture ou des DRAE/DRIC (formations, accès au financement, comprendre

comment ils peuvent tirer bénéfice d'une collaboration). Ils peuvent par ailleurs eux-mêmes jouer un rôle crucial dans la CV comme le préfinancement de la campagne agricole.

Préserver les stocks de carbone et réduire la contribution de la CV au changement climatique

L'enjeu environnemental principal de la CV concerne sa contribution au changement climatique, et il conviendrait de mettre en place des actions afin d'accompagner une maîtrise de ces impacts. L'amélioration des pratiques culturales, telle que la promotion de l'amendement des sols par de l'apport de fumure, pourrait contribuer à réduire cette contribution à deux niveaux : (i) l'augmentation des rendements, réduisant mécaniquement l'emprise au sol de la culture et donc ses conséquences sur la conversion de prairies ou la déforestation, et (ii) l'enrichissement des sols en carbone organique, élément clé de la santé des sols, peu favorisé dans les pratiques actuelles.

Un meilleur suivi des surfaces en arachide et de leur évolution constitue également un point clé de l'accompagnement de la CV. Bien que non disponibles au moment de cette étude, des statistiques agricoles récentes devraient être bientôt consolidées à l'échelle nationale et publiées par le Ministère de l'Agriculture. Mais ces données font suite à 15 ans d'absence, les dernières statistiques détaillées datant de 2010. Le recours à des solutions de type SIG (Systèmes d'Information Géographique) pourrait alors être nécessaire pour assurer un suivi plus régulier, permettant de réduire les risques que l'expansion des surfaces ne se fasse au détriment de zones sensibles en termes de stockage de carbone et de biodiversité.

Améliorer le niveau d'informations sur la CV et évaluer les modèles qui marchent

Plus globalement, l'accompagnement de la CV est fortement limité par la disponibilité des connaissances la concernant, notamment : statistiques de production des arachides anciennes, et aucun relevé de prix (huile mise à part). Il paraît indispensable d'améliorer les données de production (traitement en cours d'enquêtes récentes par le MiASA) mais aussi d'assurer un suivi de certaines données (enquêtes plus légères) sur la base de ce rapport avec l'appui des universités ou de l'ESSA par exemple (acteurs, flux, prix...). En particulier, il paraît indispensable de mieux connaître l'activité des exportateurs chinois même si le milieu paraît assez fermé (prix proposés, investissements à Madagascar, intentions d'achat...). Enfin un état des lieux et une évaluation des expériences de structuration des filières et de développement de l'entrepreneuriat privé sur d'autres produits agricoles, et allant plus loin que la simple identification que nous avons faite dans ce rapport, permettrait de tirer profit de leçons apprises qui pourraient inspirer les décideurs publics malgaches et leurs partenaires.

1. INTRODUCTION

Une étude sur la chaîne de valeur de l'arachide à Madagascar a été demandée par la Délégation de l'Union Européenne (DUE) dans le pays. Elle s'appuie sur une méthodologie préétablie, déjà utilisée et éprouvée dans une trentaine de pays pour une soixantaine d'études de chaînes de valeur (CV) dans le monde à la date de la rédaction. L'introduction expliquera à quoi sert ce type d'étude et donnera quelques éléments de méthodologie. Les activités et préoccupations de la DUE à Madagascar au sujet de cette CV seront explicitées, elles doivent amener l'équipe d'experts à mettre du mieux possible cette méthodologie au service des besoins de la Délégation, notamment pour faciliter son action via son dialogue avec les autorités nationales et les acteurs du secteur privé.

L'étude s'est déroulée entre mai 2025 et janvier 2026, avec deux missions des experts à Madagascar. Une première mission a eu lieu du 27 avril au 21 mai (pour une durée environ de 3 semaines par expert), pendant laquelle les experts ont visité les régions d'Atsimo Andrefana (Toliara), du Menabe (Morondava), du Vakinankaratra (Antsirabe) et d'Analamanga (Antananarivo). La deuxième mission s'est déroulée du 10 au 23 août (environ 2 semaines) et a ciblé les régions du Boeny (Mahajanga), du Bongolava/Itasy (Ampefy, Analavory, Ankadinondry Sakay, Tsiroanomandidy, Miarinarivo) et de nouveau le Vakinankaratra (Antsirabe, Betafo) et l'Analamanga (Anjozorobe) (Voir Annexe 1).

1.1 Objectif de l'étude et processus analytique

La Commission Européenne s'est engagée dans les analyses de CV à travers l'initiative "Support governance of global food & nutrition security to build resilience", dans le cadre de laquelle le projet « Analyse des chaînes de valeur pour le développement » (dont l'acronyme anglais est VCA4D comme « Value Chain Analysis for Development ») fournit aux décideurs des informations factuelles pour alimenter les stratégies de développement durable. Ce projet s'aligne sur les objectifs de l'Union européenne (UE) en tant que fournisseur d'aide et s'inscrit dans son approche du dialogue politique. En effet, le projet VCA4D se mobilise pour accompagner les pays partenaires dans la compréhension des CV et in fine pour améliorer la qualité du dialogue politique et des projets. VCA4D répond à la nécessité d'obtenir des données quantifiées (basées sur la preuve) qui facilitent l'analyse qualitative, et des indicateurs spécifiques. L'objectif est de fournir des éléments de choix robustes pour guider les parties prenantes dans la prise de décision ainsi que la reddition des comptes.

Analyser les CV permet de mettre en lumière les effets, de comprendre les principaux chemins d'impact et d'identifier à quelles étapes de la chaîne et pour quels acteurs, investir et apporter un soutien adéquat serait bénéfique, éliminerait les inconvénients et les contraintes et renforcerait la durabilité et l'inclusion. VCA4D mesure des indicateurs clés qui, lorsqu'ils sont correctement évalués et contextualisés par les experts, fournissent une information essentielle sur l'impact et la durabilité d'une CV. Cela permet d'établir des situations de référence et une description précise de la situation des acteurs. L'image de la CV qui en résulte aide à prendre des décisions concernant des opérations concrètes, des projets et des politiques. Au fil du temps (études et actualisation des études), VCA4D permet de comprendre la manière dont les actions de développement contribuent aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et aux objectifs stratégiques de la Commission Européenne et en particulier de la Direction Générale des Partenariats Internationaux (CE / DG INTPA).

D'un point de vue méthodologique, l'objectif d'une étude VCA4D est de répondre aux quatre Questions Structurantes suivantes en utilisant des éléments factuels, c'est-à-dire étayés par des indicateurs quantitatifs ou fondés sur l'évaluation explicite d'experts :

- Quelle est la contribution de la CV à la croissance économique ?
- Cette croissance économique est-elle inclusive ?
- La CV est-elle durable du point de vue social ?
- La CV est-elle durable du point de vue environnemental ?

Pour répondre à ces questions, VCA4D se focalise sur la production d'informations quantifiées et factuelles en combinant des données primaires et secondaires, et leur interprétation par une analyse multidisciplinaire et intégrée effectuée par une équipe d'experts en économie, questions sociales et environnement.

Le processus analytique est triple :

1. Mettre en œuvre une analyse fonctionnelle mettant en évidence l'ensemble des caractéristiques du fonctionnement de la CV, son organisation générale et les principales tendances et perspectives du marché. Pour l'équipe d'experts, l'analyse fonctionnelle est à la fois le point de départ de l'élaboration de son plan de travail et une tâche continue d'affinement tout au long de l'étude. Elle nourrit les autres formes d'analyse et vice-versa, permettant de construire une compréhension commune de la CV.

L'analyse fonctionnelle comprend également la définition d'une typologie des acteurs et l'identification des sous-chaînes. Ces éléments utilisés par l'ensemble de l'équipe, doivent permettre de mettre en évidence les avantages et les contraintes rencontrés par les différents acteurs aux différentes étapes de la CV.

2. Réaliser les analyses économique, sociale et environnementale pour répondre aux quatre Questions Structurantes. Ces analyses sont guidées par un ensemble de sous-questions, appelées Questions Centrales, qui attirent l'attention sur les indicateurs clés à mobiliser. Elles orientent le regroupement et le traitement des données, tant quantitatives que qualitatives, et guident l'interprétation des résultats, en mettant en évidence les principaux impacts. Le processus de travail comprend l'identification des besoins en données et leur disponibilité, la collecte d'informations sur le terrain, le traitement des données et l'interprétation des résultats.

Les analyses économique, sociale et environnementale sont menées en parallèle par les experts concernés. Ceux-ci partagent des éléments communs, notamment les mêmes typologies d'acteurs et sous-chaînes, ainsi que certaines données telles que le niveau de production, le volume des flux et les coefficients techniques. Les experts collaborent également sur des enquêtes et analyses spécifiques, portant par exemple sur la gouvernance de la CV, les groupes marginalisés ou encore la répartition des revenus et des emplois.

3. Faire une synthèse des informations produites qui donne du sens aux nombreux résultats, individuels et combinés.

Les indicateurs factuels et les évaluations qualitatives sont discutés au sein de l'équipe d'experts. La façon dont ils peuvent être reliés entre eux est examinée en analysant les interactions et les contreparties. Pour évaluer leur portée, ils peuvent être comparés à d'autres informations disponibles (ordre de grandeur d'autres activités, comparaison à d'autres secteurs ou pays ...). Ils sont analysés par rapport au contexte économique et sociétal et en lien avec les ressources naturelles du pays, en déterminant autant que

possible comment ce contexte influe sur les résultats de la CV et comment le fonctionnement de la CV l'affecte. VCA4D fournit ainsi une analyse détaillée de la CV, en tenant compte des dimensions sociale, économique et environnementale du développement inclusif et durable. Ces analyses favorisent l'innovation organisationnelle et technologique. Un élément-clé de l'approche est de comprendre et de renforcer le rôle du secteur privé pour une croissance agricole inclusive et durable. Basée sur la preuve, l'analyse contribue à améliorer les connaissances pour favoriser des interventions à une échelle nationale et en toute transparence.

1.2 Priorités nationales

L'arachide en tant que culture oléagineuse constitue l'une des priorités du pays dans les documents de politiques publiques et notamment de politique agricole de Madagascar. Toutefois cette priorité reste de moindre importance par rapport à des cultures majeures telles que le riz, le maïs et le manioc. Néanmoins, l'arachide présente un fort potentiel pour contribuer à atteindre certains objectifs stratégiques :

- Les filières oléagineuses (soja et arachide) sont ciblées dans le **Pacte pour la Souveraineté Alimentaire et la Résilience (PSAR)** (2023-2028) dont les axes stratégiques sont l'amélioration de la productivité, le renforcement de la conservation et la promotion de la transformation locale pour augmenter la valeur ajoutée. Dans ce pacte, l'arachide est officiellement classée parmi les six filières prioritaires de l'État malgache.
- Le **Plan National pour l'Autosuffisance Alimentaire (PNAA)** (à partir de 2021) sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MiASA), il inclut l'arachide comme culture de diversification essentielle pour réduire la dépendance aux importations d'huiles végétales et améliorer les revenus des petits producteurs.
- Le **Cadre stratégique national pour le développement économique** défini dans **l'Initiative Emergence Madagascar** (2019-2023) et la **Politique générale de l'Etat** (2024-2028), vise l'autosuffisance alimentaire, la gestion durable des ressources naturelles, la création d'emplois décents, et l'autonomie territoriale. Dans le domaine du développement de l'agriculture, les objectifs mis en avant sont l'accès aux semences de qualité, le développement de *l'agribusiness*, et la promotion de l'entrepreneuriat agricole.
- La **Stratégie nationale semencière du ministère de l'Agriculture** (2023-2028) qui vise à développer la production de semences de prébase et de base.
- La **feuille de route nationale pour soutenir la transformation des systèmes alimentaires** dans laquelle la filière arachide pourrait jouer un rôle important notamment en matière de diversification alimentaire et de valorisation locale.

1.3 Soutien de l'Union Européenne

L'appui à la CV arachide peut contribuer à l'atteinte de plusieurs des objectifs de l'UE et avoir une place importante dans le soutien de l'UE aux priorités nationales, à travers plusieurs de ses modes d'intervention.

Dans sa programmation 2025-2027 **au titre du 11^e Fonds Européen de Développement (FED)**, l'UE accompagne la transition des systèmes productifs agricoles et alimentaires à Madagascar afin de renforcer la souveraineté alimentaire du pays et réduire sa dépendance aux importations (huile, maïs...) à l'aide d'une production nationale à protéger et qui soit plus compétitive.

Le **Programme Indicatif Pluriannuel (PIM)** 2021-2027 s'articule autour de trois domaines prioritaires : (i) Gouvernance et développement humain, (ii) Croissance durable et emploi, et (iii) Pacte vert. Le Pacte vert vise à lutter contre la dégradation de l'environnement et la préservation de la biodiversité ; tout en augmentant la production agricole en quantité, en valeur et en qualité grâce à des pratiques durables ; et en améliorant les conditions de vie dans les territoires ciblés. Le cadre analytique multidisciplinaire VCA4D est particulièrement adapté pour fournir des éléments d'analyse montrant dans quelle mesure la CV arachide peut contribuer à l'atteinte de tels objectifs.

Plus spécifiquement, dans le cadre du troisième domaine prioritaire, l'UE entend appuyer un certain nombre de filières porteuses parmi lesquelles figure l'arachide aux côtés du soja, du cocotier et du maïs. Il y a un grand intérêt de la DUE pour l'arachide qui a un potentiel important pour la transformation à travers la stimulation de l'investissement du secteur privé.

En effet, les promoteurs privés peuvent jouer un rôle crucial dans le développement de l'économie nationale à condition que leurs contraintes soient mieux comprises et qu'ils soient davantage impliqués. Plusieurs programmes se développent dans ce sens-là à Madagascar avec un financement de l'Union Européenne, comme par exemple le **Programme d'Appui au Développement des Exportations et à l'Intégration Régionale (PADEIR)**, en soutien à la compétitivité des entreprises des CV entrant sur le marché européen et notamment l'agriculture biologique. Par ailleurs, plusieurs projets financés par l'Union européenne, bien que non spécifiquement dédiés à la filière arachide, contribuent au renforcement du secteur agricole à Madagascar et ont apporté un appui utile à la présente analyse, notamment en matière de collecte et de disponibilité des données. Il s'agit en particulier des projets DINAAMICC (Démarches intégrées et accompagnement pour une agriculture familiale à Madagascar innovante et résiliente aux changements climatiques), CLiMiT (Circular Livestock-based agri-food systems for climate change mitigation and territorial development) et ITALIQ (Innovations technologiques et organisationnelles pour des aliments de qualité), qui interviennent sur des thématiques transversales telles que la résilience climatique, la durabilité des systèmes de production et le développement des chaînes de valeur agricoles.

1.4 Points d'attention de l'UE pour l'étude

Les premières discussions avec la Délégation de l'Union Européenne (DUE) en visioconférence avant les missions, suivies des briefings et debriefings au siège de la DUE lors des missions (avec la participation de plusieurs représentants d'institutions malgaches), ont orienté les experts dans le déroulement de la méthodologie VCA4D :

- **Soutien à la souveraineté alimentaire et valorisation des produits et coproduits**

L'UE et ses partenaires cherchent à accompagner la production agricole à Madagascar de façon à renforcer la souveraineté alimentaire du pays, en réduisant la dépendance aux importations, notamment d'huile. L'intérêt est porté aussi bien sur les produits que sur les coproduits issus de l'arachide (tourteaux, coques, graines cassées, résidus de beurre ou fraction d'huile).

- **Implication du secteur privé**

L'implication du secteur privé dans la filière a été au cœur de l'étude. Les experts ont cherché à comprendre la situation des entreprises privées et de leurs projets. Ils ont regardé également la perception que ces acteurs peuvent avoir de l'état de la CV, de ses problématiques et des effets de levier que la DUE pourrait actionner pour un développement durable et inclusif de ses activités. Les experts sont particulièrement vigilants à ce que les recommandations au terme de l'étude soient utiles à l'UE et à ses partenaires institutionnels, mais aussi à un secteur privé motivé pour investir sur ce produit.

- **Structuration des filières oléagineuses et entrepreneuriat rural**

L'UE souhaite intervenir en aide à la structuration des filières oléagineuses, au développement de l'entrepreneuriat rural/agricole, et réfléchit à des modèles et mécanismes d'accompagnement des filières oléagineuse dont l'arachide pour faciliter la création de valeur en aval qui pourrait avoir un effet redistributif sur l'agriculture familiale.

La réflexion doit porter aussi sur l'identification des points de blocage à lever pour que de tels modèles se développent (techniques, financiers, organisationnels ...) et éviter les écueils de plusieurs projets et programmes de développement agricole dont les résultats ne sont pas à la hauteur des objectifs. Les structures faïtières peuvent notamment jouer un rôle moteur de ce type de modèles aux endroits où elles sont présentes et bien structurées.

- **Analyse critique des projets et programmes existants**

La DUE encourage les experts à porter un regard critique sur certains projets et programmes passés ou en cours (par exemple le programme *One District One Factory* - ODOF) de façon à mieux orienter ses opérations et appuis. En effet, plusieurs partenaires techniques et financiers développent des projets en matière de développement des filières, renforcement de la structuration des acteurs, connexion des producteurs agricoles avec le secteur aval pour mieux accéder aux marchés, et développement de la contractualisation et des alliances productives : FAO, FIDA, Banque Mondiale, etc. (voir section 1.7 et Annexe 4).

- **Compétitivité et protection de l'industrie nationale**

La DUE s'interroge aussi sur la faible compétitivité des huiles produites à Madagascar par rapport aux huiles importées et sur un mécanisme qui pourrait permettre de protéger l'industrie nationale, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois, tout en proposant une huile de bonne qualité sanitaire et compatible avec le pouvoir d'achat des ménages.

- **Opportunités sur les marchés nationaux et régionaux**

Les oléagineux présentent des atouts comme produits et coproduits pour l'alimentation humaine et animale à destination du marché national mais aussi des opportunités d'exportation dans l'Océan Indien (Comores, Maurice, Mayotte et La Réunion), notamment dans un contexte de développement des coopératives et de plus grand rôle que les structures faïtières peuvent potentiellement jouer.

La DUE souhaite que les experts réfléchissent dans une perspective de diversification des marchés et de développement des échanges régionaux à l'échelle de l'Océan Indien.

L'agenda **de programmation prévisionnel de la DUE pour le soutien aux filières oléagineuses** pour un programme de soutien aux oléagineux dans lequel notre étude devrait s'inscrire est le suivant :

- Premiers échanges avec Bruxelles : septembre 2025
- Formulation du futur programme : février/mars 2026
- Construction et accord de financement : juillet 2026
- Démarrage du programme : début 2027

2. ANALYSE FONCTIONNELLE

2.1. Aperçu de l'importance stratégique et des tendances de la CV

L'étude de la CV arachide à Madagascar et de ses perspectives se révèle d'autant plus importante que les marchés de l'arachide, aussi bien domestiques qu'à l'international, évoluent vite. Plusieurs projets récents et en cours soutiennent la CV arachide, souvent parmi un ensemble de produits ciblés, montrant un intérêt des autorités pour son potentiel.

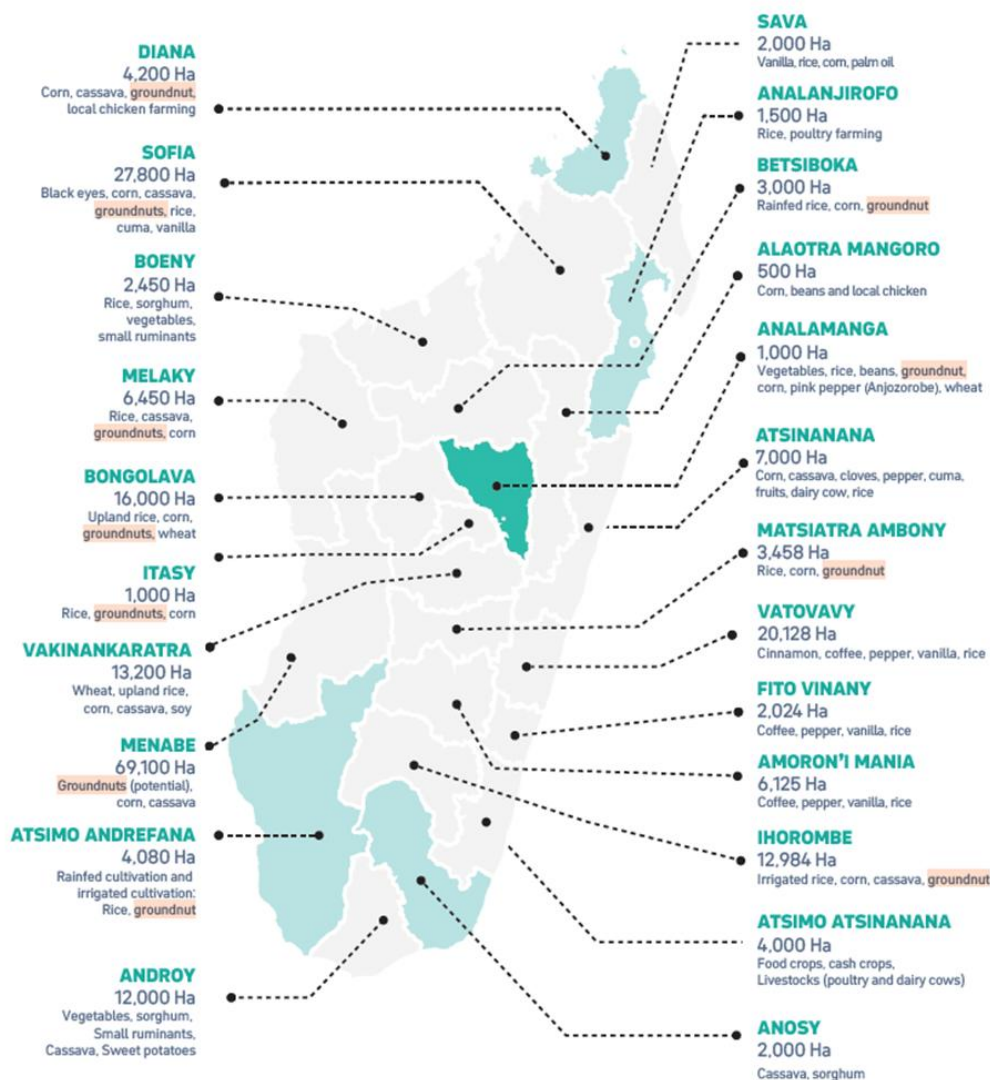
A la fois culture de rente et alimentaire, 70% de l'arachide cultivée à Madagascar est commercialisée d'après le Réseau des Observatoires Ruraux (ROR), pour satisfaire les besoins du pays et pour l'exportation. Elle est à la fois destinée à la consommation directe d'arachides grillées, à la trituration qui peut être industrielle ou artisanale, et à l'exportation d'arachides décortiquées. Les flux d'arachide qui partent vers la Chine sont très importants (plus de 50% de la production) et en forte augmentation ces dernières années. Les 30% restants sont donc utilisés pour l'autoconsommation et les semences.

L'arachide est la première culture oléagineuse de Madagascar, son niveau de production pourrait être plus important notamment si le pays arrivait à substituer une production d'huile d'arachide aux importations d'huiles alimentaires qui constituent actuellement le deuxième poste d'importation après le riz. Les principaux bassins de production se situent en climat tropical sec, dans le Sud-Ouest, le Moyen-Ouest et le Nord-Ouest de Madagascar. Néanmoins, sa production est très diffuse, et se développe dans plusieurs régions du pays (Figure 2-1), contrairement aux autres oléagineux (comme le soja, le coton, le cocotier ou le palmier) plus localisés. Cependant les grandes régions productrices d'arachide (Menabe, Boeny, Atsimo Andrefana...) ne sont pas les mêmes que celles qui transforment l'arachide (Hautes Terres), ce qui génère beaucoup de déplacement des produits (arachide en coques, arachide décortiquée, huile, tourteau) en fonction de la localisation des unités de transformation. Selon les régions, l'arachide est transformée pour l'huile ou pour le tourteau comme produit prioritaire. Elle a aussi la particularité d'être disponible une grande partie de l'année (Tableau 2-1), avec cependant des volumes récoltés plus importants sur la période mars à juin.

02 Agriculture

220,000 Ha
of agricultural
development areas

DISTRIBUTION OF AGRICULTURAL DEVELOPMENT AREAS BY REGION



SOURCE : Ministry of Agriculture and Livestock

Figure 2-1. PRÉSENCE DE L'ARACHIDE DANS LES ZONES À POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (SOURCE : ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD MADAGASCAR, 2024)

Région	Districts	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
IHOROMBE	IHOSY												
	IVOHIBE												
	IAKORA												
AMORON'I MANIA	MANANDRIANA												
	AMBATOFINANDRAHANA												
ATSIMO ATSIANANA	MIDONGY												
	BEFOTAKA												
BOENY	AMBATO BOENI												
BETSIBOKA	TSARATANANA												
	MAEVATANANA												
ANDROY	AMBOVOMBE												
	BEKILY												
ATSIMO ANDREFANA	SAKARAH												
	MOROMBE												
	BEROROH												
	ANKAZOABO												
	AMPANIHY OUEST												
ITASY	MIARINARIVO												
SOFIA	BEALANANA												
	BEFANDRIANA-NORD												
	MANDRITSARA												
ANALAMANGA	ANJOZOROB												
ALAOTRA MANGORO	AMBATONDRAZAKA												
	MORAMANGA												
	AMPARAFARAVOLA												
MELAKY	AMBATOMAINTY												
	ANTSALOVA												
SAVA	ANDAPA												
BONGOLAVA	TSIROANOMANDIDY												
MENABE	MORONDAVA												
	MAHABO												
	MIANDRIVAZO												
	MANJA												
	BELO TSIRIBIHINA												
HAUTE MATSIATRA	AMBALAVAO												

Tableau 2-1. SAISONNALITÉ DES PÉRIODES DE RÉCOLTE DANS LES DISTRICTS OÙ L'ARACHIDE EST UN PRODUIT PHARE (SOURCE : MIC 31 JUILLET 2024 - SITE INTERNET)

Le profil de cette CV a complètement changé par rapport à l'époque pré-libéralisation des filières agricoles où la trituration sous la protection de l'Etat était essentiellement industrielle pour une autosuffisance en huile du pays. Actuellement un débouché important de l'arachide est l'autoconsommation des producteurs, avec des taux de rétention du produit très importants sur les

Hautes Terres. Concernant les ventes, Madagascar a une production duale avec d'une part, une partie en augmentation de sa production d'arachide graine destinée à l'exportation profitant, à un moindre degré cependant que d'autres pays, de l'impulsion récente du marché asiatique ; et d'autre part un secteur de production artisanale et à un moindre degré semi-industriel d'huile et de tourteau pour le marché local et national. S'ajoutent des marchés de plus petite taille : arachide de bouche pour les marchés national ou de proximité (comme la Réunion ou Maurice) ou d'autres formes d'artisanat alimentaire (comme le *koba ravina*), ou encore comme ingrédient fortifiant des aliments infantiles.

2.2. Volumes produits, marchés finals et balance de la chaîne de valeur

Les statistiques disponibles dans les bases de données internationales permettent d'apprécier l'évolution au cours des deux dernières décennies de la production d'arachide à Madagascar. Les données FAO renseignent la production agricole du pays ainsi que la part de graines transformées, tandis que les données *TradeMap* précisent les quantités exportées. En considérant des ratios moyens de 0,35 kg d'huile par kg de graines décortiquées, et 0,7 kg de graines décortiquées par kg de coques, il est possible d'estimer par différence le marché de consommation intérieure du pays (Figure 2-2).

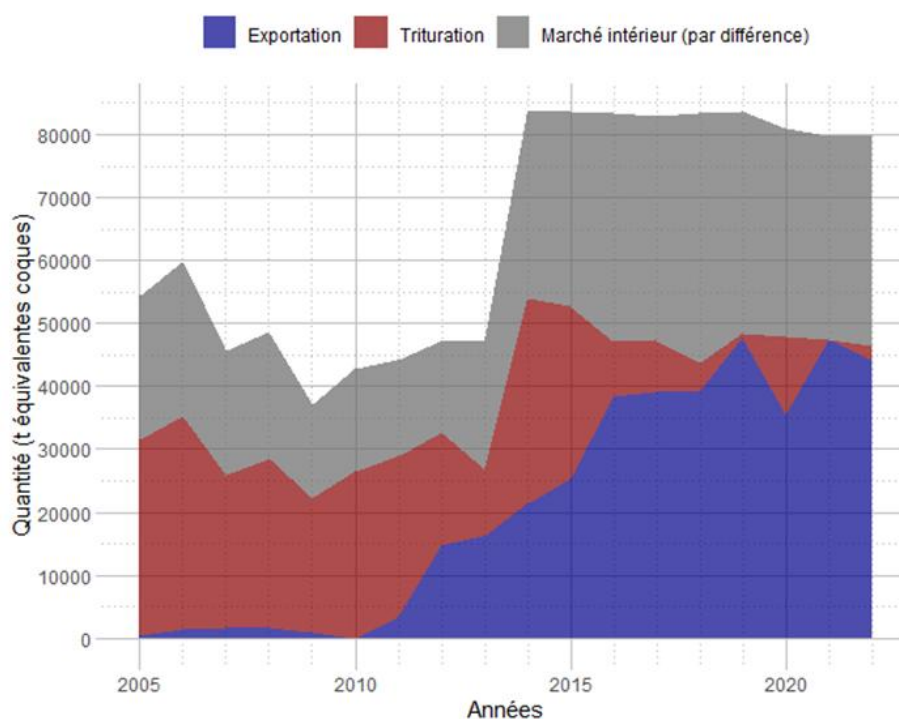


Figure 2-2. ÉVOLUTIONS RÉCENTES DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE À MADAGASCAR, DISTINGUÉE PAR FINALITÉS, SELON LES STATISTIQUES OFFICIELLES DU PAYS (SOURCE : FAOSTAT ET TRADEMAP)

Ces données montrent qu'en l'espace de 10 ans, entre 2010 et 2020, le marché de l'arachide malgache a connu une profonde mutation. L'exportation est passée d'un marché de moins de 2.000 t dans les années 2000, à vocation principalement régionale (Maurice, Comores et Mayotte), à un marché d'environ 30.000 t décortiquées, soit 40.000 t équivalentes de coques, à destination de l'Asie (Vietnam).

Malgré une hausse de la production, cette forte croissance semble s'être réalisée au détriment de la trituration, dont le volume a chuté drastiquement. Le marché intérieur, plus incertain car non connu directement, semble avoir accompagné la croissance de la production nationale, passant de 15.000 à 20.000 t de coques dans les années 2000 à 30.000 à 40.000 t depuis 2015, soit une part relativement stable de 40 % en moyenne de la production nationale.

Toutefois, après échanges avec les différents acteurs de la CV, ces données officielles posent différentes difficultés :

- Le marché de la trituration semble limité dans ces statistiques à la grande transformation industrielle ou semi-industrielle, qui représentait effectivement de grandes quantités transformées dans les années 2000 et qui a connu plusieurs fermetures de sites dans le courant des années 2010, par exemple en 2013 avec l'arrêt des lignes d'arachide d'INDOSUMA à Toliara ou de la SIB à Mahajanga. La Figure 2-2 met alors vraisemblablement de côté la transformation artisanale, qui représente un débouché important, notamment sur les Hautes Terres.
- Le marché intérieur, obtenu par différence des données disponibles, agrège des débouchés très différents : le besoin en semences, l'autoconsommation paysanne, la vente sur les marchés sous forme brute, torréfiée, ou de pâtisseries, et la trituration artisanale pour la production d'huile et de tourteaux, comme vu ci-dessus.
- Enfin, les sources officielles ne sont plus cohérentes entre elles pour les données les plus récentes, puisque les Douanes font état d'exportations de 68.000 t décortiquées en 2023 et 60.000 t en 2024, soit l'équivalent de 97.000 et 85.000 t de coques respectivement, tandis que les Statistiques agricoles estiment que la production est restée stable à environ 80.000 t de coques.

Ces dernières disparités peuvent notamment s'expliquer par le fait que les dernières statistiques agricoles disponibles de production d'arachide, issues d'enquêtes, datent de 2005 et 2010. Une enquête récente a été menée sur la campagne de 2024, mais les données sont malheureusement toujours en cours de traitement au sein du ministère de l'Agriculture. Néanmoins, les premiers résultats feraient état d'une production de 200.000 tonnes de coques. Cette valeur peut paraître élevée par rapport à la Figure 2-2, mais est à la fois plausible, puisque les statistiques agricoles officielles sont issues d'estimations depuis 2010, et cohérente avec l'évolution constatée des exportations.

Dans la suite du document, une production annuelle de 200.000 t de coques est donc considérée comme valeur représentative de la CV actuelle. Près de la moitié de cette production, soit 60.000 t décortiquées ou 85.000 t équivalentes coques, est destinée à l'exportation. Comme constaté à la Figure 2-2, et confirmé par des rencontres et enquêtes auprès de la majorité des acteurs concernés, la trituration semi-industrielle est aujourd'hui marginale dans le pays, de l'ordre de quelques milliers de tonnes transformées, soit environ 2.000 t décortiquées ou 2.800 t équivalentes coques.

Très peu de données sont disponibles quant au devenir des quantités restantes, d'environ 110.000 t de coques. Des données récoltées auprès de petits producteurs des Hautes Terres (Vakinankaratra et Itasy), dans le cadre de deux projets européens DINAAMICC et CLiMiT et du dispositif SPAD, permettent d'estimer les besoins chez ce type de producteurs à environ 40 % de leur production, sous forme d'autoconsommation et de semences. En considérant que les petits producteurs sont à l'origine de 70 % de la production nationale, cela représenterait alors un volume d'environ 56.000 t de coques.

En l'absence de données plus précises, il est considéré qu'environ deux tiers des quantités restantes, soit 36.000 t de coques ou 25.000 t décortiquées, sont utilisées en trituration artisanale, tandis que le dernier tiers, soit 20.000 t de coques ou 14.000 t décortiquées, sont commercialisées et consommées dans le pays.

Quelques hypothèses supplémentaires permettent d'affiner la répartition des usages de l'arachide. Sur la base d'un auto-approvisionnement des producteurs pour les semences de 60 kg d'arachides décortiquée à l'hectare (FOFIFA) soit 85 kg en coques pour 350.000 petits producteurs estimés (Figure 2-5 graphe des flux présenté plus loin), d'une autoconsommation déduite d'une rétention de 40% de la production par les petits producteurs (et déduction faite de la part pour les semences) soit 44.100 t de coques autoconsommées, d'une transformation artisanale déduite du graphe des flux (Figure 2-5) soit 36.000 t de coques, et d'une consommation des ménages non producteurs qui est la différence entre les 200.000 t coques produites et les usages précédents; la figure suivante donne une répartition des usages de l'arachide (Figure 2-3).

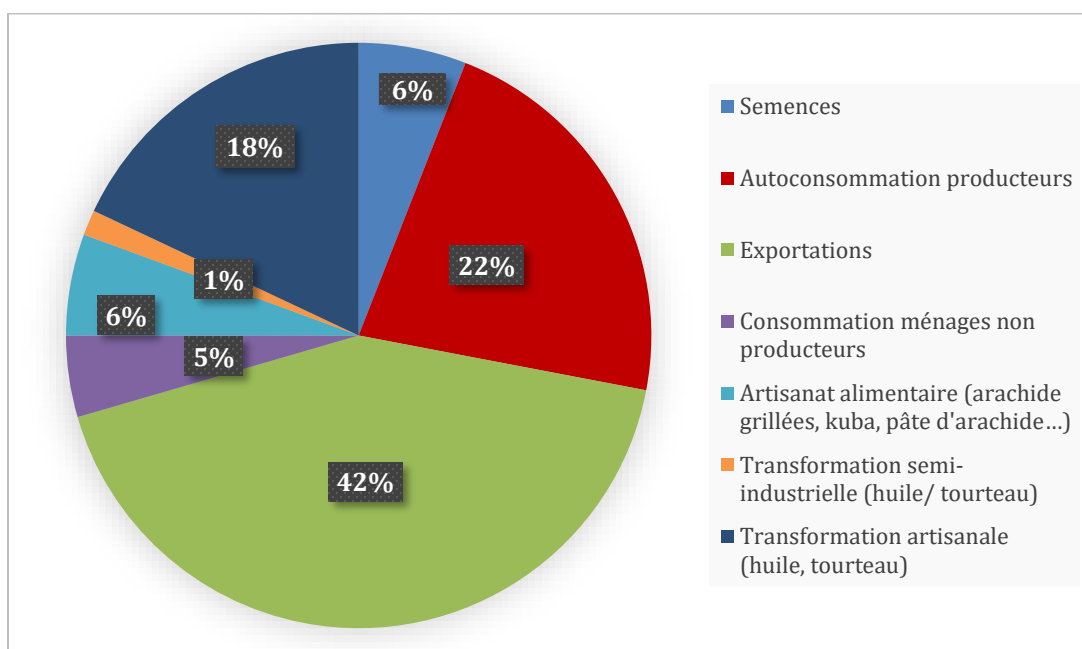


Figure 2-3. ESTIMATION DE LA RÉPARTITION DES USAGES DE L'ARACHIDE (SOURCE : ESTIMATION AUTEURS À PARTIR DE PLUSIEURS SOURCES)

Ainsi la Balance Ressources-Emploi en volume de coques d'arachide s'établit de la façon suivante :

RESSOURCES (t)		EMPLOIS (t)	
Production	200 000	Semences	11 900
		Autoconsommation producteurs	44 100
		Exportations	85 000
		Consommation ménages non producteurs	9 000
		Artisanat alimentaire (arachide grillées, kuba, pâte d'arachide...)	11 200
		Transformation semi-industrielle (huile/ tourteau)	2 800
		Transformation artisanale (huile, tourteau)	36 000
Total coques	200 000	Total coques	200 000

Tableau 2-2. BALANCE RESSOURCES-EMPLOIS DES COQUES D'ARACHIDE (SOURCE : ESTIMATION AUTEURS À PARTIR DE PLUSIEURS SOURCES)

Les 38.800 t de coques d'arachide destinées à la trituration permettent de produire 10.350 t d'huile d'arachide et 17.320 t de tourteau.

L'huile d'arachide est totalement consommée à Madagascar, elle est complétée par l'huile importée dont les volumes s'établissent selon les statistiques des Douanes, à 191.000 t en 2020, 159.000 t en 2021, 172.000 t en 2022, 161.000 t en 2023 et 175.000 t en 2024, soit une moyenne de 172.000 t au cours des 5 dernières années. Les chiffres de 2025 ne sont pas encore disponibles mais au seul mois de janvier 2025, Madagascar a enregistré des importations d'huile alimentaire de 48.700 t (contre seulement 5700 t en janvier 2024). Ces importations sont de l'huile pour 66% de palme et pour 34% de soja. En faisant l'hypothèse que l'huile d'arachide n'est pas la seule huile alimentaire produite dans le pays (moins de 5000 t d'huile d'autre origine agricole), on peut estimer les disponibilités en huile alimentaire pour la consommation des Malgaches à 215.000 t soit un niveau de consommation de 6,5 t par habitant par an, au-dessus des 2,4 kg donnés par la FAO pour 2013. Cette projection plus récente indique une progression, mais reste bien en deçà de la moyenne des pays à faible revenu (environ 9 kg/hab/an) et très loin de la consommation dans des pays comme la Chine (30 kg/hab/an).

En termes de distribution géographique, la Figure 2-4 présente la répartition de la production d'arachide telle que constatée par les statistiques du Ministère de l'Agriculture pour l'année 2010. Malgré l'ancienneté des données, cette distribution reste majoritairement valable aujourd'hui : l'arachide est produite dans l'ensemble du pays, avec une prédominance dans les régions côtières du Sud-Ouest et du Nord du pays, ainsi que sur les Hautes Terres. Néanmoins, avec la forte évolution de la production ces dernières années, de nouvelles régions de production, telles que le Menabe en particulier, ont émergé, avec une production actuelle estimée de 12.000 à 15.000 t de coques aujourd'hui selon la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage, contre 2.500 t en 2010.

Carte de production d'arachide
(en tonnes de coques), en 2010

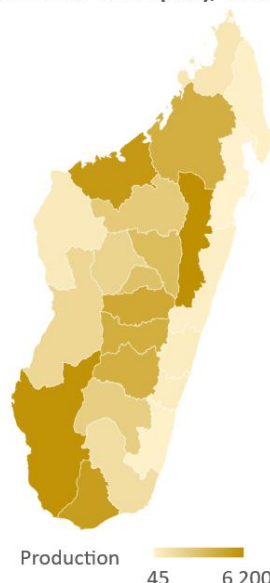


Figure 2-4. CARTE DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE, EN 2010 (SOURCE : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE)

2.3. Types d'acteurs, principales caractéristiques et pratiques

2.3.1. Typologie des acteurs directs utilisée dans l'ensemble de l'étude et acteurs indirects

La consultation des documents disponibles (voir bibliographie) et les enquêtes et entretiens pendant les deux missions de terrain ont permis, à l'aide du recoupement d'un grand nombre d'informations, de reconstituer le graphe suivant de la CV, mettant en évidence : la typologie des acteurs directs, leurs principales caractéristiques (capacité moyenne de production pour un acteur de chaque type, production globale par type d'acteur et nombre approximatif d'acteurs par type).

Nous distinguons plusieurs catégories d'acteurs :

- Les acteurs de la production agricole (4 types) : petits producteurs d'arachide qui vendent le produit en coque, petits producteurs d'arachide qui vendent le produit décortiqué, producteurs moyens, et grands producteurs.
- Les acteurs de la trituration des graines d'arachide pour produire de l'huile et du tourteau (3 types) : petits tritrateurs artisanaux, tritrateurs semi-industriels, et gros tritrateurs artisanaux.
- Les acteurs de la commercialisation (7 types) : sous-collecteurs / peseurs, collecteurs, grossistes, détaillants de graine, détaillants d'huile, détaillants de tourteau, exportateurs d'arachide décortiquée, qui ont à la fois une fonction de transformation (décorticage) et de commercialisation à l'étranger (essentiellement en Chine)¹.

¹ Madagascar exporte principalement ses arachides vers les pays asiatiques, la Chine étant une destination majeure en forte croissance depuis 2013, suivie par d'autres pays d'Asie du Sud-Est comme l'Indonésie, les

Au total, on dénombre une quinzaine de types d'acteurs différents selon les critères de taille des acteurs, de fonction et de positionnement dans la filière et de localisation géographique (région productrice ou région utilisatrice des produits).

Philippines et la Malaisie. Des marchés historiques incluent également le Canada, la France, l'île Maurice et la Réunion.

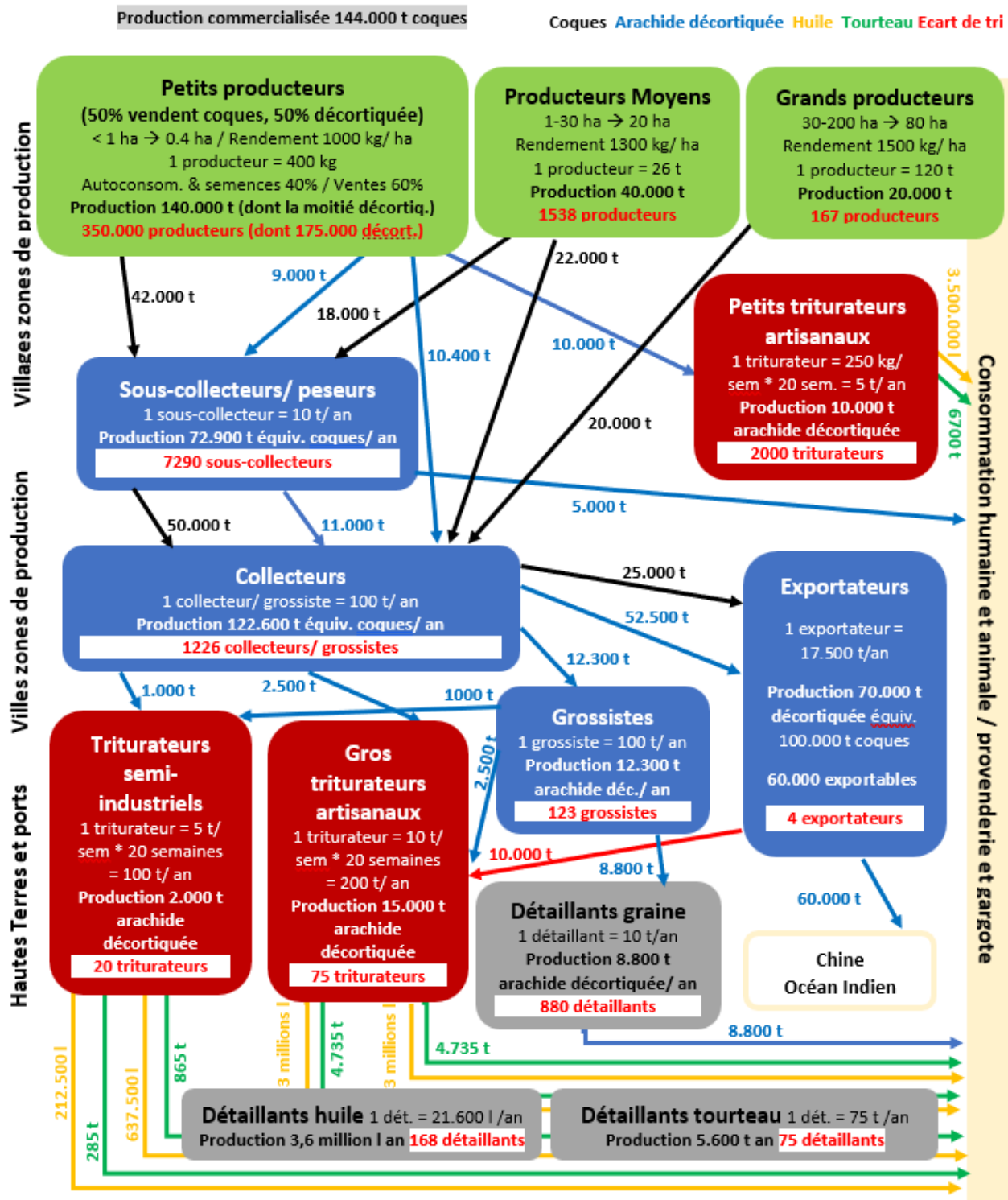


Figure 2-5. GRAPHE DE LA CHAÎNE DE VALEUR ARACHIDE À MADAGASCAR

Source : Auteurs

Les acteurs indirects dans l'environnement de la CV sont nombreux et impliqués à des degrés variables dans la filière: parmi eux, les différentes Directions du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MiASA) ; du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation (MICC) ; du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) ; les Directions Régionales de ces ministères ; les nombreux partenaires techniques et financiers du Gouvernement et de l'Union Européenne ; la recherche nationale (FOFIFA, ESSA...) et les projets dans lesquels elle est impliquée comme FOODSEC et APEMBA ; les institutions de recherche extérieures ou internationales (ICRISAT, IITA, CIRAD...) ; le laboratoire d'Hygiène des Aliments et de l'Environnement de l'Institut Pasteur ; l'Agence de Contrôle et de Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires (ACSQDA) ; les nombreux projets et programmes et ONG qui appuient la CV (voir supra) ; les organisations de producteurs d'envergure nationale comme FIFATA, le réseau SOA, la CPM, ou régionale comme F3M, GPAM, FITAME ; les groupements et associations patronales comme le GEM, FIVMPAMA, le SIM, l'AIM ; l'Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives Commerciales (ANMCC).

L'ensemble de cet écosystème institutionnel peut être mobilisé pour améliorer la contribution de la CV à une croissance économique inclusive et sa durabilité des points de vue social et économique.

2.3.2. Description des pratiques des acteurs de la chaîne de valeur

Les producteurs

Parmi la diversité des producteurs d'arachide rencontrés dans les régions visitées, il est possible de distinguer trois types de producteurs. La grande majorité des producteurs n'utilise pas de fertilisation (ni organique, ni chimique), en particulier les petits producteurs.

Les petits producteurs produisent moins de 1 ha d'arachide avec des rendements autour de 1000 kg de coques/ha. Une partie de la production est conservée pour la consommation domestique et comme semences pour la prochaine saison. Peu d'intrants, voire aucun, sont utilisés, à l'exception des semences qu'il peut être nécessaire d'acheter si les graines mises de côté doivent être vendues avant la plantation. La préparation du sol et le désherbage sont généralement faits à la main. Des charrettes sont utilisées pour transporter les plants d'arachides récoltés du champ à la ferme pour les sécher. En l'absence de données plus précises, on peut considérer que la moitié des producteurs vendent leur production sous forme de graines qu'ils décortiquent, pour recevoir un prix plus élevé, bien que cela puisse dépendre des régions et des opportunités de marché.

Les producteurs de taille moyenne peuvent avoir jusqu'à 30 ha d'arachide et obtiennent un rendement supérieur à 1000 kg de coques/ha. Ils vendent la majeure partie de la production. La préparation du sol et le désherbage se fait à l'aide de bœufs et certains achètent des produits phytosanitaires, et notamment des insecticides. Ces producteurs peuvent avoir d'autres sources de revenus, comme une épicerie ou un hôtel, ou la retraite d'un emploi salarié. Compte tenu des plus grandes quantités produites, l'arachide est surtout vendue en coque.

Les producteurs à grande échelle peuvent cultiver jusqu'à 200 ha, parfois répartis en plusieurs parcelles. Certains producteurs ont signalé que la taille des parcelles pouvait atteindre 100 ha. Ils ont accès à un tracteur, et la préparation du sol peut être mécanisé. Des semences peuvent être achetées ainsi que des engrais et des pesticides. Les rendements, au cours d'une année pluvieuse normale, atteignent 1,5 t de coques/ha. Ils recrutent des salariés à temps plein et font parfois appel à des gestionnaires (souvent un membre de la famille) pour s'occuper de la plantation en leur nom.

Les collecteurs-commerçants

Les commerçants sont également très diversifiés. On distingue principalement : les sous-collecteurs (pisteurs ou peseurs), les collecteurs, les grossistes et les exportateurs. La plupart des commerçants vendent des céréales sèches ainsi que des arachides selon la saison.

Les petits collecteurs (pisteurs/peseurs) sont basés dans les villages de production. Ils connaissent la quantité d'arachide stockée dans le village et qui les vend. Certains petits collecteurs peuvent avoir suffisamment d'argent pour acheter l'arachide, mais pour les achats plus importants, les collecteurs envoient de l'argent via le système de paiement mobile. Les petits collecteurs sont informés du prix d'achat par téléphone, ils achètent environ 10 t/an.

Les collecteurs sont eux basés dans les villes proches des zones de production (Toliara, Morondava, Mahajanga, ou Antsirabe). Ils disposent de capacités de stockage (par exemple un dépôt de 20 t). Ils peuvent vendre sur un marché de gros (comme à Anosibe à Antananarivo) et/ou avoir des contrats avec des particuliers (transformateurs), des institutions ou des grossistes. En fonction de leurs commandes, ils peuvent acheter 100 t par an. Leur commerce porte sur l'arachide, les légumineuses et le maïs. Certains collecteurs sont formels (enregistrés auprès du Ministère du Commerce), tandis que d'autres sont informels, approvisionnant les commerçants formels. Leurs principaux acheteurs d'arachides en coques ou décortiquées sont les exportateurs vers la Chine. Les grands collecteurs ou grossistes ont des capacités identiques aux collecteurs (soit une centaine de t par an). Ils approvisionnent les tritrateurs et les détaillants de graine des Hautes Terres.

Les transformateurs

Au niveau des acteurs de la transformation, on distingue les petits tritrateurs artisanaux largement informels, avec une capacité de l'ordre de 5 t de graines/an, souvent localisés dans les zones de production, les gros tritrateurs artisanaux avec une capacité en moyenne de 200 t/an et les tritrateurs semi-industriels avec une capacité de plusieurs dizaines à quelques centaines de tonnes par an, le plus souvent formalisés. Selon les acteurs et le contexte local, l'activité de trituration peut être motivée en premier lieu par l'alimentation humaine (huile), ou animale (tourteaux), mais les deux produits participent activement à la rentabilité de l'activité. Le broyage est électrique et la presse manuelle ou électrique, la presse peut se faire à chaud (conserve l'odeur) ou à froid (meilleure qualité de l'huile).

Le tissu industriel de la trituration florissant dans le temps a disparu depuis la fermeture ancienne des huileries telles que SIB Mahajanga (Boeny), SICA Morondava (Menabe), Huilerie de Tananarive (Analamanga), Huilerie d'Isoanala (Betroka, Anosy), INDOSUMA de Toliara (Atsimo Andrefana), SCIM d'Antsiranana (DIANA), Huilerie d'Antsohihy (Sofia), Huilerie d'Ambatondrazaka (MAEP UPDR – VALY Agridéveloppement, 2004), et la fermeture récente de TIKO Oil Antsirabe et BIDCO Mahajanga (ouverture non autorisée par l'Etat). Seule l'huilerie industrielle HITA Toamasina (Atsinanana) est en activité et détient le quasi-monopole du marché national de l'huile alimentaire.

Il existe une nouvelle génération de PME-PMI en huilerie d'arachide classées en quatre types :

- Des entreprises privées indépendantes qui sont toutes fonctionnelles : ANNAYA Antananarivo (Analamanga), Oil Mada Toamasina (Atsinanana), SEDIEM Betafo (Vakinankaratra), Huilerie privée d'Ankadinondry Sakay (Bongolava)

- Des huileries ODOF en grande partie non fonctionnelles (début d'installation, ou suspension temporaire d'activité) : Anjozorobe (Analamanga), Ankadinondry Sakay (Bongolava), Analavory (Itasy), Bekily et Ampanihy (Atsimo Andrefana), Morondava (Menabe)
- Des huileries soutenues par le projet PURPA-FDA, en attente ou en cours d'installation : Huilerie de la Coopérative affiliée à la fédération de producteurs F3M de Belo sur Tsiribihina (Menabe), Huilerie individuelle IRAY SERVICES d'Antsirabe (Vakinankaratra), Huilerie de l'Union des coopératives SOAMILA de Fianarantsoa (Haute Matsiatra)
- Des huileries soutenues pour le projet présidentiel FIHARIANA, dont une huilerie à Manandriana (Amoron'i Mania) par exemple.

Actuellement, les acteurs semi-industriels opérationnels sont estimés au nombre d'une vingtaine, certains d'entre eux pouvant avoir un rayonnement plutôt local et ainsi être plus difficiles à identifier. Suite au scandale sanitaire de juin 2025 sur les huiles importées, dix de ces acteurs ont amorcé la constitution d'une association en vue de gagner en visibilité auprès des pouvoirs publics : les 6 unités du programme ODOF installées en arachide (dont seules celles d'Anjozorobe et d'Ankadinondry Sakay sont opérationnelles), la société ANNAYA près d'Antananarivo, Feedmax à Antsirabe, MadaOil 501 (dont l'huile est commercialisée sous le nom de Fitia) à Toamasina, et SOAMILA à Fianarantsoa.

Les exportateurs

Enfin les exportateurs sont généralement d'origine chinoise, et associés avec des acteurs malgaches qui s'occupent des activités de stockage, de décorticage et de tri de l'arachide. Ces partenariats peuvent couvrir deux récoltes dans des régions différentes (comme Morondava puis Mahajanga), avec des installations sur les deux sites. L'opérateur malgache est généralement propriétaire du terrain et procure le site tandis que l'opérateur chinois investit dans l'infrastructure et l'équipement et s'occupe de l'exportation. Les entreprises chinoises achètent le "tout venant", cherchant surtout à exporter de gros volumes. Mais elles trient le produit et écoulent les écarts de tri auprès de triturateurs pour le marché national. Il semblerait qu'elles soient de plus en plus exigeantes sur la qualité du produit (aflatoxine). Leur situation fiscale est assez mal connue.

2.4. Description des produits, des étapes et des processus techniques

La CV arachide à Madagascar est à l'origine de 5 produits principaux, issus de 3 étapes techniques :

- Les **fanés**, récoltées en même temps que l'arachide en coques puis séparées par les producteurs après séchage.
- Les **graines** et **coques** évidées d'arachide, produites lors du décorticage.
- **L'huile** et les **tourteaux**, issus de la trituration des graines

Dans le cadre d'une consommation humaine, les graines d'arachide peuvent ensuite se décliner ensuite sous diverses formes : arachides grillées, pâte, beurre, pâtisseries, ...

En termes d'acteurs, la production et la trituration sont assurées par des acteurs spécifiques, qui concentrent alors les produits correspondants (fanés, huile et tourteaux). Inversement, le décorticage, et donc la production de coques, sont réalisés par différents acteurs, principalement les petits producteurs, les collecteurs, ou des acteurs dédiés, qui peuvent être eux-mêmes multiproduits ou spécialisés dans l'arachide.

Les fanes sont généralement récoltées en même temps que les gousses, et donc sorties du champ. D'après des données d'enquête du FOFIFA (FOFIFA, 2023), récoltées auprès de 140 producteurs en 2023, ces fanes servent à l'alimentation du bétail dans plus de 50% des cas, ou ne sont pas valorisées dans 25% des cas. Dans les autres cas, ces fanes peuvent être retournées au sol comme fertilisant (sans obligation qu'il s'agisse des parcelles dont elles sont issues), ou vendues dans de rares cas.

D'après ces mêmes données d'enquête, 60% des producteurs décortiquent eux-mêmes l'arachide. Les coques alors produites ne sont généralement pas valorisées (60% des cas), ou ont une valorisation par défaut (près de 30% des cas), en les ajoutant à l'alimentation animale ou en les épandant, mais sans aucune garantie sur leur intérêt nutritif ou agronomique réel. Lorsque le décortiquage est réalisé par les grands collecteurs ou les transformateurs, les coques peuvent être mobilisées ponctuellement dans la réfection des routes, mais il semble que très souvent, ces coques soient abandonnées.

Pour finir, les graines, en écartant la part exportée et celle ré-utilisée comme semence, l'huile et les tourteaux ont une utilisation alimentaire, pour l'homme (graines), les animaux (tourteaux), ou les deux (huile, qui peut être consommée par la population ou utilisée comme ingrédient en provenderie).

Concernant les rendements matière, un rendement unique de décortiquage de 70%, soit 0,7 kg de graines décortiquées par kg d'arachide coques, a été considéré dans l'étude pour l'ensemble des acteurs, malgré de légères différences selon le type et la capacité des procédés. En pratique, le décortiquage manuel, réalisé par les petits producteurs, a en effet un taux de casse plus faible et est donc légèrement plus efficace que les décortiqueurs électriques, qu'ils soient multiproduits ou spécifiques à l'arachide.

Pour la trituration, les écarts entre acteurs sont plus importants, et les rendements moyens issus des entretiens menés au cours de cette étude sont détaillés dans le Tableau 2-3. Il est toutefois important de noter que ces différences de rendements ne sont pas uniquement liées aux équipements utilisés, mais aussi aux stratégies propres de ces acteurs, ceux-ci pouvant privilégier la production d'huile ou de tourteaux selon les débouchés locaux et donc les prix de vente attendus.

Type d'acteur	Rendement massique en huile	Rendement massique en tourteaux	Rendement massique en gommages (après décantation)
Petits triturateurs artisanaux	32,6 %, soit 35 l d'huile pour 100 kg de graines	67,4 %	-
Gros triturateurs artisanaux	36,9 %, soit 40 l d'huile pour 100 kg de graines	63,1 %	-
Triturateurs semi-industriels	39,1 %, soit 42,5 l d'huile pour 100 kg de graines	56,9 %	4 %

Tableau 2-3. RENDEMENTS MOYENS OBSERVÉS POUR LA TRITURATION DES GRAINES D'ARACHIDE, PAR TYPE D'ACTEURS

Source : Entretiens auteurs

2.5. Recherche sur les variétés et politique semencière

Depuis le boom de l'exportation de l'arachide vers la Chine et l'augmentation des prix des huiles importées, la relance de la filière arachide de Madagascar prend son élan que ce soit en matière de production ou de transformation. On note une tendance vers la consolidation de la filière semencière et le soutien à l'installation des petites et moyennes huileries.

Les variétés d'arachide disponibles et effectivement cultivées, qu'elles soient sélectionnées ou locales, sont nombreuses. On compte : (i) des variétés anciennes recommandées par le Projet FAO PST/MAG/2309 d'il y a une quarantaine d'années (Marquette, 1984) (Valencia 247, Mwintunde, 61-24, Hybride 33), SA156) ; (ii) d'autres variétés sélectionnées diffusées plus tard (73-33, SA291) ; (iii) des variétés « locales »² préférées par les producteurs (Mavokely, Menakely, Boha, Kanety/Tsinefo) ; et (iii) des variétés « nouvelles » recommandées par le FOFIFA (Fleur 11 et Donga). Les variétés préférées et les plus répandues sont les arachides Fleur 11, SA 156, Donga, Mavokely et Menakely (avec toutes les variantes de ces deux dernières), ainsi que les variétés locales Boha et Kanety spécifiques du Sud de Madagascar. La carte variétale et d'usage de ces variétés est établie en Annexe 2.

Suite à des demandes nationales pressantes et grâce aux opportunités en coopération internationale, la recherche nationale sur l'arachide est relancée depuis 2022. Différents projets de recherche collaborative avec des organismes internationaux sont en cours. Ils travaillent tous sur des thèmes d'intervention similaires : (i) introduction de nouvelles variétés d'arachide et essais multi locaux, en vue de la sélection de nouvelles variétés prometteuses pour le pays ; (ii) homologation des meilleures variétés sélectionnées, en vue de leur admission au Catalogue National des Espèces et Variétés cultivées (CNEV) ; (iii) petite multiplication des variétés prometteuses, en vue de leur conservation dans la collection nationale arachide et de l'acquisition de semences-souches ; (iv) production plus tard de semences de prébase et base destinées au programme semencier pour culture.

Différents projets-programmes travaillent en collaboration avec FOFIFA pour le développement du matériel végétal arachide à Madagascar :

En amélioration variétale :

- Projet APEMBA (2022-2024), financé par l'USAID (financement suspendu), réalisé en collaboration avec le Global Collaboration on Sorghum and Millet (GCSM) de l'Université d'Etat du Kansas : une vingtaine de variétés introduites du Malawi, Ouganda et Sénégal.
- Projet FSRP/PRSA (Composante « systèmes semenciers résilients »), financé par la Banque Mondiale (2021-2025), réalisé en collaboration avec les institutions de recherche CGIAR (AFRICA RICE, IITA, ICRISAT) : une quinzaine de variétés introduites du Malawi.
- Programme SANOI/UE - Composante « FOOD-SEC Semences » FOFIFA-CIRAD (2020-2025) : projet de reconsidération de l'arachide dans sa deuxième phase (première phase clôturée en février 2025).

En production de semences de base d'arachide, destinées aux établissements semenciers :

- Programme DEFIS Coordination Inter Régional Fianarantsoa (Composante « Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage / Accès de proximité à des réseaux d'intrants agricole », projet 2026-2028), financement FIDA pour la production et la fourniture de semences de base des variétés Fleur 11 et Donga dans les régions Amoron'i Mania, Haute Matsiatra et Ihorombe.
- CTAS dans le Sud, pour la production et la distribution de semences d'arachide dans le Sud.

² Les dénominations locales : « mavokely » regroupe toutes sortes de variétés d'arachide dont la couleur de la graine est rose (Fleur 11, Hybride 33, 55-437, et autres) ; « menakely » toutes sortes de variétés d'arachide dont la couleur de la graine est rouge et la taille est petite (valencia 247 et autre)

- FAO – Volet « Semences » (projet 2025-2026), pour la multiplication et la fourniture de semences de prébase et de base d'arachide destinées aux régions du Sud (Androy et Anosy).
- Projet PURPA (projet clôturé décembre 2025), financement BAD, pour la production et la fourniture de semences de base des variétés Fleur 11 et Donga dans les régions Analamanga, Bongolava, Menabe, Amoron'i Mania.

La stratégie nationale semencière 2023-2028 du MiASA rapporte la cohabitation de trois systèmes distincts : le système conventionnel ou harmonisé, le système de Semence de Qualité Déclarée (SQD), et le système informel. La situation actuelle est dominée par le système informel dans tous les bassins de production et le système SQD initié par le FOFIFA-CTAS dans le Sud. Dans le système conventionnel, la production et la diffusion des semences sont réglementées par la loi n° 94-038 du 05 janvier 1995 relative à la législation semencière, et une trentaine d'établissements semenciers agréés ont été recensés via le site web <https://soc-semences.mg> du MiASA (voir Annexe 3) : 10 Paysans individuels Multiplicateurs de Semences (PMS) dont 7 PMS dans les régions de Menabe (Belo sur Tsiribihina et Morondava) ; 10 Groupements de Paysans Semenciers (GPS), dont 4 GPS dans la région Androy (Bekily, Ambovombe) et 4 GPS dans la région Amoron'i Mania (Ambatofinandrahana) ; 10 Sociétés et quasi-sociétés Centres Multiplicateurs de Semences (CMS) présentes dans 6 régions (Androy, Anosy, Alaotra-Mangoro, Itasy, Menabe et Vakinankaratra). Il se peut que ces établissements semenciers agréés travaillent dans le secteur informel, faute d'approvisionnement en semences de base, exception faite de la variété d'arachide Fleur 11.

Trois fédérations de producteurs seraient susceptibles d'apporter un véritable sursaut de la réorganisation de la filière semences-arachide au niveau national : FIFATA (11 régions couvertes, 14 OPR membres, 22 unions filières régionales, 6 000 OP base membres, 300 000 exploitants agricoles fédérés), RÉSEAU SOA (15 régions couvertes, 34 organisations membres, 30 000 paysans fédérés, actions spécifiques sur les semences en général), et CPM (22 régions couvertes, 2 500 organisations paysannes de base). Des OP potentiellement opérationnelles existent également dans les régions, à titre d'exemples : le GPAM et F3M (soutenue par LOUVAIN COOPÉRATION) dans la région Menabe, l'ONG/Association MAZAVA (partenaire stratégique du projet APEMBA) dans la région Atsimo Andrefana, et bien d'autres OP à conditions qu'elles aient des projets-programmes pour les soutenir et accompagner dans le processus.

2.6. Historique et gouvernance de la chaîne de valeur

La CV de l'arachide a une longue histoire à Madagascar, comme déjà évoqué, avec de grandes variations dans son contrôle et sa gouvernance. L'arachide est considérée comme une culture traditionnelle. Elle est très probablement arrivée au XVI^e ou XVII^e siècle en provenance des Amériques, en même temps que des cultures telles que le maïs et les patates douces, pour la consommation domestique et la production artisanale d'huile.

Plus tard, des entreprises commerciales de production d'huile ont été créées, bien que la production d'huile d'arachide n'ait pas été une entreprise coloniale majeure et à grande échelle. Après l'indépendance, plusieurs initiatives ont favorisé la production d'arachide dont l'Union des Coopératives de Production Arachidière (UCOPRA) avec le développement de la culture de l'arachide de Valencia dans le Nord-Ouest, le tri des graines, la supervision, la collecte, le conditionnement et l'exportation et l'ouverture de plusieurs huileries.

Les années 1970 et 1980 ont vu la mise en place de plusieurs projets et institutions, notamment le Bureau du Fonds de stabilisation de l'arachide (BCSA) et l'Opération de récupération de l'arachide

(supervision, production et distribution de semences, soutien aux prix de collecte) ; l'ouverture d'huileries d'importance variable dans les régions arachidières : HCT (Huilerie Centrale d'Antananarivo) avec collecte d'arachides du Moyen-Ouest et de Mahajanga, les huileries SCIM d'Antsiranana et de Mahajanga, SICA à Morondava, Huilerie Fidahoussen à Isoanala, huileries d'Antsohihy, Ambatondrazaka (MAEP UPDR – VALY Agridéveloppement, 2004).

Pendant la période socialiste de 1972 à 1983, les marchés agricoles étaient fortement contrôlés et les entreprises privées nationalisées. Un décret de 1982 a confirmé le monopole des entreprises d'État sur la vente en gros d'huiles végétales produites localement et importées. L'objectif de protéger les consommateurs s'est traduit par de faibles prix de l'arachide, ce qui a découragé la production et a entraîné une croissance de la production de coton. La production d'arachide, première source traditionnelle d'huile végétale, a alors stagné ou décliné, et les usines d'huile d'arachide ne parvenaient pas à obtenir suffisamment de matières premières. Les arachides étaient échangées en grande partie sur le marché parallèle parce que les prix officiels étaient bien inférieurs aux niveaux du marché et que les mécanismes de monopole officiel de commercialisation fonctionnaient mal.

La Banque mondiale a alors recommandé de réduire ou d'éliminer les mesures d'administration des prix pour les arachides et les huiles, le monopole de l'État a pris fin officiellement afin d'encourager le commerce privé. Pourtant, le milieu des années 1980 a vu un nouveau déclin de la culture de l'arachide et la fermeture de plusieurs huileries. Un projet PNUD/FAO sur les oléagineux a encouragé le développement de l'arachide et l'extension du pressage artisanal. La SOPAGRI a promu l'arachide et a assuré la surveillance des cultures, la gestion de fermes pilotes à Toliara et Mahajanga. Des pressoirs artisanaux d'arachide étaient encore en activité là où opérait le projet d'oléagineux (Moyen-Ouest, Mahajanga, Toliara, Morondava). À la suite de la libéralisation des marchés en 1988 et de la suppression des restrictions, de nombreux négociants se sont lancés dans la commercialisation d'une combinaison de cultures vivrières, dont l'arachide.

À la fin des années 1990, il y avait peu ou pas d'intervention ou d'exigences de l'État, peu de restrictions sur la circulation des produits et la libre fixation des prix par les commerçants privés. Dans ces années 1990, trois types de marchés et de commerçants cohabitent : les commerçants opérant sur les marchés ruraux au niveau du comité rural, principalement des collecteurs et commerçants itinérants, grands et petits ; les commerçants qui opéraient dans les grands et petits marchés urbains de la ville principale de chaque province et district, principalement des grossistes, des semi-grossistes, des détaillants ; et des commerçants urbains situés en dehors du marché régulier, souvent de plus gros commerçants, transformateurs et grossistes (Fafchamps et Minten, 1999).

Vingt-cinq ans plus tard, les téléphones portables et les médias sociaux ont réduit les coûts de transaction et amélioré la vitesse d'obtention d'informations. L'arrivée des acheteurs chinois, initialement trois à quatre en 2014, aujourd'hui en nombre très variable en fonction des besoins de la Chine, a galvanisé la CV et a peut-être amélioré l'efficacité de la commercialisation, mais plusieurs observateurs ont déclaré que la CV de l'arachide n'est pas très structurée et manque de coordination.

Il existe pourtant de nombreuses associations de producteurs ainsi que des organisations faîtières, dont l'intérêt pour l'arachide est croissant, telles que FIFATA, ou l'Association des Producteurs d'Arachide du Menabe (GPAM). Le président du GPAM, un regroupement de 37 coopératives et associations comptant au total 8 000 membres participe à des foires de commercialisation pour rencontrer les entreprises à la recherche d'arachides. Ils ont travaillé avec une banque pour obtenir du crédit pour les membres et cherchent à produire un plan d'action avec des partenaires pour soutenir leurs membres (voir encadré 1). Des associations sont parfois constituées pour permettre à un projet de fournir une formation et des intrants à un groupe de très petits producteurs.

Au niveau de la commercialisation, il existe une association de commerçants du sud-ouest, tous commerçants d'arachides et de légumineuses (pois du cap, haricot, autre), avec 70 membres légaux. Ils collaborent avec 32 groupes d'agriculteurs.

Il y a très peu de gouvernance externe de la chaîne – il n'y a pas d'enregistrement des exportateurs par exemple. Des statistiques agricoles essentielles sur la production, la superficie des terres et les prix de vente sont collectées par certains services agricoles régionaux sur la base d'enquêtes de terrain, mais elles sont rarement examinées et peuvent contenir des erreurs. Le suivi gouvernemental de la chaîne de valeur incombe à différents ministères – Agriculture, Commerce et Industrie et Santé publique. Il n'y a pas de groupe de travail multipartite pour examiner les défis tout au long de la CV.

Encadré 1. Les différentes formes de gouvernance identifiées

Dominance captive

La chaîne est majoritairement dominée par un mode de gouvernance de type captive, caractérisé par un pouvoir asymétrique élevé. Ce type de gouvernance se manifeste par une structure hiérarchisée, dans laquelle chaque niveau est fortement dépendant du maillon supérieur. Les informations, en particulier sur les prix, sont rarement transparentes et circulent de manière descendante, du haut vers le bas, sans possibilité de négociation pour les producteurs. Les prix sont fixés de façon opaque, souvent en fonction des décisions prises en aval de la chaîne.

Analyse différenciée par niveau d'interaction

Nous avons décliné en quatre niveaux d'interaction. Le premier, entre producteurs et pisteurs (ou peseurs), est un exemple typique de gouvernance captive. Les producteurs n'ont pratiquement aucun levier de négociation. Ils dépendent entièrement des pisteurs, qui viennent acheter l'arachide directement dans les villages, en imposant leur prix, souvent bas et non négocié. Cette relation est marquée par une forte asymétrie d'information et de pouvoir, dans un cadre informel sans contrat ni engagement mutuel.

Le second niveau d'interaction, entre pisteurs et sous-collecteurs, présente un mode de gouvernance mixte, à la fois captive et relationnelle. Les pisteurs reçoivent généralement des avances financières de la part des sous-collecteurs pour réaliser leurs achats, ce qui les place dans une situation de dépendance économique. Toutefois, ces relations se construisent souvent dans le temps, sur la base de liens de confiance et de pratiques informelles durables. On observe donc une coordination partiellement fondée sur des relations sociales et un ajustement mutuel, ce qui introduit des éléments de gouvernance relationnelle.

La relation entre sous-collecteurs et collecteurs (généralement situés dans les grandes villes) est davantage marquée par la récurrence des échanges et la confiance, éléments typiques de la gouvernance relationnelle. Ces acteurs coopèrent fréquemment, parfois même sur la base d'anciens partenariats, sans forcément contractualiser formellement leurs engagements. Le respect des délais de livraison, des volumes attendus et de la qualité fournie devient la principale forme de régulation, réduisant le besoin de surveillance stricte. Cette confiance mutuelle limite les coûts de transaction et permet des ajustements réactifs face aux aléas du marché.

Enfin, le dernier niveau d'analyse concerne l'interaction entre collecteurs et acheteurs finaux, à savoir les exportateurs chinois et les huileries locales. Ici encore, deux logiques se superposent : une

gouvernance relationnelle, notamment lorsque les partenaires établissent des relations durables et reposant sur des spécifications techniques bien définies (qualité, taux d'humidité, calibrage), et une gouvernance captive, lorsque les exportateurs disposent d'un pouvoir de marché fort leur permettant d'imposer leurs conditions sans négociation. La standardisation du produit permet aux collecteurs de fonctionner dans un cadre relativement autonome tant qu'ils respectent les exigences imposées, mais la dépendance vis-à-vis de l'accès à ces marchés d'exportation reste très forte.

Gouvernances alternatives émergentes

Face à cette architecture de pouvoir déséquilibrée, nos observations ont mis en avant une gouvernance alternative émergente : celle de l'action collective, incarnée par les coopératives, organisations de producteurs (OP), ou fédérations. Ces formes d'organisation visent à renforcer le pouvoir de négociation des producteurs en leur permettant de regrouper les volumes, mutualiser les coûts de transport, améliorer la qualité du produit, et se positionner plus haut dans la chaîne de valeur. L'intégration verticale partielle et la structuration en réseaux fédératifs apparaissent comme des leviers possibles pour briser l'isolement des producteurs et leur permettre d'accéder à des circuits de commercialisation plus rémunérateurs.

2.7. Contexte institutionnel actuel de la chaîne de valeur

Il semblerait qu'il y ait un regain d'intérêt pour l'arachide au cours des dernières années dans le pays. Madagascar ne dispose pas d'une politique spécifique, mais l'intègre comme une priorité au sein de cadres plus larges : Plan National pour l'Autosuffisance Alimentaire (PNAA), Cadre stratégique national pour le développement économique, Stratégie nationale semencière du MiASA déjà évoquée, feuille de route pour la transformation des systèmes alimentaires (voir introduction).

Au-delà de ces documents politiques, plusieurs initiatives institutionnelles plus globales améliorent le climat des affaires et peuvent bénéficier à la CV :

- La loi Agrégation agricole de 2024 qui vise à faire la promotion de l'entrepreneuriat du secteur privé, incluant les producteurs agricoles et l'agriculture contractuelle, qui vise à la reprise économique à travers le rétablissement d'un climat des affaires favorable et attractif.
- La création en 2017 de l'Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives (ANMCC) rattaché au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation (MICC) qui vise à protéger les investisseurs malgaches face aux pratiques commerciales préjudiciables aux industries nationales.
- Le démarrage d'un traçage digital des appuis du MiASA qui permettra un suivi des bénéficiaires et une traçabilité des activités et des résultats.
- La mise en place d'une plateforme du dialogue public-privé sous l'égide du MICC entre un grand nombre d'institutions et le secteur privé pour consulter le milieu rural avant de prendre certaines décisions.

Dans l'environnement de la CV, on note deux soutiens institutionnels importants : le Fonds de Développement Agricole (FDA), principal guichet de financement pour les appels à projets locaux dans la filière ; et le centre de recherche FOFIFA, qui diversifie les variétés et fournit les calendriers culturels

spécifiques à l'arachide, incluant des recommandations par zone géographique pour optimiser les semis selon les prévisions météorologiques.

Plusieurs projets et programmes déjà partiellement évoqués viennent en appui directement ou indirectement à la CV arachide, nous ne faisons que les lister ici, un descriptif plus étoffé ciblé sur les activités spécifiques à l'arachide, figure en annexe 4 :

- Le projet présidentiel "One District, One Factory" (ODOF) lancé en 2021 par le MICC, qui installe des huileries semi-industrielles (dotation et installation d'équipements et machines), dans les districts à forte potentialité situés dans les principaux bassins de production d'arachide.
- Le Projet d'Urgence de Production Alimentaire (PURPA) (2022-2025) financé par la BAD dans 20 régions du pays, qui distribue des semences certifiées d'arachide et de soja à prix subventionnés.
- Le Agricultural Project for Enhancing sorghum, Millet and peanuts Business Activity in Madagascar (APEMBA) (2023-2025) financé par l'USAID dans 6 régions de Madagascar Androy, Atsimo Andrefana, Bongolava, Boeny, Ihorombe et Menabe, en collaboration avec le FOFIFA. Ce projet est en panne de financement avec le retrait de l'USAID.
- Le programme de développement de chaînes de valeur agricoles inclusives (DEFIS) (2018 - 2027) financé par le FIDA dans 3 régions (Centre, Sud Est, Sud). Il vise à améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables.
- Le Food Systems Resilience Programme (FSRP) (2024-2029) financé par la Banque Mondiale est un programme intervenant dans 13 régions prioritaires, il a comme objectif de renforcer la résilience des systèmes alimentaires, en améliorant la gestion des risques liés aux systèmes alimentaires régionaux et la durabilité des bases de production dans les zones ciblées et en développant les marchés agricoles régionaux pour les chaînes de valeur ciblées.

Quelques ONG appuient également la CV arachide, l'annexe 4 également décrit leurs activités avec un focus sur l'arachide, notamment :

- Le Centre Technique Agro-écologique du Sud (CTAS) créé en 2013, ONG clé pour le développement agricole et alimentaire du Sud de Madagascar.
- DURRELL, ONG britannique présente à Madagascar depuis 1986, se concentrent dans les zones humides et les forêts sèches, écosystèmes les plus vulnérables et les plus menacés.
- LOUVAIN Coopération ONG belge intervient à Madagascar dans la région de Menabe.

Il est intéressant de constater que plusieurs dynamiques différentes se mettent en place. Tandis que le projet PTASO a une logique de pépinière d'entreprises c'est-à-dire de regrouper des entreprises dans un parc agro-industriel avec un guichet unique multi-services, le programme ODOF vise lui à développer des capacités de transformation décentralisées à proximité des zones de production.

On peut s'interroger (1) sur le niveau de concertation entre ces différentes initiatives, (2) sur le niveau d'articulation au niveau de l'Etat malgache entre ces différentes initiatives, et (3) sur le niveau d'évaluation et de capitalisation notamment aussi des grands projets passés comme PROSPERER du FIDA (achevé en 2023) et PAMEX de l'USAID plus ancien.

Au-delà et parfois grâce aux projets appuyés par des organisations internationales, et malgré le développement limité de l'agriculture contractuelle à Madagascar (surtout sur les grains), des initiatives parfois très locales, concernant l'arachide ou portant sur d'autres produits emblématiques, seraient intéressantes à évaluer en matière d'organisation des filières, de développement de l'entrepreneuriat privé et de mécanisme inclusif des petits producteurs dans la recherche d'un modèle de structuration de la filière arachide qui pourrait se mettre en place :

- La Coalition Paysanne de Madagascar (CPM) de Morondava est très active dans le démarchage d'acheteurs potentiels et a mis en place un système d'information pour connaître l'arachide disponible afin de pallier l'enclavement, les informations sont envoyées par téléphone.
- La plateforme grains secs créée en 2014 dans la Betsiboka et le Boeny (transporteurs, collecteurs, agriculteurs, institutionnels) a permis de dynamiser notamment la filière black eyes et les exportations.
- La restructuration de la filière lait sur les Hauts Terres après le monopole Tiko, autour de l'entreprise Socolait, de plus petites unités et d'une interprofession.
- L'organisation de la filière pomme de terre sur les Hautes Terres avec l'appui de FIFATA : semences, stockage en commun, vente groupée, paysans relais pour la commercialisation, systèmes participatifs de garantie... Aussi les filières produits maraîchers et aviculture.
- La plateforme digitale VOKATRA créée en 2015 avec l'appui de l'UE et de la Chambre d'Agriculture centralise l'offre et la demande de produits (épices, grains secs, semences, produits périssables) avec leurs caractéristiques pour favoriser les échanges.
- La plateforme de transformation du petit haricot par les femmes à Antsirabe avec l'appui du FOFIFA.
- Les expériences de développement de filières agricoles autour d'un investisseur privé qui appuie un grand nombre de petits producteurs comme Lecofruit (haricot vert), Malto (malt), Imperial Tobacco (tabac) ou Bionexx (artémisia).

Les structures faïtières jouent un rôle important d'appui à la structuration des filières dans les régions où elles sont présentes. Elles ont accompagné le boom de l'arachide dans le Menabe.

Malgré toutes ces initiatives, la CV arachide à Madagascar apparaît encore faiblement structurée : les acteurs à plusieurs niveaux manquent d'organisation pour l'acquisition des semences, le renforcement des capacités, le stockage individuel ou groupé, l'encadrement et la négociation des prix, le suivi des données, etc. Le socle est là mais il manque du leadership, des connaissances, la mise en relation avec les autres acteurs économiques. La filière arachide est assez longue avec rabatteurs, plusieurs types d'intermédiaires, de transformateurs et de marchés, ce qui rend la structuration plus compliquée, même à un niveau institutionnel où plusieurs ministères sont concernés (agriculture, industrie, alimentation, santé, environnement, ...).

2.8. Tendances du marché mondial et normes phytosanitaires

2.8.1 Principales tendances du marché mondial de l'arachide

Le commerce mondial des arachides (code SH 12.02 : arachides, non grillées ou autrement cuites, même décortiquées ou brisées) en 2023 était évalué à 4,56 milliards de US dollars (USD), contribuant à 0,02% du commerce mondial total.

En 2023, le premier pays exportateur était l'Argentine (836 millions USD), suivie de l'Inde (807 millions USD), des États-Unis (658 millions USD), du Brésil (445 millions USD), du Soudan (437 millions USD) et de la Chine (386 millions USD). Le Mozambique a exporté 82,6 millions USD, principalement vers l'Indonésie et le Vietnam, et Madagascar, 19,4 millions USD, principalement vers le Vietnam.

Le premier pays importateur au monde a été la Chine (716 millions USD), approvisionnée par le Soudan, le Sénégal, les États-Unis, l'Argentine et l'Éthiopie (OEC World). La Chine a également été le premier pays producteur en 2022-23 avec une production en coques de 18,3 millions de t.

La moitié des arachides cultivées en Chine sont utilisées pour la trituration et la production d'huile. Le marché mondial de l'huile d'arachide est évalué à environ 11,3 milliards USD en 2025 et est en expansion. La restauration est un utilisateur important avec une part de 51% en raison de son utilisation dans la production alimentaire commerciale, en particulier en Inde et en Chine. Son point de fumée élevé et sa saveur neutre en font un choix privilégié pour la cuisson à haute température. Le tourteau d'arachide, un sous-produit de la transformation de l'huile, est utilisé dans de nombreuses formulations d'aliments pour animaux et était évalué à 5 644 millions USD en 2024.

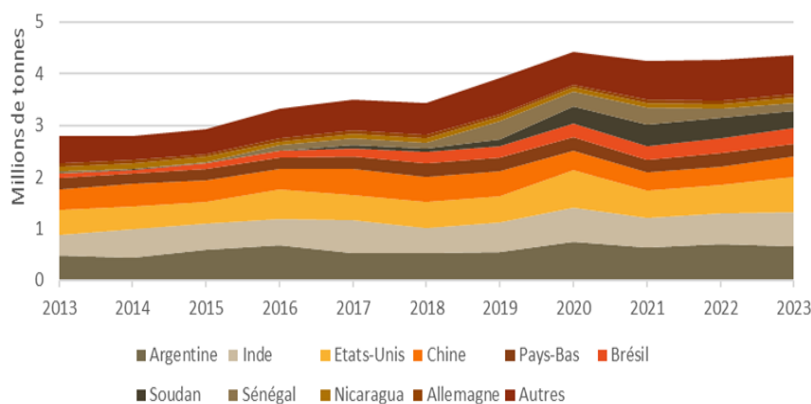


Figure 2-6. VOLUME DES EXPORTATIONS D'ARACHIDES (EN COQUE, DÉCORTIQUÉES OU PRÉPARÉES) DE 2013 À 2023 PAR EXPORTATEURS PRINCIPAUX. SOURCE : COLEAD D'APRÈS CEPII-BACI, IFPRI, EUROSTAT ET UK TRADE INFO

Les prix de l'arachide sont influencés par les changements dans les récoltes dans les principaux pays fournisseurs et par des facteurs qui perturbent la production et le commerce, tels que les guerres. Une récolte décevante en Argentine et la guerre civile au Soudan sont deux événements considérés comme susceptibles d'augmenter les prix.

Il existe une variation dans les valeurs unitaires exportées (Tableau 2-4). La valeur unitaire moyenne en 2023 des arachides malgaches exportées vers le Vietnam était de 279 USD /t et de 250 USD /t en 2024, tandis que la valeur unitaire des arachides exportées vers le Vietnam depuis le Mozambique

était quatre fois plus élevée en 2024. Le prix unitaire de la t en 2023 était de 934 USD, passant à 1076 dollars en 2024. La valeur unitaire des arachides exportées du Vietnam vers la Chine en 2023 était de 1536 USD et de 1543 USD en 2024, soit plus de six fois la valeur unitaire reçue par Madagascar, avec peu de variation entre les deux années.

Valeur unitaire moyenne (USD/tonne)	Exporté par Madagascar	Exporté par Mozambique
2023	279	934
2024	250	1,076

Tableau 2-4. COMPARAISON DES VALEURS UNITAIRES DES ARACHIDES EXPORTÉES DE MADAGASCAR ET DU MOZAMBIQUE. SOURCE ITC TRADE MAP

Concernant le marché régional, d'après les données Trade Map, Maurice était le plus gros acheteur régional de l'arachide malgache dans les années 2000-2010, avec des volumes entre 500 et 1000 t d'arachide par an. Mais la dernière "bonne année" a été 2016 avec 578 t. Depuis, Maurice importe beaucoup moins, moins de 100 t par an depuis 2018. Cette réduction des importations de Maurice en provenance de Madagascar n'est pas propre à l'arachide et on la retrouve sur d'autres produits.

La baisse des importations d'arachides de Madagascar par Maurice est principalement due à une baisse de l'offre malgache d'après le rapport PARM sur les risques agricoles. Cette situation serait liée à des contraintes structurelles (faibles compétences techniques, manque d'organisation), ainsi qu'à une forte concurrence de la demande chinoise qui a capté une partie de la production.

L'île Maurice, dont l'économie est très ouverte, a tendance à diversifier ses fournisseurs pour garantir sa sécurité alimentaire. Face aux irrégularités de l'offre malgache, les importateurs mauriciens se tournent vers d'autres grands producteurs mondiaux ou régionaux capables de fournir des volumes stables et des prix compétitifs, comme l'Inde ou la Chine, qui sont devenus ses principaux partenaires commerciaux. En 2023, l'Inde était le premier fournisseur de Maurice pour les arachides non grillées (code SH 1202). Elle détient une part de marché dominante de 81 %, représentant environ 1,76 million USD d'importations. La Chine arrive en deuxième position avec une part de marché de 17,2 %, soit environ 373.000 USD. Elle est également un fournisseur majeur pour les arachides préparées ou conservées. La part de Madagascar est tombée à seulement 1,32 % (environ 28 000 USD), illustrant son retrait face aux géants asiatiques (données Banque Mondiale).

L'Inde est l'option la plus économique pour Maurice. En 2023, les prix à l'importation pour l'arachide brute tournaient autour de 1,24 – 1,67 USD/kg. Bien que la Chine exporte aussi des arachides brutes, Maurice importe principalement des arachides préparées ou conservées haut de gamme de cette origine. Le prix moyen est plus élevé (environ 3,26 USD/kg) car il inclut la valeur ajoutée de la transformation et du conditionnement. L'arachide malgache souffrirait d'un prix de revient élevé d'après le rapport PARM. Bien que le prix « bord champ » soit bas, les coûts de transport internes, l'absence d'économies d'échelle et les risques logistiques font grimper le prix final à Maurice. Elle est souvent perçue comme un produit de niche ou de proximité, mais moins compétitive face aux volumes indiens. Aussi, la raison tient à la qualité et aux normes, les importateurs mauriciens privilégient souvent les fournisseurs indiens et chinois capables de garantir des certificats sanitaires (absence d'aflatoxine) de manière constante, évitant ainsi des surcoûts liés aux tests ou aux rejets de cargaisons.

L'Inde et la Chine produisent à elles seules plus de 60 % du volume mondial. Ces pays offrent une stabilité d'approvisionnement que Madagascar peine à garantir. Maurice a renforcé ses liens avec ces deux puissances via des accords de libre-échange (le CEEPA avec l'Inde et un ALE avec la Chine), facilitant les échanges de denrées alimentaires. Grâce à une production industrialisée, les arachides indiennes et chinoises afficheraient des prix souvent plus bas que la production artisanale malgache. En effet, la dépréciation de l'Ariary et la hausse de l'inflation locale ont contribué aussi à l'augmentation des coûts de sortie des produits agricoles. Bien que la monnaie soit faible.

Les Comores étaient les seconds acheteurs après Maurice dans les années 2000-2010, avec quelques centaines de tonnes par an. Globalement le flux de Madagascar vers les Comores est resté relativement stable, voire a légèrement augmenté avec les années : de l'ordre de 200-300 t par an autour de 2010, il est maintenant plutôt de l'ordre de grandeur de 300-400 t.

Enfin, la France, à travers La Réunion et Mayotte, a toujours été un marché assez marginal pour l'arachide malgache. De plusieurs dizaines de tonnes dans les années 2000, les importations ont augmenté au tournant des années 2010, pour atteindre jusqu'à environ 200 t sur la période 2010-2015. Depuis 2017-2018, les quantités importées par la France ont fortement baissé, ne représentant plus que quelques dizaines de tonnes au maximum.

2.8.2 Les normes sur la santé et les phytosanitaires (SPS) et l'aflatoxine

L'accord de l'OMC sur la santé et les produits phytosanitaires (SPS) régit l'utilisation de mesures de santé humaine/animale (sanitaires) et phytosanitaires afin de garantir qu'elles ne créent pas de barrières inutiles au commerce et d'encourager les normes internationales. Les principales mesures SPS concernant le commerce des arachides concernent les niveaux d'aflatoxines – la contamination par l'aflatoxine dans les arachides est considérée comme l'un des problèmes de sécurité alimentaire les plus graves au monde. L'aflatoxine est un métabolite hautement toxique dont on a démontré qu'il peut causer le cancer, l'affaiblissement du système immunitaire, des maladies du foie, un retard de croissance et la mort chez l'humain comme chez les animaux domestiques.

Les limites d'aflatoxines sont fortement réglementées dans le commerce alimentaire international. Dans l'Union européenne et au Royaume-Uni, le niveau maximal autorisé pour la consommation humaine directe d'aflatoxine B1 et d'aflatoxines totales est respectivement de 2 µg/kg (2 parties par milliard) et 4 µg/kg (quatre parties par milliard), respectivement. Pour les arachides destinées à la transformation avant consommation, les limites correspondantes sont 8 µg/kg et 15 µg/kg ; en Chine, selon sa norme nationale GB 2761-2017, le niveau maximal autorisé d'aflatoxine B1 est de 20 µg/kg (20 ppb). Les États-Unis ont une limite de 15 ppb pour la consommation directe et de 20 ppb pour les arachides destinées à la transformation. Le Canada applique la même limite que la Commission du Codex Alimentarius (CAC), à savoir 15 µg/kg, bien que le CAC fasse pression pour un passage à 10 ppb pour les arachides prêtes à consommer. Le Japon fixe un niveau maximal de 10 µg/kg pour les aflatoxines dans les arachides et les produits dérivés à base d'arachides.

2.9. Matrice Forces Faiblesses Opportunités Menaces (FFOM)

Le tableau suivant présente une matrice des forces, faiblesses, opportunités, menaces, construites a priori par les experts à partir des entretiens mais surtout de la littérature consultée.

	Positif	Négatif
I n t e r n e	Forces • Expérience passée du pays dans l'arachide • Production dans une grande partie de Madagascar et toute l'année (tanety/baiboho). Possibilité de double saison dans les grands bassins de production) • Capacités améliorantes sur la fertilité du sol, fixe l'azote et bénéficie à d'autres cultures (association, rotation...) • Peu de ravageurs et maladies • Culture agroécologique (peu d'intrants chimiques) et facile pour petits paysans • Source de protéines peu chère, pouvant remplacer la viande • Bonne huile non saturée, qui ne fige pas à basse température • Facilité pour les femmes à produire • Existence de plusieurs types de marchés (inclus aliments fortifiés) avec des exigences différentes (notamment taille du grain, contenu en huile) • Relance de la production nationale, "boostée" par la demande chinoise à l'exportation • Emergence de la modernisation des artisans huiliers et des huiliers semi-industriels, avec un début de mouvement collectif (association créée en 2025) pour défendre la filière	Faiblesses • Culture secondaire dans le système productif malgache • Difficile accès aux semences améliorées malgré efforts récents • Terres favorables (zones de décrue et plaines avec accès à l'irrigation) réservées aux autres légumineuses de rente (pois du cap, haricot, lentille, black eyes) • Mauvaise image de l'huile d'arachide dans le pays, aliment pour les pauvres • Préférence des consommateurs pour d'autres huiles, du fait notamment de l'odeur • Besoin de beaucoup de main d'œuvre surtout pour désherbage, binage, décorticage • Problèmes d'accès à l'énergie pour la transformation (coupures réseau, coût ...) • Manque d'organisation/structuration de la filière • Manque d'infrastructures de stockage pour un produit de qualité • Infrastructures routières insuffisantes et mal entretenues • Faibles rendements agricoles comparés aux pays concurrents : baisse de la fertilité des sols (monoculture dans certaines régions, peu d'amendement), cultures en grande partie traditionnelles, non application d'itinéraires techniques adaptés, problème de disponibilité et d'accès aux semences améliorées et intrants, problème de dégénérescence des semences ... • Présence d'aflatoxine, connaissances insuffisantes et manque de sensibilisation des acteurs • Manque de laboratoires à Madagascar pour analyser la sûreté et la qualité • Manque d'accompagnement des producteurs et des transformateurs • Préférence du tourteau de soja au tourteau d'arachide par les provendiers

E x t e r n e	Opportunités • Disponibilité de terres • Baisse du maïs et boom de l'arachide (exemple du Menabe) • Diversité de produits et sous-produits à valoriser • Intérêt naissant pour les huiles de qualité non saturées préférables pour la santé • Volonté de réguler le marché (ANMCC, contrat à venir avec la Chine ...) • Augmentation du cours des huiles de palme et dévaluation de la monnaie malgache • Amorçage d'un dialogue public-privé malgré l'absence de certains acteurs • Amorçage d'un intérêt pour le suivi de la filière : cartes collecteurs, traçage des appuis • Présence des projets en soutien à la filière et en appui à l'industrie • Nouvelles opportunités d'investissement pour répondre à la demande du marché national non saturée en arachide de bouche, exportation, et transformation	Menaces • Manque d'eau d'irrigation • Dépendance aux Chinois qui sont leaders sur le marché et dominant le système de prix (baisse des prix et décapitalisation des producteurs, hausse des prix et perte de rentabilité des tritrateurs) • Manque de confiance des providiers par rapport à la qualité des graines (cailloux) • Possibilités d'exportation soumises aux réglementations en vigueur sur la qualité et la teneur en aflatoxine dans les pays importateurs." • Manque d'application des standards et normes pour les produits (Codex 200-1995, modification 2019) • Disponibilité et prix des matières premières en faveur de l'exportation, facteur de blocage pour un véritable sursaut de la transformation

Tableau 2-5. MATRICE FFOM

3. QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR A LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ? (QS1)

L'analyse économique vise à mesurer et interpréter la rentabilité et la durabilité des opérations de la CV pour tous les acteurs directement impliqués. Son objectif est d'informer sur les effets économiques de la CV au sein de l'économie nationale en matière de croissance et de distribution des revenus. Elle évalue également sa compétitivité et sa viabilité au sein de l'économie mondiale.

L'approche se fonde sur une collecte de données (primaires et secondaires) et leur examen robuste. Elle comprend quatre étapes de calcul pour traiter de :

1. La mesure dans laquelle les résultats d'exploitation garantissent la durabilité financière des acteurs de la CV ;
2. La croissance globale et les effets distributifs au sein de l'économie nationale ;
3. La mesure dans laquelle les opérations de la CV sont compétitives et viables dans l'économie internationale ; et
4. La comparaison des performances des sous-chaînes (rentabilité pour les acteurs, efficacité).

L'ensemble de l'analyse économique a été réalisée à l'aide du logiciel AgriFood chain Analysis (AFA) mis au point par le CIRAD il y a une vingtaine d'années avec un financement du ministère Français des Affaires Étrangères et Européennes, et utilisé pour l'analyse d'un grand nombre de CV dans le monde. Cet outil facilite les calculs financiers et permet de simuler les résultats de changements de situations.

3.1. Rentabilité et durabilité pour les acteurs

Cette étape est souvent appelée « analyse financière » dans un sens large d'analyse des entreprises individuelles (exploitations agricoles, unités de transformation, commerçants, ...). Elle est appliquée à chaque type d'acteur individuel moyen tel que défini dans la typologie commune (voir analyse fonctionnelle).

3.1.1. Données utilisées

Les données de coûts d'exploitation sont essentiellement issues des enquêtes auprès de petits échantillons d'acteurs dans les régions visitées (acteurs de la CV et autres interlocuteurs qui ont une connaissance des conditions de production). Elles n'ont pas la prétention d'être statistiquement représentatives des acteurs (les échantillons sont insuffisants) ni même des régions et correspondent à des comptes-types moyens nationaux. Elles ont été croisées avec les quelques données existantes (notamment les coûts d'exploitation à l'hectare du GPAM pour les producteurs du Menabe).

Les données de prix des produits sont elles aussi issues des enquêtes (Tableau 3-1) car il n'existe pas à Madagascar de relevé systématique des prix de l'arachide en coques ou décortiquées, ce produit n'étant pas prioritaire. Les prix utilisés reflètent une situation intermédiaire entre 2024 (où les prix de l'arachide étaient encore élevés) et 2025 (où ceux-ci ont baissé). Pour l'huile, nous avons utilisé un suivi du MICC des prix de l'huile d'arachide en vrac et en bouteilles en 2023 sur plusieurs marchés du pays.

Sens de la transaction 	Sous-collecteurs	Collecteurs	Grossistes	Petits tritrateurs artisanaux	Tritrateurs semi-industriels	Gros tritrateurs artisanaux	Détaillants graine	Détaillants huile	Détaillants tourteau	Exportateurs	Consommateurs / Utilisateurs
Petits producteurs coque	1200										
Petits producteurs décortiqué	2000	2000		2000							
Producteurs moyens	1500	1500									
Grands producteurs		1600									
Sous-collecteurs / peseurs		1600 2500									2500
Collecteurs			2700		2700	3200				1800 2700	
Grossistes						3200	3200				
Petits tritrateurs artisanaux											6500 2400
Tritrateurs semi-industriels								9000	2600		7000 2600
Gros tritrateurs artisanaux								6600	2000		7000 2000
Détaillants graine											3500
Détaillants huile											10000
Détaillants tourteau											2800
Exportateurs						1700					7070

Coques Arachide **décortiquée** Huile **Tourteau** **Ecart de tri** Prix des échanges (Ar par kg ou l)

Tableau 3-1. PRIX UTILISÉS POUR LES ÉCHANGES ENTRE ACTEURS DE LA CV. SOURCE : ENQUÊTE ET MICC

Les caractéristiques des acteurs utilisées pour établir les comptes d'exploitation (superficie cultivée en arachide et rendements à l'hectare pour les producteurs, niveau de l'auto-approvisionnement pour les producteurs – autoconsommation et semences - volumes de production par acteur) figurent dans le graphe des flux de l'analyse fonctionnelle ; les pratiques sont décrites dans l'analyse fonctionnelle.

Nous avons considéré un taux d'auto-approvisionnement (semences conservées et autoconsommation de l'arachide) pour les petits producteurs de 40% de leur production. Ce taux est issu du projet DINAAMICC sur les Hautes Terres, il est probablement supérieur à celui d'autres régions.

Le compte moyen des exportateurs a été reconstitué à partir de l'entretien avec des décortiqueurs qui sont associés avec les exportateurs chinois mais surtout de sources indirectes (CEIC Data+1, Eventell Global+1, Selina Wamucii, BAD). Certains interlocuteurs ont des doutes sur la légalité des activités de ces entreprises, notre compte-type est établi sur la base d'activités légales du point de vue fiscal.

3.1.2. Analyse financière des comptes individuels

Nous avons établi un Compte de Production-Exploitation (CPE) pour chaque acteur à partir des flux réels³ qui a permis de calculer le Résultat Net d'Exploitation (RNE) de l'acteur (voir la définition des termes économiques avant l'introduction).

Nous sommes dans une approche CV, ainsi le CPE d'un acteur ne concerne que les activités liées à la production de la CV et le RNE calculé est uniquement relatif à l'implication de l'acteur dans la CV. Ainsi ces revenus d'exploitation sont habituellement complétés par d'autres revenus d'exploitation si l'acteur est pluriactif (autres produits agricoles, commerce lié au produit, etc.), et ne révèlent donc pas le revenu global de l'acteur et encore moins du ménage, pour peu que d'autres membres du ménage aient aussi une activité professionnelle.

Ici nous allons seulement calculer les RNE de l'arachide et les emplois des activités liées à l'arachide. Nous comparerons cependant ces revenus au salaire minimum.

Les différents types de coûts et leurs valeurs pour l'ensemble de la CV sont en Annexe 5. Nous résumons ici les résultats des CPE individuels (Tableau 3-2).

Le revenu annuel moyen des petits producteurs d'arachide est de 247.000 Ar par an d'après nos hypothèses de données et nos calculs, soit l'équivalent de 20.590 Ar une fois mensualisé. Le salaire minimum étant de 262.680 Ar par mois dans le secteur privé non agricole et de 266.500 Ar par mois dans le secteur agricole (mars 2024 – ministère de l'Economie), l'arachide ne permet pas aux producteurs agricoles de couvrir ce salaire minimum. Les moyens et grands producteurs dépassent eux ce salaire minimum avec la seule arachide.

Le tableau synthétique ne fait pas la différence entre les producteurs qui vendent l'arachide en coques et ceux qui la décortiquent, nos calculs montrent que dans les mêmes conditions les producteurs décortiqueurs augmentent de 14% leur RNE par rapport à ceux qui vendent en coques. C'est une stratégie assez répandue à Toliara pour améliorer le prix de l'arachide qui est généralement plus bas qu'à Morondava.

L'ensemble des acteurs rencontrés nous ont déclaré s'autofinancer et ne pas faire appel aux banques.

Essentiellement les grands producteurs louent une partie des terres qu'ils exploitent. Les exportateurs paient également un loyer pour l'installation de leurs infrastructures.

Aucun acteur de la CV présente un RNE négatif même si certains taux de rentabilité sont faibles (collecteur, grossiste, tritrateur semi-industriel, détaillant graine). Mis à part le détaillant graine, qui est l'acteur le plus fragile de la CV, ces acteurs au taux de rentabilité plus faible, ont des revenus confortables mais pourraient perdre de l'argent si les conditions de l'environnement changeaient.

Outre les producteurs agricoles, les taux de rentabilité les plus élevés sont ceux du petit tritrateur artisanal, du détaillant huile ; et à un moindre degré du gros tritrateur artisanal, du détaillant tourteau et de l'exportateur. La trituration semi-industrielle est moins rentable que la trituration artisanale ; malgré des prix de vente supérieurs, les coûts au kg sont proportionnellement plus élevés.

³ Nous insistons sur le fait que tous les flux (ressources et dépenses) sont valorisés aux prix réels du marché, c'est-à-dire aux prix utilisés pour la transaction. On ne tient pas compte des flux qui ne constituent pas des échanges réels à l'exception de l'auto-provisionnement des petits producteurs.

Les résultats de l'analyse économique sont très dépendants du système de prix utilisé (Tableau 3-1). Or le système de prix est très fluctuant et a évolué plutôt à la baisse en 2025 (Encadré 2).

Encadré 2. L'activité des exportateurs à capitaux chinois perturbe le système de prix

Après une époque de prix élevés (environ de 2016 à 2024) grâce à l'ouverture du marché d'exportation vers la Chine, qui a été une aubaine pour les producteurs d'arachide de Madagascar, le prix d'achat de l'arachide a beaucoup baissé au cours des dernières années (depuis 2024), en partie dû à une offre d'arachide devenue plus importante à Madagascar, mais aussi à une baisse récente des achats de la Chine (surproduction d'arachide en Chine, approvisionnement dans d'autres pays) et le prix d'achat aux producteurs a baissé à Toliara en 2025 à 900-1000 Ar le kg (quand les prix étaient de 2200 Ar en 2024 à la même période) jusqu'à 600 Ar à la récolte (1500 Ar en 2024), avec des différences selon les régions (le prix donné à Mahajanga lors de la 2ème mission était plus élevé : 2300 Ar).

Cette baisse des prix pénalise les producteurs et leurs familles et les pousse à la décapitalisation.

Il semblerait que les entreprises chinoises aient appliqué une politique de prix d'achat élevé il y a quelques années pour inciter les producteurs à cultiver plus d'arachide et s'assurer l'approvisionnement à Madagascar. Désormais, dominant actuellement le marché de l'arachide malgache, ils imposent la baisse des prix. Les stratégies sont multiples. Par exemple en 2025, d'après les entretiens, ces exportateurs se seraient concertés pour ne pas acheter en avril à la récolte et attendre la baisse des prix. Ou alors ils incitent les producteurs à vendre à la récolte, en baissant les prix de façon drastique par la suite s'ils ne le font pas (contraire à la logique économique) ; par exemple à Morondava, en 2024, le prix du kg de coques était de 2400 Ar à la récolte, 1500 Ar une semaine après et 1200 Ar la semaine suivante. En 2025 le prix à la récolte était de 1000 Ar le kg, bloquant l'activité des producteurs et au moins des gros collecteurs (seuls les petits collecteurs achetaient à 900-1000 Ar). Un responsable local (officier) a alors débloqué la situation en imposant un prix de 1500 Ar au village et 2000 Ar au marché.

Les exportateurs chinois achètent l'arachide à un prix 4 fois plus bas à Madagascar qu'au Mozambique (section 1.8), pour une qualité vraisemblablement moindre.

L'influence de ces exportateurs sur le système de prix est doublement pénalisante : quand les prix sont élevés, la trituration n'est plus rentable face aux huiles importées dont les prix sont plus stables et cela oblige les opérateurs malgaches à trouver des alternatives (rechercher des écarts de tri, acheter en coque moins cher...) ; quand les prix sont bas, c'est la production agricole qui pose problème. Il n'est pas envisageable dans un contexte de filières libéralisées, d'imposer un prix d'équilibre qui permettent aux deux activités de se développer mais un encadrement des prix serait souhaitable. L'activité des entreprises d'exportation du fait de leur influence sur les prix perturbe aussi le marché des tourteaux puisque, quand elles achètent de gros volumes, le prix du tourteau augmente aussi.

Le retrait partiel des exportateurs Chinois en 2025, qui expliquerait la baisse actuelle des prix, peut représenter une opportunité pour stimuler les activités domestiques de transformation. De la même façon, les récents problèmes sanitaires sur les huiles importées à Tamatave, l'augmentation du cours de l'huile de palme sur le marché international et la dévaluation de la monnaie malgache qui renchérit les importations, sont des facteurs favorables.



AgriFood chain Analysis

Comptes de production-exploitation individuels (milliers de Ar) et indicateurs financiers

CV Arachide Madagascar

Acteur	Production	Subventions d'exploitation	Consommations intermédiaires	Rémunérations et salaires	Taxes sur opérations	Frais financiers et assurances	Loyers de la terre	Amortissement	Résultat net d'exploitation	Taux de rentabilité (RNE/Production)	Ratio bénéfice/ coût courant (RNE/dépenses)	RNE/Moyenne RNE
Petit producteur	504		81	176	0	0	0	0	247	49%	96%	0.35
Producteur moyen	38 700	0	8 556	17 506	230	0	0	241	12 167	31%	46%	16.96
Grand producteur	192 000	0	45 980	104 800	1 320	0	8 000	6 045	25 855	13%	16%	36.04
Sous-collecteur	16 355	0	13 569	30	204	0	0	102	2 450	15%	18%	3.42
Collecteur	170 160	0	153 717	2 580	1 284	0	0	137	12 441	7%	8%	17.34
Grossiste	512 000	0	444 458	13 280	3 200	0	0	5 429	45 633	9%	10%	63.61
Petit tritrateur artisanal	20 027	0	12 786	1 235	0	0	0	247	5 760	29%	40%	8.03
Gros tritrateur artisanal	754 504	0	546 062	11 305	40 765	0	0	4 522	151 850	20%	25%	211.67
Tritrateur semi-industriel	635 906	0	470 480	57 003	31 321	0	0	16 341	60 761	10%	11%	84.70
Détaillant graine	53 550	0	49 398	0	61	0	0	46	4 045	8%	8%	5.64
Détaillant huile	253 754	0	181 452	0	47	0	0	0	72 254	28%	40%	100.72
Détaillant tourteau	120 889	0	97 277	0	23	0	0	0	23 589	20%	24%	32.88
Exportateur	104 801 387	0	75 851 248	1 552 810	7 847 431	0	104 858	387 222	19 057 819	18%	22%	26 565.84

Tableau 3-2. COMPTES DE PRODUCTION-EXPLOITATION INDIVIDUELS ET INDICATEURS FINANCIERS. SOURCE : CALCUL DES EXPERTS

3.2. Effets totaux au sein de l'économie nationale

3.2.1. Consolidation des comptes de la CV

Les CPE de tous les acteurs de la CV (par type) ont été consolidés en un seul compte regroupant tous les flux générés par la CV afin d'évaluer l'impact de la CV tant sur l'ensemble de ses acteurs que sur le reste de l'économie.

Pour consolider les comptes, le diagramme des flux de l'analyse fonctionnelle (Figure 2-5) a été utilisé. Il décrit une représentation vraisemblable de la circulation des différents produits de l'arachide.

Nous avons utilisé un niveau de production de 200.000 t de production de coques d'arachide pour évaluer l'impact macro-économique de la CV. Cette production peut paraître élevée mais elle correspond aux résultats provisoires d'une enquête récente du MiASA. Cette donnée converge avec l'existence de réserves de terres à Madagascar confirmée par la dynamique importante d'expansion des superficies cultivées, où tous les ans 200.000 exploitations nouvelles sont créées (communication orale P. Burnod).

Enfin le système de prix pratiqués par les acteurs (Tableau 3-1) va nous permettre de traduire ces flux physiques en valeur et de quantifier les effets de la CV.

Ces hypothèses de travail ont permis d'établir un compte consolidé de la CV par acteur (Tableau 3-3).

Le détail de l'ensemble des coûts de la CV (Annexe 5) montre que dans une situation où le secteur de la trituration est peu développé, le coût total de l'énergie utilisée (diesel, électricité, feu de bois) est bas avec moins de 3% de l'ensemble des coûts de la CV. Par contre les transports pèsent sur les coûts de la CV avec une contribution de plus de 10%. Les autres coûts importants sont la main-d'œuvre pour les services à l'agriculture (28%) et le fret maritime (16%) pour les exportateurs.

Le compte consolidé montre que la valeur de la production d'arachide à Madagascar s'élève à 624 milliards Ar. Cette production se ventile en 69% de VA directe et 31% de consommations intermédiaires nécessaires au fonctionnement des activités de la CV.

La valeur ajoutée (VA) directe de la CV s'élève à 428 milliards Ar. Elle est composée à 61% de revenus d'exploitation (bénéfices) pour les acteurs de la CV, à 29% de rémunérations et salaires et à 9% de taxes sur les opérations (Figure 3-1). Les autres postes (frais financiers, rente foncière, amortissements) représentent des montants beaucoup plus faibles et représentent à eux tous 1%.

La VA directe de la CV arachide à Madagascar est principalement créée au niveau de la production agricole puis de la commercialisation (du fait de l'exportation), et beaucoup moins par les acteurs de la transformation étant donné les faibles volumes transformés (Figure 3.2).

Ainsi, les acteurs qui contribuent le plus à cette VA directe sont les petits producteurs (34%), les exportateurs (25%) et à un moindre degré les producteurs moyens (11%) (Figure 3.3).



AgriFood chain Analysis

Compte consolidé de la chaîne de valeur (milliers de Ar) et nombre d'acteurs

CV Arachide Madagascar

Acteurs	Production	Subventions d'exploitation	Consommations intermédiaires hors filière	Rémunérations et salaires	Taxes sur opérations	Frais financiers et assurances	Loyers de la terre	Amortissement	Résultat net d'exploitation	Valeur ajoutée	VA/Produit	Nombre d'acteurs
Petits producteurs	176 400 007		28 385 001	61 600 002	0	0	0	0	86 415 005	148 015 007	83%	350 000
Producteurs moyens	60 000 005	0	13 265 688	27 141 436	356 076	0	0	373 506	18 863 299	46 734 317	78%	1 550
Grands producteurs	32 000 003	0	7 663 334	17 466 668	220 000	0	1 333 333	1 007 500	4 309 168	24 336 669	76%	167
Sous-collecteurs	119 622 226	0	99 243 059	220 500	1 493 052	0	0	747 329	17 918 286	20 379 167	17%	7 314
Collecteurs	242 143 897	0	218 745 229	3 672 004	1 827 255	0	0	194 907	17 704 502	23 398 668	10%	1 423
Grossistes	62 971 731	0	54 664 579	1 633 329	393 573	0	0	667 763	5 612 487	8 307 152	13%	123
Petits tritrateurs artisanaux	40 054 857	0	25 571 936	2 469 600	0	0	0	493 920	11 519 401	14 482 921	36%	2 000
Gros tritrateurs artisanaux	56 663 536	0	41 009 429	849 040	3 061 465	0	0	339 616	11 403 986	15 654 107	28%	75
Tritrateurs semi-industriels	11 238 477	0	8 314 873	1 007 428	553 547	0	0	288 796	1 073 832	2 923 604	26%	18
Détaillants graine	48 212 731	0	44 474 181	0	55 100	0	0	41 325	3 642 125	3 738 550	8%	900
Détaillants huile	42 444 581	0	30 350 942	0	7 860	0	0	0	12 085 779	12 093 639	28%	167
Détaillants tourteau	7 536 964	0	6 064 841	0	1 424	0	0	0	1 470 699	1 472 123	20%	62
Exportateurs	393 530 998	0	284 822 730	5 830 828	29 467 238	0	393 743	1 454 024	71 562 435	108 708 268	28%	4
Chaîne de valeur	623 998 925		196 350 141	121 890 835	37 436 590	0	1 727 076	5 608 686	260 985 596	427 648 784	69%	363 804

- Production de la CV : total du produit des opérations/acteurs en relation avec les utilisateurs finals
- Consommations intermédiaires (CI) de la CV: total des CI déduction faite des CI en filière (produit de la CV)
- Valeur ajoutée (VA) de la CV et ses composantes

Tableau 3-3. COMPTE CONSOLIDÉ DE LA CHAÎNE DE VALEUR ET NOMBRE D'ACTEURS. SOURCE : CALCUL DES EXPERTS

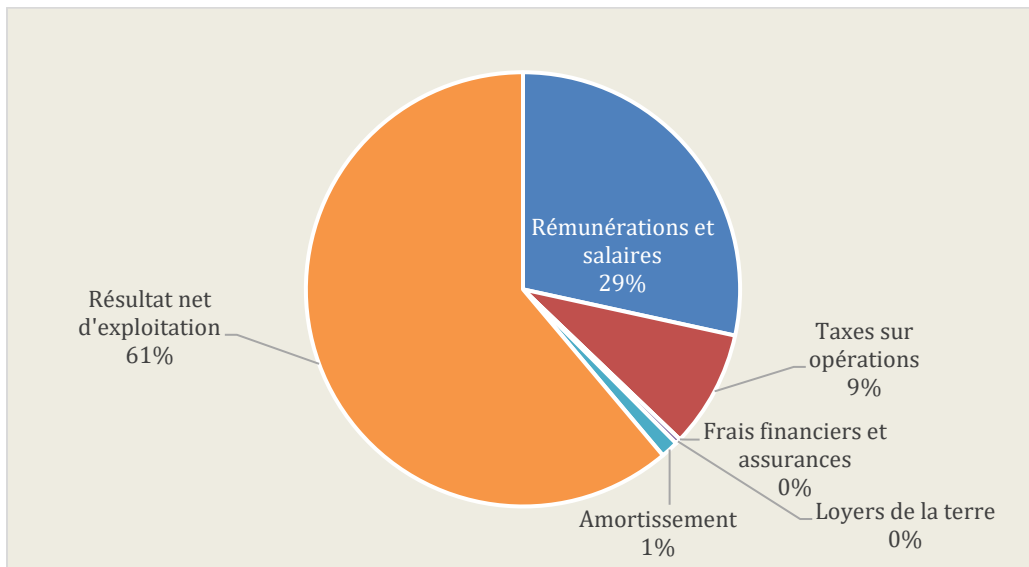


Figure 3-1. RÉPARTITION DE LA VA DIRECTE EN SES DIFFÉRENTES COMPOSANTES

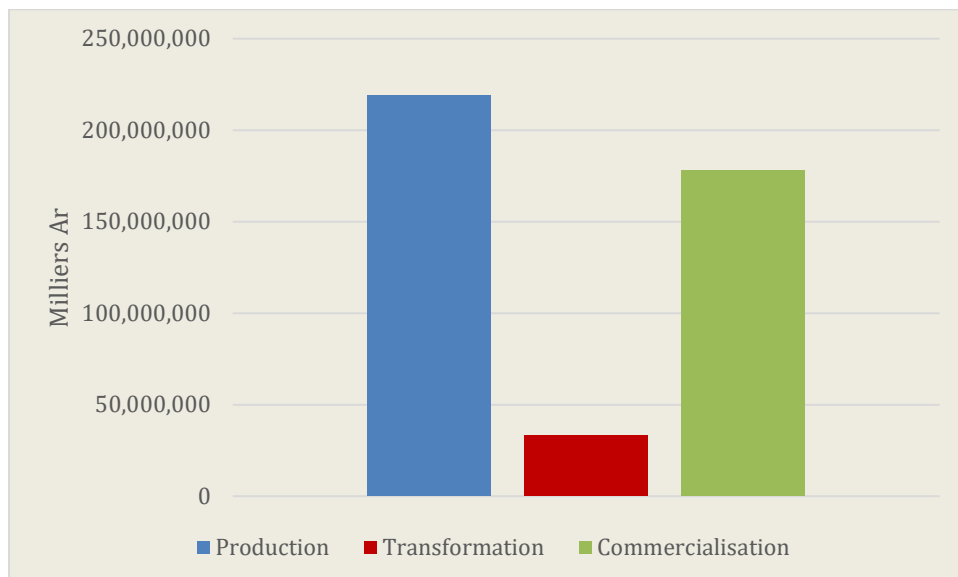


Figure 3-2. RÉPARTITION DE LA VA DIRECTE SELON LES PRINCIPALES FONCTIONS

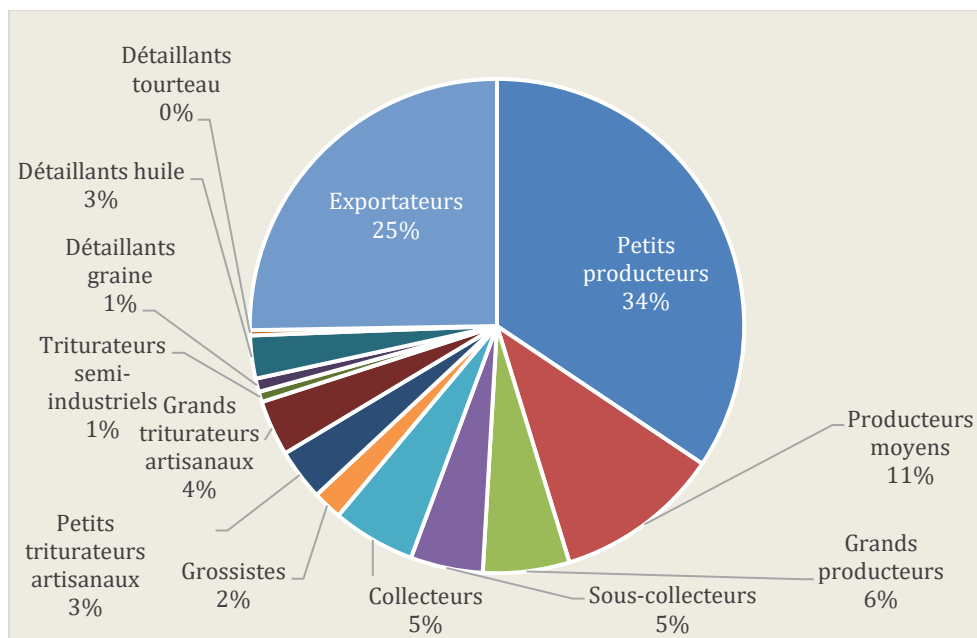


Figure 3-3. CONTRIBUTION DES ACTEURS DE LA CV À LA CRÉATION DE VA DIRECTE

3.2.2. Calcul des effets totaux

Nous avons calculé la VA totale de la CV, c'est-à-dire la VA créée par tous les acteurs à l'intérieur des limites de la CV (VA directe), que sont les producteurs agricoles, les commerçants et les tritrateurs d'arachide, mais aussi la VA créée par tous les fournisseurs situés en dehors des limites de la CV et qui approvisionnent les acteurs de la CV en consommations intermédiaires (CI), c'est-à-dire en consommables (intrants agricoles, semences, électricité, gasoil, eau, emballages, bois de feu, filtres pour les presses...) et services (services à l'agriculture, transport, stockage, services administratifs, services pour l'exportation...). Ces CI peuvent être le fait d'autres secteurs de l'économie nationale et générer de la VA indirecte, ou bien être importées et représenter une fuite pour l'économie nationale. La contribution de la CV au PIB de Madagascar doit tenir compte aussi de ces effets d'entraînement.

3.2.3. Analyse des effets totaux

L'analyse des effets totaux (VA totale, importations totales) consiste à ajouter aux effets directs de la CV (VA directe, importations directes), les effets indirects (VA indirecte, importations indirectes) en remontant les chaînes de production jusqu'aux activités d'approvisionnement en biens et services intermédiaires des acteurs de la CV par les agents externes. Les données utilisées sont issues de deux sources : 1) le tableau ressources-emplois de 2019 disponible sur le site de l'INSTAT qui donne pour 28 branches de l'économie nationale la répartition de la production en VA et CI, et pour 31 produits leur décomposition en importations, marges commerciales et production domestique ainsi que leur affectation ; 2) une matrice de Eora MRIO de 2017 qui donne pour 25 branches de l'économie malgache également la répartition de la production en VA et CI, et une décomposition de la VA en ses différentes composantes (salaires des employés, taxes sur la production, subventions, revenu net d'exploitation, revenus mixtes, consommation de capital fixe)⁴. Ces 2 sources complémentaires ont permis à l'aide du logiciel AFA de calculer les effets indirects de la CV arachide à Madagascar.

La valeur de la production de la CV arachide a été ventilée en VA directe, VA indirecte, importations directes, importations indirectes, et résiduel non ventilé (Tableau 3-4).

Les effets totaux s'élèvent à 577 milliards Ar dont 31 milliards Ar d'importations totales (directes et indirectes) et 546 milliards de VA totale (directe et indirecte), sur une production de 624 milliards Ar, montrant une très bonne intégration de la CV dans l'économie nationale et le faible recours aux importations. La valeur ajoutée totale est composée à 79% de VA directe (activités des acteurs de la CV arachide) et à 21% de VA indirecte (contribution des fournisseurs domestiques de consommables et services). Les importations sont uniquement indirectes car il y a toujours des intermédiaires entre l'arrivée des produits aux ports (valeur CAF des importations) et les entreprises qui les utilisent.

Les deux principaux postes de VA totale créée sont là-aussi les revenus nets d'exploitation (57%) et les rémunérations et salaires (32%). La contribution de la filière aux finances publiques n'est pas négligeable puisqu'elle s'élève à 9% de la VA directe et 7% de la VA totale (Figure 3-4).

La répartition de la VA totale (Figure 3-4) est très proche de la répartition de la VA directe.

⁴ Cette répartition omet cependant les frais financiers.

	Effets directs	Effets indirects	Effets totaux
Importations	0	31 139 587	31 139 587
CI non ventilées		28 928 254	28 928 254
Valeur ajoutée			
Rémunérations et salaires	121 890 835	53 569 260	175 460 095
Taxes sur opérations	37 436 590	1 443 667	38 880 257
Charges financières	0	0	0
Rémunération du capital	1 727 076	0	1 727 076
Amortissement	5 608 686	12 533 817	18 142 504
Résultat net d'exploitation	263 581 003	48 586 196	312 167 199
VA non ventilée		115 556	115 556
Valeur ajoutée	430 244 191	116 248 497	546 492 687

Tableau 3-4. SYNTHÈSE DES EFFETS TOTAUX (MILLIERS DE AR)

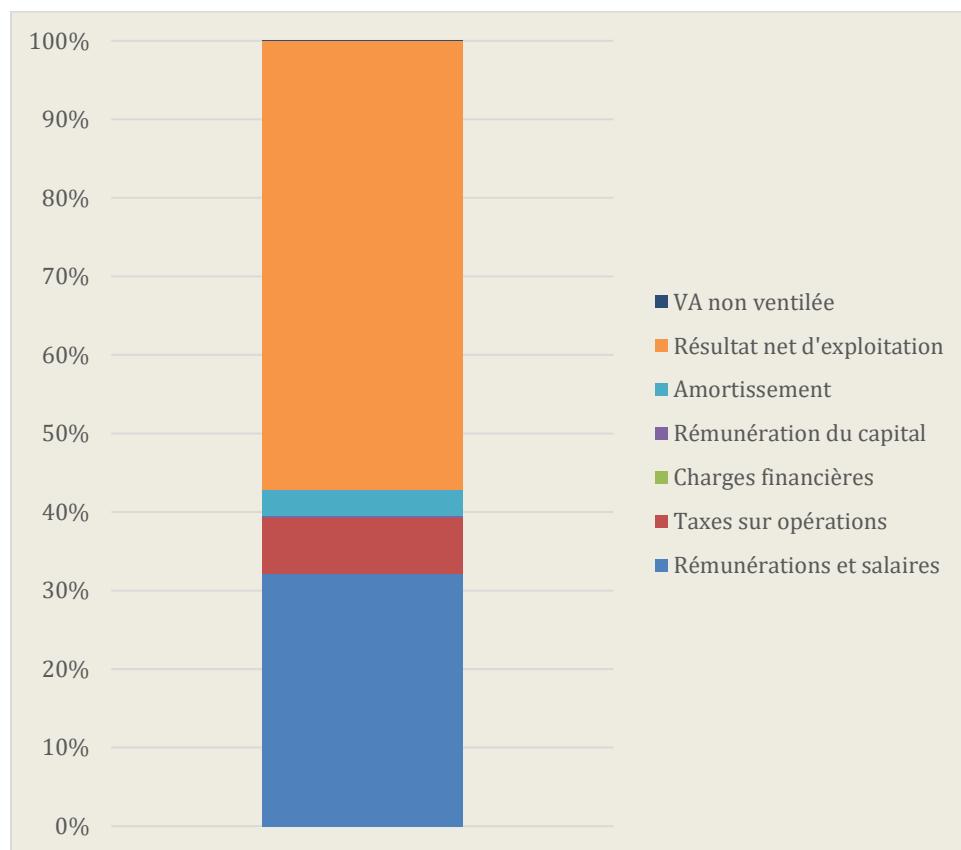


Figure 3-4. RÉPARTITION DE LA VA TOTALE DE LA CV ARACHIDE À MADAGASCAR

Contribution à la croissance

La croissance économique est généralement estimée par le Produit Intérieur Brut (PIB), qui est la somme des VA créées par tous les agents domestiques à l'échelle d'un pays.

Sur la base d'une production de 200.000 t de coques, la CV arachide contribue à 1,1% du PIB de Madagascar et à 7,3% du PIB agricole, ce qui est assez conséquent.

Effets d'entraînement au sein de l'économie domestique

Les effets totaux renseignent sur le niveau d'intégration des activités créées et induites par la CV au sein de l'économie domestique. Le taux d'Intégration donne la part de la valeur de la production de la CV qui reste dans l'économie domestique.

Ce ratio indique dans quelle mesure les acteurs de la CV s'appuient sur les capacités productives domestiques de biens et services intermédiaires. Cette capacité d'entraînement est un processus de développement clé puisqu'elle renforce les activités à l'intérieur du pays et la croissance économique.

La CV arachide à Madagascar a un taux d'intégration dans l'économie nationale de 87,6%, ce qui signifie que le contenu en importations d'une valeur de 100 mille Ar d'arachide produite est de l'ordre de 12,4 mille Ar, qui constituent une perte pour l'économie nationale (perte en devises), tandis que 87,6 mille Ar correspondent à des revenus pour les acteurs directs et indirects de la CV nationale.

Distribution des revenus

La distribution des revenus est favorable aux acteurs de la CV (surtout les petits producteurs et les exportateurs) et à certains fournisseurs de consommables et de services comme les services liés aux formalités nécessaires à l'exportation, les services de transport, les emballages, la fourniture d'électricité, la fourniture de services à l'agriculture et de semences, le service de stockage, etc.

Les revenus sont essentiellement constitués de revenus nets d'exploitations (ou bénéfices) pour les entreprises, de rémunérations et de salaires (pour la main d'œuvre temporaire ou permanente), de taxes nettes (pour les administrations publiques). Les autres composantes de la VA sont minimes (amortissement, rémunération du capital, frais financiers).

Les taxes dans la filière représentent 0,2% des ressources du budget de l'Etat et les rémunérations et salaires 0,5% de ceux distribués dans l'économie nationale. Les revenus nets d'exploitation distribués dans la CV représentent 1,2% des revenus d'exploitation distribués dans l'économie nationale.

Impact sur les finances publiques

L'impact de la CV sur les dépenses publiques n'est pas négligeable puisque l'Etat récupère sous forme de taxes environ 9% de la VA totale. Au niveau direct, l'essentiel de ces taxes (79%) viennent des entreprises exportatrices (frais et redevances liées au respect des formalités, traitement des dossiers, autorisations diverses...), mais les ristournes pour les collectivités territoriales ne sont pas négligeables. Sur les 37 millions Ar de taxes directes sur les opérations de la CV, elles représentent 5,8 millions Ar, décomposées en 3,3 millions Ar de ristournes pour les communes et 2,5 millions Ar de ristournes pour les Régions (Annexe 5).

Le calcul de l'impact de la CV sur les finances publiques devrait soustraire à ces recettes liées aux activités de la CV, les dépenses de l'Etat pour la CV. Il n'y a pas à notre connaissance de subventions directes aux acteurs de la CV mais l'Etat défiscalise certaines activités et contribue à la mise à disposition de ressources dans le cadre de projets (contrepartie nationale : main d'œuvre comme les chercheurs, matériel et équipements, renforcement des capacités, infrastructures). Nos informations étaient insuffisantes pour calculer ces recettes évitées et ces dépenses.

Impact sur la balance commerciale

La valeur des importations de consommations intermédiaires pour la CV représente 0,2% de la totalité des importations malgaches, tandis que la valeur des exportations d'arachide représente 2,7% des exportations de Madagascar.

L'importation de CI représente des pertes de devises pour l'économie nationale alors que les exportations de la CV (le cas échéant) apportent des gains en devises. La balance commerciale de la CV, c'est-à-dire la différence entre la valeur des biens et consommables importées pour la CV et la valeur des produits exportés est nettement positive. Elle s'élève à 362 milliards Ar soit la différence entre 394 milliards Ar d'exportations d'arachide et 31 milliards d'importations de CI.

On peut noter que la balance commerciale de Madagascar en arachides est également largement positive car il y a très peu d'importation de ces produits. En 2023, 1 070 tonnes d'arachides ont été importées, dont 100% d'arachides préparées ou conservées, en provenance principalement d'Inde (600 tonnes) et d'Argentine (460 tonnes) (COLEAD).

3.3. Compétitivité et viabilité au sein de l'économie internationale

Madagascar faisant partie de l'économie mondiale, nous estimons ici la viabilité de la CV dans l'économie globale à l'aide de deux indicateurs : le Coefficient de Protection Nominale (CPN) et le Ratio de Coût en Ressources Domestiques (CRD), souvent utilisés pour analyser la compétitivité et la viabilité d'une CV.

Les produits domestiques rivalisent d'une façon ou d'une autre avec ceux qui sont disponibles sur les marchés internationaux. La compétitivité internationale est évaluée à l'aide du CPN qui compare le prix national et le prix international de chaque produit de la CV.

Une indication du gain ou de la perte économique globale pour l'économie nationale est donnée par le Ratio de CRD. Ce ratio compare le coût interne réel pour l'économie issu de la rémunération réelle des facteurs domestiques non-échangeables (main-d'œuvre, capital, terre, biens environnementaux, etc.) mobilisés dans la CV, avec la valeur nette créée au sein de l'économie, estimée en utilisant les prix de parité internationaux (des CI et de la production), c'est-à-dire du point de vue de l'opportunité offerte par les marchés internationaux.

Dans le cas de la CV arachide à Madagascar, nous avons calculé à l'aide du logiciel AFA un CPN égale à 1 et un CRD très bas égal à 0,09. Le CPN de 1 signifie que la valeur domestique du produit est égale au prix du marché international. Ainsi, la rémunération globale de la CV est identique à celle qu'elle aurait en appliquant le prix de parité international. Le CRD compare le coût interne et le gain externe potentiel, il renseigne sur la durabilité de la CV. S'établissant à 0,09, soit bien plus petit que 1, cela signifie que la CV est viable dans l'économie mondiale puisqu'une valeur des facteurs domestiques

consommés de 0,09 permet de produire une valeur bien plus grande de 1, du point de vue des marchés internationaux et compte tenu du niveau actuel de rémunération des facteurs domestiques.

L'analyse du COLEAD montre que la Tanzanie, le Malawi, le Mozambique, et l'Afrique du Sud peuvent être considérés comme les principaux concurrents régionaux directs de Madagascar pour les exportations d'arachides. L'analyse de leurs niveaux de production met clairement en évidence que la Tanzanie constitue le plus grand producteur de la région.

On observe que la production tanzanienne s'est maintenue à un niveau relativement stable, voire légèrement décroissant, au cours des cinq dernières années. Entre 2019 et 2023, les volumes produits ont oscillé autour de 758 000 t, soit environ treize fois la production moyenne de Madagascar sur la même période.

Le Malawi se positionne comme le deuxième plus grand producteur du groupe, avec des volumes stables autour de 35 000 tonnes par an, soit environ six fois la production malgache. Le Mozambique a connu lui une augmentation de sa production entre 2020 et 2023. En 2023, ses volumes étaient environ quatre fois supérieurs à ceux de Madagascar. En comparaison, l'Afrique du Sud apparaît comme un producteur relativement modeste d'arachides, malgré l'importance de son secteur agricole. La production sud-africaine reste stable à long terme et d'une ampleur similaire à celle de Madagascar.

La Chine ne constitue pas un marché de destination directe significatif pour les arachides décortiquées exportées par ce groupe de pays. Les seules exportations importantes vers des marchés outre-mer documentées par les concurrents régionaux sont destinées à l'Indonésie et au Vietnam. Il est possible que ces volumes soient ensuite réexportés vers la Chine, mais les données disponibles ne permettent pas de le confirmer. Les principaux pays africains qui exportaient directement vers la Chine en 2023 étaient le Soudan (71 % des volumes africains) et le Sénégal (29 %).

Les prix moyens à l'exportation des arachides n'ont pas connu de variations notables pour la Tanzanie, le Malawi, le Mozambique et l'Afrique du Sud. Pour les arachides décortiquées, ils se sont maintenus autour de 900 USD/t FOB, tandis que pour les arachides en coque, ils ont fluctué autour de 700 USD/t FOB d'après le COLEAD.

Les exportations d'arachides en provenance de Madagascar montrent un prix nettement plus bas que la moyenne mondiale. Le prix des arachides décortiquées de Madagascar varie entre 280 et 380 USD/t depuis 2015, alors que les exportations ont augmenté, le prix reste dans cette échelle. En 2023, il y a eu une forte hausse des exportations de Madagascar, mais la tendance des prix ne suit pas celle des prix moyens mondiaux qui sont en légère hausse. Ce bas niveau de prix pourrait être dû à la structure "captive" de la gouvernance de la CV malgache marquée par un fort pouvoir asymétrique exercé en aval. Les prix sont fixés de manière peu transparente, généralement imposés par les acheteurs finaux ou leurs intermédiaires, sans réelle possibilité de négociation pour les producteurs.

Ainsi, cet autre argument laisse penser que le produit de la CV malgache est compétitif par rapport à des produits internationaux similaires. Madagascar vend ses arachides sur le marché international à un prix 4 fois inférieur à celui du Mozambique, mais vraisemblablement la qualité de ses produits n'est pas la même. Cette hypothèse est à vérifier et laisse des marges de manœuvre si la qualité s'améliore.

3.4. Comparaison entre sous-chaînes

Nous comparons ici la distribution des coûts et marges à Madagascar pour deux sous-filières en compétition en termes d'approvisionnement en arachide et dans les conditions actuelles.

Dans la première sous-filière, l'arachide transite par les petits producteurs, puis les sous-collecteurs, puis les collecteurs, puis les tritrateurs semi-industriels, puis les détaillants d'huile et de tourteau, jusqu'aux consommateurs nationaux d'huile et de tourteau.

Dans la deuxième sous-filière, l'arachide transite par les petits producteurs, puis les sous-collecteurs, puis les collecteurs, puis les exportateurs, à destination des utilisateurs de graines à l'étranger.

La sous-chaîne avec trituration semi-industrielle est clairement moins intéressante puisqu'elle génère des coûts supérieurs (4676 Ar au kg équivalent coque contre 3730 Ar pour la sous-chaîne exportation) et surtout car elle permet d'obtenir des marges (ou revenus nets d'exploitation) inférieures réparties entre les différents acteurs (1184 Ar au kg équivalent coque contre 1219 Ar) malgré un prix équivalent-coque du produit supérieur (Figures 3.5 et 3.6). Cependant, les marges de cette sous-chaîne bénéficient à des acteurs nationaux (producteurs, commerçants, transformateurs).

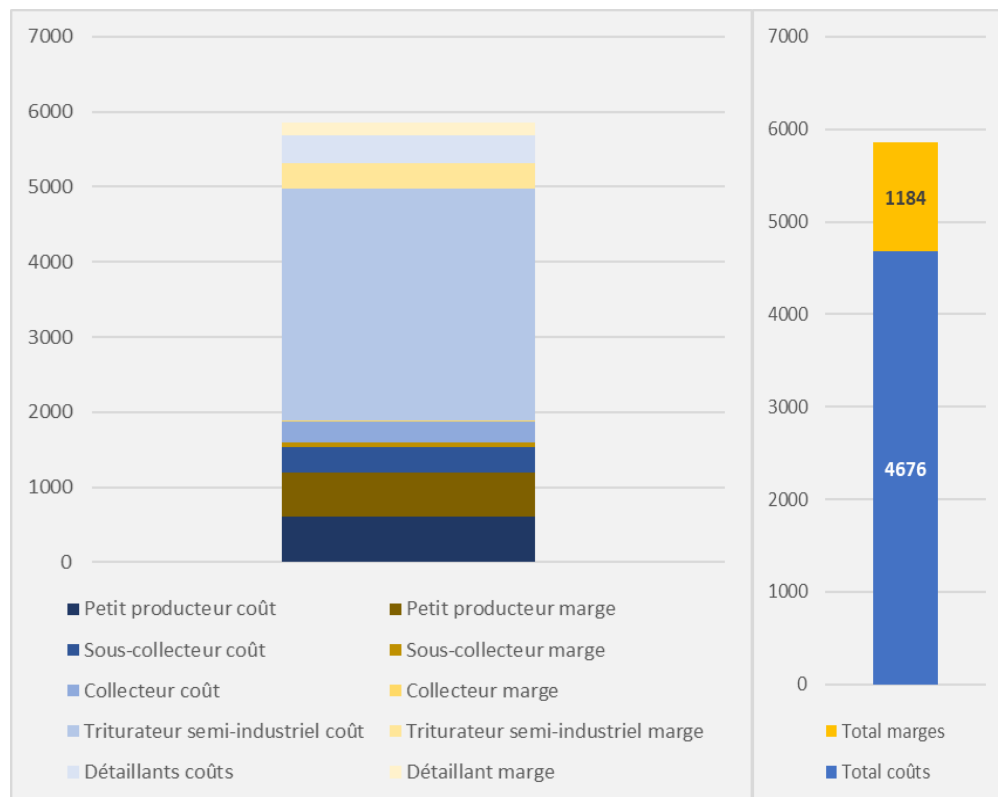


Figure 3-5. RÉPARTITION DES COÛTS ET DES MARGES DANS UNE SOUS-CHAÎNE À DESTINATION DE LA TRITURATION SEMI-INDUSTRIELLE (PRIX ÉQUIVALENT COQUE POUR 1 KG). SOURCE : NOS PROPRES CALCULS

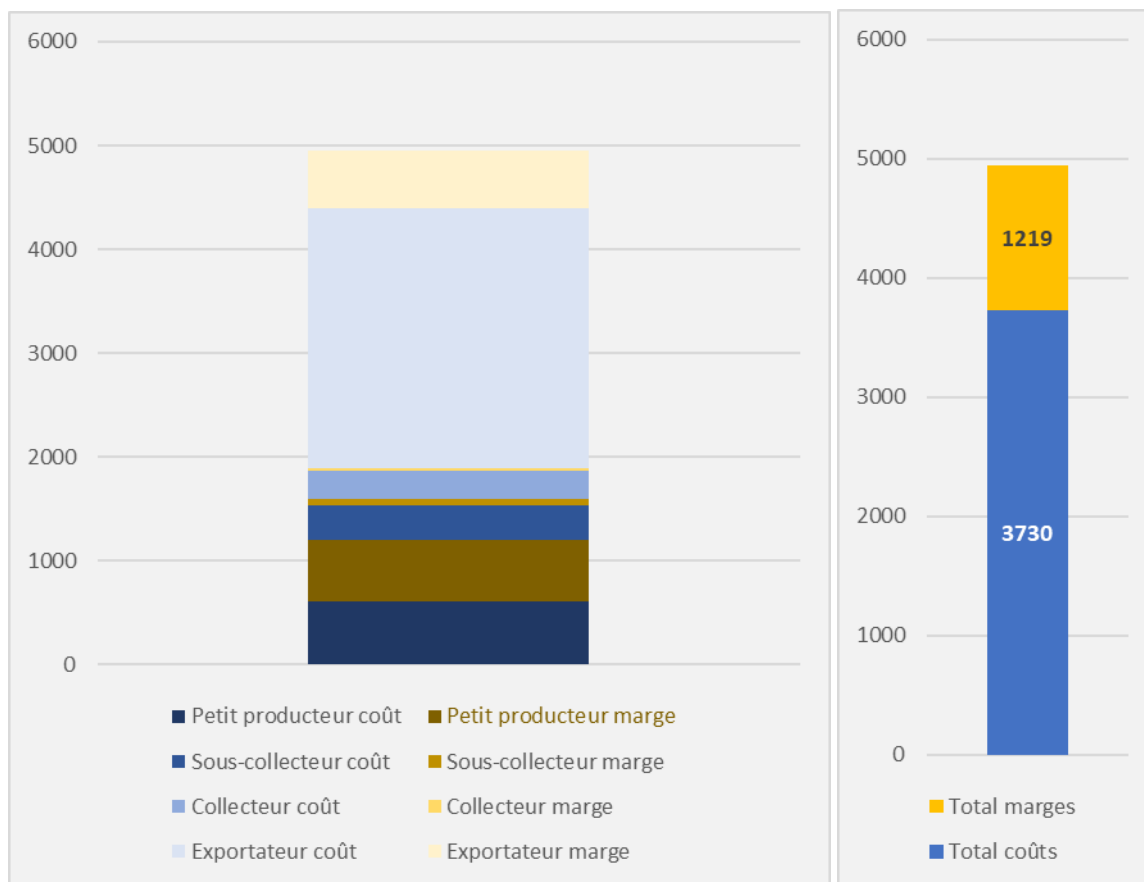


Figure 3-6. RÉPARTITION DES COÛTS ET DES MARGES DANS UNE SOUS-CHAÎNE À DESTINATION DE L'EXPORTATION DE GRAIN (PRIX ÉQUIVALENT COQUE POUR 1 KG). SOURCE : NOS PROPRES CALCULS

Dans le cas de la sous-chaîne trituration semi-industrielle pour le marché national, les coûts du tritrateur semi-industriel représentent 66% de l'ensemble des coûts de cette sous-chaîne et 53% du prix final au consommateur d'huile/ utilisateur de tourteau. L'huile serait plus accessible pour les consommateurs malgaches si les coûts de la transformation semi-industrielle pouvaient être réduits.

La comparaison des comptes du gros tritrateur artisanal avec le tritrateur semi-industriel montre aussi les difficultés de ce dernier. Sa rentabilité est limitée (plus de 20% pour le gros tritrateur artisanal, moins de 10% pour le tritrateur industriel). Ses investissements/amortissements et la main d'œuvre qu'il utilise représentent des coûts importants. Leurs dépenses en énergie sont à peu près équivalentes pour un même niveau de production. Cependant l'ensemble des consommables et services sont beaucoup plus importants pour le tritrateur semi-industriel (filtres, bouteilles, étiquettes, cartons, bidons, réparation, entretien, pièces détachées, contrôle consommation, publicité...). Notons aussi que le gros tritrateur artisanal accède à une matière première moins chère puisqu'il travaille en partie avec des écarts de tri achetés aux entreprises d'exportation. Le tritrateur semi-industriel a des recettes proportionnellement plus élevées car les prix qu'il pratique sont plus élevés mais son avantage en termes de marché compense difficilement son surcoût en amortissement, main d'œuvre et consommables. D'un point de vue collectif, le gros tritrateur artisanal crée moins de VA (328 millions Ar pour 100 t contre 413 millions Ar). (Tableau 3.5).

En termes de qualité, en comparaison avec le gros tritrateur artisanal, il est possible que le tritrateur semi-industriel soit plus sensible à la qualité de ses huiles (aflatoxine) et que la qualité (autres critères de qualité) soit meilleure chez le petit tritrateur artisanal.

	Gros tritrateur artisanal		Tritrateur semi-industriel
Millions AR	Pour 200 t graine	Pour 100 t graine	Pour 100 t graine
Amortissement	4.4	2.2	12.9
Main d'œuvre	11.0	5.5	45.0
Energie	75.0	37.5	35.8
Consommables et services	97.4	48.7	81.8
Coûts totaux	559.8	279.9	452.7
Prix de vente huile	6600-6700	6600-6700	7000-9000
Prix de vente tourteau	1500-2000	1500-2000	2400-2600
Recettes	752.7	376.4	494.5
Taux de rentabilité	20%-26%		8-10%
Marge nette au kg/coques	964 Ar		418 Ar

Tableau 3-5. COMPARAISON D'ÉLÉMENTS DES COMPTES DE PRODUCTION-EXPLOITATION DE 2 TYPES DE TRITRATEURS

3.5. Réponse à la question structurante 1

Nous avons mesuré la contribution de la CV arachide à la croissance économique à Madagascar à partir d'enquêtes de terrain auprès d'une diversité d'acteurs de la CV et sur la base d'une production annuelle de 200.000 t de coques d'arachide, qui reste à vérifier par le MiASA. Les CPE élaborés à partir des enquêtes de terrain et quelques informations secondaires sont la base du calcul de l'impact économique de la CV.

Les différentes activités de la CV sont viables du point de vue économique avec des RNE annuels qui varient entre 247.000 Ar pour les petits producteurs (supérieur à cette moyenne pour les petits producteurs qui vendent l'arachide décortiquée) et 19 milliards Ar pour les entreprises d'exportation, et des taux de rentabilité qui varient entre 7% pour les collecteurs et 49% pour les petits producteurs. Aucun acteur n'a de revenus négatifs dans cette CV mais la tendance des prix de l'arachide étant en baisse actuellement, on peut imaginer que la situation de certains acteurs devienne problématique.

Le revenu d'exploitation des petits producteurs lié à l'arachide représente moins de 8% du salaire minimum, mais l'arachide n'est pas une culture unique dans les systèmes de production et les producteurs comptent également sur d'autres revenus de l'agriculture et parfois extérieurs au secteur (membres de la famille). Cependant, on peut s'inquiéter de la situation des producteurs dont l'arachide serait la principale source de revenus s'ils sont proches de la capacité moyenne que l'on a considérée.

Du point de vue macroéconomique, les acteurs de la CV créent 546 milliards de VA totale dont 40% sont dus aux producteurs agricoles, 33% aux différents types de commerçants (exportateurs inclus), 21% aux fournisseurs de services et consommables et seulement 6% aux tritrateurs artisanaux et semi-industriels. Les revenus d'exploitation des entreprises et les salaires sont les principales composantes de cette VA totale, et à un moindre degré les taxes sur opérations.

La CV arachide contribue à plus de 7% au PIB agricole du pays, aux finances publiques et surtout à la balance commerciale avec un excédent de près 363 milliards Ar. Son taux d'intégration dans l'économie nationale est très élevé avec 88%, c'est-à-dire qu'elle génère des revenus indirects dans l'économie nationale et peu de pertes en devises liées aux importations de consommables.

Enfin la CV est viable et compétitive dans l'économie internationale.

Question Structurante 1 : Quelle est la contribution de la chaîne de valeur à la croissance économique ?		INDICATEURS	RESULTATS
CQ1.1	Les activités de la CV sont-elles rentables et durables pour les agents impliqués ?	Comptes de Production-Exploitation pour chaque type d'acteur	Voir tableau XX. Comptes de production-exploitation individuels (milliers de Ar) et indicateurs financiers (Tableau 3-1)
		Résultats nets d'exploitation annuels	Petit producteur 247 KAr Producteur moyen 12.167 KAr Grand producteur 25.855 KAr Sous-collecteur 2.450 KAr Collecteur 12.441 KAr Grossiste 45.633 KAr Petit tritrateur artisanal 5.760 KAr Gros tritrateur artisanal 151.850 KAr Tritrateur semi-industriel 60.761 KAr Détaillant graine 4.045 KAr Détaillant huile 72.254 KAr Détaillant tourteau 23.589 KAr Exportateur 19.057.819 Ar
		Rendement sur le chiffre d'affaires	Petit producteur 49% Producteur moyen 31% Grand producteur 13% Sous-collecteur 15% Collecteur 7% Grossiste 9% Petit tritrateur artisanal 29% Gros tritrateur artisanal 20% Tritrateur semi-industriel 10% Détaillant graine 8% Détaillant huile 28% Détaillant tourteau 20% Exportateur 18%
		Comparaison du revenu net des producteurs agricoles (avec le salaire minimum, les besoins de subsistance, les autres possibilités d'emploi...)	Le revenu annuel arachide des petits producteurs soit 244.000 Ar par an est largement en dessous du salaire minimum qui s'établit à 266.500 Ar par mois dans le secteur agricole). Par contre les producteurs moyens et grands sont au-dessus du salaire minimum

Question Structurante 1 : Quelle est la contribution de la chaîne de valeur à la croissance économique ?		INDICATEURS	RESULTATS
CQ1.2	Quelle est la contribution de la CV au PIB ?	Valeur de la production finale de la CV	624 milliards Ar sur la base de 200.000 t d'arachide coque
		VA directe	428 milliards Ar
		VA totale	546 milliards Ar
		Distribution de la VA totale par étape	Production agricole 219 milliards Ar Transformation 33 milliards Ar Commercialisation 178 milliards Ar
		VA totale et ses composantes	Rémunérations et salaires 122 milliards Ar Taxes sur opérations 37 milliards Ar Frais financiers et assurances 0 Loyers de la terre 1,7 milliard Ar Amortissement 5,6 milliards Ar Résultats nets d'exploitation 261 milliards Ar
		VA Totale en pourcentage du PIB	1,1%
		Taux d'intégration dans l'économie (VA totale / Production de la CV)	87,6%
CQ1.3	Quelle est la contribution de la CV au PIB du secteur agricole ?	VA des acteurs de la CV en pourcentage du PIB du secteur agricole	7,3%
CQ1.4	Quelle est la contribution de la CV aux finances publiques ?	Recettes pour le budget de l'Etat	37 milliards Ar
		Dépenses pour le budget de l'Etat	Non évaluées par manque d'information
		Solde pour les finances publiques	37 milliards Ar
CQ1.5	Quelle est la contribution de la CV à la balance commerciale ?	Exportations de la CV	394 milliards Ar
		Importations totales (biens et services) de la CV	31 milliards Ar
		Solde de la balance commerciale de la CV	363 milliards Ar
CQ1.6	La CV est-elle viable dans l'économie internationale ?	Ratio de coût en ressources internes (CRI)	0.09 à valider
		Coefficient de protection nominale (CPN)	1.00 à valider

Tableau 3-6. TABLEAU DES INDICATEURS POUR LA QUESTION STRUCTURANTE 1 (VOIR LES DÉFINITIONS DES TERMES ÉCONOMIQUES AVANT LE RÉSUMÉ EXÉCUTIF)

4. CETTE CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST-ELLE INCLUSIVE ? (QS2)

Il s'agit ici de construire une image de l'inclusion dans la chaîne de valeur, c'est-à-dire de mettre en lumière comment l'organisation et la gouvernance de la CV impliquent les différentes parties prenantes et comment les revenus et les emplois créés sont répartis entre les groupes sociaux. Nous mettons ici le focus sur l'impact spécifique de la chaîne de valeur sur les groupes vulnérables tels que les petits producteurs, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés.

4.1. Participation à la gouvernance de la chaîne de valeur

Pratiquement tous les niveaux de la CV fonctionnent, à l'exception des exportations qui sont formellement enregistrées, dans un cadre informel sans gouvernance visible. Il n'existe pas d'enregistrement spécifique des milliers de producteurs d'arachides. Les données sur la production, la superficie de culture et les rendements sont recueillies sporadiquement, au mieux au niveau régional et peuvent comporter des erreurs. Certains commerçants peuvent officiellement avoir une licence au niveau régional, mais celle-ci couvre toutes leurs activités commerciales ; et beaucoup opèrent sans licence. Les ristournes versées par les commerçants lors de leur départ du district ou de la région peuvent ne pas enregistrer avec précision la quantité transportée, et les revenus collectés contribuent à une part importante des budgets régionaux plutôt qu'au soutien du développement. Il n'existe pas de contrats d'achat écrits – il semblerait que les collecteurs n'en veulent pas – et tous les arrangements reposent sur le bouche-à-oreille, ce qui contribue à l'asymétrie des informations sur les prix. Ce manque de formalité est plus important que dans d'autres CV, comme la CV des black eyes qui est beaucoup plus contrôlée, probablement parce que le produit est exporté vers les marchés européens qui ont des exigences strictes pour les résidus de pesticides et que les exportateurs doivent fournir les résultats des tests en laboratoire.

Les producteurs d'arachides sont contraints d'accepter des prix unitaires généralement bas et imprévisibles. Les prix sont déterminés par les importateurs chinois. Il y a eu des campagnes où la demande en Chine était élevée et le prix bord champ a augmenté, mais ces dernières saisons le prix a baissé. Les Chinois sont tenus pour responsables des prix bas mais ils doivent prendre en compte les prix mondiaux des arachides et la demande chinoise d'arachides (pour la production d'huile) ; de grandes quantités d'arachides sont cultivées en Chine dont les récoltes sont inégales. La production d'arachides n'est pas considérée comme une culture prioritaire sauf pour la transformation locale en huile, et il n'a été fait aucune mention de discussions commerciales au niveau gouvernemental avec la Chine ni de la possibilité d'imposer par l'Etat un prix minimum d'achat. La majorité de la récolte est vendue à l'exportation, mais une partie est conservée pour la transformation en huile et tourteau. Il peut être difficile pour les producteurs semi-commerciaux d'obtenir un prix qui leur offre une marge adéquate, étant donné leur faible niveau de mécanisation, dû à la seule disponibilité d'équipements de petite taille et peu efficaces. Certaines industries, comme les entreprises d'alimentation animale, se sont retirées de la CV en raison de préoccupations concernant les niveaux d'aflatoxine et l'évolution des préférences des clients pour les produits à base de soja.

Les groupements de producteurs sont encouragés au niveau national et les femmes y sont nombreuses, car c'est un moyen d'accéder à des microcrédits, à la formation et à l'information sur la production agricole. Il existe un grand nombre d'organisations de producteurs (OP) et des

organisations faïtières de haut niveau, mais elles semblent rester limitées dans leur capacité à s'engager dans des ventes groupées et à améliorer les rendements de leurs membres. Certains membres de l'OP conservent les produits ensemble mais vendent individuellement aux sous-collecteurs. Avec un nombre limité d'acheteurs et la prédominance des exportateurs chinois, il est peu probable qu'il y ait beaucoup de marge de négociation des prix. Le Président de l'une de ces organisations a évoqué la recherche d'un partenaire commercial tritrateur capable d'offrir un prix unitaire plus élevé, mais le prix proposé était inférieur à celui proposé par les Chinois. Une ONG a soutenu la création d'une coopérative dans laquelle les membres producteurs d'arachides collecteraient, paieraient les stocks destinés à la production d'huile et seraient responsables de la vente d'huile sur les hautes terres et du tourteau à Antsirabe. Cette initiative est probablement plus inclusive et gratifiante que les modes de vente habituels, mais aussi à haut risque pour les membres, notamment en raison de la nécessité de contrôler l'exposition à l'aflatoxine.

Des relations étroites semblent exister entre les producteurs d'arachides et les sous-collecteurs et collecteurs, qui peuvent être des membres de la famille ou des parents éloignés, et qui viennent aussi à différentes périodes de l'année pour acheter des haricots séchés. Les collecteurs travaillent avec des villages où ils peuvent recruter des sous-collecteurs en qui ils peuvent avoir confiance. Les collecteurs sont limités dans l'étendue de leurs échanges par la taille des zones de stockage et la disponibilité de l'argent liquide – parfois, ils doivent emprunter de l'argent à d'autres commerçants pour honorer une commande. Ils peuvent travailler sur demande auprès de certains acheteurs et comptent sur un ami pour acheter dans une zone de production éloignée. Un défi est la vérification de la qualité – cela nécessite de la confiance – et la fourniture qui en résulte peut ne pas répondre aux spécifications de l'acheteur. Une relation solide avec un commerçant/entrepreneur local est nécessaire pour qu'un exportateur chinois accumule de grandes quantités d'arachides de bonne qualité. À Menabe, un commerçant local fournit les terres nécessaires et recrute une main-d'œuvre locale, tandis que l'exportateur chinois fournira le capital nécessaire pour l'infrastructure du site, la sécurité et les machines. Les deux ont beaucoup investi.

Les producteurs agricoles sont habitués à travailler avec des collecteurs et quelques cas ont été identifiés où des producteurs vendaient directement à un tritrateur. Un autre tritrateur a tenté de collaborer avec les producteurs mais a trouvé que c'était un processus difficile, peut-être parce que les producteurs dépendent fortement du système dirigé par le collecteur. Travailler avec un collecteur signifie que le transformateur a un certain contrôle sur la qualité du produit – il peut refuser d'acheter des arachides si elles ne respectent pas leurs spécifications.

Le manque d'organisation formelle dans la chaîne de valeur, avec des normes de qualité appropriées et des tests de production pour les niveaux d'aflatoxine, contribue à la baisse des prix pour les producteurs. Cela nuit également à la valeur ajoutée dans la filière et à la contribution de la chaîne de valeur au PIB. Bien que les exportateurs chinois organisent le tri des arachides à Antsirabe avant leur livraison au port de Tamatave, la valeur globale des exportations de Madagascar est bien inférieure à l'équivalent enregistré pour les exportations du Mozambique ces dernières années, l'autre grand exportateur régional pour une quantité similaire. De plus, l'environnement institutionnel (réglementation, environnement des affaires/services publics, stratégie sectorielle, etc.) ne facilite pas l'organisation et la structuration du CV.

4.2. Distribution des revenus et impact sur les populations vulnérables

La répartition du revenu d'exploitation (Figure 4-1) est à peu près similaire à celle de la création de VA (Figure 3-4), ce qui veut dire qu'il n'existe pas d'acteurs qui s'approprient une part importante du revenu tout en créant proportionnellement moins de VA, comme on peut le voir dans d'autres filières.

Les petits producteurs et les exportateurs, comme déjà vu dans l'analyse économique, sont les acteurs qui bénéficient de la plus grande partie des revenus nets d'exploitation : respectivement 33% et 27% (Figure 4-1). Il est satisfaisant que la CV crée beaucoup de revenus pour les petits producteurs, population souvent vulnérable⁵.

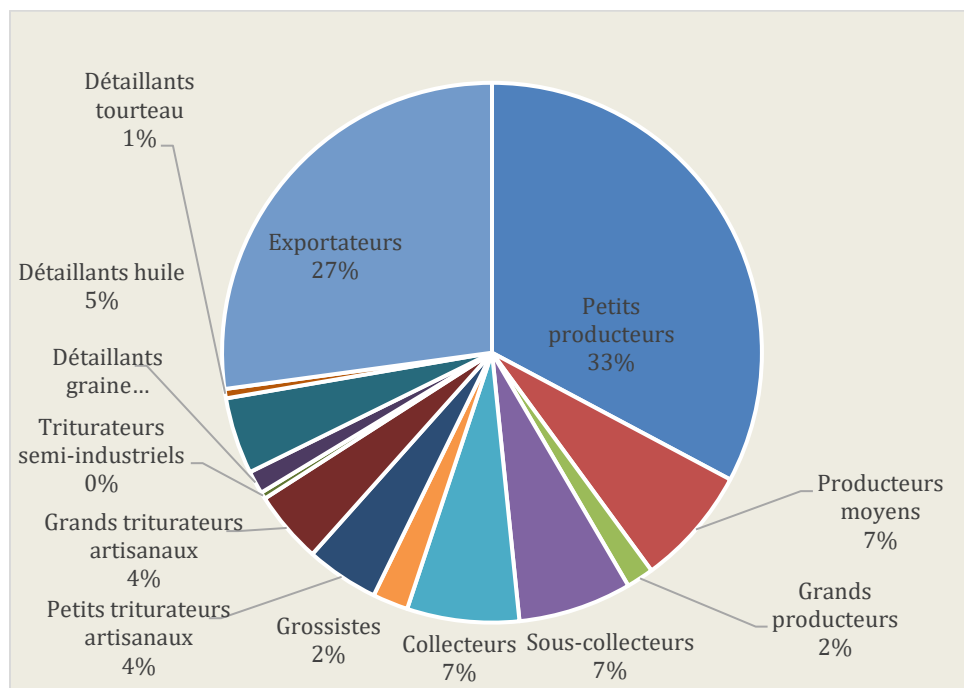


Figure 4-1. DISTRIBUTION DES REVENUS NETS D'EXPLOITATION ENTRE LES ACTEURS DE LA CV

La viabilité financière de la production d'arachides dépend de l'obtention de rendements et de productions plus élevés, ce qui nécessite des semences améliorées et à haut rendement, une production mécanisée et un accès à l'irrigation. Certains agriculteurs interrogés sont satisfaits des retours qu'ils ont tirés de la production d'arachides. Les exploitations agricoles à plus grande échelle ont probablement accès à des tracteurs, des bœufs et des produits agrochimiques. Plusieurs collecteurs ont déclaré s'être lancés dans la production d'arachides, donc les prix bas à l'unité ne découragent pas nécessairement les jeunes de commencer la production. La variabilité des prix aux différents niveaux de la CV (souvent imposée par les acteurs chinois car il n'y a pas de contrôle des prix par l'État) pourrait faire perdre confiance aux acteurs de la CV. Certaines grandes huileries ont cessé d'utiliser les arachides, mais de nouveaux entrants de plus petite envergure, y ont vu une opportunité.

⁵ Ce n'est pas le cas de plusieurs CV étudiées dans le cadre de VCA4D sur des produits de rente notamment. Pour donner un seul exemple, les petits producteurs de café en Angola ne reçoivent que 3,2% de l'ensemble des revenus distribués.

Le changement climatique a un impact sur les populations vulnérables qui cultivent des arachides. L'arrivée de la saison des pluies est beaucoup moins prévisible et peut être très retardée, ce qui affecte la plantation. L'inondation est également un problème sérieux pour la production d'arachides, car les plantes prospèrent dans des conditions plus sèches. Cependant, l'investissement dans des barrages et des systèmes d'irrigation permettant deux récoltes par an pourrait avoir un impact considérable sur les revenus des agriculteurs. La croissance significative du secteur pourrait être bien plus inclusive si les gouvernements national et régional pouvaient travailler ensemble pour atténuer les difficultés et donner à la CV l'attention qu'elle mérite.

4.3. Distribution de l'emploi

4.3.1. Nombre d'acteurs

Nous avons comptabilisé un total de 365.000 acteurs (chefs d'entreprise – emplois non-salariés) dans cette CV à l'échelle nationale (colonne de droite du tableau 3-3), constitués essentiellement par les petits producteurs (plus de 96%) soit 350.000 petits producteurs d'arachide, les sous-collecteurs sont nombreux aussi avec plus de 7000 entrepreneurs, même s'ils représentent seulement 2% de l'ensemble des acteurs. Par contre toutes les autres catégories d'acteurs représentent moins de 1% du total. Rappelons que le nombre d'exportateurs est de 4 ici mais ce chiffre est variable selon les années et l'opportunité que représente l'arachide de Madagascar sur le marché international. On compte près de 10.000 commerçants (7300 sous-collecteurs, 1400 collecteurs, 123 grossistes, 1100 détaillants) et quelques 2100 tritrateurs (2000 petits tritrateurs artisanaux, 75 grands tritrateurs artisanaux et une petite vingtaine de tritrateurs semi-industriels). Le nombre de détaillants est beaucoup plus important sur la graine que sur l'huile ou le tourteau.

Sur la base d'hypothèses de proportions d'hommes et de femmes pour chaque type d'acteur dans la CV, à dire d'experts reposant sur les entretiens, nous totalisons 183.000 chefs d'entreprise masculins et 180.410 chefs d'entreprises féminins qui se répartissent différemment selon les fonctions de la CV (Figure 4-2), montrant l'importance de cette CV pour les femmes mais leur absence quasi-totale pour certaines fonctions : production à grande échelle, exportation (voir analyse sociale). Par contre, les femmes seraient plus nombreuses que les hommes au niveau de la trituration artisanale et de la vente au détail de graines d'arachide.

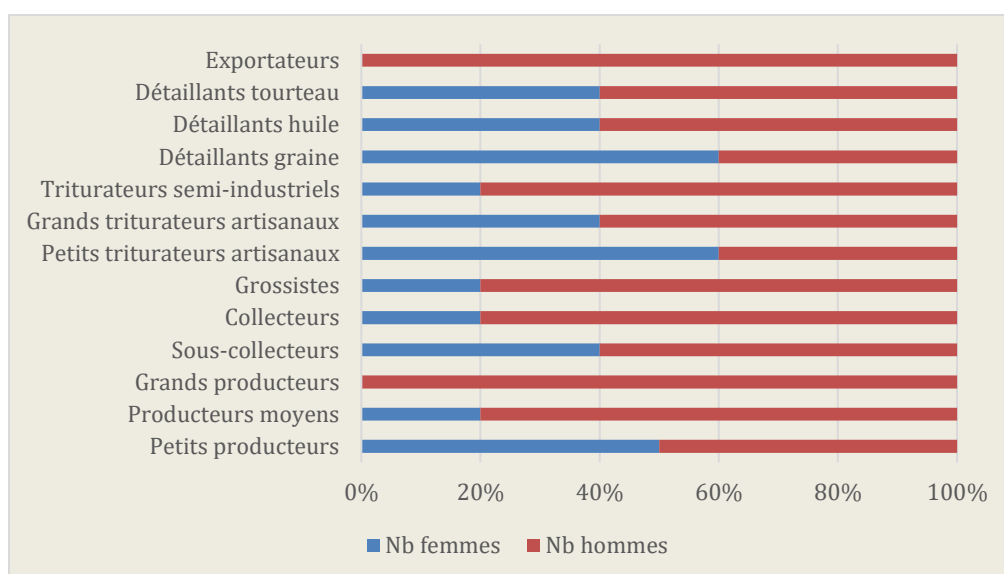


Figure 4-2. RÉPARTITION DES HOMMES ET DES FEMMES DANS LA CV

La production et la transformation de l'arachide impliquent un nombre relativement important de producteurs et d'ouvriers et les femmes sont particulièrement impliquées, car la production d'arachides nécessite relativement peu d'intrants. La plupart des cultures d'arachides se font à la main (autrefois les bœufs étaient utilisés pour la préparation des terres, mais les raids des voleurs ou *dahalo* ont dépouillé les zones rurales de bétail). Cela crée de nombreux emplois dans la préparation des terres, le semis, le désherbage, la récolte et le transport d'arachides, rémunérés selon des tarifs régionaux établis, mais ceux-ci sont minimes. La tâche peut être physiquement exigeante et les productrices célibataires doivent payer un ouvrier masculin pour effectuer les activités les plus lourdes. Ces emplois peuvent également offrir du travail aux travailleurs migrants, en particulier aux femmes, du Sud qui s'installent dans les régions de culture de l'arachide au nord-ouest.

4.3.2. Répartition de la valeur ajoutée par genre et localisation

Si le nombre des femmes et d'hommes sont à peu près identiques dans la CV, ce n'est pas le cas pour la part des genres dans la VA directe qui est de 72% pour les hommes contre 28% pour les femmes, les femmes exerçant plutôt dans les fonctions moins créatrices de VA et de revenus (Figure 4-3).

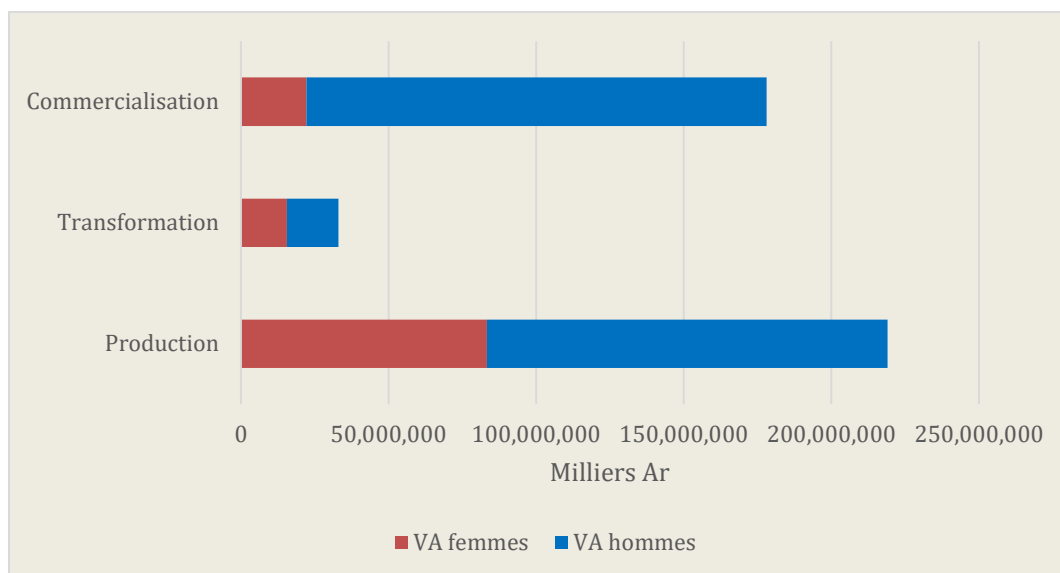


Figure 4-3. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DIRECTE SELON LES FONCTIONS ET LE GENRE

Les femmes sont employées dans les centres urbains, tels que Tuléar et Antsirabe, pour le décorticage et le tri d'arachides. Elles agissent également comme sous-collectrices dans les villages (souvent liés aux collecteurs urbains, qui sont généralement des hommes, bien que leurs épouses s'occupent souvent de l'administration). Les femmes sont également impliquées comme détaillantes d'arachides et transformatrices à valeur ajoutée dans les marchés communaux ainsi que les marchés régionaux de vente au détail et de gros. Les jeunes sont employés à des tâches physiquement exigeantes de chargement et de déchargement dans les unités mécanisées de décrochement, de séchage et de stockage d'arachides situées à l'extérieur de Menabe et à Mahajanga. Des travailleurs sont employés pendant toute la période de collecte et la demande pour ces emplois est forte

Enfin il nous a paru intéressant de voir comment se répartissait la VA dans le territoire malgache en fonction de la localisation des acteurs et des flux d'arachide qui traversent le pays. Nous avons distingué les zones côtières (Boeny, Menabe, Atsimo Andrefana, Androy...), les Hautes Terres (Vakinankaratra, Amoron'i Mania...) et les autres zones du pays (Bongolava, Itasy, Alaotro Mangoro...). Il n'existe pas de recensement récent de la répartition géographique de la production et plusieurs acteurs de la commercialisation sont multi-situés, donc la répartition des acteurs s'est faite là-aussi à dire d'experts à partir de la connaissance de la situation globale exprimée lors des entretiens sur le terrain. Il en ressort que les régions côtières sont les principales bénéficiaires de la VA directe créée (Figure 4-4) et que la CV arachide peut être un instrument de réduction des inégalités territoriales.

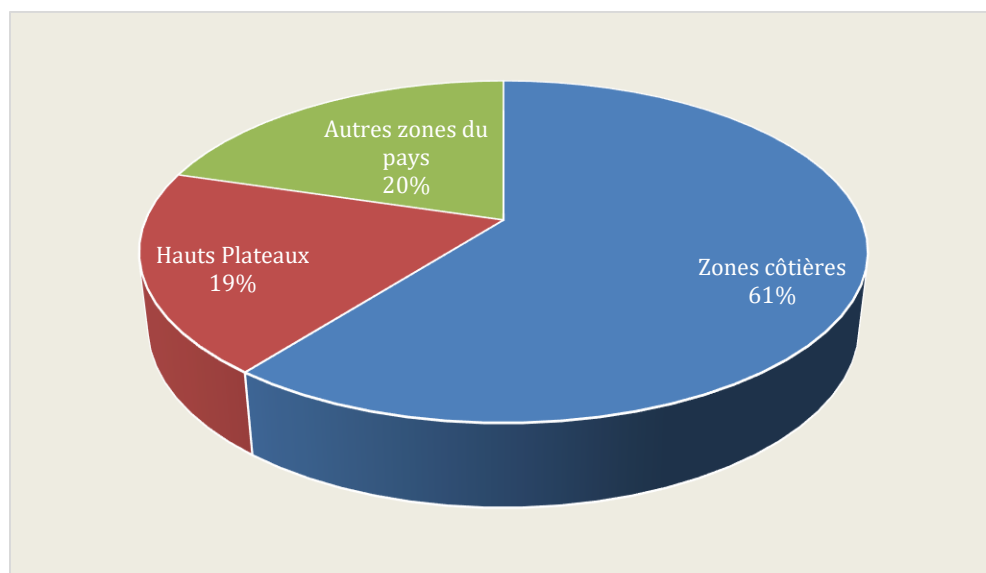


Figure 4-4. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE DIRECTE SELON L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ACTEURS

4.3.3. Emploi salarié

Nous nous intéressons ici aux emplois créés à partir de la main d'œuvre recrutée dans la CV, calculés à partir des CPE par le logiciel AFA. Les petits producteurs du fait de leur grand nombre créent plus de 50% des rémunérations et salaires dans la CV. En intégrant les producteurs moyens et grands, 87% des rémunérations et salaires au total sont distribués par les producteurs agricoles (Figure 4-5).

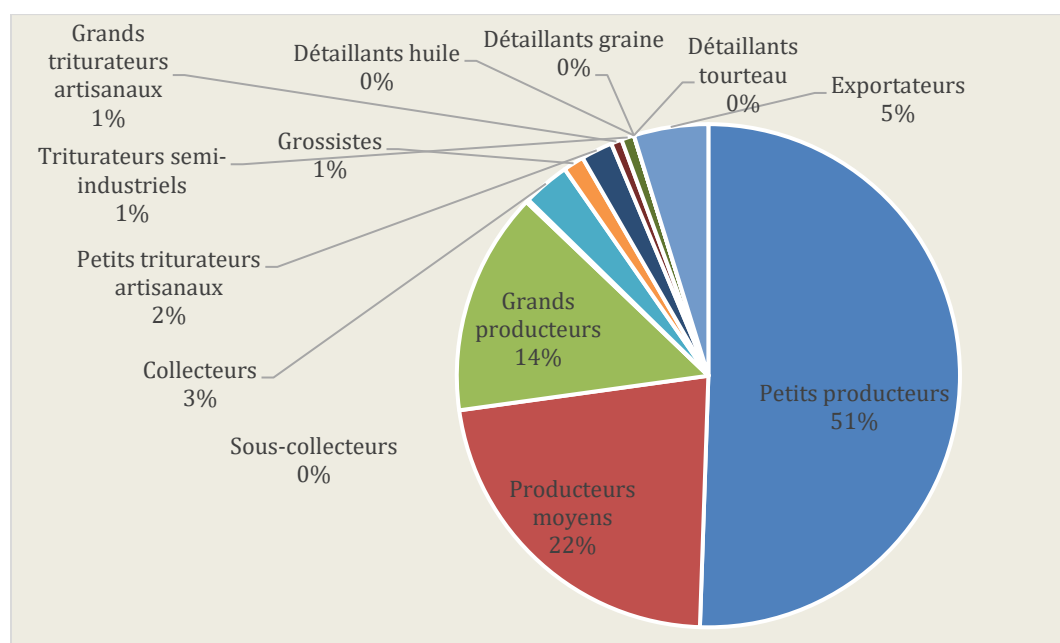


Figure 4-5. DISTRIBUTION DES RÉMUNÉRATIONS ET SALAIRES ENTRE LES ACTEURS DE LA CV

Sur la base de la distribution des rémunérations et salaires comptabilisées dans notre analyse et en utilisant des coefficients de répartition de la main d'œuvre en temporaire/permanente, non qualifiée/qualifiée, hommes/femmes à dire d'experts à partir des enquêtes et des entretiens, nous pouvons estimer une répartition des équivalent temps plein (ETP) pour l'emploi.

Au total, la CV compterait 708.421 emplois équivalent temps plein (ETP) (Tableau 4-1) composés à 74% d'emplois temporaires, 15% d'emplois permanents non-qualifiés et 10% d'emplois permanents qualifiés. On peut encore ventiler ces emplois à 52% pour les hommes et 48% pour les femmes.

Au total, la CV arachide à Madagascar emploie donc 365.000 auto-entrepreneurs et 343.000 employés temporaires et permanents.

	Temporaire Homme	Temporaire Femme	Permanent Non qualifié Homme	Permanent Non qualifié Femme	Permanent Qualifié Homme	Permanent Qualifié Femme	Total Temporaire	Total Permanent Non Qualifié	Total Permanent Qualifié	Total Homme	Total Femme
Petits producteurs	4 620 000	4 928 000	0	0	0	0	9 548 000	0	0	4 620 000	4 928 000
Producteurs moyens	2 035 608	2 171 315	0	0	0	0	4 206 923	0	0	2 035 608	2 171 315
Grands producteurs	1 528 333	698 667	0	0	0	0	2 227 000	0	0	1 528 333	698 667
Sous-collecteurs	22 050	8 820	0	0	0	0	30 870	0	0	22 050	8 820
Collecteurs	183 600	146 880	28 246	122 400	0	0	330 480	150 646	0	211 846	269 280
Grossistes	102 083	65 333	12 564	36 296	0	0	167 416	48 860	0	114 647	101 629
Petits tritrateurs artisanaux	185 220	197 568	0	0	0	0	382 788	0	0	185 220	197 568
Grands tritrateurs artisanaux	31 839	50 942	6 531	9 434	4 245	6 531	82 781	15 965	10 776	42 615	66 907
Tritrateurs semi-industriels	37 779	20 149	7 749	22 387	10 074	7 749	57 927	30 137	17 824	55 602	50 285
Détaillants graine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détaillants tourteau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Détaillants huile	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Exportateurs	291 541	233 233	44 853	64 787	29 154	44 853	524 775	109 640	74 007	365 548	342 873

Tableau 4-1. RÉPARTITION DE L'EMPLOI (MAIN D'ŒUVRE EMPLOYÉE) DANS LA CHAÎNE DE VALEUR ARACHIDE À MADAGASCAR

4.4. Réponse à la question structurante 2

La croissance générée par la CV est inclusive dans le sens où il existe des acteurs de tailles différentes qui disposent de revenus d'exploitation très variables, mais il n'existe pas d'acteurs qui s'approprient une part importante du revenu tout en créant proportionnellement beaucoup moins de VA.

La CV concerne 364.000 emplois d'entrepreneurs au total avec 352.000 producteurs agricoles, près de 10.000 commerçants et 2100 tritrateurs.

Les principaux bénéficiaires des revenus d'exploitation sont les petits producteurs (au nombre de 350.000) et les exportateurs (au nombre de 4), à hauteur respectivement de 33% et 27%.

Les producteurs, outre leur propre activité, créent beaucoup d'emplois dans la CV puisqu'ils sont à l'origine de 87% de la distribution des salaires et autres rémunérations.

Au total, la CV arachide à Madagascar emploie aussi 343.000 employés temporaires et permanents.

L'emploi temporaire est largement dominant représentant 74% des ETP créés par les activités de la CV.

Sur la base des hypothèses élaborées, les femmes sont aussi nombreuses que les hommes dans la CV, que ce soit parmi les entrepreneurs que comme main d'œuvre employée, par contre les hommes du fait des fonctions qu'ils occupent créent plus de VA (72%).

La CV arachide peut être un instrument d'aménagement territorial et de réduction des inégalités spatiales, dans le sens où la plus grande part de la VA est créée dans les régions périphériques aux Hautes Terres, plutôt surpeuplées et saturées du point de vue foncier.

Question Structurante 2 : Cette croissance économique est-elle inclusive ?		INDICATEURS	RESULTATS
CQ2.1	Comment les revenus sont-ils répartis entre les acteurs de la CV ?	VA ventilée	Voir indicateurs de l'analyse économique : VA ventilée par type d'acteurs et par composantes de la VA
		Revenu agricole total	Revenu net d'exploitation de l'ensemble de la CV 261 milliards Ar
		Montant total des salaires et des rémunérations	Total 122 milliards Ar Petits producteurs 61.600 millions Ar Producteurs moyens 27.141 millions Ar Grands producteurs 17.467 millions Ar Sous-collecteurs 221 millions Ar Collecteurs 3672 millions Ar Grossistes 1633 millions Ar Petits tritrateurs artisanaux 2470 millions Ar Gros tritrateurs artisanaux 849 millions Ar Tritrateurs semi-industriels 1007 millions Ar Détailants graine 0 Détailants huile 0 Détailants tourteau 0 Exportateurs 5831 millions Ar
		Revenus totaux des groupes marginalisés et vulnérables	RNE petits producteurs 86 milliards Ar RNE femmes 78 milliards Ar (30% RNE total) VA zone côtières 261 milliards Ar
CQ2.2	Quel est l'impact du système de gouvernance sur la répartition des revenus ?	Répartition des revenus entre les acteurs	Petits producteurs 86.415 millions Ar (33%) Producteurs moyens 18.863 millions Ar (7%) Grands producteurs 4309 millions Ar (2%) Sous-collecteurs 17.918 millions Ar (7%) Collecteurs 17.705 millions Ar (7%) Grossistes 5612 millions Ar (2%) Petits tritrateurs artisanaux 11.519 millions Ar (4%) Gros tritrateurs artisanaux 11.404 millions Ar (4%) Tritrateurs semi-industriels 174 millions Ar (<1%) Détailants graine 3642 millions Ar (1%) Détailants huile 12.086 millions Ar (5%) Détailants tourteau 1471 millions Ar (1%) Exportateurs 71.562 millions Ar (27%)
		Part (%) du prix bord champ dans le prix final	27% à partir de la vente arachide non décortiquée des petits producteurs (1200 Ar/kg) sur le prix de vente des exportateurs équivalent coques (7070 Ar/kg *0,7 = 4949 Ar)
CQ2.3	Comment l'emploi est-il réparti le long de la CV ?	Nombre d'emplois	365.000 acteurs (entrepreneurs) 708.421 EPT (main d'œuvre employée)
		Emploi des femmes	Entrepreneurs 49% Main d'œuvre employée 74%

Tableau 4-2. TABLEAU DES INDICATEURS POUR LA QUESTION STRUCTURANTE 2 (VOIR LES DÉFINITIONS DES TERMES ÉCONOMIQUES AVANT LE RÉSUMÉ EXÉCUTIF)

5. LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE DU POINT DE VUE SOCIAL ? (QS3)

Cette section répondra à la question de cadrage « La chaîne de valeur est-elle socialement durable » en référence aux six domaines de la méthodologie d'analyse sociale VCA4D : Conditions de travail, Droits à la terre et à l'eau, Égalité des sexes, Sécurité alimentaire et nutritionnelle, Capital social et Conditions de vie. Une analyse semi-quantifiée utilisant la série de 63 questions VCA4D est incluse dans l'annexe 6.

Comme détaillé dans l'analyse fonctionnelle, la chaîne de valeur de l'arachide à Madagascar, bien qu'importante au niveau des ménages, des régions et pour des exportations, se déroule principalement dans le secteur informel. Beaucoup de lois et règles relatives à l'emploi, aux droits fonciers et à l'eau, ainsi qu'à l'accaparement des terres ne s'appliquent pas au fonctionnement de plusieurs étapes de la chaîne de valeur. Comme la valeur globale des exportations d'arachides devient insignifiante comparée à la vanille et aux litchis, peu de données sont collectées ou compilées à l'échelle nationale. De plus, les arachides font partie d'un portefeuille de cultures produites par les petits exploitants et les exploitations de taille moyenne, et les initiatives de soutien, telles que les associations d'agriculteurs et les institutions commerciales, se concentrent rarement exclusivement sur la production et la commercialisation des arachides.

Madagascar est un membre des Nations Unies, et ses agences spécialisées telles que l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation de l'alimentation et de l'agriculture (FAO), UN Habitat et leurs rapports annuels fournissent des statistiques clés, telles que les indicateurs de la main-d'œuvre, les indicateurs de développement humain et l'Indice de développement des genres, qui sont utilisés pour aider à répondre à certaines questions sociales abordées ci-dessous.

5.1. Conditions de travail

5.1.1. Respect des droits du travail

Cette sous-section examine les droits des travailleurs à Madagascar, pour analyser, lorsque cela est possible, la situation de la CV de l'arachide. Elle débute par une analyse des politiques nationales en matière de droits du travail, avant d'aborder d'autres dimensions, notamment la liberté syndicale et la négociation collective, les arrangements contractuels, l'attractivité du travail, la sécurité et la santé au travail.

Dans quelle mesure les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur respectent les standards élaborés dans les 8 conventions internationales ILO sur le travail et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et le pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) ?

Madagascar est signataire des six conventions⁶ fondamentales de l'OIT⁷, qu'elle a ratifiées à plusieurs reprises entre 1960 et 2007 (OIT). Cependant, ces conditions ne s'appliquent qu'aux emplois du secteur

⁶ Maintenant dix

⁷ C029 Convention sur le travail forcé (1960) ; C087 Liberté syndicale et protection du droit syndical (1960) ; C098 Droit d'organisation et de négociation collective (1998) ; C100 Égalité de rémunération (1962) ; C105 Abolition du

formel. Le secteur informel est la principale source d'emploi ; en 2022, le taux d'emploi informel était de 96,1 % (ILOSTAT). Madagascar a ratifié à la fois le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), ainsi que son Protocole facultatif avec certains de ces droits, tels que l'égalité et la non-discrimination, inscrits dans sa constitution et sa législation. Des défis subsistent dans des domaines comme la malnutrition infantile et l'exploitation sexuelle. Des progrès sont notés dans la lutte contre la corruption et la lutte contre l'exploitation des enfants, mais des défis subsistent, notamment la surpopulation carcérale, des taux élevés de mariages d'enfants et des réponses violentes occasionnelles aux manifestations (OIT).

Plus de 90 % des travailleurs travaillent dans le secteur informel dans des emplois sans contrat, sans protection sociale, et qui sont instables et vulnérables ; près de 80 % des jeunes ne trouvent que des emplois précaires.

La liberté d'association est-elle permise et efficace (négociation collective) ?

Selon la Constitution et le code du travail de Madagascar, les travailleurs ont le droit de s'associer librement et de négocier collectivement. Il existe des syndicats en Madagascar, mais l'adhésion se concentre dans les plus grandes et les entreprises internationales. Les travailleurs du secteur agricole informel n'ont pas accès aux syndicats (OIT, 2022).

Un nouveau code du travail mis à jour a été adopté en 2024, alignant les droits du travail sur les normes internationales, en particulier en renforçant les employeurs concernant la prévention des risques occasionnels et l'amélioration des conditions de travail (ANM, 2024).

Selon le code du travail, un employeur ne peut pas discriminer une personne (dans quelque domaine que ce soit de son emploi) en raison de sa race, religion, origine nationale, sexe, appartenance syndicale, affiliation politique ou statut VIH/SIDA. La discrimination fondée sur ces motifs constitue une infraction.

Dans quelle mesure les travailleurs bénéficient-ils de contrats exécutoires et équitables ?

Les employeurs sont tenus de fournir des contrats de travail plus complets et transparents qui définissent clairement les conditions de travail, y compris les responsabilités, la rémunération et les avantages. Cependant, 80 % des personnes employées sont touchées par des situations d'emploi inadéquates. Seuls 3 % des travailleurs bénéficient d'un contrat écrit ; 27 % ont un contrat oral et près de 70 % n'ont aucun contrat, il n'y a donc aucune protection de l'emploi (FMI, 2025).

Dans quelle mesure les risques de travail forcé à chaque segment de la chaîne de valeur sont-ils minimisés ?

Le code du travail interdit le travail forcé, mais les pratiques peuvent passer inaperçues dans le secteur informel. Selon l'Indice mondial de l'esclavage 2023, on estime que 4,6 personnes sur mille étaient esclaves modernes à Madagascar à un moment donné en 2021 (127 000 personnes). En termes de prévalence de l'esclavage moderne, Madagascar se classe 96e au monde et 24e en Afrique. Le gouvernement a pris le plus d'actions sur l'efficacité des mécanismes de justice pénale et le moins d'actions pour traiter les risques dans les chaînes d'approvisionnement gouvernementales et entreprises. Plusieurs ONG ont exprimé des préoccupations concernant les arrangements de travail

travail forcé (2007) et C111 Discrimination (emploi et profession) (1961). Il a aussi signé la Convention C138 sur l'âge minimum (2000), la Convention C182 sur les pires formes de travail des enfants (2001), C187 Cadre promotionnel pour la Convention sur la sécurité et la santé au travail (2023) et C155 Convention sur la sécurité et la santé au travail (2023).

contraints pour les migrants de la région d'Androy d'ouvrir des parcelles dans la forêt protégée d'Antimena à Atsimo-Andrefana afin de cultiver du maïs suivi des arachides (Reliefweb, 2024).

5.1.2. Travail des enfants

Quel est le degré de fréquentation scolaire des enfants qui travaillent (dans chaque segment de la chaîne de valeur) ?

A Madagascar, la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Selon l'UNESCO (sans date), le taux moyen national d'achèvement du primaire en 2022 était de 62 % pour les filles et 57 % pour les garçons, tandis que moins de 35 % accédait au secondaire. En 2024, le taux de réussite pour le secondaire inférieur était de 32,7 % pour les filles et de 29,2 % pour les garçons. Bien que de nombreuses communes disposent d'une école primaire, les écoles secondaires ne sont souvent disponibles que dans les villes et les chefs-lieux régionaux. Les régions rurales productrices d'arachides affichent des taux d'achèvement particulièrement faibles, comme Menabe (23 % en 2021), Androy (24 %), Atsimo-Andrefana (41 %) et Boeny (45 %).

Le travail des enfants reste répandu en agriculture, notamment au sein des exploitations familiales et pendant les saisons des récoltes, en raison de la pauvreté et du manque d'infrastructures éducatives malgré son interdiction par le Code du travail.

Une étude de la Banque Mondiale (Oviedo et Mulangu, 2024), suggère que le calendrier scolaire, calqué sur le modèle européen, n'est pas adapté aux saisons agricoles et cycloniques locales et constitue un obstacle supplémentaire à la fin de l'éducation de base des enfants. Cela favorise le décrochage scolaire pendant les récoltes, accroît l'absentéisme des enseignants et entraîne des fermetures temporaires d'écoles lors des cyclones et fortes pluies.

L'essentiel de l'emploi est agricole et rural dans la CV arachide. Il n'y a pas de raison que les enfants de ménages concernés aient des pratiques différentes de celles décrites ici pour l'ensemble du pays.

Les enfants sont-ils protégés de l'exposition au travail pénible ?

Les enfants pratiquant l'agriculture sont fréquemment exposés à des activités dangereuses, telles que de porter des charges lourdes et l'utilisation des outils tranchants (couteaux, machettes, hoes). Selon l'UNICEF à Madagascar, 47 % des jeunes de 5 à 17 ans sont concernés par le travail des enfants, tous secteurs confondus.

Le travail des enfants touche davantage les garçons que les filles et il touche surtout les enfants issus de familles pauvres, pour lesquels la contribution au travail familial constitue une stratégie de survie économique.

5.1.3. Sécurité au travail

Quel est le degré de protection pour éviter des accidents et des atteintes à la santé (à chaque segment de la chaîne de valeur) ?

Le Code du travail malgache inclut des recommandations sur la santé et la sécurité au travail, mais celles-ci ne prennent pas en compte les risques dans le secteur informel, dans l'agriculture et les autres activités informelles de la CV de l'arachide.

Nous faisons l'hypothèse que les accidents et atteintes à la santé sont similaires à ceux rencontrés dans la CV des litchis : les travailleurs en emploi informel ne bénéficient pas de la protection sociale ou de la surveillance sanitaire. Les risques courants pour la sécurité et la santé au travail (SSO) dans ce secteur incluent les chutes de hauteur, les piqûres d'insectes, le port de charges lourdes, l'exposition au soufre, la chute d'objets et les accidents de la route (OIT, 2020).

Une initiative type le ministère du Travail, de l'Emploi et des Lois sociales et l'OIT et le projet Vision Zero Fund entre 2020 et 2022 a accru la sensibilisation à l'SST (santé et sécurité au travail) dans la chaîne d'approvisionnement du litchi en se concentrant sur le renforcement des capacités nationales, notamment celles de l'inspection du travail.

5.1.4. Attractivité

Dans quelle mesure les rémunérations sont-elles conformes aux normes locales ?

La rémunération pour le travail agricole est basée sur des tâches qui sont rémunérées conformément aux normes locales. Dans la région d'Atsimo-Andrefana, deux producteurs d'arachides ont déclaré qu'un travail était payé à 2000 Ar, correspondant à une demi-journée de travail. Une productrice de coton a indiqué un tarif journalier de 4 000 MGA par jour (0,74 €/jour) aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, l'allocation des tâches agricoles a tendance à être basée sur le genre. Les hommes ont tendance à s'occuper des travaux plus pénibles, comme la préparation des terres, tandis que les femmes sont davantage impliquées dans le semis, le désherbage et la récolte.

Le salaire minimum officiel dans l'agriculture (266.500 Ar par mois) est supérieur au salaire minimum des activités non agricoles (262.680 Ar), ce qui correspond à environ 12.000 Ar par jour (sur la base de 22 jours par mois). Tous les salaires journaliers relevés dans l'enquête aussi bien dans l'agriculture que dans les autres activités de la filière sont inférieurs à ce salaire minimum officiel.

Les conditions d'activité sont-elles attractives pour les jeunes ?

Les jeunes, qui représentent 66 % de la population totale et une part importante de la main-d'œuvre, sont employés à de nombreux niveaux de la chaîne de valeur. Ils interviennent dans la production, le transport des récoltes des champs vers les habitations à l'aide de charrettes, ainsi que la fabrication de l'huile d'arachide. Ils occupent également les fonctions de chauffeurs routiers, sous-collecteurs, collectionneurs et détaillants sur les marchés. Les travailleurs du secteur informel sont relativement jeunes, avec un âge moyen d'environ 35 ans, et près d'un tiers de cette main-d'œuvre a moins de 26 ans (FMI, 2023).

Dans la région de Menabe, en dehors de la capitale Morondava, des jeunes issus de villages voisins ont été recrutés pour le déchargement des camions dans les unités de séchage et de décorticage d'arachides. À Tuléar, les acteurs ont déclaré que la CV était très importante et créait un emploi considérable (voir chapitre sur l'inclusion).

5.1.5. Conclusions sur les conditions de travail

Le respect des droits du travail à Madagascar est élevé dans le secteur de l'emploi formel, mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne les conditions de travail dans les CV agricoles, en grande partie informelles, y inclus celle des arachides.

CONDITION DE TRAVAIL	
Respect des droits du travail	
Travail des enfants	
Sécurité au travail	
Attrait	

Pas du tout
Modéré/Faible
Substantiel
Très élevé

5.2. Droits fonciers et accès à l'eau

Cette sous-section examine la question des droits fonciers et les aspects hydriques liés à l'agriculture.

5.2.1. Accès à la terre et adhésion aux VGGT

Les sociétés et institutions impliquées dans la CV déclarent-elles adhérer aux VGGT

Les VGGT (Directives volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure foncière, des pêches et des forêts) ont été adoptées en 2015 et ont été utilisées pour soutenir la réforme de la gouvernance foncière (période 2015 – 2030). Les principes des VGGT ont inspiré la mise en œuvre d'un programme de certification foncière qui formalise les droits fonciers et assure la certification des droits fonciers pour environ 300 800 ménages ou environ 1,5 million d'individus, jusqu'en 2024 (Banque Mondiale, 2023).

Une préoccupation majeure dans la CV de l'arachide est l'incursion illégale dans des zones protégées par des réfugiés climatiques de la région d'Androy, apparemment aidés par des commerçants locaux notables. La déforestation dans la zone protégée Menabe Antimena, un écosystème unique de forêt sèche de 2 100 kilomètres carrés, a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie pour la culture de maïs et d'arachides comme culture commerciale (Reliefweb, 2024).

Les investissements des entreprises dans la CV de l'arachide sont minimes, s'appuyant sur les propriétaires locaux pour fournir les terrains nécessaires pour le décorticage des coques et à l'entreposage. Il semble qu'il y ait très peu de divulgation des plans par les acheteurs chinois d'arachides. Un informateur clé, parlant du secteur du coton à Atsimo-Andrefana, a expliqué qu'avant 2011 le secteur était très structuré mais que l'opportunisme le détruit désormais. Les informateurs clés ont parlé de personnes « invisibles » autorisées à s'installer mais qu'il n'y a aucune contrainte ni obligation d'investir dans la chaîne de valeur ni de payer des impôts, et ils n'ont ni bureaux ni sièges. Le problème de la tromperie des producteurs a également été évoqué : des acheteurs commençant par un prix élevé puis le baissant une fois la production augmentée.

Un incident a été signalé à Atsimo-Andrefana où un entrepreneur chinois est arrivé avec beaucoup d'équipement pour commencer à produire des arachides sur un pâturage appartenant à une communauté, qui avait également des liens symboliques.

Concernant l'accès à l'eau, le gouverneur de la région d'Atsimo-Andrefana, lui-même cultivateur d'arachides, a exprimé la frustration liée au manque d'eau pour l'irrigation des arachides et autres cultures. La région est traversée par cinq grandes rivières mais il n'existe aucune infrastructure permettant la distribution de l'eau vers les zones de production. Le coût de la création de barrages et

de forages constitue un obstacle majeur, pourtant ils permettraient d'augmenter le nombre de rotations. À Atsimo-Andrefana, il y a des terres disponibles et de vastes zones fertiles, comme Morombe, mais l'eau est insuffisante.

5.2.2. Transparence, participation et consultation

Un très faible niveau d'accessibilité ou de disponibilité des informations est à déplorer. Malgré l'importance des exportations d'arachides pour les trois régions visitées, il y a très peu de contrôle sur la CV comparé à la vanille et aux litchis.

5.2.3. Conclusions sur les droits relatifs à la terre et à l'eau

La certification des droits fonciers dans le cadre du projet CASEF (2016-2023), avait bénéficié à un nombre significatif de ménages ruraux, les aidant à obtenir la certification garantissant des droits fonciers plus sécurisés et encourageant une meilleure gestion des terres et des investissements par les agriculteurs. L'un des principaux obstacles auxquels les agriculteurs sont confrontés depuis des décennies est l'obtention de droits légaux sur leurs terres. Lorsqu'ils sont certifiés par les autorités, ces droits fonciers sont essentiels pour garantir une protection juridique contre les revendications concurrentes. Ils sont également essentiels pour donner aux agriculteurs la confiance nécessaire pour investir dans ces terres et accéder à des prêts auprès d'institutions financières, qui peuvent nécessiter des terres en garantie. Le projet s'est terminé il y a deux ans sans qu'aucune disposition ne soit en place pour étendre le programme à d'autres régions.

DROITS FONCIERS ET ACCES A L'EAU	
Adhésion aux VGGT	
Transparence, participation et consultation	
Équité, indemnisation et justice	

Pas du tout Modéré/Faible Substantiel Très élevé

5.3. Égalité des genres

5.3.1. Activités économiques

Les risques pour les femmes d'être exclues de certains segments de la CV sont-ils minimisés ?

Cette section s'intéresse aux questions d'égalité des sexes, dans la chaîne de valeur des arachides en s'appuyant sur la situation nationale. La loi accorde aux femmes l'égalité et l'égalité des chances et les femmes sont assez bien soutenues.

Les femmes participent à la plupart des segments de la CV, bien qu'il existe certaines tâches et activités, en raison d'une plus grande force requise – porter des sacs d'arachides, broyer les graines de façon artisanale – ou coutumes/pratiques – conduite de camions, collecte, qui restent généralement le domaine des hommes. Cependant, à Tuléar, l'association des collectionneurs était composée à 60 % de femmes et a déclaré que la collecte impliquait de la confiance et le développement de relations

personnelles, des activités particulièrement adaptées aux femmes. À Menabe, par contre, la majorité des collecteurs étaient des hommes.

Dans quelle mesure les femmes sont-elles actives dans la CV (en tant que productrices, transformatrices, travailleuses, commerçantes) ?

Les femmes sont très actives dans la CV de l'arachide en tant que productrices, sous-collectrices et collectrices, ainsi que comme détaillantes et transformatrices (cacahuètes salées, douceurs et Koba Ravina, une spécialité nationale fabriquée à partir d'arachides, de farine de riz et de sucre). Lors des missions, l'équipe a vu des femmes impliquées en tant que comptables pour les entreprises de commerce d'arachides de leurs maris et rémunérées pour enregistrer les poids et la teneur en humidité des livraisons d'arachides aux usines de séchage et d'épluchement.

5.3.2. Accès aux ressources et aux services

Les femmes possèdent-elles des biens (autres que les terres) ?

Les femmes peuvent posséder des biens à Madagascar. En 2024, 11,3 % des femmes possédaient une maison seule, 20,8 % possédaient une maison en copropriété et 15,6 % possédaient une maison à la fois seule et en copropriété (World Bank Gender Data Portal). Les femmes peuvent posséder des biens, mais il peut être plus difficile de les accumuler s'ils ne sont pas hérités.

Il n'a pas été possible de vérifier lors des missions si les situations diffèrent entre les régions visitées.

Les femmes ont-elles les mêmes droits sur les terres que les hommes ?

Un système dual de droits de propriété englobe la propriété privée et la tenure foncière traditionnelle. Les droits de propriété au sein des familles sont régis par la Loi de 2007 sur le mariage et les régimes matrimoniaux, qui garantit l'égalité des droits aux deux conjoints et que les droits des femmes à la propriété sont explicitement définis et équivalents aux droits légaux des hommes. Les femmes n'ont pas les mêmes droits fonciers que les hommes dans l'héritage coutumier des terres.

Selon les règles coutumières d'héritage dans les principales régions de culture de l'arachide, les femmes sont septièmes dans l'ordre d'attribution des possessions de leur mari (après ses enfants, parents, grands-enfants et autres membres de la famille).

Les femmes ont-elles accès au crédit ?

L'accès au crédit pour tous les agriculteurs de Madagascar est un défi important en raison de la présence limitée d'institutions financières formelles dans les zones rurales et des conditions de prêt mal adaptées à la saisonnalité agricole. Il est particulièrement difficile pour les femmes d'accéder à des prêts car elles disposent de peu ou pas de capital et doivent peut-être demander la permission de leurs mariés pour demander une microfinance.

Les groupes d'épargne des communautés rurales sont répandus, offrant aux membres, principalement des femmes, la possibilité d'épargner régulièrement de petites sommes, tout en leur offrant la possibilité d'emprunter au fonds collectif. Ces groupes d'épargne communautaires sont parfois appelés « Lakile telo » (trois clés) car la boîte contenant les économies est scellée par trois cadenas, chaque clé étant détenue par un membre différent du groupe afin d'assurer la transparence. À chaque réunion hebdomadaire, la boîte est ouverte en présence de tous, sous la supervision d'un trésorier, ce qui renforce la confiance et la sécurité dans la gestion des fonds. Les fonds sont administrés collectivement, et toutes les décisions sont prises conjointement, renforçant la cohésion sociale et la confiance entre

les membres, ce qui leur permet de renforcer leur autonomie financière, de soutenir leur famille et de jouer un rôle plus actif dans la prise de décision économique au sein de la communauté (UNICEF, sans date).

La banque Baobab de Menabe a tenté de négocier des prêts aux agriculteurs masculins et féminins pour la production d'arachides. Les femmes impliquées dans la CV en tant que sous-collectrices peuvent obtenir de l'argent d'un collecteur pour acheter des arachides en leur nom. L'argent provenant de la vente d'autres cultures peut être utilisé pour financer des intrants tels que les semences. En 2024, 20,3 % des femmes et 29 % des hommes avaient un compte auprès d'une institution financière ou d'un fournisseur de services de monnaie mobile.

5.3.3. Leadership et prise de responsabilité

Les femmes sont-elles membres de groupes, de syndicats, d'organisations agricoles ?

Les femmes sont membres d'organisations d'agriculteurs. Les femmes occupent des postes de direction au niveau de l'association mais sont moins représentées dans les organisations de haut niveau. Les femmes sont sous-représentées dans les assemblées régionales et nationales. Lors des élections de 2024, seulement 17 % des 473 candidats étaient des femmes et seulement 16 % des sièges au parlement national sont détenus par des femmes. Les barrières sociales, culturelles et économiques, les inégalités systémiques et les lois mal appliquées expliqueraient en partie la faible représentation des femmes dans la vie politique à Madagascar.

5.3.4. Conclusions sur l'égalité entre les femmes et les hommes

La différenciation de genre est présente à tous les niveaux du VC dans la division des relations de travail et de production, dans le processus de production et dans la productivité relative. Il est difficile pour les femmes d'accéder au financement ; peu possèdent des terres ; 80 % sont illettrés ; Les femmes manquent de temps, jonglant entre tâches domestiques et agricoles et manquant d'accès aux outils et machines qui gagnent du temps ; de nombreuses femmes agricultrices travaillent pendant la grossesse et l'allaitement, et beaucoup sont sous-alimentées. Les mères célibataires n'ont aucun soutien.

ÉGALITÉ DES SEXES	
Activités économiques	
Accès aux ressources et aux services	
Prise de décision	
Leadership et responsabilisation	
Difficultés et division du travail	

Pas du tout

Modéré/Faible

Substantiel

Très élevé

5.4. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Cette sous-section couvre la sécurité alimentaire et la nutrition, en mettant l'accent sur les bienfaits de la production d'arachides.

Les arachides ne sont pas largement consommées dans les repas comme dans d'autres pays africains, mais elles sont consommées à des périodes spécifiques, comme pendant le Ramadan, pendant la saison des pluies et après le retour des enfants à l'école lorsque les ressources domestiques sont limitées.

5.4.1. Disponibilité de la nourriture

La production locale de nourriture augmente-t-elle ?

Les arachides sont largement disponibles sur les marchés locaux. Il existe une légère variation de la période de récolte entre les différentes régions productrices et certaines régions ont une seconde culture.

Selon les données INSTAT (2024), en 2016, la consommation moyenne par habitant d'arachides était de 1,06 kg ; en 2018, elle était de 0,89 et en 2022, elle était de 0,62 kg. Une augmentation de la production pourrait augmenter la quantité destinée à la vente ou à la consommation. Cependant, les sécheresses et les inondations peuvent gravement affecter les rendements et la disponibilité de toutes les cultures. Des catastrophes naturelles répétées ont dévasté les moyens de subsistance des agriculteurs de subsistance, qui représentent une part importante de la population. La faim généralisée qui en résulte a entraîné une malnutrition sévère chez les enfants, avec une croissance retardée, un développement cognitif altéré et des problèmes de santé à vie.

L'huile comestible est un ingrédient important dans la préparation des aliments – dans les repas domestiques et dans les aliments vendus dans la rue. L'huile la plus largement disponible et utilisée est celle de palme raffinée localement importée. Les arachides étaient auparavant largement utilisées comme stock d'huile commerciale, mais plus récemment, elles n'ont pas pu rivaliser avec le bas prix de l'huile de palme. Selon INSTAT Bilans Alimentaires, 2016-2022, la consommation d'huile de palme par habitant était de 2,5 kg (2,73 l) en 2002 contre 0,14 kg (0,152 l) pour l'huile d'arachide. Entre 2016 et 2022, la quantité la plus élevée d'huile d'arachide consommée a été de 0,82 kg/habitant en 2018. Nos estimations à partir de la production d'huile domestique et des importations alimentaires sont plus élevée pour la période actuelle (voir analyse fonctionnelle). Lorsque l'huile d'arachide est disponible, comme dans les petits supermarchés de ville, elle est populaire car elle ne se solidifie pas à des températures ambiantes plus basses comme l'huile de palme et a un point d'inflammation plus élevé, ce qui la rend plus adaptée aux snacks frits. L'huile d'arachide en vrac est vendue au même prix que l'huile de palme.

La présence des produits alimentaires sur les marchés locaux s'est-elle accrue ?

La production d'arachides a augmenté, mais la majeure partie de cette hausse est destinée au marché d'exportation, pour la production d'huile d'arachide et dans les aliments transformés en Chine. Lors d'une saison où les conditions météorologiques sont idéales, d'importantes quantités seront disponibles sur les marchés locaux pour la vente. Les producteurs malgaches d'arachides cultivent une variété de cultures, notamment des haricots et du riz, qui sont consommés.

L'huile comestible est un ingrédient important dans la préparation des aliments – dans les repas domestiques et dans les aliments vendus dans la rue. L'huile la plus largement disponible et utilisée est celle de palme raffinée localement importée. Les arachides étaient auparavant largement utilisées

comme stock d'huile commerciale, mais plus récemment, elles n'ont pas pu rivaliser avec le bas prix de l'huile de palme. Selon INSTAT Bilans Alimentaires, 2016-2022, la consommation d'huile de palme par habitant était de 2,5 kg (2,73 l) en 2002 contre 0,14 kg (0,152 l) pour l'huile d'arachide. Entre 2016 et 2022, la quantité la plus élevée d'huile d'arachide consommée a été de 0,82 kg/habitant en 2018. Lorsque l'huile d'arachide est disponible, comme dans les petits supermarchés de ville, elle est populaire car elle ne se solidifie pas à des températures ambiantes plus basses comme l'huile de palme et a un point d'inflammation plus élevé, ce qui la rend plus adaptée aux snacks frits. L'huile d'arachide en vrac est vendue au même prix que l'huile de palme.

5.4.2. Accessibilité des aliments

Est-ce que les populations ont plus de revenus à allouer à l'achat de nourriture ?

Les arachides sont principalement cultivées pour la vente, afin de générer des revenus financiers pour l'achat de nourriture, comme le riz qui constitue une grande partie de l'alimentation (le malgache consomme en moyenne 153,5 kilogrammes de riz par an, qui représente plus de la moitié de leur apport calorique total quotidien (IMF, 2025) et de besoins ménagers, animaux, pour investir dans une entreprise ou pour entretenir la culture (épouser une seconde épouse, utiliser pour les sépultures et les tombes et la circoncision) (entretien avec un informateur clé).

À Mahajanga, un détaillant d'arachides a noté qu'il y a trois périodes de l'année où les gens en consomment davantage – pendant le Ramadan, pendant la saison des pluies et après le retour des enfants à l'école en septembre lorsqu'il manque de ressources. Les habitants de cette région ne mangent généralement pas beaucoup d'arachides. Les ménages les plus pauvres cuisinent des arachides avec du lait de coco et des herbes, et peut-être un peu de viande. La consommation de haricots, en particulier les yeux au beurre noir, est la plus populaire (entretien avec un informateur clé).

Est-ce que les prix (relatifs) à la consommation des produits alimentaires ont baissé ?

Lors d'une saison où les conditions météorologiques sont idéales, d'importantes quantités seront disponibles sur les marchés locaux pour la vente, principalement vers les marchés d'exportation. Les producteurs malgaches d'arachides cultivent une variété de cultures, notamment des haricots et du riz, qui sont consommés.

5.4.3. Utilisation et adéquation nutritionnelle

La qualité nutritionnelle des aliments disponibles s'améliore-t-elle ?

Les arachides sont consommées en collations, beurre de cacahuète et comme ingrédients pour les repas – souvent avec des légumes-feuilles (brèdes). Les arachides sont une source de protéines végétales, contenant généralement 22 à 30 % de protéines en poids. Ils contiennent les 20 acides aminés, une source de protéines idéale pour les végétariens et les véganes, comparable en qualité à celle de la viande et des œufs. Les arachides sont riches en graisses, avec une teneur d'environ 40 à 50 %. La majorité de cette graisse est composée d'acides gras monoinsaturés et polyinsaturés bénéfiques pour le cœur (comme les acides oléique et linoléique), qui aident à réduire le taux de « mauvais » cholestérol (LDL) et à diminuer le risque de maladies cardiaques. Ils constituent une bonne source de fibres alimentaires (environ 8,5 grammes pour 100 grammes), ce qui aide à la digestion, favorise une sensation de satiété (satiété) et aide à contrôler le taux de sucre dans le sang. Les arachides contiennent diverses vitamines, notamment les vitamines du complexe B et la vitamine E. Les vitamines clés incluent la niacine (B3) importante pour le fonctionnement du cerveau et la conversion des aliments en énergie ; folate (B9) crucial pour la croissance cellulaire et particulièrement important pendant la grossesse,

ainsi que la vitamine E, un puissant antioxydant qui aide à protéger les cellules des dommages. Les arachides fournissent également de nombreux minéraux tels que le magnésium, le phosphore, le potassium, le fer et le zinc, ainsi que des composés bioactifs bénéfiques et des antioxydants comme le resvératrol (Bonku et Yu, 2020). La présence possible d'aflatoxine dans les graines et l'huile, qui est un facteur de retard de croissance infantile et est cancérigène est préoccupante car il y a peu de tests pour connaître les niveaux d'infestation en aflatoxine.

Les régimes malgaches reposent fortement sur le riz et de grandes quantités sont consommées quotidiennement, accompagnées de petites quantités de légumes et parfois de poisson ou de viande. La consommation d'arachides ajoute des protéines à l'alimentation. Dans les zones rurales, la viande peut être réservée aux occasions spéciales, comme tuer une chèvre pour fournir de la viande lors d'un enterrement.

Les pratiques nutritionnelles s'améliorent-elles ?

De nombreuses initiatives sont entreprises à Madagascar pour sensibiliser à ce qui constitue une alimentation saine et pour aider à augmenter la production de légumineuses, fruits et légumes and Il existe 500 sites communautaires de nutrition qui proposent des démonstrations culinaires. Les arachides ont un rôle à jouer, mais il existe une inquiétude quant à une possible contamination par l'aflatoxine et des allergies alimentaires. Les aflatoxines sont des composés toxiques (mycotoxines) produits par certaines moisissures. Les aflatoxines peuvent se trouver dans les arachides à la suite d'une contamination fongique avant et après la récolte. L'activité de l'eau est un facteur critique influençant la production d'aflatoxines : des niveaux plus faibles d'activité de l'eau inhibent la croissance de moisissures. L'aflatoxine B1 est la plus courante dans les aliments et l'une des aflatoxines génotoxiques et cancérigènes les plus puissantes. Elle est produite à la fois par *Aspergillus flavus* et *Aspergillus parasiticus* et l'exposition par l'alimentation doit être maintenue aussi faible que possible (EFSA non daté). Les aflatoxines sont très difficiles à détruire et peuvent être présentes dans l'huile d'arachide et le gâteau d'huile ainsi que dans les œufs et le lait si des aliments contaminés sont consommés.

La diversité alimentaire augmente-t-elle ?

Madagascar produit une grande variété d'aliments mais ils ne sont pas facilement accessibles. Les arachides sont généralement largement disponibles dans tout le pays. La Disponibilité Énergétique Alimentaire (DEA), le principal indicateur de bilans alimentaires, enregistre une évolution modérée de 1,925 à 2,047,7 Kcal/pers/jour entre 2016 et 2022 soit un accroissement moyen annuel de 1,035%. Il s'ensuit une réduction de la prévalence de sous-alimentation (41,6% en 2016 et 34,9% en 2022), ce qui veut dire aussi une réduction des pourcentages de la population sous-alimentée. Il a été constaté que l'alimentation des Malgaches n'est pas suffisamment diversifiée, et qu'elle tend à l'être encore de moins en moins. La DEA des Malgaches est en effet apportée majoritairement (51%) par les céréales et plus particulièrement par le riz qui contribue à environ 90% des DEA du groupe des céréales (INSTAT, 2024).

Selon le Projet Global de Qualité de l'Alimentation (2026), en 2023, le score global de diversité alimentaire des ménages, qui mesure le nombre de groupes alimentaires consommés sur une période de référence donnée, était de 4,4 (sur 12).

5.4.4. Stabilité

Est-ce que les risques de pénurie alimentaire périodique des ménages ont été réduits ?

L'approvisionnement alimentaire de Madagascar est très instable, confronté à de graves crises récurrentes causées par des chocs climatiques extrêmes (sécheresses, cyclones), affectant l'agriculture pluviale, entraînant une forte insécurité alimentaire, notamment dans le sud et le sud-est, avec des millions de personnes ayant besoin d'aide en raison de ruptures de récoltes, de prix en hausse et de mauvaises infrastructures, malgré les efforts pour renforcer la résilience. La situation est aggravée par la pauvreté, la diversification limitée, les ravageurs et les lacunes dans les infrastructures (PAM, 2025). La situation la plus grave se trouve dans les régions les plus méridionales, mais Atsimo-Andrefana – l'une des principales zones productrices d'arachides – a également été touchée par des inondations et une aide alimentaire a été distribuée.

Le risque de pénuries alimentaires périodiques est élevé, dû à de multiples facteurs, notamment une diversification limitée des cultures, la dépendance à l'agriculture pluviale, les faibles revenus et la hausse des prix alimentaires. Les chocs climatiques s'intensifient et s'intensifient, causant des dommages à l'agriculture, aux infrastructures, à la biodiversité et aux ressources côtières, et entraînant la perte de vies humaines et de moyens de subsistance. Selon le Programme alimentaire mondial, la malnutrition chronique touche près de 40 % des enfants.

Les prix des arachides sur le marché intérieur peuvent baisser lorsque le prix lié à l'exportation est réduit. Il est probable qu'il y ait des variations de prix saisonnières entre la saison des récoltes et la saison maigre.

La variation excessive des prix des aliments est-elle réduite ?

Les prix des arachides sur le marché intérieur peuvent baisser lorsque le prix lié à l'exportation est réduit. Il y aura probablement des variations de prix saisonnières entre la saison des récoltes et la saison maigre de la récolte.

5.4.5. Conclusion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les arachides sont considérées comme une culture commerciale. Lorsque les prix baissent, les agriculteurs ont moins de revenus pour acheter de la nourriture, y compris du riz. Les arachides et l'huile d'arachide ne sont pas largement utilisées, peut-être en raison des préoccupations concernant la présence d'aflatoxine.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	
Disponibilité de la nourriture	
Accessibilité de la nourriture	
Utilisation et adéquation nutritionnelle	
Stabilité	

Pas du tout Modéré/Faible Substantiel Très élevé

5.5. Capital social

5.5.1. Force des organisations de producteurs

Les organisations/coopératives agricoles formelles et informelles participent-elles à la chaîne de valeur ?

De nombreuses associations de producteurs et coopératives sont impliquées dans la chaîne de valeur de l'arachide. Dans la région d'Atsimo-Andrefana, plusieurs associations de producteurs d'arachides ont été identifiées, fournissant formation et conseils en extension à des groupes de producteurs. Les groupes facilitent la diffusion d'informations et de conseils, ainsi qu'un accès possible aux intrants, y compris les semences. Les femmes sont particulièrement susceptibles d'être membres d'une association de producteurs.

Les groupes ont-ils un leadership représentatif et responsable ?

Le leadership est plus souvent masculin, les hommes étant plus instruits et connectés. Il existe des groupes réservés aux femmes avec des leaders féminins.

Les groupes, coopératives et associations de producteurs sont-ils capables de négocier sur les marchés des intrants et des produits ?

Les groupes sont souvent alignés sur des initiatives visant à fournir des semences améliorées, mais celles-ci sont financées par des donateurs plutôt que par leur capacité à négocier un prix plus bas avec les vendeurs de semences. Les membres du groupe des arachides ont déclaré que, bien qu'ils puissent entreposer leurs cultures ensemble, ils vendaient leurs produits séparément.

5.5.2. Information et confiance

Les producteurs agricoles de la CV ont-ils accès aux informations sur les pratiques agricoles, les politiques agricoles et les prix de marché ?

Les agriculteurs en groupes reçoivent l'information sur les pratiques agricoles.

Dans quelle mesure les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur sont perçues comme des relations de confiance ?

Une méfiance considérable fut évoquée entre agriculteurs et commerçants, en particulier entre les commerçants achetant au nom d'acheteurs chinois.

5.5.3. Implication sociale

Les communautés participent-elles aux décisions qui ont un impact sur leurs moyens de subsistance ?

Il existe une tradition d'autonomie villageoise limitée associée à l'institution du *fokonolona* - un conseil villageois. Il ne s'agit pas d'un élément culturel « pan-malgache », mais d'une institution qui a évolué parmi les Merinas et qui a été implantée dans d'autres régions du pays par les Merina et les Français.

Existe-t-il des actions pour assurer le respect des connaissances et des ressources traditionnelles ?

Le *fokonolona* apporte son aide aux membres dans le besoin (comme lors de la naissance d'un enfant ou lors de la tenue d'un enterrement), entreprend des projets villageois (comme la réparation de rizières ou de bâtiments après un cyclone), coordonne l'entraide lors des plantations et des récoltes.

5.5.4. Conclusion du capital social

Il existe de fortes traditions et systèmes qui unissent les communautés mais qui peuvent aussi entraver les opportunités de développement, surtout pour les femmes. Les associations d'agriculteurs offrent des formations et un accès aux intrants mais ne facilitent pas les ventes collectives ni la négociation des prix avec les collectionneurs. Les coopératives sont un type d'organisation plus formel avec un mandat pour la vente collective, mais les petits producteurs n'ont pas les moyens d'en former une et l'alphabétisation est nécessaire.

CAPITAL SOCIAL	
Force des organisations de producteurs	
Information et confiance	
Implication sociale	

Pas du tout Modéré/Faible Substantiel Très élevé

5.6. Conditions de vie

5.6.1. Services de santé

Les ménages ont-ils accès aux soins de santé en milieu rural ?

Il est difficile pour de nombreux citoyens malgaches d'accéder aux établissements de santé, en particulier dans les zones isolées. L'assurance santé et d'autres prestations sociales sont principalement accessibles aux travailleurs et professionnels mieux rémunérés parmi la population ayant un emploi officiel. L'accès aux soins de santé reste fortement restreint : en 2024, il y avait 0,14 lit d'hôpital et 0,20 médecin pour 1 000 patients, et près de la moitié de la population vivait à plus de 5 km des centres de santé locaux. Le niveau communautaire est la base du système. Il existe un réseau d'agents communautaires soutenu par des comités de santé, des établissements de santé, ainsi que par des organisations non gouvernementales (ONG) et des églises internationales et nationales.

Les ménages ont-ils accès aux services de santé en milieu rural ?

Dans les zones de production des arachides, le système de santé comprend des hôpitaux principaux et secondaires, des dispensaires et des centres de santé ruraux. Le personnel médical comprend des médecins ainsi que des pharmaciens, dentistes, sage-femmes, assistants sociaux, infirmières invitées et assistants de santé. Les centres de santé, situés en zones rurales et desservant en moyenne 10 000 habitants, proposent une gamme de services essentiels, en particulier pour les enfants et les mères. Le manque d'équipements dans les centres de santé ruraux, l'accès à l'électricité et la rétention du personnel sont des défis majeurs. Les organisations de l'ONU, les ONG et les organisations religieuses soutiennent la prestation des soins de santé ainsi que des modèles alternatifs, tels que le soutien des sage-femmes à établir des pratiques payantes dans des lieux isolés.

Les services de santé sont-ils abordables pour les ménages ?

Les soins de santé de base sont officiellement « gratuits » mais nécessitent souvent encore des paiements à leur charge ou l'apport de leurs propres fournitures. Les hôpitaux publics manquent généralement de matériaux consommables et un patient programmé pour une intervention chirurgicale devra acheter personnellement des articles comme des fils de suture, des sacs de sérum physiologique, etc. Les patients doivent être accompagnés en permanence à l'hôpital et se procurer les repas, la literie et l'eau potable.

5.6.2. Logement, eau et assainissement

Les ménages ont-ils accès à des habitations de bonne qualité en milieu rural ? ?

Les conditions de logement sont mauvaises, en particulier dans les zones rurales. La définition d'un logement décent comprend des pièces séparées pour enfants et adultes (trois chambres séparées pour un logement moyen (selon la taille de l'habitat ; une pièce minimale de 9 m² ; un toit sûr et étanche ; la ventilation de l'air ; un sol en ciment ; des murs en béton (le bois peut être mélangé au ciment ou à l'argile) ; une zone de cuisson séparée ; un extérieur en porcelaine ou latrine améliorée du bâtiment principal ; accès à l'eau et à l'électricité, et les coûts de maintenance/réparation. La typologie typique du logement est informelle et basée sur la location, car 92,5 % de la main-d'œuvre est employée de façon informelle. Le logement à Madagascar est classé en trois principaux types : permanent, semi-permanent et traditionnel. Les maisons permanentes sont construites en ciment ou en brique et comportent une fondation. Les constructions semi-permanentes comportent des dalles de ciment et des montants en béton, avec des murs réalisés à partir de matériaux locaux tels que des planches, du bambou tressé et des feuilles de ravenala. Les habitations traditionnelles reposent uniquement sur des matériaux locaux comme les planches de bois et le bambou, ce qui les rend vulnérables aux intempéries extrêmes. 60,5 % des logements ruraux sont considérés comme de mauvaise qualité.

Les ménages ont-ils accès à de l'eau de bonne qualité et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement ?

Seulement 35 % de la population avait accès à de l'eau potable et 9 % avaient accès à des toilettes hygiéniques en 2020. La défécation en plein air est l'un des principaux problèmes d'assainissement et d'hygiène. Le taux de défécation en plein air en 2024 était estimé à 27 %, soit plus de 10 millions de personnes, dont 9 millions dans les zones rurales, bien que ce taux diminue. Cela impacte la santé - 13,8 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de diarrhée, 5,9 % d'infections respiratoires aiguës, 16,8 % de fièvre et 42 % des enfants sont en retard de croissance résultant d'une malnutrition chronique ou récurrente.

5.6.3. Éducation et formation

L'enseignement primaire est-il abordable et accessible aux ménages ?

L'enseignement primaire est gratuit et obligatoire entre 6 et 15 ans (couvrant l'enseignement primaire de six à onze ans et l'enseignement secondaire inférieur de 12 à 15 ans), mais les écoles restent sous-développées et peu soutenues, en particulier dans les zones rurales reculées. L'enseignement primaire à Madagascar en 2022 était inférieur de 77,8 % à la moyenne de la région d'Afrique subsaharienne et de 30,5 % inférieur à la moyenne des pays à faible revenu (Banque mondiale). Malgré l'augmentation du nombre d'enseignants, le ratio élèves-enseignants dans les écoles primaires publiques reste élevé,

avec une moyenne d'environ 40 élèves par enseignant. La pauvreté d'apprentissage – la proportion d'enfants incapables de lire et de comprendre un texte adapté à son âge avant l'âge de 10 ans – est estimée par l'UNESCO à 94 % en 2022. La répartition des filles et des garçons est équilibrée. La grande majorité des élèves vivent près de leur école primaire (90 % résident dans un rayon de 2 km). Seuls 13 % des enfants des familles les plus pauvres obtiennent leur diplôme d'école primaire, contre 85 % des familles les plus riches (UNESCO Inégalités en éducation). Un informateur clé à Menabe a estimé le taux d'analphabétisme à Atsimo-Andrefana à 78 %, ce qui a un impact considérable sur le développement de la région et sur les individus.

L'éducation secondaire et la formation professionnelle sont-elles accessibles et abordables ?

Les taux bruts d'inscription dans l'enseignement secondaire étaient de 36 % des filles et 34 % des garçons en 2022 (UNESCO, 2024). Les taux de réussite pour l'enseignement secondaire sont également faibles, avec seulement 34,6 % des filles et 30,9 % des garçons qui terminent l'enseignement. Un système d'écoles secondaires professionnelles existe avec le système de collège professionnel (collège professionnel) équivalent au niveau secondaire junior.

Plusieurs lycées agricoles ont été progressivement créés offrant un programme d'éducation résidentielle de 3 ans, dont 50 % reposent sur la pratique d'une petite ferme d'apprentissage attenante à l'école. Ces établissements sont largement soutenus par des organisations agricoles mais peuvent ne pas être accrédités. Ils rencontrent des difficultés dues à un financement limité.

Constate-t-on l'existence de formations professionnelles de qualité fournies par les investisseurs dans la chaîne de valeur ?

Aucune formation professionnelle formelle en cours de service n'est proposée par les investisseurs dans la CV.

5.6.4. Conclusion sur les conditions de vie

Les conditions de vie sont très mauvaises pour de nombreuses personnes vivant en milieu rural où réside la grande majorité des acteurs de la CV arachide.

CONDITIONS DE VIE	
Services de santé	
Logement	
Éducation et formation	

Pas du tout

Modéré/Faible

Substantiel

Très élevé

5.7. Réponse à la question structurante 3

La chaîne de valeur est socialement durable. La chaîne de valeur de l'arachide facilite la durabilité sociale dans un contexte de développement humain très faible et d'économie largement basée sur le secteur informel où les règles formelles d'emploi ne s'appliquent pas. La chaîne de valeur de l'arachide crée des emplois ruraux et urbains, pour lesquels des taux de travail sont connus. Beaucoup de terres rurales sont détenues sous tenure coutumière, ce qui peut offrir une protection, notamment si les propriétaires possèdent des certificats fonciers prouvant la propriété. Cependant, il est toujours possible pour des étrangers d'entrer et d'occuper des terres communes. Les femmes sont assez bien représentées dans

la chaîne de valeur. Très peu de ressources sont nécessaires pour produire des arachides et certaines femmes participent à la collecte, au commerce, à la vente au détail et à la transformation. Les arachides sont une culture commerciale dont les ventes génèrent des ressources permettant l'achat de riz et d'aliments plus nutritifs, des investissements et des obligations sociales, mais qui peuvent aussi être consommées en fournissant une source nécessaire de protéines et de lipides. Les organisations agricoles sont répandues dans le secteur et offrent formation et accès à des ressources, en particulier aux femmes, auxquelles les producteurs ne pourraient pas accéder eux-mêmes. Les conditions de vie de nombreux ménages en zones rurales sont déplorables, mais l'accès à une part importante de l'argent provenant de la vente d'arachides permet aux producteurs d'investir pour les améliorer. Si les différentes recommandations de cette étude pouvaient être mises en œuvre, la durabilité sociale de la chaîne de valeur serait bien plus grande.

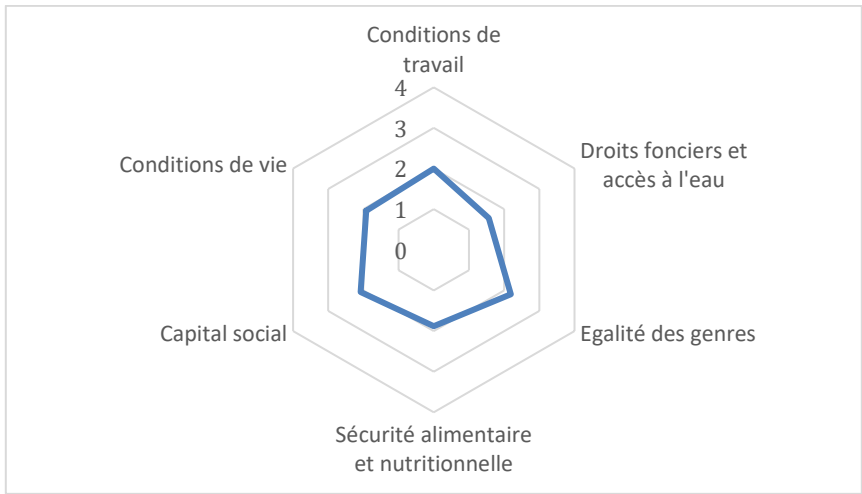


Figure 5-1. RADAR DU PROFIL SOCIAL DE LA CV

Clé de lecture : plus on s'éloigne du cœur du radar, plus la CV est durable du point de vue du domaine examiné

	Principaux problèmes identifiés dans la CV	Mesures d'atténuation
Conditions de travail	La plupart des emplois dans la VC sont informels et les personnes sont rémunérées selon les normes locales, qui sont très basses, et ne bénéficient pas des droits du travail ni de la protection sociale.	Plus grande formalisation et contrôle de la CV par le ministère du Travail, de l'Emploi et des Lois sociales. Exemple d'initiative type OIT/ projet Vision Zero Fund qui a accru la sensibilisation à la SST (santé et sécurité au travail) dans la chaîne d'approvisionnement du litchi en se concentrant sur le renforcement des capacités nationales, notamment celles de l'inspection du travail. Modifier le calendrier scolaire pour refléter les périodes clés des récoltes et la saison des cyclones.

Droits fonciers et accès à l'eau	Il existe de fortes traditions et systèmes qui unissent les communautés mais qui peuvent aussi entraver les opportunités de développement.	-
Égalité des genres	La différenciation de genre est présente à tous les niveaux de la CV dans la division des relations de travail et de production, se voit dans le processus de production et dans la productivité relative. Il est difficile pour les femmes d'accéder au financement ; peu possèdent des terres ; 80 % sont illettrées ; les femmes manquent de temps, jonglant entre tâches domestiques et agricoles et manquant d'accès aux outils et machines qui gagnent du temps ; de nombreuses femmes agricultrices travaillent pendant la grossesse et l'allaitement, et beaucoup sont sous-alimentées. Les mères célibataires n'ont aucun soutien.	Soutien pour l'accès aux prêts, à la mécanisation et aux semences à plus haut rendement.
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Les arachides sont considérées comme une culture commerciale. Lorsque les prix baissent, les agriculteurs ont moins de revenus pour acheter de la nourriture, y compris du riz. Les arachides et l'huile d'arachide sont faiblement consommées, peut-être en raison des préoccupations concernant la présence d'aflatoxine.	Soutien à la garantie que les arachides et l'huile d'arachide sont sûres à consommer, via des campagnes mettant en avant la nécessité de pratiques de séchage et de stockage correctes, l'investissement dans un stockage approprié, la disponibilité généralisée d'aflasafe à des prix abordables et des kits portables de test d'aflatoxine destinés aux acheteurs et aux transformateurs.
Capital social	Les associations d'agriculteurs offrent des formations et un accès aux intrants mais ne facilitent pas les ventes collectives ni la négociation des prix avec les collectionneurs. Les coopératives sont un type d'organisation plus formel avec un mandat pour la vente collective, mais les petits producteurs n'ont pas les moyens d'en former une et l'alphabétisation est nécessaire.	Soutien accru aux associations agricoles et aux coopératives pour fournir formation et accès aux intrants, et pour les organisations de haut niveau pour établir des liens avec les autorités régionales et les ministères nationaux pour un dialogue régulier et l'élaboration de stratégies.
Conditions de vie	Les conditions de vie sont très mauvaises pour de nombreuses personnes vivant en milieu rural y compris des producteurs d'arachides.	Des rendements plus élevés, moins de corvée grâce à l'accès à la mécanisation et l'encouragement des ventes groupées pour obtenir des prix plus élevés, augmenteraient les bénéfices de la production d'arachides et permettraient aux gens d'apporter des changements à leurs conditions de vie.

Tableau 5-1. PRINCIPAUX PROBLÈMES IDENTIFIÉS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ARACHIDE ET MESURES D'ATTÉNUATION

Dans l'ensemble, l'analyse suggère qu'il n'existe aucun facteur social majeur qui nuit à l'investissement des donateurs internationaux dans la production des arachides. De tels investissements peuvent améliorer le bien-être social, surtout si davantage de ressources étaient consacrées au renforcement des capacités des producteurs, encourager tous les acteurs de la chaîne à travailler ensemble, à s'assurer qu'il y ait suffisamment de semences améliorées et à soutenir les efforts pour réduire l'aflatoxine.

6. LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE DU POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL ? (QS4)

Pour répondre à la quatrième question structurante, l'analyse présentée à cette partie 6 couple des approches quantitatives et qualitatives sur la durabilité environnementale de la CV. Le volet quantitatif est basé sur la méthodologie de l'Analyse de Cycle de Vie (ACV), et respecte les principes de la norme ISO 14044 :2006 et les préconisations de l'*International Reference Life Cycle Data System* (ILCD), publiées par le *Joint Research Centre* (JRC) de la Commission Européenne (ISO, 2006 ; EC-JRC, 2010). Afin de répondre plus précisément à cette question structurante, l'approche ACV est complétée ici par un travail d'évaluation absolue de la durabilité, réalisé à partir de développements récents proposés également par le JRC (Bjorn et al., 2025 ; Sala et al. 2020).

La première section 6.1 apporte les principaux éléments de cadrage méthodologique de cette analyse quantitative. Les sections 6.2 à 6.4 présentent ensuite les résultats obtenus en termes de ressources, écosystèmes et santé, de changement climatique, et d'autres enjeux tels que la biodiversité et la santé des sols. A partir de ces résultats, la dernière section 6.5 de cette partie conclut quant à la durabilité environnementale de la CV.

6.1. Cadrage méthodologique

6.1.1. Description des systèmes étudiés

L'analyse environnementale réalisée adopte plusieurs échelles d'analyse, ce qui implique différents systèmes étudiés et unités de référence :

- Pour le diagnostic environnemental général de la CV, la CV dans son ensemble, tel qu'elle est représentée sur le graphe des flux de la Figure 1.1, est prise en compte, incluant tous les produits et toutes les sous-chaines. Les impacts environnementaux sont alors évalués pour une année de production de la CV, soit l'équivalent de 200.000 t de coques. Ce diagnostic alimente à la fois l'identification des enjeux environnementaux principaux et des sources d'impacts (voir section 6.2.1), ainsi l'évaluation absolue de la durabilité de la CV (voir section 6.2.5).
- Pour l'analyse des différences de performances environnementales entre acteurs, des sous-systèmes sont considérés en fonction des acteurs étudiés :
 - A l'échelle des producteurs (voir section 6.2.2), l'évaluation est menée du semis à l'arachide en coques produite, en distinguant les trois types de producteurs considérés dans cette étude : petits, moyens et grands (voir section 2.3). La comparaison est réalisée sur la base d'une tonne de coques d'arachide produite.
 - A l'échelle des tritrateurs (voir section 6.2.3), l'évaluation est menée du semis à l'huile et le tourteau d'arachide produits, en distinguant les trois types de transformateurs considérés : petits tritrateurs artisanaux, gros tritrateurs artisanaux, et tritrateurs semi-industriels (voir section 2.3). Pour la comparaison générale entre ces acteurs, celle-ci est réalisée sur la base d'une tonne d'arachide décortiquée transformée. Dans le cas spécifique de l'évaluation de l'empreinte carbone, les résultats sont déclinés par litre

d'huile produite pour comparaison avec la littérature, mais les frontières du système considéré sont identiques.

- Enfin, à l'échelle des consommateurs, nationaux ou internationaux (voir section 6.2.4), l'évaluation est menée du semis à l'arachide décortiquée disponible pour le consommateur, lorsqu'il est malgache, ou rendue au port d'exportation de Tamatave lorsque le consommateur est international. La comparaison est menée sur la base d'une tonne d'arachide décortiquée.

Comme vu à la section 2.4, la CV génère différents produits : fanes, coques évidées, graines, huile et tourteaux. En accord avec les préconisations de l'ILCD pour ce type d'étude de diagnostic, une allocation économique des impacts environnementaux est utilisée lorsque nécessaire, notamment pour déterminer l'empreinte carbone de l'huile. Les valeurs de prix utilisés sont alors issues de l'analyse économique (voir section 3). En pratique, cela signifie notamment que, compte tenu de la faible valorisation des fanes et des coques évidées, généralement par défaut et sans transaction économique, aucun impact ne leur est alloué au sein de la CV.

6.1.2. Indicateurs mobilisés pour l'évaluation environnementale

En accord avec la méthodologie VCA4D, la méthode d'évaluation des impacts ReCiPe est principalement employée dans cette analyse environnementale. En effet, celle-ci a les avantages d'être globale, reconnue internationalement, et déclinée à deux niveaux d'agrégation : enjeux environnementaux, dits aussi niveau *midpoint*, incluant des problématiques telles que le changement climatique ou la formation de particules ; et aires de protection d'intérêt pour VCA4D, dites aussi niveau *endpoint*, regroupant santé humaine, qualité des écosystèmes, et épuisement des ressources.

Pour l'approche complémentaire sur l'évaluation absolue de la durabilité environnementale (voir section 6.2.5), les travaux mobilisés du JRC se basent sur une autre méthode d'évaluation des impacts, *Environmental Footprint*, ou *EF*, qui est donc également employée ici (Sala et al., 2020 ; Sanyé Mengual & Sala, 2023). Dans le cadre de cette approche, chaque enjeu environnemental se voit assigner un seuil maximum à ne pas dépasser à l'échelle globale pour maintenir les équilibres environnementaux.

Des règles de répartition sont ensuite appliquées pour allouer à la CV arachide une part des seuils globaux (Bjorn et al., 2025). Dans le cadre de cette étude, cette répartition a été effectuée en deux étapes : une réduction des seuils globaux à l'échelle de Madagascar, sur la base de la proportion du pays dans la population mondiale (3,9 % en 2024 d'après les données de la Banque Mondiale), puis une réduction du pays à la CV sur la base de la contribution de celle-ci au PIB de Madagascar (1,1 % d'après les résultats de l'analyse économique).

Enfin, pour chaque enjeu environnemental, les impacts de la CV sont ramenés à la part du seuil global alloué à la CV, et trois situations sont distinguées selon la valeur du ratio obtenu :

- Si le ratio est compris entre 0 et 1, la CV respecte le seuil. Il est dit alors que la CV se situe dans « l'espace sûr » de la durabilité environnementale.
- Si le ratio est compris entre 1 et 2, la CV ne respecte pas le seuil mais est considérée être dans une zone d'incertitude.

- Si le ratio est de 2 ou plus, la CV dépasse le seuil au-delà du doute raisonnable, et est considérée être à risque élevé.

6.1.3. Collecte de données : focus sur les changements d'usages des sols

Parmi les nombreuses données mobilisées par l'approche ACV, celles relatives aux changements d'usages des sols s'avèrent particulièrement importantes pour cette étude. Malheureusement, en l'absence de statistiques agricoles récentes disponibles, ces données ne sont pas accessibles directement, et des estimations ont dû être réalisées.

D'après les lignes directrices de l'Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC), de tels changements d'usages des sols sont à considérer sur une période 20 ans, soit ici entre 2005 et 2025. Pour 2005, il existe des statistiques agricoles fiables du Ministère de l'Agriculture, selon lesquelles l'arachide occupait près de 52.800 ha. Pour 2025, les surfaces en arachide ont été estimées au cours de cette étude à partir du volume total de production considéré de 200.000 t de coques, ainsi que la répartition de cette production entre les différents types de producteurs et leurs rendements moyens (voir schéma de flux à la Figure 1.1). Selon ces estimations, les surfaces en arachide, à l'échelle du pays, seraient d'environ 184.100 ha. Ces deux valeurs permettent d'estimer qu'à l'échelle du pays, plus de 70 % des surfaces en arachide ont été plantées au cours des 20 dernières années. Néanmoins, cette valeur moyenne n'a qu'un sens national et est éminemment variable à des échelles régionales ou sous-régionales. Afin de tenir compte de l'influence de cette variabilité sur les performances environnementales des sous-filières, les deux valeurs extrêmes possibles pour cette proportion de nouvelles surfaces en arachide sont considérées en sensibilité : 0 %, qui correspondrait à des zones historiques où l'arachide était déjà cultivée traditionnellement, et 100 %, représentatif des nouvelles zones d'expansion de la culture d'arachide.

Une fois connue la proportion des surfaces en arachide plantées depuis moins de 20 ans, donc issues d'un changement d'usages des sols au sens de l'IPCC, l'impact de ces changements d'usages des sols est estimé. Faute de données disponibles, il a été considéré en hypothèse de base que 10 % des changements d'usages étaient liés à une déforestation, et 90 % à des mises en culture de prairies ou de savanes. Toutefois, cette hypothèse est hautement incertaine, et une sensibilité a également été menée sur cette valeur afin d'explorer différentes hypothèses : 0 % de déforestation (soit 100 % de conversion de prairies), 20 %, et 100 %.

Ces hypothèses ont ensuite été croisées avec la carte de types de sols issue de la *Harmonized World Soil Database*, de la typologie et des cartes climatiques de l'IPCC, et des données disponibles dans les lignes directrices de l'IPCC pour la réalisation des inventaires nationaux de gaz à effet de serre, en vue d'estimer les conséquences de ces changements d'usages sur le stockage de carbone dans les sols et la biomasse. Les résultats obtenus dans le cas de base, à 10 % de déforestation, correspondent à une émission de gaz à effet de serre d'environ 1,9 tCO_{2-éq} par hectare d'arachide issu d'un changement d'usages des sols et par an, soit 1,4 tCO_{2-éq} par hectare et par an en moyenne à l'échelle du pays. A titre de comparaison, la version 2021 du *LUC Impact tool*, outil développé par Blonk consultants et souvent utilisé en ACV, exploitant les mêmes lignes directrices de l'IPCC et les données d'évolution des surfaces agricoles et forestières disponibles via FAOSTAT, estime un impact moyen de 1,5 tCO_{2-éq} par hectare et par an. Ce résultat, basé sur des données FAOSTAT ne prenant pas en compte l'augmentation récente des surfaces en arachide, ne permet de valider la valeur de 1,4 tCO_{2-éq} obtenue ici, mais permet d'en confirmer l'ordre de grandeur, malgré un risque potentiel de sous-estimation.

6.2. Ressources, écosystèmes, santé

6.2.1. Analyse globale de la CV

Avant d'analyser et comparer plus précisément les sources d'impacts environnementaux par type d'acteurs, cette première partie s'intéresse de façon générale à l'ensemble de la CV arachide à Madagascar (voir graphe de la CV, Figure 2.1), en vue de mieux comprendre ses enjeux environnementaux spécifiques. Pour cela, la Figure 6.1 détaille la contribution des différents enjeux environnementaux couverts par l'ACV aux dommages sur les ressources, les écosystèmes, et la santé humaine.

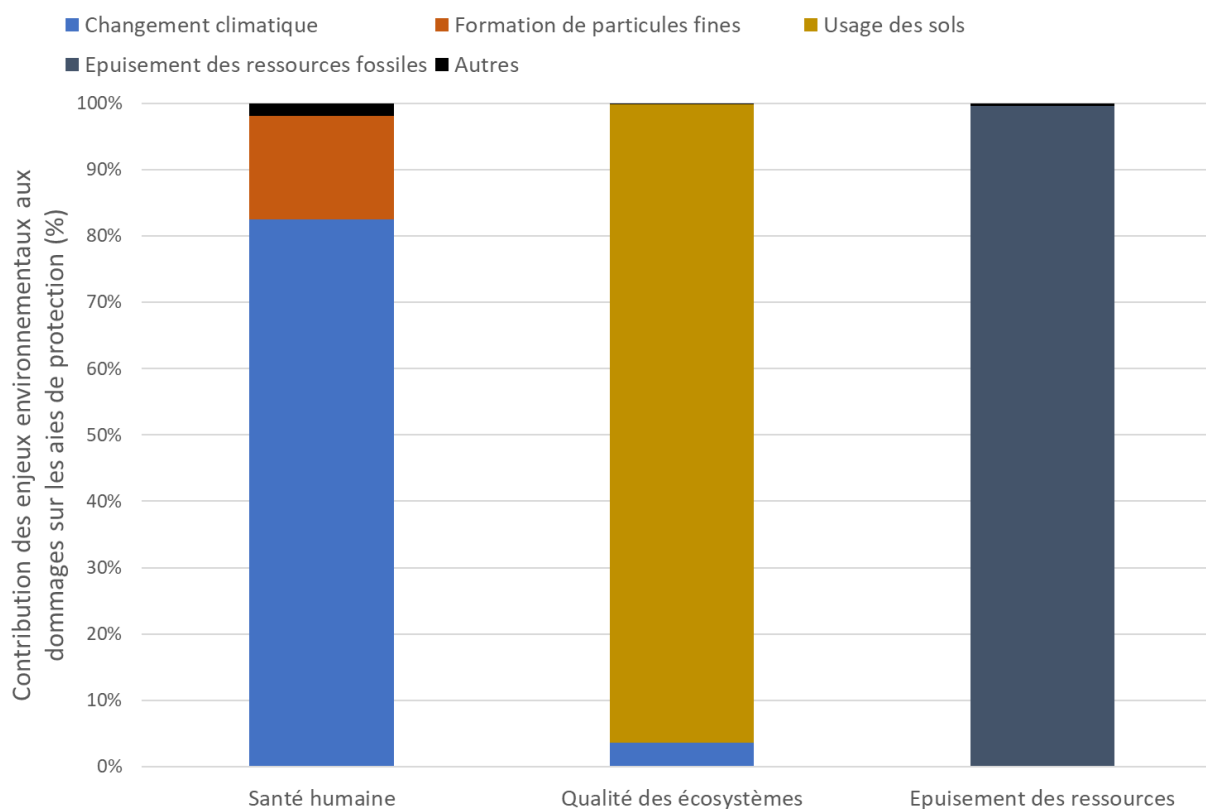


Figure 6-1. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE LA CV, TOUTES SOUS-FILIÈRES INCLUSES (MÉTHODE ReCiPe 2016 ENDPOINT (H))

Les résultats de la Figure 6.1 montrent que, parmi la quinzaine d'enjeux environnementaux considérés par la méthode ACV ReCiPe, quatre enjeux dominent les dommages potentiels de la CV :

- Le changement climatique et, dans une moindre mesure, la formation de particules fines, pour les questions de santé humaine,
- L'usage des sols concernant la qualité des écosystèmes, et
- La consommation d'énergie fossile pour l'épuisement des ressources.

Afin de comprendre plus précisément l'origine de ces impacts de la CV, la Figure 6.2 détaille les sources d'impacts pour ces 4 enjeux, en décomposant la CV en quatre grandes étapes : la production agricole, la collecte et le transport de l'arachide en graines ou en coques, le décortiquage, et la trituration des graines pour la production d'huile et de tourteaux.



Figure 6-2. IDENTIFICATION DES SOURCES D'IMPACTS POUR CHACUN DES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE LA CV, TOUTES SOUS-FILIÈRES INCLUSES (MÉTHODE ReCIPE 2016 MIDPOINT (H))

Les résultats de la Figure 6.2 distinguent trois profils d'impacts environnementaux très différents, pour chacun desquels une étape de la CV se démarque nettement comme source principale.

Concernant le changement climatique et l'usage des sols, plus de 90 % des impacts constatés sont liés à la culture de l'arachide, du fait de l'occupation d'espace pour l'usage des sols, et du changement d'usage des sols pour le changement climatique. En effet, comme vu à la section 6.1.3 précédente, la forte expansion des surfaces cultivées en arachide au cours des 20 dernières années a nécessité la conversion d'espaces naturels, ce qui a des conséquences importantes en termes de stockage de carbone.

Concernant l'épuisement des ressources fossiles, la collecte et le transport de l'arachide, qui peut se faire sur de grandes distances à travers le pays, constitue la principale consommation de ressources de la CV. Néanmoins, la consommation de gasoil pour la production de l'électricité nécessaire à la transformation de l'arachide, tant pour le décortiquage des coques que la trituration des graines, constitue également un poste non négligeable d'épuisement des ressources.

Enfin, cet impact de la transformation de l'arachide, et en particulier de la trituration des graines, est encore plus marqué dans le cas de la formation de particules fines, comptant pour près de 70 % des impacts de la CV, malgré le volume limité d'arachide mobilisée par cette sous-filière, de moins de 20 %. La principale cause d'émission de particules lors de la trituration de l'arachide est la consommation de bois de feu dans les procédés artisanaux.

6.2.2. Influence du type de producteurs sur l'impact de la culture de l'arachide

La Figure 6.3 ci-dessous compare les performances de la culture d'arachide, selon les trois types de producteurs définis par l'analyse fonctionnelle (voir section 2.3), pour les quatre enjeux environnementaux principaux identifiés à l'échelle de la CV.

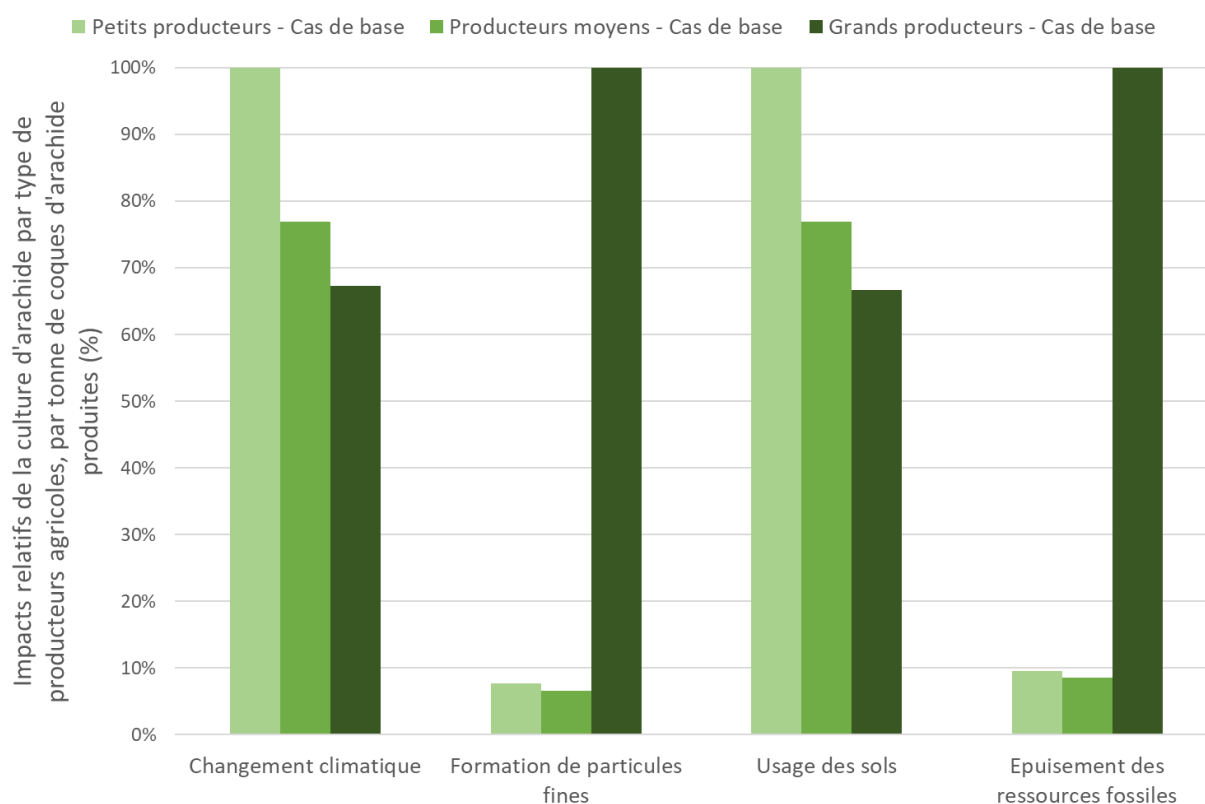


Figure 6-3. COMPARAISON DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES DIFFÉRENTS TYPES DE PRODUCTEURS D'ARACHIDE, POUR LES QUATRE ENJEUX PRINCIPAUX IDENTIFIÉS DE LA CV (MÉTHODE ReCIPE 2016 MIDPOINT (H))

Les résultats de la Figure 6.3 pour les enjeux de formation de particules fines et d'épuisement des ressources fossiles présentent une tendance similaire, avec des impacts bien plus marqués pour les grands producteurs, en comparaison avec les petits et moyens. Dans les deux cas, ces impacts sont liés au labour en tracteur existant chez ce type d'acteurs, et notamment la consommation de carburant.

Concernant le changement climatique et l'usage des sols, les trois types d'acteurs s'hiérarchisent de façon identique, avec des impacts inversement proportionnels à la taille des producteurs. En effet, ces

deux impacts sont ici étroitement liés à l'occupation au sol de la culture, de façon directe dans le cas de l'usage des sols, et indirecte dans celui du changement climatique. Exprimées par hectare, les performances de ces trois types d'acteurs sont très proches, et les différences d'impacts observés à la Figure 6.3 ne sont alors dus qu'aux différences de rendements considérées entre ces trois types d'acteurs : plus le rendement est élevé, plus l'impact par tonne de coques d'arachide est faible.

Dans le cas particulier du changement climatique, les impacts observés sont liés à plus de 99 % aux changements d'usages des sols considérés suite à la forte expansion des surfaces plantées en arachide dans le pays ces 20 dernières années, et aux conséquences de ces changements sur le stockage de carbone dans les sols et la biomasse.

Néanmoins, comme souligné à la section 2.3, faute de statistiques agricoles récentes sur la culture de l'arachide, ces changements d'usages n'ont pu être estimés que de façon moyenne à l'échelle du pays. Afin de bien comprendre les effets de ce manque de données sur les résultats de cette étude, la Figure 6.4 suivante détaille la sensibilité des impacts environnementaux de la culture d'arachide, dans le cas de petits producteurs, selon les hypothèses considérées de prise en compte des changements d'usages des sols.

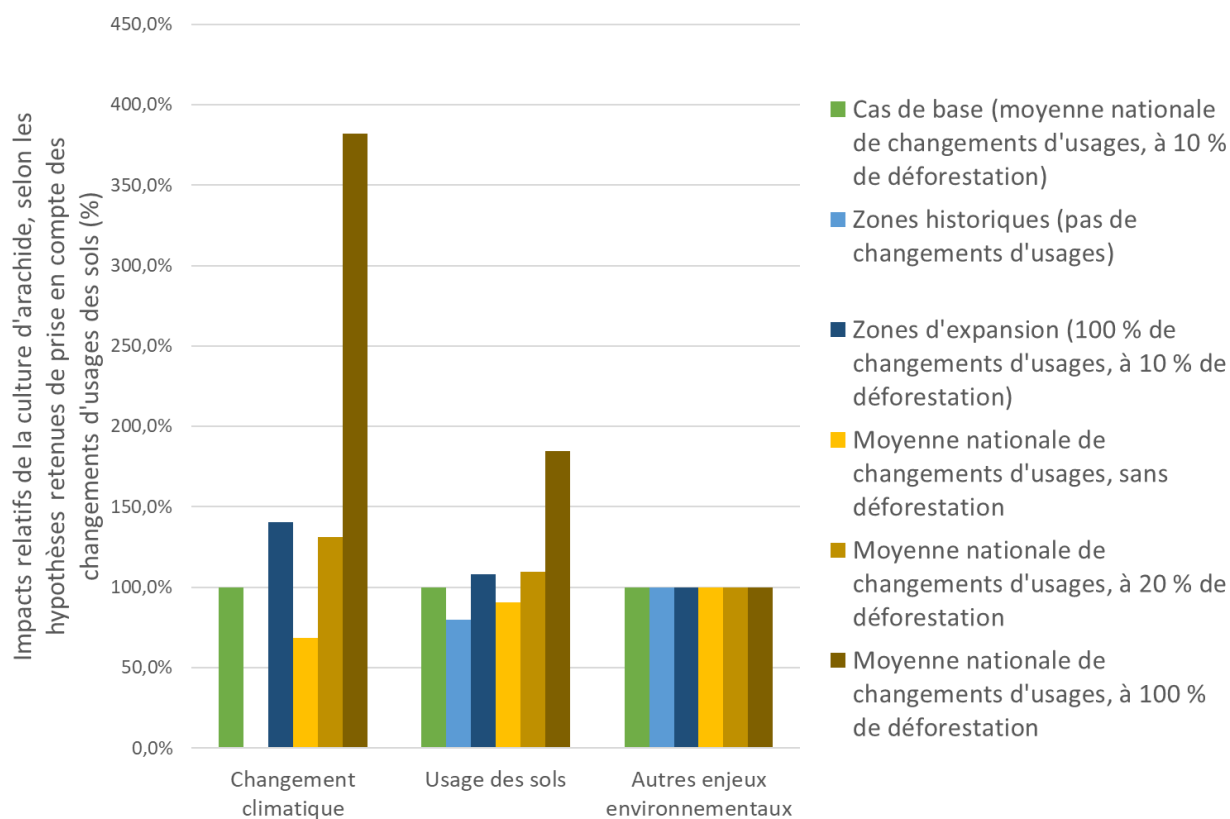


Figure 6-4. ANALYSE DE L'INFLUENCE DE LA PRISE EN COMPTE DES CHANGEMENTS D'USAGES DES SOLS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE LA CULTURE D'ARACHIDE, CAS DES PETITS PRODUCTEURS (MÉTHODE RECIPE 2016 MIDPOINT (H))

Les résultats de la Figure 6.4 montrent que la manière dont sont décrits les changements d'usages des sols est déterminante pour l'évaluation de l'impact de la culture d'arachide sur le changement climatique

et, dans une moindre mesure, sur l'usage des sols, mais n'a aucun effet sur les autres enjeux environnementaux. Sur le changement climatique, il existe un facteur 7000 sur l'impact de la culture d'arachide entre les zones historiques de production, sans changements d'usages des sols, et les zones d'expansion qui se font au détriment de la forêt. Ces deux cas extrêmes existant dans le pays, il apparaît que, sur cet enjeu, le contexte de développement des surfaces cultivées en arachide prime sur les pratiques agricoles elles-mêmes.

6.2.3. Comparaison des différentes sous-filières de trituration

La Figure 6.5 ci-dessous compare, pour les quatre enjeux environnementaux principaux identifiés à l'échelle de la CV, les performances environnementales des trois différentes sous-filières identifiées de trituration (voir section 2.3). Compte tenu des résultats obtenus précédemment sur l'influence de la prise en compte des changements d'usages des sols sur les impacts de la CV, chaque sous-filière est déclinée selon deux scénarios : un cas sans changement d'usages des sols (cas des zones historiques de production), et un avec les changements d'usages des sols moyens à l'échelle du pays (cas de base).

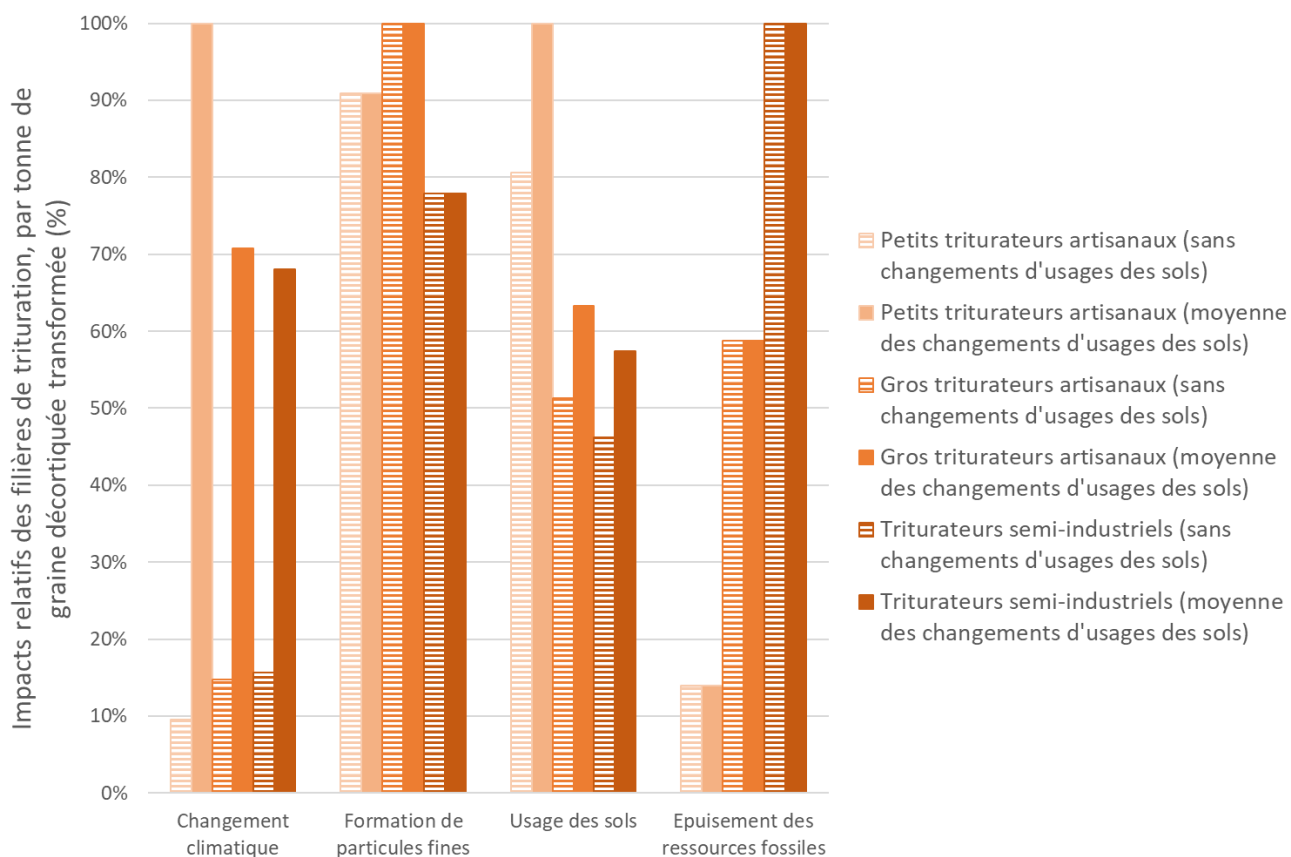


Figure 6-5. COMPARAISON DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES DIFFÉRENTES SOUS-FILIÈRES DE TRITURATION, POUR LES QUATRE ENJEUX PRINCIPAUX IDENTIFIÉS DE LA CV (MÉTHODE ReCIPE 2016 MIDPOINT (H))

Comme vu précédemment à l'échelle des producteurs d'arachide, les résultats de la Figure 6.5 montrent la forte influence des changements d'usages des sols sur les impacts liés au changement climatique et l'usage des sols des 3 sous-filières de trituration. Sur le changement climatique en particulier, cela affecte notamment la hiérarchisation des sous-filières, les petits triturateurs artisanaux étant approvisionnés par les petits producteurs d'arachide (voir graphe des flux, Figure 2.1), pour lesquels l'impact lié aux changements d'usages des sols est plus fort compte tenu de leur plus faible rendement.

Au-delà de cet aspect, aucune des trois sous-filières de trituration ne présente d'avantages clairs en termes de performances environnementale :

- Le plus grand recours des triturateurs semi-industriels aux énergies fossiles, via l'utilisation de gasoil pour les groupes électrogènes voire l'électricité du réseau, se traduit par de plus forts impacts sur l'épuisement des ressources fossiles et le changement climatique, hors changements d'usages des sols, mais permet de moindres impacts en termes de pollutions aux particules fines.
- Inversement, la plus forte consommation de bois de feu des triturateurs artisanaux, et l'approvisionnement privilégié auprès des petits producteurs, se traduisent par des impacts plus importants sur la formation de particules fines et l'usage des sols, ainsi que le changement climatique lorsque l'arachide produite est issue de changements d'usages des sols.

Ainsi, chacun de ces trois modèles de trituration présentent des intérêts spécifiques, et aucun ne domine les autres en termes de performances environnementales. Dans ce contexte, le critère environnemental ne semble pas discriminant pour ce type d'acteurs.

6.2.4. Comparaison des différentes sous-filières de consommation des graines d'arachide

En complément de la section 6.2.3 précédente centrée sur la trituration, la Figure 6.6 suivante présente les résultats d'impacts environnementaux des quatre sous-filières identifiées de consommation des graines : autoconsommation des graines par les petits producteurs, consommation nationale via les marchés de districts ou dans les villes situées dans les zones de production, consommation nationale à Antananarivo, via les grossistes, ou consommation internationale des graines exportées. Dans ce dernier cas, en accord avec la méthodologie VCA4D, seul l'approvisionnement du port de Tamatave est pris en compte, ce qui exclut donc notamment le transport maritime international et le devenir des graines exportées.

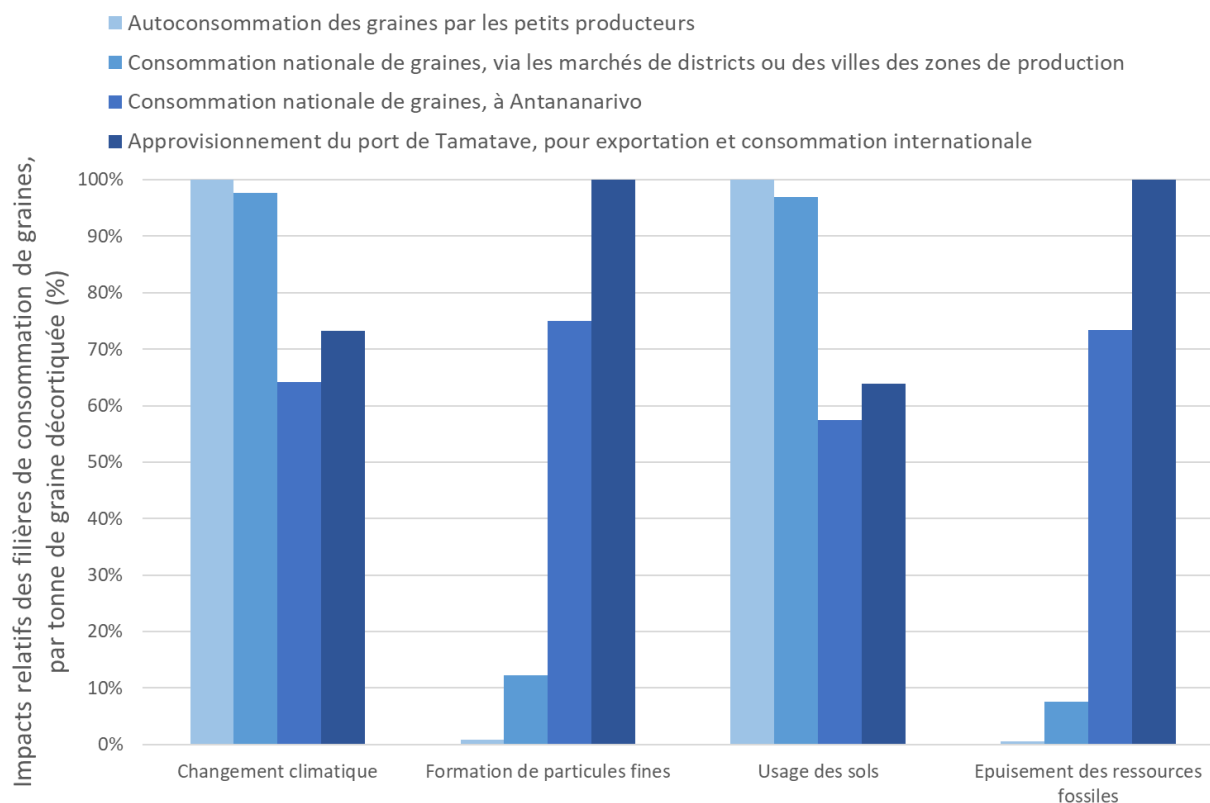


Figure 6-6. COMPARAISON DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES DIFFÉRENTES SOUS-FILIÈRES DE CONSOMMATION DE GRAINES D'ARACHIDE, POUR LES QUATRE ENJEUX PRINCIPAUX IDENTIFIÉS DE LA CV (MÉTHODE ReCiPe 2016 MIDPOINT (H))

Comme déjà observé dans le cas des filières de trituration, les résultats de la Figure 6.6 montrent que l'autoconsommation et la consommation nationale via les marchés proches des zones de production présentent des impacts plus élevés sur le changement climatique et l'usage des sols, du fait que ces filières reposent principalement sur les petits et moyens producteurs, aux rendements plus faibles. Inversement, l'allongement marqué des distances de transport pour approvisionner Antananarivo ou Tamatave se traduit par des impacts plus élevés pour ces filières sur l'épuisement des ressources fossiles et la formation de particules fines.

6.2.5. Éléments d'évaluation de la durabilité environnementale absolue de la CV

Comme précisé dans la section 6.1 dédiée au cadrage méthodologique du volet environnemental, des travaux de recherche récents visent à développer, à partir de résultats ACV, une évaluation absolue de la durabilité environnementale des filières. Ces travaux sont mobilisés et déclinés dans cette section au cas de la CV arachide à Madagascar, afin d'apporter des éléments de réflexion sur la question structurante posée par la méthodologie VCA4D. Néanmoins, il est important de rappeler que les résultats obtenus, bien qu'intéressants pour cette étude, s'inscrivent dans des travaux de recherche en cours, et peuvent donc souffrir d'incertitudes méthodologiques. Ces précautions prises, la Figure 6.7 suivante présente les résultats obtenus pour l'ensemble de la CV.

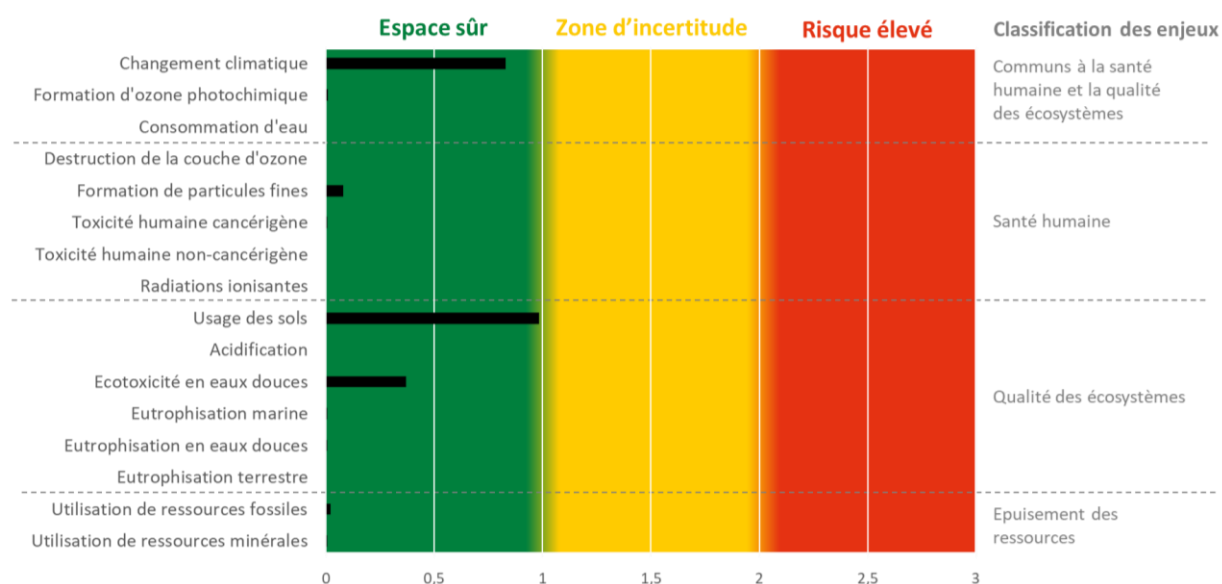


Figure 6-7. APPLICATION DU CADRE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ABSOLUE DE LA DURABILITÉ DÉVELOPPÉ PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE À LA CV ARACHIDE DE MADAGASCAR (MÉTHODE ENVIRONMENTAL FOOTPRINT 3.1)

Les résultats de la Figure 6.7 confirment les résultats présentés à la section 6.2.1, en identifiant l'usage des sols et le changement climatique comme les enjeux environnementaux majeurs de la CV. Néanmoins, les résultats obtenus tendent à montrer que, bien que ces enjeux soient plus importants que les autres en valeur relative, aucun enjeu ne dépasse le seuil de durabilité, ce qui signifie que la CV peut être considéré comme durable sur l'ensemble des enjeux environnementaux.

Concernant l'usage des sols, pour lequel l'impact de la CV est au seuil maximal de la durabilité selon la Figure 6.7, il est toutefois à noter que l'allocation de l'espace sûr entre les différentes activités économiques de Madagascar est basée uniquement sur leur contribution au PIB. Il peut alors être attendu que l'impact des filières fortement consommatrices d'espaces, telles que les CV agricoles, soit en partie compensé par d'autres activités économiques non agricoles. D'après les résultats du volet économique, la CV arachide représente 1,1 % du PIB national malgache, et 7,3 % du PIB agricole. Si l'espace sûr associé à l'usage des sols n'était par exemple alloué qu'aux activités agricoles, ce qui reviendrait donc à allouer une plus grande part de cet espace sûr au secteur de l'agriculture et à la CV arachide en particulier, la CV se situerait sur cet enjeu bien en deçà du seuil de durabilité, à environ 15 % de celui-ci.

Au-delà de l'usage des sols et du changement climatique, déjà discutés dans les sections précédentes, les résultats de la Figure 6.7 donnent un poids non négligeable à la question de l'écotoxicité en eaux douces, non identifiée précédemment. Cet enjeu est lié notamment à l'emploi d'insecticides (deltaméthrine) pour la culture de l'arachide.

6.3. Changement climatique

6.3.1. Empreinte carbone des produits de la CV

Compte tenu de l'importance des enjeux climatiques, la présente section reprend et détaille les principaux résultats obtenus à la section 6.2 précédente, mais en focalisant sur cet enjeu, à travers

l'empreinte carbone des produits de la CV. Les Figures 6.8 et 6.9 détaillent ainsi l'empreinte carbone des différentes sous-filières de production d'huile et de consommation de graines, respectivement. Dans le cas de l'huile, les résultats sont, comme précédemment, déclinés selon deux cas de changements d'usages des sols : les zones historiques, sans changement d'usage des sols, et la moyenne nationale de changements d'usages. Par simplicité, compte tenu de leur proximité avec les résultats obtenus pour la production d'huile, l'empreinte carbone de la production de tourteaux n'est pas présentée. Pour chacune de ces Figures, l'empreinte carbone de la CV arachide au Ghana, obtenue selon la même méthodologie VCA4D (Kleih et al., 2020), est donnée à titre de comparaison.

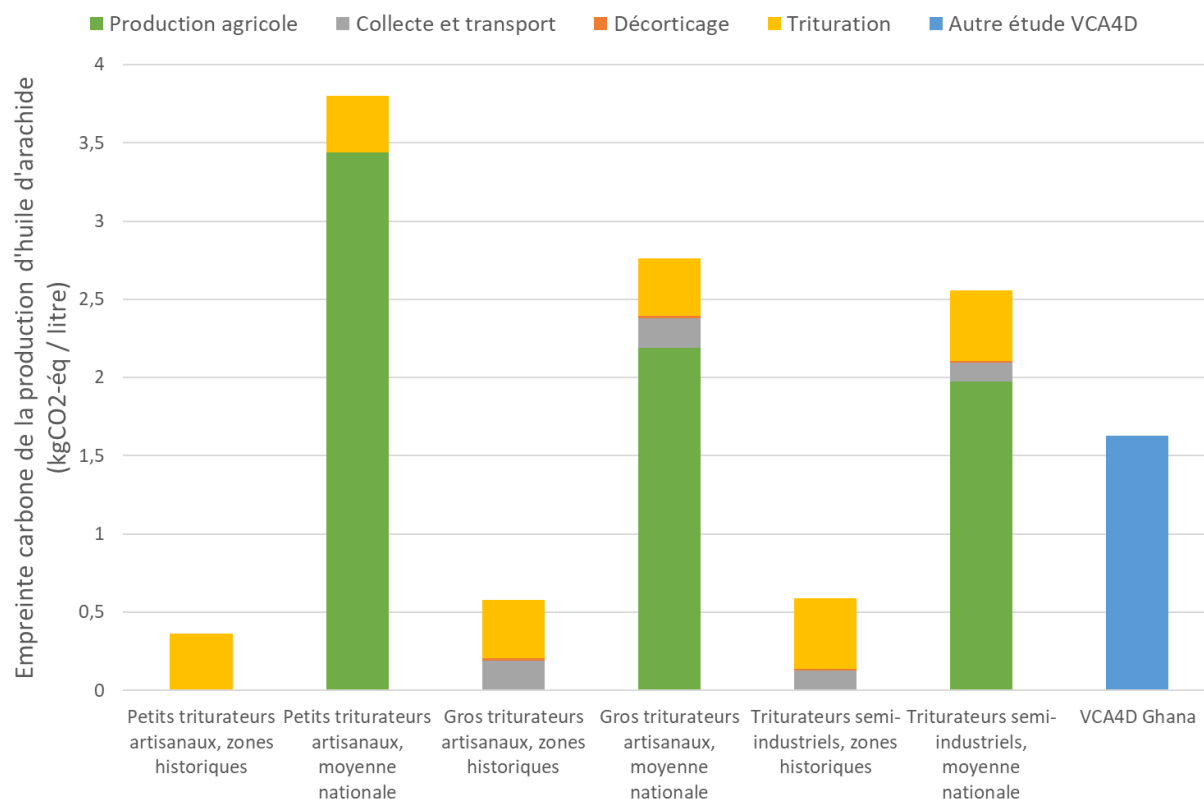


Figure 6-8. COMPARAISON DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA PRODUCTION D'HUILE D'ARACHIDE (MÉTHODE ReCIPE 2016 MIDPOINT (H))

D'après les résultats de la Figure 6.8, l'empreinte carbone de l'huile d'arachide produite à Madagascar est comprise entre 0,4 et 0,6 kgCO₂-éq par litre dans les zones historiques, et entre 2,6 et 3,8 kgCO₂-éq par litre en moyenne dans le pays. Comme vu précédemment, cette empreinte carbone est dominée, lorsque des changements d'usages des sols sont constatés, par l'impact de ceux-ci sur le stockage de carbone dans les sols et la biomasse. Le deuxième poste de contribution à l'empreinte carbone de l'huile d'arachide, après les changements d'usages, est la consommation énergétique des unités de trituration, sous forme de gasoil, bois de feu non renouvelable, ou électricité du réseau.

Vis-à-vis des précédents résultats du projet VCA4D, l'empreinte carbone de l'huile d'arachide malgache est plus élevée que celle de l'huile produite au Ghana. Ceci s'explique notamment par l'importance des changements d'usages des sols à Madagascar, mais aussi par les plus faibles rendements obtenus, les rendements observés au Ghana étant compris entre 0,8 et 2,2 t/ha, avec une moyenne d'environ

1,4 t/ha, comparés aux rendements moyens considérés ici compris entre 1 et 1,5 t/ha selon le type de producteurs.

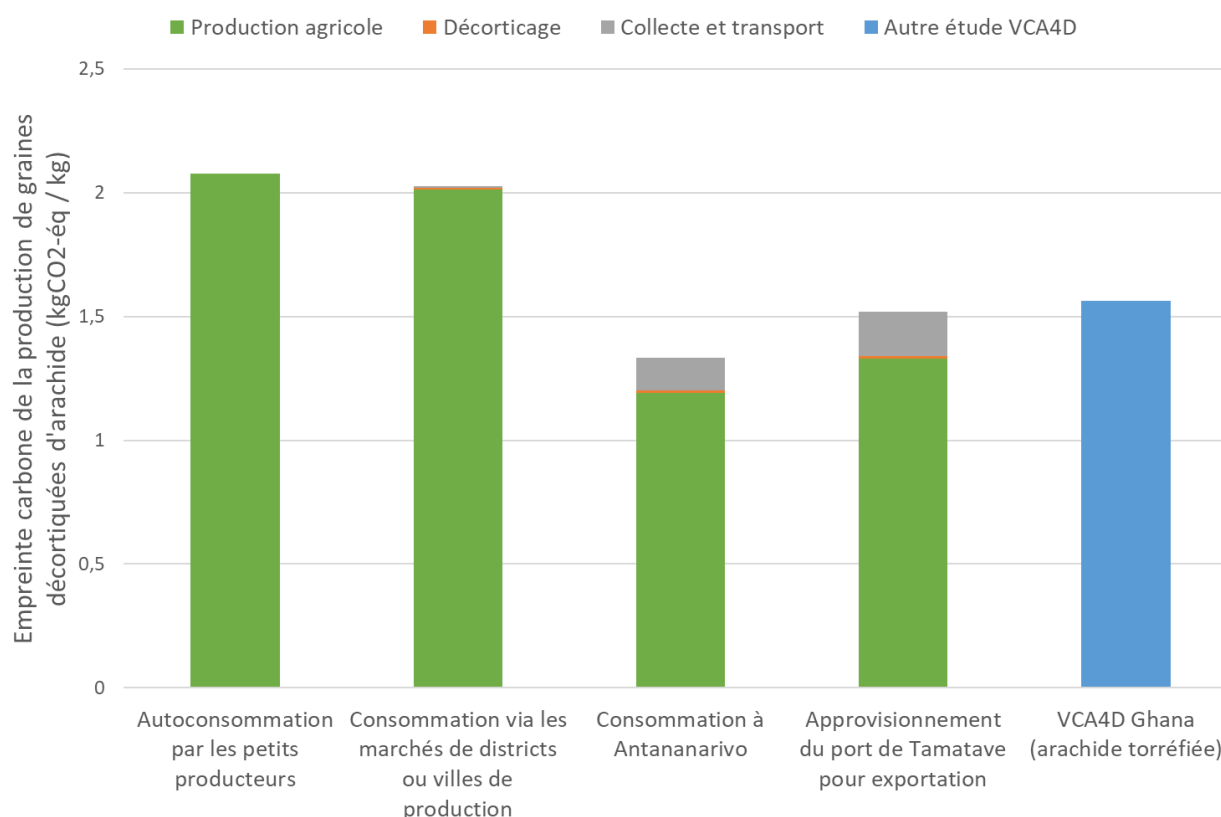


Figure 6-9. COMPARAISON DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA PRODUCTION DE GRAINES D'ARACHIDE, POUR CONSOMMATION DIRECTE OU EXPORTATION (MÉTHODE ReCIPE 2016 MIDPOINT (H))

De façon similaire, les résultats de la Figure 6.9 montrent que l'empreinte carbone des graines d'arachide décortiquée, pour autoconsommation, consommation sur les marchés ou exportation, est comprise entre 1,3 et 2,1 kgCO₂-ék par kg d'arachide décortiquée, soit légèrement au-dessus que le résultat présenté dans l'étude VCA4D au Ghana, de 1,6 kgCO₂-ék par kg. Néanmoins, le résultat ghanéen intègre la préparation des graines, par torréfaction, alors qu'il n'a pas été considéré dans cette étude faute de données disponibles.

Là encore, il peut être observé que l'impact carbone des changements d'usages domine l'empreinte carbone de l'arachide malgache. Même dans le cas de la sous-filière d'exportation, où les graines peuvent parcourir de longues distances à travers le pays, soit environ 900 km en moyenne, la contribution du transport à l'empreinte carbone du produit n'est que de 12 %, et reste donc faible.

6.3.2. Risques affectant la CV en lien avec le changement climatique

En tant que filière agricole, la CV arachide de Madagascar est évidemment soumise à des risques spécifiques liés au changement climatique en cours. D'après une analyse des risques menée récemment

(Nitidae, 2023), la culture de l'arachide est très sensible au régime hydrique, aussi bien en cas de manque que d'excès d'eau. En effet, la culture de l'arachide est sensible à la sécheresse pendant les phases de floraison et de formation des gousses, mais sensible à l'excès d'eau en phase de maturation (Schilling, 2001).

L'étude de Nitidae pour la Plateforme pour la Gestion des Risques Agricoles (PARM) considère ainsi que, sur l'ensemble des risques affectant la CV (météorologiques, phytosanitaires, logistiques, économiques et politiques), la pluviométrie constitue le risque principal pour les producteurs d'arachide. En effet, le premier risque touchant ces acteurs, est celui des inondations dans les zones Centre, Nord et Est, suivi de celui de sécheresse, sur l'ensemble du pays.

En modifiant le régime hydrique, et notamment la fréquence d'événements extrêmes tels qu'inondations et sécheresses, le changement climatique constitue donc un risque très important pour la CV. Au-delà des producteurs, les inondations provoquées par le changement climatique peuvent également se traduire en un risque logistique, du fait des longues distances parcourues dans la CV et des difficultés de déplacement dans le pays en cas de fortes pluies.

6.4. Analyse qualitative des autres enjeux environnementaux de la CV

6.4.1. Biodiversité

D'après l'analyse quantitative menée par ACV (voir en particulier la section 6.2.1), le plus fort enjeu en termes de qualité des écosystèmes, et donc de biodiversité, est lié à l'usage des sols de la culture d'arachide. Cette question d'utilisation d'espaces couple deux problématiques différentes, mais interconnectées : la relative faiblesse des rendements en arachide observés à Madagascar, et la forte expansion de la culture dans le pays ces dernières années.

Du point de vue des rendements, le faible niveau de rendement observé à Madagascar peut être en partie lié au faible recours aux intrants constaté. D'un certain point de vue, ce faible recours aux intrants peut être vu comme un avantage environnemental, voire économique, la fertilisation étant généralement une source importante d'impacts environnementaux et de coûts économiques. Mais inversement, il se traduit également par ces faibles rendements, dont les conséquences néfastes sur les plans environnemental (emprise au sol) et économique (charge de travail) compensent très probablement les avantages cités plus haut. Un meilleur accompagnement des producteurs sur les pratiques culturales et les besoins spécifiques de l'arachide, dans l'ensemble du pays, permettrait alors une amélioration globale du niveau de rendement, qui réduirait mécaniquement l'emprise au sol de la culture par tonne produite.

Concernant l'expansion des surfaces en arachide, l'absence de statistiques agricoles détaillées et récentes ne permet pas une évaluation précise des risques pour la biodiversité. Néanmoins, l'observation des cartes des aires protégées de Madagascar et de déforestation, données en Figure 6.10 (Madagascar National Parks, 2024 ; World Bank, 2022), permettent de confirmer que les régions littorales sont à la fois les plus riches et les plus sensibles en termes de biodiversité. Si beaucoup d'enjeux se concentrent à l'Est du pays, où l'arachide est relativement peu présente, il est à noter que des régions telles que le Menabe, Atsimo Andrefana et Boeny sont également importantes en termes de richesse en biodiversité, de risques de déforestation, et d'après les Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Elevage, correspondent à des zones d'expansion de la culture d'arachide. Au cours des entretiens menés pendant cette étude, des cas de déforestation liés à la culture du maïs et de

l'arachide ont été soulevés, notamment dans le Menabe. Il convient alors d'être particulièrement vigilant dans ces zones au développement de l'arachide.

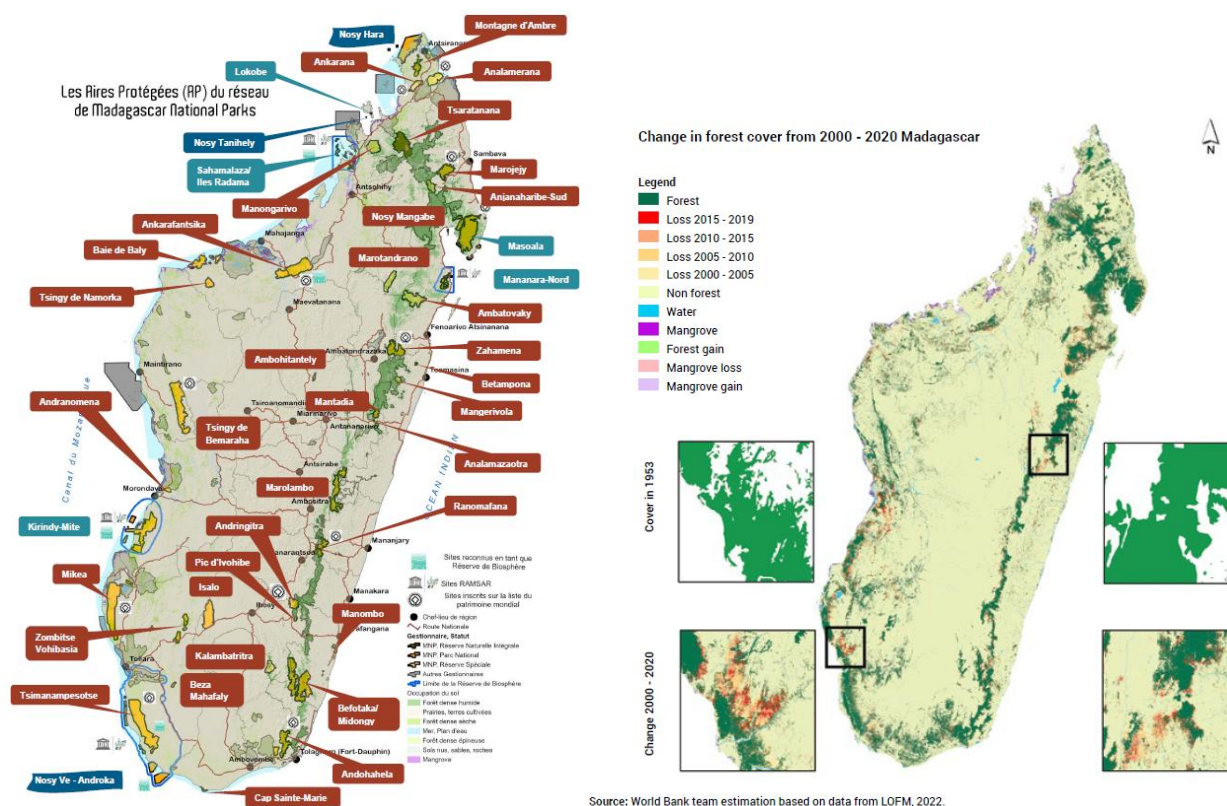
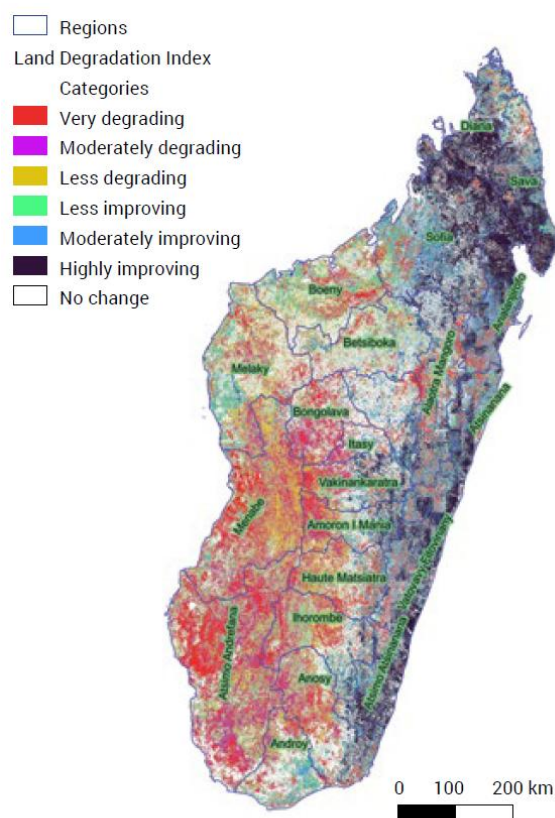


Figure 6-10. CARTES DES AIRES PROTÉGÉES EN 2024 (À GAUCHE) ET DE LA TENDANCE DE DÉFORESTATION 2000-2020 (À DROITE), À MADAGASCAR (SOURCES : MADAGASCAR NATIONAL PARKS, ET BANQUE MONDIALE)

6.4.2. Santé des sols

Pour finir, les travaux et entretiens menés au cours de cette étude ont également permis de mettre en valeur des risques de la CV arachide sur la santé des sols, notamment dans les régions côtières d'Atsimo Andrefana et du Menabe. En effet, les producteurs des Hauts Plateaux sont plutôt bien sensibilisés au potentiel de l'arachide comme fixateur d'azote, du fait de son caractère de légumineuse, et organisent leurs rotations de cultures en fonction de cela, mais cette connaissance de la culture de l'arachide semble moins répandue dans les régions côtières, où la production est plus récente et la monoculture plus fréquente.

En termes de carbone organique, la récolte des fanes en même temps que les gousses, et l'absence, en général et toujours dans les régions côtières, d'utilisation de fumure, font de l'arachide une culture avec un très faible retour de carbone au sol. Or, d'après les estimations de la Banque Mondiale (World Bank, 2022), reproduites à la Figure 6.11 ci-dessous, les régions d'Atsimo Andrefana et du Menabe sont déjà soumises à une dynamique de forte dégradation des sols. Bien que cette dégradation ne soit pas spécifiquement liée à l'arachide, le très faible retour au sol de matière organique de la culture peut, dans ce contexte, constituer un risque d'aggravation des tendances de dégradation de la santé des sols observées dans ces deux régions.



Source: World Bank Team Estimation.

Figure 6-11. CARTE DES TENDANCES DE DÉGRADATION DES SOLS À MADAGASCAR SUR LA PÉRIODE 1990-2020 (SOURCE : BANQUE MONDIALE)

6.5. Réponse à la question structurante 4

Au regard de l'ensemble des résultats d'analyse environnementale présentés dans cette partie, il apparaît que la CV arachide à Madagascar peut être considérée comme durable sur le plan environnemental, mais avec une attention particulière à porter sur la dynamique d'expansion actuelle des surfaces cultivées. Ce point est notamment lié aux impacts de la CV sur le changement climatique, la biodiversité, et, dans une moindre mesure, la santé des sols.

En effet, l'application à l'arachide de Madagascar des développements récents d'évaluation absolue de la durabilité environnementale, sur la base des résultats ACV obtenus, montre que la CV se situe dans ce qui est appelé l'espace sûr, ce qui signifie que ses impacts s'inscrivent dans une gamme compatible avec le maintien des grands équilibres environnementaux globaux.

Néanmoins, deux enjeux environnementaux, le changement climatique et l'usage des sols, en partie liés en termes de causes, se distinguent des autres et restent à surveiller. Concernant l'usage des sols, il peut être considéré que, compte tenu de la nature agricole de la CV, l'enjeu n'est pas critique et devrait être compensé, à l'échelle du pays, par d'autres activités économiques à plus faible empreinte sur les sols. A l'inverse, concernant le changement climatique, ce phénomène de compensation entre activités

économiques est bien moins probable, et il conviendrait de mettre en place des actions afin d'accompagner la CV sur ce point et de réduire ses impacts (voir recommandations).

7. CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

7.1. Synthèse

Ces conclusions ont vocation à proposer une image claire de la CV, en soulignant les principaux résultats et les points critiques. Elles visent à donner une réponse résumée aux quatre questions structurantes de la méthodologie VCA4D ; à pointer les risques pour les acteurs de la CV, en particulier sur les quatre domaines d'analyse : la croissance économique, l'inclusion, la durabilité sociale et la durabilité environnementale ; à résumer les principaux bénéfices et forces de la CV et à faire des recommandations pour lever les principaux points de levier pour l'action.

On incrimine souvent l'importation d'huiles alimentaires à bas prix pour expliquer le faible développement de la production d'huiles oléagineuses à Madagascar. Cependant d'une part le marché est passablement segmenté (les consommateurs d'huile importée ne sont pas les mêmes que les consommateurs d'huiles domestiques), d'autre part même si l'argument de prix est important, d'autres facteurs expliquent les difficultés à faire émerger un secteur de la transformation des oléagineux à Madagascar (voir les difficultés techniques et de gestion rencontrées par les ODOF, coûts de production élevés, craintes par rapport à l'aflatoxine...). On pourrait donc renverser l'argument : les importations d'huile alimentaire augmentent ou restent à un niveau élevé car elles se substituent à la défaillance de l'émergence d'un secteur de la transformation des huiles alimentaires dans le pays. Pourquoi ce secteur peine à se développer, alors qu'a priori la production d'arachide a beaucoup augmenté ces dernières années pour accompagner le marché à l'export ? On peut l'attribuer aux perturbations amenées par la croissance des exportations de graines d'arachide vers la Chine sur le marché des différents produits issus de l'arachide dans le pays. Mais s'il y a évidemment des interactions fortes entre les sous-chaînes de la CV, il n'y a pas a priori d'incompatibilités en termes de volumes, et il ne faut pas selon nous opposer les deux débouchés : marché domestique de l'huile et exportation de graines. Les deux sont créateurs de revenus et d'emplois, impactent favorablement la croissance économique du pays, contribuent à développer l'activité économique dans les territoires en dehors des Hautes Terres, et sont durables en l'état des points de vue social et environnemental. Si les questions notamment d'accès aux semences de qualité, d'amélioration des rendements, et de meilleur encadrement des tritrateurs, sont résolues, on peut penser que Madagascar peut avoir l'ambition de conserver les deux débouchés étant donné le potentiel d'augmentation de la production d'arachide, sous réserve cependant d'une maîtrise de l'expansion des surfaces cultivées pour que celle-ci ne se fasse pas au détriment de zones riches en carbone et en biodiversité. Néanmoins la CV a besoin non seulement d'une stratégie bien pensée et plus affirmée en matière de politique nationale mais aussi de sa mise en œuvre (encadrement des prix, autorité sur les exportateurs, soutien à la coordination et aux alliances entre acteurs de la CV, meilleure connaissance des activités de la CV...) plutôt que de laisser faire.

Certaines idées reçues concernent également le pouvoir des intermédiaires nationaux qui pèsent à la fois sur les prix de vente des arachides par les producteurs agricoles, menaçant leur rentabilité, et sur les coûts d'approvisionnement des tritrateurs, subissant déjà des coûts élevés par ailleurs, obligés de mettre sur le marché une huile domestique coûteuse. Mais notre analyse économique montre qu'aussi bien les marges et les revenus d'exploitation des intermédiaires (sous-collecteurs, collecteurs, grossistes) que leurs taux de rentabilité ne sont pas exorbitants et ne cautionnent donc pas cette hypothèse. La production d'arachide s'étale à Madagascar dans l'espace (nécessitant du transport), et dans le temps (nécessitant du stockage, différentes saisons de cultures selon le type de terres) ; et les débouchés liés à la transformation (Hautes Terres en majorité) et à l'exportation (Tamatave) ont lieu dans des zones distantes des zones de production, ce qui justifie la chaîne d'intermédiaires qui existe.

Si nous revenons sur les préoccupations exprimées par l'UE, en dialogue politique avec les autorités malgaches, en début d'étude (voir introduction), nous pouvons faire ici quelques constats.

Soutien à la souveraineté alimentaire et valorisation des produits et coproduits

La réduction de la croissance des importations d'huile dépendra à la fois de la capacité des acteurs privés et surtout publics, d'une part à stabiliser le prix de l'arachide en coques/décortiqué et à s'affranchir de l'influence des gros exportateurs sur le système de prix, d'autre part à réduire les coûts de production des processus semi-industriels bien plus élevés que ceux des entreprises artisanales. L'arachide est un produit important pour la sécurité alimentaire en milieu rural et urbain, d'une part comme produit alimentaire avec des vertus sur la santé mais aussi comme source de revenus pour acquérir d'autres biens alimentaires. La valorisation des sous-produits est quasiment nulle dans le pays.

Implication du secteur privé

Une grande partie du secteur privé impliqué dans la transformation de l'arachide ou dans l'expectative de le faire si les conditions devenaient plus intéressantes, a été identifiée dans l'étude. Les entreprises que l'équipe a rencontrées ont été sensibilisées à l'intérêt de l'Union Européenne d'appuyer les filières oléagineuses dans un futur projet, se sont montrées ouvertes lors de nos entretiens et sont disposées à une collaboration avec le secteur public pour améliorer ces conditions à leur investissement. Le secteur privé s'étend bien sûr aux entreprises de la commercialisation (collecteurs, grossistes) souvent oubliés dans les plateformes de concertation public-privé, et aux organisations professionnelles.

Structuration des filières oléagineuses et entrepreneuriat rural

De l'avis d'une grande partie des interlocuteurs, la filière arachide est reconnue comme peu structurée, c'est-à-dire avec une faible coordination entre amont et aval de la CV ou même entre acteurs de même niveau (hormis peut-être la situation du Menabe qui peut servir d'exemple à d'autres régions) ; des services d'appui qui ne lui sont pas spécifiques ; une absence de stratégie politique au niveau national et des régions. Dans la situation actuelle où la production d'arachides est en forte croissance mais où les deux sous-chaînes sont cependant en concurrence, l'exportation portant préjudice à la trituration par son influence sur le système de prix et la disponibilité des arachides, il y a matière à construire plutôt une interdépendance positive entre sous-chaînes (intérêt commun à lutter contre l'aflatoxine, ouverture de l'exportation aux collecteurs, investissement des exportateurs dans la production d'huile, accès aux écarts de tri à transformer, etc.). Les OP et leurs fédérations y ont un rôle important à jouer.

Analyse critique des projets et programmes existants

Le nombre de projets et programmes qui depuis quelques années concernent en grande ou petite partie l'arachide, est impressionnant. A juste titre, plusieurs portent sur les aspects variétés et semences pour améliorer les niveaux de production, l'organisation des acteurs de la CV, la mise en place d'une agro-industrie de la transformation et la lutte contre l'aflatoxine. Ils devraient apporter des solutions aux goulots d'étranglement de la CV et actionner des effets de levier pour améliorer sa productivité technique, son efficacité économique et sa performance commerciale. Là-aussi, dans cette étude, nous avons seulement identifié un grand nombre de ces projets qui s'appuient sur des structures nationales

incontournables (FOFIFA, FDA, etc.), sans en faire de diagnostic mais les évaluations futures des activités de ces initiatives et de leurs résultats devraient alimenter la politique nationale de la filière.

Compétitivité et protection de l'industrie nationale

La production de grains d'arachide à Madagascar est compétitive sur le marché international, celle de l'huile est plus problématique. Un élément de compétitivité aussi bien sur le marché international que domestique, qui va croître dans les années à venir c'est la capacité des acteurs de ces sous-chaînes à prendre en charge le problème de l'aflatoxine comme argument commercial ou pour rendre compte de la santé des consommateurs. Il était assez étonnant de constater que dans plusieurs régions visitées, certains interlocuteurs n'avaient jamais entendu parler de ce fléau. Il semblerait que l'Etat ait pris la dimension du problème et il convient de trouver des solutions acceptables (financièrement) par les acteurs de la CV pour diminuer l'infestation dans les grains et les tourteaux. La compétitivité de l'huile d'arachide malgache dans le pays face aux huiles importées devrait augmenter sous l'effet de la hausse du prix international de l'huile de palme et d'une méfiance croissante des consommateurs.

Opportunités sur les marchés nationaux et régionaux

Les marchés régionaux n'ont jamais été abandonnés par Madagascar, des quantités limitées d'arachide sont exportés depuis bien avant l'arrivée des Chinois vers les autres îles de l'Océan Indien pour la production d'huile ou l'arachide de bouche plus rémunératrice (Réunion, Maurice, Comores...). Bien que les prix de vente (de l'ordre de 4-5000 Ar/kg de graines) n'atteignent pas le prix FOB des graines exportées vers la Chine (6-7000 Ar), ce commerce est lucratif et l'extension de celui-ci aussi est dépendant de la capacité de Madagascar à s'organiser pour produire des arachides saines (et à prouver que celles-ci sont saines) et correspondantes aux critères de ces acheteurs spécifiques. L'amélioration de la qualité de l'arachide devrait ainsi être favorable à ces marchés qui peuvent tout à fait se développer à partir des ports de la côte Ouest et Nord et limiter les transports d'arachides à travers tout le pays. Il est envisageable aussi d'y exporter de l'huile respectant des normes sanitaires strictes.

7.2. Réponses aux questions structurantes

7.2.1. Du point de vue de la contribution de la CV à la croissance économique

Les différentes activités de la CV sont viables. Aucun acteur n'a de revenus négatifs dans cette CV mais la tendance des prix de l'arachide étant en baisse actuellement, on peut imaginer que la situation de certains acteurs devienne problématique.

Le revenu d'exploitation des petits producteurs lié à l'arachide est très faible, mais l'arachide n'est pas une culture unique dans les systèmes de production et les producteurs comptent également sur d'autres revenus de l'agriculture et parfois extérieurs au secteur. Cependant, on peut s'inquiéter de la situation des producteurs dont l'arachide serait la principale source de revenus.

La VA totale créée par la CV n'est pas du tout négligeable, les principaux créateurs étant les petits producteurs et les exportateurs. Les revenus d'exploitation des entreprises et les salaires sont les principales composantes de cette VA totale, et à un moindre degré les taxes sur opérations.

La CV arachide contribue à plus de 7% au PIB agricole du pays, aux finances publiques et surtout à la balance commerciale. Son taux d'intégration dans l'économie nationale est très élevé, c'est-à-dire qu'elle génère des revenus indirects dans l'économie nationale et peu de pertes en devises liées aux importations de consommables. Enfin la CV est viable et compétitive dans l'économie internationale.

Actuellement, la sous-chaîne avec trituration semi-industrielle est moins intéressante que la sous-chaîne exportation puisqu'elle génère des coûts supérieurs et permet d'obtenir des marges (ou revenus nets d'exploitation) inférieures. D'un point de vue collectif, elle crée moins de VA directe à la tonne produite.

Enfin la CV est viable et compétitive dans l'économie internationale.

7.2.2. Du point de vue de l'inclusion

La croissance générée par la CV est inclusive dans le sens où il existe des acteurs de tailles différentes qui disposent de revenus d'exploitation très variables, mais il n'existe pas d'acteurs qui s'approprient une part importante du revenu tout en créant proportionnellement beaucoup moins de VA.

Au total, la CV arachide à Madagascar emploie 365.000 auto-entrepreneurs et 343.000 employés temporaires et permanents.

Les principaux bénéficiaires des revenus d'exploitation sont les petits producteurs (au nombre de 350.000) et les exportateurs (au nombre de 4). Les producteurs, outre leur propre activité, créent beaucoup d'emplois dans la CV. L'emploi temporaire est largement dominant. Les femmes sont aussi nombreuses que les hommes dans la CV, que ce soit parmi les entrepreneurs que comme main d'œuvre employée, par contre les hommes du fait des fonctions qu'ils occupent créent plus de VA. La CV arachide peut être un instrument d'aménagement territorial et de réduction des inégalités spatiales, dans le sens où la plus grande part de la VA est créée dans les régions périphériques aux Hautes Terres, plutôt surpeuplées et saturées du point de vue foncier.

7.2.3. Du point de vue de la durabilité sociale

La CV de l'arachide facilite la durabilité sociale dans un contexte de développement humain très faible et d'économie largement basée sur le secteur informel où les règles formelles d'emploi ne s'appliquent pas. Elle crée des emplois ruraux et urbains. Beaucoup de terres rurales sont détenues sous tenure coutumière, ce qui peut offrir une protection, notamment si les propriétaires possèdent des certificats fonciers prouvant la propriété. Cependant, il est toujours possible pour des étrangers d'entrer et d'occuper des terres communes. Les femmes sont assez bien représentées dans la chaîne de valeur. Très peu de ressources sont nécessaires pour produire des arachides et certaines femmes participent à la collecte, au commerce, à la vente au détail et à la transformation. Les arachides sont une culture commerciale dont les ventes génèrent des ressources permettant l'achat de riz et d'aliments plus nutritifs, des investissements et des obligations sociales, mais qui peuvent aussi être consommées en fournissant une source de protéines et de lipides. Les organisations agricoles offrent formation et accès à des ressources, en particulier aux femmes, auxquelles les producteurs ne pourraient pas accéder eux-mêmes. Les conditions de vie de nombreux ménages en zones rurales sont déplorables, mais une part importante de l'argent provenant de la vente d'arachides permet aux producteurs d'investir pour les améliorer. Si les différentes recommandations de cette étude pouvaient être mises en œuvre, la durabilité sociale de la chaîne de valeur serait bien plus grande.

7.2.4. Enfin, du point de vue environnemental

Cette étude montre que la CV arachide à Madagascar peut être considérée comme globalement durable sur le plan environnemental, sous réserve d'une vigilance particulière quant à l'expansion des surfaces cultivées et à ses conséquences sur le stockage de carbone. L'évaluation absolue de la durabilité, une approche récente appliquée ici en complément de la méthodologie VCA4D, indique notamment que la CV se situe dans un « espace sûr », compatible avec les grands équilibres environnementaux.

Ce risque sur les stocks de carbone se reflète dans l'empreinte carbone des produits de la CV, qui est globalement plus élevée que celle des mêmes produits au Ghana, où a eu lieu une autre étude du programme VCA4D. Vis-à-vis des risques sur la biodiversité et la santé des sols, l'enjeu est particulièrement important dans les zones côtières d'expansion des surfaces en arachide. En effet, des régions comme le Menabe, Atsimo Andrefana et, dans une moindre mesure, le Boeny connaissent actuellement un essor de la culture d'arachide, alors qu'elles présentent déjà un état actuel relativement préoccupant en termes de déforestation et de dégradation des sols. Malgré ses qualités de fixation d'azote, l'arachide pourrait ainsi constituer une menace supplémentaire dans ces zones via différents facteurs : pratiques de monoculture, faible retour au sol de matière organique, et cas de déforestation d'ores et déjà constatés pour la culture du maïs et de l'arachide.

7.2.5. Analyse des risques

L'analyse des risques explore comment de futurs événements défavorables peuvent négativement affecter la situation observée par l'équipe. Du point de vue de la croissance économique, de l'inclusion et de la durabilité.

Description du risque Etape de la CV, acteurs concerné	Niveau de risque = probabilité * intensité des dommages				Capacité à gérer les conséquences
	Croissance économique	Inclusion	Durabilité sociale	Durabilité Environnementale	
Avec l'augmentation des exportations vers la Chine, les acteurs malgaches perdent la maîtrise des prix qui deviennent très variables en fonction des besoins extérieurs et des stratégies des opérateurs chinois à Madagascar. En fonction de la variation des prix, qui impacte les différents niveaux de la filière, elle peut pénaliser les producteurs ou les tritrateurs, mais aussi les commerçants.					Capacité forte car c'est surtout une question de volonté politique.
La question du contrôle de l'aflatoxine devrait prendre plus d'ampleur dans une perspective à la fois de santé publique nationale (croissance de la sensibilité des consommateurs à la qualité sanitaire, scandale des huiles importées, recours de certains industriels à l'arachide importée) mais aussi de maintien ou de gain de parts de marché extérieur (renforcement des exigences sur le marché chinois, barre haute dans les marchés de l'Océan Indien et d'Europe). Risque que les arachides exemptes d'aflatoxine ciblent les marchés extérieurs au détriment du marché et des consommateurs domestiques.					Capacité moyenne car la maîtrise de l'aflatoxine suppose un renforcement des connaissances et la modification des pratiques de plusieurs types d'acteurs et l'affectation/l'obtention de ressources financières (compétence technique, labos, tests, réglementation, contrôle...).
L'arachide est une plante sensible à la fois au manque et à l'excès d'eau. L'aggravation des conséquences du changement climatique (CC) peut impacter les producteurs à travers la variabilité des récoltes et les mouvements de prix qui s'ensuivent, mais aussi l'ensemble de la filière dont l'activité dépend des produits disponibles pour approvisionner les marchés.					Capacité faible de résistance au CC mais l'utilisation de certaines variétés, l'évolution des pratiques agricoles, ou la création de forages, peuvent en atténuer les effets.

L'expansion des cultures est possible et sans doute souhaitable puisque les terres sont disponibles même si parfois enclavées, cependant elle est en conflit avec la conservation des espaces naturels qui stockent plus de carbone que les cultures d'arachide et sont donc plus à même de réduire les émissions de CO2. Les acteurs concernés sont l'ensemble de la population malgache.					Capacité moyenne car suppose à la fois une aptitude forte et des moyens suffisants pour agencer l'espace, réglementer et contrôler dans un territoire vaste comme Madagascar. Le risque peut toutefois être atténué par une augmentation des rendements.
Les difficultés de transport et d'accès à l'énergie pourraient s'aggraver et représenter un goulot d'étranglement sérieux portant préjudice à la rentabilité des activités et à la préservation de l'environnement.					Capacité moyenne car suppose de réaliser des investissements importants qui ne sont pas à la portée du Gouvernement malgache, besoin de soutien des agences de coopération en la matière à l'aide de leurs projets.
La poursuite d'un manque de concertation entre les acteurs et d'une absence de vision stratégique globale pourrait nuire à la filière confrontée à plusieurs défis et notamment à celui de satisfaire à la fois le marché intérieur en substitution aux importations d'huile et le marché extérieur (notamment asiatique). Les initiatives demeurent isolées, peu coordonnées et font l'objet d'un suivi limité.					Capacité forte car c'est surtout une question de volonté politique et d'aptitude des acteurs à coopérer en recherchant le consensus entre intérêts privés et intérêt national.
Faible Modéré Très élevé Extrême					

Tableau 7-1. MATRICE DES RISQUES DE LA CHAÎNE DE VALEUR

7.3. Résumé des avantages et des impacts négatifs

Le produit arachide n'est pas nouveau à Madagascar, il a même eu un passé assez glorieux dont nous avons fait l'historique (section 1.6). Il existe une maîtrise technique et une pratique réelle au niveau des producteurs agricoles qui ont été capables d'augmenter de façon significative leurs plantations sous l'effet des incitations de prix liées au marché chinois, et qui malgré l'adversité continuent à planter des arachides. La production est adaptée à un grand nombre d'écosystèmes du pays du fait notamment de la capacité de l'arachide à pousser à la fois dans les bas de pente et sur les collines, de pouvoir être cultivée en association et en rotation avec d'autres plantes, et d'accepter des modes de production agroécologiques. L'arachide améliore la fertilité des sols agricoles et comporte de nombreux avantages nutritionnels (protéine bon marché, huile non saturée qui ne fige pas à basse température) auxquels les consommateurs deviennent de plus en plus sensibles. Enfin elle donne lieu à une diversité de produits, co-produits et sous-produits qui peuvent, même s'ils ne sont pas tous exploités à Madagascar, approvisionner plusieurs marchés. On note des signes positifs d'organisation même si on ne peut pas dire que la CV soit structurée : association des collecteurs, organisations de producteurs qui se tournent vers des opérations commerciales, ou mettent en place une huilerie, etc. Les terres sont disponibles pour étendre la culture de l'arachide dans le pays, plusieurs projets et programmes intègrent des appuis à l'essor de cette plante prioritaire (souvent parmi d'autres), cependant les investisseurs privés agro-industriels sont rares, ou rencontrent des problèmes de rentabilité, ou encore restent frileux et attendent de voir avant de se lancer. Pourtant, en l'état actuel de son développement, l'arachide a une bonne empreinte économique en termes de contribution à la croissance du pays, à l'emploi car elle nécessite beaucoup de main d'œuvre, et à l'apport en devises.

Les impacts négatifs ont à voir avec les faibles rendements agricoles du produit, ce qui suppose l'extensification des zones de culture pour pouvoir augmenter la production, pouvant se faire aux dépens des espaces riches en biodiversité et en forêt. On note aussi la préférence des utilisateurs pour des produits concurrents (huiles importées pour une catégorie de consommateurs, tourteau de soja pour les fabricants d'alimentation animale...). Un impact négatif marqué est la présence d'aflatoxine dans les produits, qui induit des risques commerciaux pour les entreprises et de santé publique pour les consommateurs ; étant donné les faibles moyens dont dispose le pays, à la fois pour sensibiliser les acteurs, contrôler et diminuer efficacement le risque d'infestation. On peut déplorer aussi l'absence de données sur la CV, l'absence de véritable politique de défense de la CV intégrant à la fois les aspects de production agricole, de transformation et de commercialisation (comme un encadrement des prix, voire une taxe à l'exportation pour protéger l'émergence d'un secteur de la transformation).

Le devenir de la CV arachide à Madagascar sera ce que les acteurs publics et privés souhaiteront en faire. Au-delà du choix entre privilégier l'exportation ou la transformation ou combiner les deux (voir infra), plusieurs scénarios stratégiques seraient à discuter lors d'un atelier national sur les perspectives de cette filière : par exemple, **faut-il inciter les investisseurs à développer des capacités de transformation en huile/tourteau dans les grandes zones de production (régions côtières de l'Ouest) ou bien proches des zones de consommation et d'utilisation des produits transformés (Hautes Terres, Moyen-Ouest...)** ? Il existe des arguments en faveur de l'une ou l'autre des options. Les avantages de la décentralisation (vraisemblablement choix du gouvernement avec le programme ODOF et le projet PURPA) sont les suivants : minimisation des coûts de transport de la matière première, main d'œuvre disponible et meilleur marché, possibilité de créer des alliances avec les OP, aménagement plus équilibré du territoire... ; mais les inconvénients sont nombreux aussi : accès à l'énergie et à l'eau plus difficile, compétences techniques à renforcer localement, transport des équipements, aléas des débouchés et de la distribution des produits finis... La réflexion sur des scénarios stratégiques pourrait porter aussi sur la taille des unités de transformation à promouvoir,

sachant qu'il existe actuellement plusieurs types de tritrateurs. **Faut-il inciter les investisseurs à créer des unités de trituration de moyenne ou de grande taille ?** Madagascar a eu dans le temps des huileries de taille industrielle, qui n'existent plus actuellement. Le tissu actuel des unités semi-industrielles a du mal à se développer malgré l'appui du programme ODOF, plusieurs investisseurs potentiels sont en attente d'une amélioration des conditions pour se lancer. Seule la trituration de taille artisanale fonctionne correctement de nos jours. Une réflexion sur l'intérêt et la faisabilité des différentes options doit vraisemblablement avoir lieu pour une véritable politique de substitution d'une huile arachide malgache aux importations d'huiles. La stratégie qui en découlerait doit comprendre un soutien technique et réglementaire de la part de l'Etat et des autres structures publiques au niveau central et en région, qui permettent de limiter la prise de risque des investisseurs privés. En revanche le secteur privé devrait s'engager à œuvrer dans son intérêt mais aussi dans le sens des priorités affirmées par l'Etat malgache soutenu par l'Union Européenne : renforcement de la souveraineté alimentaire du pays et transition vers un système alimentaire durable, inclusif et résilient.

7.4. Recommandations

Les recommandations découlent de la synthèse de l'ensemble des analyses menées par l'équipe et de l'analyse des risques ci-dessus. Le choix a été fait de limiter le nombre de recommandations de façon à prioriser et mieux mettre en valeur celles qui sont faites. Ces recommandations, ou certaines d'entre elles, pourraient faire l'objet de discussions sur leur pertinence, leur faisabilité, les moyens techniques, humains et financiers à mobiliser pour les mettre en œuvre, qui pourraient avoir lieu lors d'un atelier multi-acteurs postérieur à l'étude mais auquel l'équipe VCA4D pourrait participer, à Antananarivo ou/et dans les régions de production et de transformation de l'arachide à un moment stratégique pour la formulation du projet de l'UE en soutien aux filières oléagineuses.

Ces recommandations ont plutôt tendance à compléter des appuis déjà en cours, parfois à les renforcer ; par exemple il est clair que la mise à disposition de nouvelles variétés plus productives et l'accès des producteurs à ces nouvelles variétés à travers un service semencier plus efficace, est une priorité qui est déjà prise en charge par les acteurs. Les principaux appuis en cours favorisent aussi l'émergence de petites et moyennes industries pour la transformation de l'arachide et la lutte contre l'aflatoxine.

7.4.1. Formuler et appliquer une politique nationale spécifique à la CV arachide

Bien qu'en passe de devenir une culture prioritaire à Madagascar, la filière arachide ne bénéficie pas d'une véritable politique visant à la fois à la protéger et à la stimuler, comme c'est le cas par exemple de la politique rizicole. L'Etat devrait reprendre le contrôle de l'orientation des prix de l'arachide aux différents stades de la filière, pas pour les fixer mais au moins pour les encadrer (prix plancher, prix plafond) dans l'intérêt des acteurs qui investissent dans la filière, et pour cela négocier avec les acheteurs chinois. Cette politique des prix pourrait s'étendre à des mesures de défiscalisation et d'incitation financière aux investissements, qui existent peut-être déjà mais ne concernent pas forcément le secteur de l'arachide. Au-delà de cette politique des prix, est attendue la mise en place de normes et de standards pour favoriser la qualité des produits (sanitaire, taille, préférences des marchés, etc.). Bien que le marché export vers la Chine se soit développé ces 10 dernières années au détriment de la transformation des huiles pour le marché national, nous pensons qu'il y a de la place

pour plusieurs marchés puisque des réserves de terres existent, mais à condition d'assurer un suivi de l'expansion des surfaces et de gérer les interactions entre ces différents marchés, afin qu'ils ne se portent pas préjudice. Beaucoup d'anciens opérateurs de la trituration de taille industrielle, semi-industrielle ou artisanale, existent toujours, mais se sont tournés, temporairement ou durablement, vers des activités de commercialisation de l'arachide ou bien transforment d'autres produits (soja, savon...), d'autres travaillent de façon très individuelle sans vraiment faire partie d'une filière structurée. Il faut réfléchir aux conditions pour faire cohabiter ces deux sous-filières potentielles : exportation des graines et production d'huiles de qualité pour le marché national, à l'aide d'une politique adaptée. Au niveau de l'exportation, il paraît important aussi de faciliter l'accès des Malgaches (par exemple associations de collecteurs) à l'exportation, ce débouché étant un peu trop en situation de monopole ou oligopole actuellement.

Cette politique est nécessairement interministérielle (Agriculture et Elevage, Industrialisation et Commerce, Santé publique, Environnement ...) et devrait être associée à la concertation multi-acteurs fonctionnelle (par exemple aujourd'hui le MiASA et FIFATA ne font pas partie de la plateforme du dialogue public-privé mise en place par le MICC).

7.4.2. Développer une stratégie propre à l'huile d'arachide

Dans le cadre de cette politique nationale spécifique à l'arachide, il conviendrait de se déterminer pour une stratégie en particulier propre à l'huile d'arachide. En effet, si l'objectif visé est de mettre cette huile à la disposition des populations vulnérables, à faible pouvoir d'achat, pour lutter contre la malnutrition et favoriser la sécurité alimentaire, il s'agirait d'intervenir pour baisser les coûts de la trituration. Ces mesures diffèrent probablement, selon que l'on envisagerait favoriser la trituration artisanale ou semi-industrielle, ou bien de développer la transformation proche des lieux de production de la matière première ou proche des utilisateurs de produits finis : appui à l'utilisation d'une énergie meilleur marché, réduction des coûts de transport, économies d'échelle, etc. Un autre objectif pourrait être de cibler les ménages plus aisés, avec un souci moindre sur le prix et les coûts de production, mais une attention plus forte sur les aspects qualité et sur le marketing.

On peut noter que certains pays gros producteurs et exportateurs d'huile d'arachide au niveau mondial, comme le Soudan et le Sénégal, où l'arachide est une culture de rente majeure et source de revenus en devises, n'ont pas hésité à interdire l'exportation des arachides brutes (en coques ou en graines non transformées) ou à mettre en place une taxe dissuasive à l'exportation pour encourager le développement des capacités de transformation et augmenter la VA dans le pays (huile, tourteau, beurre de cacahuète, cosmétiques). Le Sénégal a rouvert récemment ses exportations.

7.4.3. Amélioration de la gouvernance territoriale de la chaîne de valeur

L'appui à la CV arachide doit être central mais aussi local avec une intervention plus soutenue des collectivités territoriales. Par exemple, la gestion des ristournes prélevées par les collectivités locales sur la circulation des produits agricoles pour le soutien à la filière arachide paraît assez opaque. D'après les textes, ces ressources financières pour les collectivités locales (Communes, Régions) sont destinées au développement socio-économique local (infrastructures, services publics, bien-être des habitants), bien que leur gestion soit parfois floue et soumise à des problèmes de superposition de textes et de recouvrement. Dans les régions productrices d'arachide, les fonds issus de l'arachide sont

théoriquement fléchés vers l'amélioration des rendements (passage de 0,75 tonne à 1,5 tonne à l'hectare), le contrôle de qualité (surveillance des conditions de stockage pour éviter le développement de l'aflatoxine), les pistes de desserte (réhabilitation des routes permettant d'acheminer les sacs d'arachides des champs vers les centres de transformation ou les ports) mais les discussions avec les collectivités locales montrent que ces affectations sont souvent uniquement théoriques. De la même façon qu'au niveau national, les collectivités territoriales pourraient avoir une véritable stratégie de soutien au développement de la CV arachide locale avec financement, vision et plans d'action.

7.4.4. Diversifier et amplifier les marchés d'exportation

Certains marchés à l'exportation vivent ou ont diminué (les achats des Comores se maintiennent ; les exportations vers Maurice sont passées de plusieurs centaines de tonnes à quelques dizaines de tonnes au cours des dernières années. La Réunion, soumise aux réglementations européennes, a fortement réduit ses importations). Même si les quantités absorbées par ces marchés sont limitées, ce sont des marchés rémunérateurs (l'arachide décortiquée part à plus de 5000 Ar de Mahajanga alors qu'elle est vendue à peine à 2000 Ar sur le marché national). La normalisation des produits va dans le sens de connaître et de pouvoir satisfaire les exigences des différents marchés. Si Madagascar fait de gros efforts sur la qualité (aflatoxine notamment), elle pourrait exporter aussi de petites quantités sur le marché européen comme cela a été le cas dans le passé. Ne pas dépendre du seul marché extérieur chinois, apporterait plus de stabilité à la CV.

7.4.5. Lutter contre l'aflatoxine et changer l'image de l'arachide auprès des consommateurs

Les aflatoxines sont les cancérigènes hépatiques les plus puissants connus et possèdent également des propriétés aiguës, chroniques, génotoxiques et immunosuppressives. Face à la prise de conscience croissante de l'impact de la consommation d'arachides ou de produits dérivés (comme ceux d'animaux nourris avec du gâteau d'huile d'arachide) contenant de fortes doses d'aflatoxine sur la santé humaine des consommateurs malgaches et des restrictions à l'exportation, il est nécessaire de lutter efficacement contre ce fléau : formation aux pratiques limitant l'infestation, qualité du séchage, distribution d'Aflasafe, ouverture de laboratoires de contrôle, déploiement de kits de test simplifiés, etc.

Lors de sa 48e session en novembre 2025, l'organisme des Nations Unies de normalisation alimentaire, la Commission du Codex Alimentarius, a adopté un Code de Pratique significativement mis à jour pour la prévention et la réduction de la contamination par l'aflatoxine dans les arachides, à la lumière de la disponibilité de nouvelles informations sur la réduction des aflatoxines. Le code de conduite inclut des pratiques recommandées pour réduire les aflatoxines dans les arachides à différents stades de la chaîne alimentaire, telles que la pré-récolte, la récolte, le transport, le stockage et la fabrication, ce qui sera très pertinent à Madagascar.

La lutte pour minimiser la contamination par l'aflatoxine devrait être associée à des campagnes visant à sensibiliser à la santé et à la qualité nutritionnelle des arachides et à tenter de changer leur image, en particulier auprès des classes moyennes et supérieures, qui les associent encore trop souvent à la

nourriture pour les pauvres. Dans un important district producteur de la région de Menabe, un festival de l'arachide a été organisé pour commercialiser le produit, et cela pouvait être imité dans d'autres districts et régions.

7.4.6. Renforcer les efforts pour l'accompagnement des acteurs de la filière

Aussi bien au niveau de la production agricole que de la transformation et même de la commercialisation des produits, les acteurs de la CV doivent être accompagnés sur les plans technique et organisationnel.

Du côté des producteurs, il paraît important de développer l'offre en semences de qualité de variétés adaptées (en fonction des marchés et des zones de production), d'améliorer les itinéraires techniques pour élever les rendements (rotation culturale, labour du sol, respect de la date de semis, semis en ligne, double sarclage et buttage, apport d'engrais organiques, traitements phytosanitaires si nécessaire, mécanisation), de compléter la démarche qualité par la mise en place d'autres services (décorticage, calibrage et tri, vente groupée...), de faciliter les échanges d'informations pour identifier les marchés, de valoriser les partenariats économiques (huilerie, arachide de bouche, export, marchés de niche), de prodiguer des formations adaptées aux besoins exprimés.

Du côté des tritrateurs et d'autres investisseurs potentiels dans la CV, il est essentiel aussi de les aider non seulement sur le plan technique (maîtrise des consommations énergétiques, qualité des produits, maintenance, mise en place de groupes électrogènes si besoin), mais aussi de la gestion d'entreprise et de la vente (approvisionnement, recherche de débouchés...). Un appui pour la valorisation des coques d'arachide, aujourd'hui majoritairement abandonnées, pourrait bénéficier également aux acteurs de la CV ou pour d'autres activités productives. Des projets européens dans d'autres pays producteurs, tels que le projet BioStar au Sénégal⁸, développent des solutions de valorisation qui pourraient servir de base à des collaborations avec Madagascar.

Enfin les commerçants (collecteurs, grossistes) que l'on qualifie souvent « d'opportunistes » et que l'on cherche souvent à court-circuiter, ne doivent pas être oubliés dans les projets de contractualisation / alliances productives. Il est important de les intégrer au développement de la CV. Etant donné les spécificités de la filière (répartition spatiale des cultures, expansion de la production, récoltes toutes l'année), il est illusoire de développer seulement des modèles avec de la commercialisation directe des OP (de plus une minorité de producteurs sont membres d'OP). Les commerçants sont indispensables dans le secteur de l'arachide et il est important de mieux les recenser (des initiatives existent déjà), mieux connaître leurs activités et les appuyer peut-être sous l'égide de la chambre d'Agriculture ou des DRAE/DRIC (formations, accès au financement, comprendre comment ils peuvent tirer bénéfice d'une collaboration). Ils peuvent par ailleurs eux-mêmes jouer un rôle crucial dans la CV comme le préfinancement de la campagne agricole, comme certains d'entre-eux le font déjà sur d'autres produits, notamment en collaboration avec les Circonscriptions de l'Agriculture et de l'Elevage (CIRAE) sur les aspects techniques.

⁸ Voir les innovations technologiques proposées à la page suivante : <https://www.biostar-afrique.org/equipements-bioenergie/filiere-arachide>.

7.4.7. Préserver les stocks de carbone et réduire la contribution de la CV au changement climatique

L'enjeu environnemental principal de la CV concerne sa contribution au changement climatique, et il conviendrait de mettre en place des actions afin d'accompagner une maîtrise de ces impacts. L'amélioration des pratiques culturales, telle que la promotion de l'amendement des sols par de l'apport de fumure, pourrait contribuer à réduire cette contribution à deux niveaux : (i) l'augmentation des rendements, réduisant mécaniquement l'emprise au sol de la culture et donc ses conséquences sur la conversion de prairies ou la déforestation, et (ii) l'enrichissement des sols en carbone organique, élément clé de la santé des sols, peu favorisé dans les pratiques actuelles.

Un meilleur suivi des surfaces en arachide et de leur évolution constitue également un point clé de l'accompagnement de la CV. Bien que non disponibles au moment de cette étude, des statistiques agricoles récentes devraient être bientôt consolidées à l'échelle nationale et publiées par le Ministère de l'Agriculture. Mais ces données font suite à 15 ans d'absence, les dernières statistiques détaillées datant de 2010. Le recours à des solutions de type SIG (Systèmes d'Information Géographique) pourrait alors être nécessaire pour assurer un suivi plus régulier, permettant de réduire les risques que l'expansion des surfaces ne se fasse au détriment de zones sensibles en termes de stockage de carbone et de biodiversité.

7.4.8. Améliorer le niveau d'informations sur la CV et évaluer les modèles qui marchent

Plus globalement, l'accompagnement de la CV est fortement limité par la disponibilité des connaissances la concernant : statistiques de production des arachides anciennes, et aucun relevé de prix (huile mise à part). Il paraît indispensable d'améliorer les données de production (traitement en cours d'enquêtes récentes par le MiASA) mais aussi d'assurer un suivi de certaines données (enquêtes plus légères) sur la base de ce rapport avec l'appui des universités ou de l'ESSA par exemple (acteurs, flux, prix...). En particulier, il paraît indispensable de mieux connaître l'activité des exportateurs chinois même si le milieu paraît assez fermé (prix proposés, investissements à Madagascar, intentions d'achat...). Enfin un état des lieux et une évaluation des expériences de structuration des filières et de développement de l'entrepreneuriat privé sur d'autres produits agricoles, et allant plus loin que la simple identification que nous avons faite dans ce rapport, permettrait de tirer profit de leçons apprises qui pourraient inspirer les décideurs publics malgaches et leurs partenaires.

BIBLIOGRAPHIE

Andriamanantsoa M., Audouin S., Ramamonjisoa B., Djamen P., Orbell C., Prosper Kola N. 2025. Quels mécanismes sont mobilisables par les organisations pour renforcer leurs capacités à accompagner l'innovation agricole ? Une exploration participative et ex ante à Madagascar. . INRAE, SFER, CIRAD. s.l. : s.n., 25 p. Journées de recherches en sciences sociale (JRSS 2025). 19, Caen, France, 16 Décembre 2025/17 Décembre 2025.

Ahoudjo S., Benoist A., Coote C., Dabat M-H., Razafimandimby S., 18 Juin 2025, Analyse de la chaîne de valeur de l'arachide à Madagascar, Brief Note, 62p

African Union, date? Compact Madagascar pour l'alimentation et l'agriculture, 52p

Andres L., Acosta Alba I., Ganda Seydou S., Habonimana B., Kotyza P., Sitou L., 2023. Analyse de la chaîne de valeur de l'arachide en République du Niger. Rapport pour l'Union Européenne, DG-INTPA. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2017/392-416), 131 pp + annexes

Andriantseheny D., 2005. Etude d'un projet de création d'une huilerie semi-industrielle à base d'arachide à Miarinarivo, mémoire de fin d'études en vue du diplôme de Maîtrise en Gestion, Université d'Antananarivo, Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie, Département Gestion, 124p

ANM (Assemblée nationale Malagasy. 2024. Loi n° 2024-014 portant code du travail <https://assemblee-nationale.mg/wp-content/uploads/2024/07/Loi-n%C2%B0-2024-014-Code-de-travail.doc.pdf>

Banque Mondiale. 2023. Madagascar : un soutien déterminant aux réformes foncières et à l'agriculture. [https://www.worldbank.org/en/results/2023/11/19/madagascar-making-an-impact-on-land-reform-and-agriculture#:~:text=The%20adoption%20of%20consolidated%20national,value%20of%20around%20\\$10%20million](https://www.worldbank.org/en/results/2023/11/19/madagascar-making-an-impact-on-land-reform-and-agriculture#:~:text=The%20adoption%20of%20consolidated%20national,value%20of%20around%20$10%20million)

Beauval V., Di Leonardo A., 2016. Etude de la filière semencière à Madagascar et plus particulièrement dans la zone d'intervention du projet ASARA (coordonné par l'USCP): Programme Européen de sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les régions Sud et Sud-Est de Madagascar (ASARA/AINA), Rapport final, Août 2016, 137p

Benoist A., Coote C., Dabat M-H., Razafimandimby S., 23 Avril 2025, Analyse de la chaîne de valeur de l'arachide à Madagascar, Etude sur documents préalable à la première mission, 29p, 62p

BEST, 2023. Elaboration d'une vision stratégique de développement durable des chaînes de valeur des produits du cocotier de Madagascar.

Bjorn, A., Paulillo, A., Sanyé Mengual, E., de Laurentiis, V., Veà, E., Hauschild, M.Z., Sala, S., 2025. *Guidance for applying absolute environmental sustainability assessment on activities at different scales (BETA version)*. Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2025, <https://data.europa.eu/doi/10.2760/7677803,JRC142099>.

Bonku, R. and Yu, J. (2020). Health aspects of peanuts as an outcome of its chemical composition, *Food Science and Human Wellness*, 9(1), <http://doi.org/10.1016/j.fshw.2019.12.005>

COLEAD, 2026. Note Arachide de Madagascar, Janvier 2026 , 34 p

CTHA, Inter coopération, Bourbon Madagascar, Mai 2009. Etude nationale sur la filière arachide. 58 pages + Annexe.

DAI, 2023. Analyse du système de marché pour le cocotier et le cactus. Facilité TPSD/E – *Trade, Private Sector Development and Engagement*.

Dintinger J., 2024. Mission d'analyse des risques phytosanitaires sur la filière maïs: Maurice, Madagascar. Rapport de mission du 26/3 au 19/4/2024. Projet Sécurité alimentaire et nutritionnelle Océan Indien – SANOI.

EC-JRC, 2010. *International Reference Life Cycle Data System (ILCD) Handbook - General guide for Life Cycle Assessment - Detailed guidance*. Luxembourg City, Luxembourg.

EFSA (undated). Aflatoxins in food. <https://www.efsa.europa.eu/en/topics/topic/aflatoxins-food#:~:text=Aflatoxins%20are%20mycotoxins%20produced%20by,Aspergillus%20flavus%20and%20Aspergillus%20parasiticus.>

Fafchamps, M. and Minten, B., 1999. Relationships and traders in Madagascar. *The Journal of Development Studies* 35(6) <https://doi.org/10.1080/00220389908422600>

FOFIFA, 2023. Diagnostic agronomique des cultures du sorgho, du mil et de l'arachide dans les régions pressenties pour les interventions. Rapport de missions FOFIFA, diagnostics terrains, du 3 août au 7 septembre 2023, 56p

Germanicus J., Fourat E., David-Benz H., Leport A., Savy M., Janvier 2024. Etude de capitalisation du programme pilote d'alimentation scolaire basé sur la production locale et faisabilité de son extension. Régions Amoron'i Mania et Atsimo-Andrefana (Madagascar), 141p

Global Diet Quality Project (2026) Madagascar <https://www.dietquality.org/countries/mdg>

Inter-Réseaux, Date? Filières de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, et Actions du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Filière Oléagineux Fiche n°109, 17p

IMF, 2023. Informality and growth in Madagascar. <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2023/118/article-A002-en.xml#:~:text=The%20informal%20sector%20is%20the,18%20percent%20of%20IPUs%20managers.>

INSTAT (2024). Amélioration Du Système D'élaboration Des Bilans Alimentaires De Madagascar Rapport des Bilans Alimentaires de 2016-2022, Ministère De L'agriculture Et De L'élevage https://www.instat.mg/documents/upload/main/MAE-INSTAT_Bilans-Alimentaires_2016-2022_10-2024.pdf

IRD, CIRAD, Action contre la Faim, IISS ONG, Janvier 2022. Etude de faisabilité pour la mise en place de transferts monétaires pour la prévention de la malnutrition chronique à Madagascar, 141p

ISO, 2006. *Environmental management -- Life cycle assessment -- Requirements and guidelines*.

Kleih, U., Bosco, S., Kumar, R., Apeeliga, J., Lalani, B., Yawlui, S., 2020, Groundnuts Value Chain Analysis in Ghana. Report for the European Union, DG-DEVCO. Value Chain Analysis for Development Project (VCA4D CTR 2016/375-804), 150p + annexes

Madagascar National Parks, 2024. *Plan stratégique 2024-2028*. Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et Madagascar National Parks, 26p.

Marquette J., 1984. Relance de la production d'arachide et autres oléagineux à Madagascar. Projet FAO PST/MAG/2309.

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 2023. Stratégie Nationale semencière (2023-2028). Novembre 2023, 42p

Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, sans date. Stratégie de services aux producteurs. 54p

MAEP UPDR – VALY Agri Développement, 2004. Filière Oléagineux. Filières de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, et Actions du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Fiche n° 109 https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/pdf_109_Filiere_Oleagineux.pdf

Nitidae, PARM, 2023. Etude d'évaluation des risques agricoles à Madagascar dans les chaînes de valeur maïs et arachide, Mars-Septembre 2023, 107p

OEC World, 2023. Ground Nuts (HS : 1202) product Trade, Exporters and Importers. The Organisation of Economic Complexity. <https://oec.world/en/profile/hs/ground-nuts>

OIT (sans date) Normlex Madagascar. https://normlex.ilo.org/dyn/nrmlx_en/f?p=1000:11110:0::NO:11110:P11110_COUNTRY_ID:102955

OIT, 2022. Analyse situationnelle rapide (RSA) des liens entre climat, environnement et emploi dans la perspective d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous – Madagascar. https://tradedefordecwork.ilo.org/wp-content/uploads/2024/09/ANALYSE-SITUATIONNELLE-RAPIDE-RSA-DES-LIENS_Guidance-document.pdf

OIT, 2020. Madagascar Building safe and healthy textile and construction supply chains in Madagascar. <https://vzf.ilo.org/countries/madagascar/#:~:text=throughout%20the%20country.-Lychee%20Supply%20Chain,falling%20objects%2C%20and%20road%20accidents>

Oviedo, A.M. et Mulangu, F.M. (2024) Fighting poverty with education: Why school reforms are urgently needed in Madagascar. World Bank blogs. <https://blogs.worldbank.org/en/nasikiliza/fighting-poverty-education-why-school-reforms-are-urgently-needed-madagascar-afe-0324>

PAM, 2025. Madagascar Country Brief 2025. https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000171344/download/?_ga=2.235954818.2084511102.1768486532-1853746161.1768486532

Présidence de la République, 2020. Loi n°2020-003 sur l'agriculture biologique à Madagascar. 14p

Rabarisoa N.R., 2023. Contribution à l'amélioration de la productivité de l'huile d'arachide artisanale dans le district de Tsiroanomandidy : aspects techniques et économiques, mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme de Master en Génie des Procédés Chimiques et Industriels, Ecole Supérieure Polytechnique, Université d'Antananarivo, soutenu le 22 décembre 2023, 156p

Reliefweb. 2025. Madagascar - Indice de solution et de mobilité - Région Menabe (juin 2024) Round 1 <https://reliefweb.int/report/madagascar/madagascar-indice-de-solution-et-de-mobilite-region-menabe-juin-2024-round-1>

Sala, S., Crenna, E., Secchi, M., Sanyé-Mengual, E., 2020. *Environmental sustainability of European production and consumption assessed against planetary boundaries*. Journal of Environmental Management 269, 110686.

Sanyé Mengual, E., Sala, S., 2023. *Consumption Footprint and Domestic Footprint: Assessing the environmental impacts of EU consumption and production – Life cycle assessment to support the European Green Deal*. Publications Office of the European Union, JRC science for policy report. Italy, Ispra. 77p.

Schilling, R., 2001. *ARACHIDE – Données agronomiques de base sur la culture arachidière*. Oilseeds & fats Crops and Lipids (OCL), 8(3), p230-236. <https://doi.org/10.1051/ocl.2001.0230>

SOCODEVI, SAHA, CIRAD, FIFAMANOR, 2020. Etude diagnostic relative au potentiel de croissance de la chaîne de valeur lait et produits dérivés. Assistance technique pour l'appui aux chaînes de valeur

agricoles des régions des Hautes Terres. Projet de croissance Agricole de sécurisation foncière (CASEF), Janvier 2020, 94p

UE/République de Madagascar, sans date. Programme indicatif pluriannuel 2021-2027, 32p

UE, FAO, CIRAD, 2024. Profil des systèmes alimentaires – Madagascar. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires, 32p

UNESCO (sans date). Primary completion rate in Madagascar. https://www.education-inequalities.org/indicators/comp_prim_v2/madagascar#ageGroups=%5B%22comp_prim_v2%22%5D&years=%5B%222021%22%5D

UNESCO, 2024. Madagascar: Education Country Brief. <https://www.iicba.unesco.org/en/madagascar>

UPDR / MAEP, 2004. Filières oléagineuses.

World Bank, 2022. *Madagascar country environmental analysis – Promoting green, resilient, and inclusive development*. United States of America: Washington DC. 132 p.

World Bank Gender Data Portal. <https://genderdata.worldbank.org/en/economies/madagascar#:~:text=56.6%25%20of%20men%20and%2047.7,health%20outcomes%2C%20and%20children's%20schooling>

Youssi S., 2008. Analyse de la filière arachide dans la région du Sud-Ouest malgache: outil d'appui à la réflexion stratégique d'une organisation paysanne régionale. Mémoire d'ingénieur pour UE, Afdi, Supagro, 220p

ANNEXES

Annexe 1. Calendrier et déroulement des missions

A. CALENDRIER ET DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE MISSION

Durée : 19 jours

Période : du 28 avril au 16 mai 2025

LIEU	JOUR	HORAIRE	ENTRETIENS
ANTANANARIVO Région ANALAM ANGA	Dimanche	Journée	Arrivée des experts
	Lundi 28 avril 2025	Matinée	Arrivée des experts
		Matinée	Antananarivo : • Projet APEMBA • FOFIFA DRA Programme Légumineuses
		Après-midi	Antananarivo : • Programme DEFIS
	Mardi 29 avril 2025	Matinée	Antananarivo : • FAO Semences
		Après-midi	Antananarivo : • DOUANES (correspondance téléphonique) • INSTAT (visioconférence)
	Mercredi 30 avril 2025	Matinée	Antananarivo : • DCE/MICC
		Après-midi	Antananarivo : • Briefing DUE + Représentants des ministères
	Jeudi 01 mai 2025	Matinée	Antananarivo : • Huilerie ANNAYA Talatamaty
		Après-midi	Vol Antananarivo - Toliara
TOLIARA - Région ATSIMO ANDREFA NA	Vendredi 02 mai 2025	Matinée	Toliara : • CCI (réunion avec l'exécutif du CA) • GOUVERNEUR (visite de courtoisie)
		Après-midi	Toliara : • DREDD • DRPS • Projet PIC • Projet PTASO

LIEU	JOUR	HORAIRE	ENTRETIENS
TOLIARA Région ATSIMO ANDREFA NA (suite)	Samedi 03 mai 2025	Matinée Après-midi	TERRAINS dans le district Toliara II et de Morombe : rencontres avec des producteurs
	Dimanche 04 mai 2025	Matinée	Toliara : Collecteur-Fournisseur de l'huilerie ANNAYA Talatamat Antananarivo
		Après-midi	Toliara : Deux jeunes producteurs en incubation au projet PACFC de Toliara
	Lundi 05 mai 2025	Matinée	Toliara : - Huilerie PHILEOL de Taolagnao (Responsable commercial de passage à Toliara) - ORN - Huilerie INDOSUMA - DRAE
		Après-midi	Toliara : Rencontre à la CCI avec l'association des collecteurs de Toliara
			Vol Toliara - Antananarivo
MOROND AVA Région MENABE	Mardi 06 mai 2025	Matinée	Vol Antananarivo - Morondava
			Morondava : GOUVERNEUR (visite de courtoisie)
		Après-midi	Morondava : CCI (président) + DRICC
	Mercredi 07 mai 2025	Matinée	Morondava : DRAE
		Après-midi	Mahabo : OP CPM
	Jeudi 08 mai 2025	Matinée	Morondava : Projet DURRELL (Entretien avec le collaborateur DURRELL de la DRAE Belo, de passage à Morondava)
		Après-midi	Morondava : Projet LOUVAIN + OP F3M
	Vendredi 09 mai 2025	Matinée	Morondava : Industrie sino-malgache de décortilage
		Après-midi	Morondava : - ODOF Coopérative FANAMBINANTSOA - OP FITAME

LIEU	JOUR	HORAIRE	ENTRETIENS
MOROND AVA Région MENABE (suite)	Samedi 10 mai 2025	Matinée	Morondava : • ONG Les OASIS des connaissances
		Après-midi	Mahabo : • Focus group avec trois associations féminines de l'OP CPM ; • Grand producteur motorisé
	Dimanche 11 mai 2025	Matinée	-
		Après-midi	Vol Morondava Antananarivo
ANTANA NARIVO Région ANALAM ANGA	Lundi 12 mai 2025	Matinée	Antananarivo : • Equipe IITA
		Après-midi	Antananarivo : • OP GPAM (Président de passage à Antananarivo)
	Mardi 13 mai 2025	Matinée	Antananarivo : • PURPA (CNA et Responsable SE)
		Après-midi	Antananarivo : • ICRISAT (représentant national) • DEI/MICC
	Mercredi 14 mai 2025	Matinée	Antananarivo : • AGRIVAL Service commercial
		Après-midi	Antananarivo : • Projet FOODSEC (Chef Projet FOFIFA)
	Jeudi 15 mai 2025	Matinée	Antananarivo : • Debriefing DUE + Représentants des Ministères
		Après-midi	-
	Vendredi 16 mai 2025	Matinée	Antananarivo : • Projet FSRP (Coordo nationale et Responsable technique)
		Après-midi	Départ des experts, sauf Anthony
ANTSIRA BE (Anthony)	Lundi 19 mai 2025	Matinée	DRAE
		Après-midi	DRICC
	Mardi 20 mai 2025	Matinée	FEED MAX

B. CALENDRIER ET DEROULEMENT DE LA DEUXIEME MISSION

Durée : 12 jours

Période : du 11 au 22 août 2025

LIEU	JOUR	HORAIRE	ENTRETIENS
	Dimanche		Arrivée des experts
ANTSIR ABE - Région VAKINA NKARAT RA	Lundi 11 août 2025	Matinée	Route Antananarivo - Antsirabe
		Après-midi	Antsirabe : - Petite huilerie artisanale Vatofotsy - FIFATA (visioconférence) - Grande huilerie artisanale Avaratsena
	Mardi 12 août 2025	Matinée	Antsirabe : Grande huilerie artisanale Vatofotsy
		Après-midi	Betafo : Huilerie SEDIEM Andriamamovoka
Régions BONGO LAVA ET ITASY	Mercredi 13 août 2025	Matinée	Route Antsirabe - Faratsiho - Ampefy Installation hébergement à Ampefy
		Après-midi	Route Ampefy – Ankadinondry Sakay AR Ankadinondry Sakay : Huilerie individuelle
	Jeudi 14 août 2025	Matinée	Route Ampefy – Ankadinondry Sakay
			Ankadinondry Sakay : - Huilerie ODOF Coopérative - Huilerie traditionnelle
		Après-midi	Route Ankadinondry Sakay - Tsiroanomandidy
			Tsiroanomandidy : - DRIC - DRAE
Région ANALA MANGA	Vendredi 15 août 2025	Matinée	Route Ampefy - Antananarivo
		Après-midi	Antananarivo : FIFATA (Directeur)
	Samedi 16 août 2025	Journée	Anjozorobe : - Huilerie ODOF d'Anjozorobe - Coopératives-Producteurs associés de l'ODOF

LIEU	JOUR	HORAIRE	ENTRETIENS
MAHAJANGA Région BOENY	Dimanche 17 août 2025	Matinée	Vol Antananarivo - Mahajanga
		Après-midi	Mahajanga : • Collecteur grossiste, associé d'un exportateur chinois
	Lundi 18 août 2025	Matinée	Mahajanga : • Huilerie SIB (fermée) • DRAE
		Après-midi	Mahajanga : • DRIC
	Mardi 19 août 2025	Matinée	Mahajanga : • Visite grand marché de Mahajanga
		Après-midi	Mahajanga : • Projet-Programme FSRP
			Vol Mahajanga - Antananarivo
ANTANANARIVO Région ANALAMANGA	Mercredi 20 août 2025	Matinée	Antananarivo : • Visite de courtoisie au MINAE (SG) • ANMC (DG)
		Après-midi	Antananarivo : • TOZZI GREEN (visioconférence) • Chambre d'Agriculture (directeur exécutif)
	Jeudi 21 août 2025	Matinée	Antananarivo : • AGRIVAL (Service commercial) • ONG GRET (Staf technique)
		Après-midi	Antananarivo : • STATAGRIEL/MINAE (premier responsable) • INSTITUT PASTEUR - Laboratoire d'hygiène des aliments et de l'environnement
	Vendredi 22 août 2025	Matinée	Antananarivo : • Debriefing à la DUE + Comité restreint interne DUE
		Après-midi	Départ des experts

Annexe 2. Variétés d'arachide cultivées à Madagascar, classification par zone d'adaptation et type d'usage

Principaux bassins de production	Arachide de bouche	Arachide mixte	Arachide d'huilerie
Amoron'i Mania (zone Moyen Ouest)	Menakely (valencia 247) Bunch	Mavokely Fleur 11 Hybride 33	Donga SA156 SA291
Analamanga	Menakely (valencia 247)	Fleur 11	SA156 Mwitunde
Androy		Hybride 33 Fleur 11 61-24 52-103	SA156
Anosy		Hybride 33 Fleur 11 61-24 52-103	SA156
Atsimo Andrefana	73-33 Menakely (valencia 247)	Hybride 33 Fleur 11 61-24 52-103 55-437	Petit espagnol
Boeny	Bunch	Hybride 33 Fleur 11	57-103
Bongolava	Bunch	Fleur 11	SA156 Donga SA291
Itasy	Menakely (valencia 247) Bunch	Fleur 11	SA156 SA291
Lac Alaotra	Menakely (valencia 247)	Fleur 11	SA156
Menabe	73-33	Hybride 33 Fleur 11 61-24 52-103	57-103
Vakinankaratra (zone Moyen Ouest)	Bunch	Fleur 11	SA156 SA291

Sources : MINAE FOFIFA, Calendrier culturel selon les perspectives climatiques, Culture d'arachide ; STEPHANIE YOUSSE, 2008. L'analyse de la filière arachide dans la région du Sud Ouest malgache : outil d'appui à la réflexion stratégique d'une organisation paysanne régionale.

Annexe 3. Liste des Établissements Semenciers arachide enregistrés officiellement dans la base de données du SOC-MiASA

Catégorie d'ES	Région	District d'intervention	Nombre
Paysans Multiplicateurs de Semences (PMS)	Menabe	Belo sur Tsiribihina	6
	Menabe	Morondava	1
	Atsimo Andrefana	Ampanihy	1
	Amoron'i mania	Ambatofinandrahana	2
Catégorie d'ES	Région	District d'intervention	Association/GPS
Association /Groupement de Multiplicateurs de Semences (GPS)	Androy	Bekily	OPR FAHASOAVAGNE Bekily
	Amoron'i mania	Ambatofinandrahana	Ass. MASOANDRO Ambatofinandrahana
	Amoron'i mania	Ambatofinandrahana	Ass. MIOTISOA Soavina
	Amoron'i mania	Ambatofinandrahana	Ass. TARATRA Mandrosonoro
	Amoron'i mania	Ambatofinandrahana	ZANABORIMAHILALA Amborompotsy
	Itasy	Miarinarivo	GPS SANTATRA Miarinarivo
	Androy	Ambovombe	Ass. FIMPADO Ambovombe
	Androy	Bekily	Ass SAFIDY Bekily
	Androy	Ambovombe	MBA HO AVOTSE Ambovombe
	Anosy	Amboasary	Ass VORIRIKE Amboasary
Catégorie d'ES	Région	District d'intervention	Société
Sociétés et quasi-sociétés	Alaotra Mangoro	Ambatondrazaka	FOFIFA CALA Ambatondrazaka
	Androy	Tsihombe Bekily	Sté PHILEOL
	Androy	Ambovombe	ONG CTAS
	Anosy	Amboasary	Ambovombe
	Androy	Bekily	Sté ANDRIAMANALINA SENDRA
	Vakinankaratra	Mandoto, Betafo	IRINA
	Itasy	Miarinarivo	Sté AGRICENTRE
	Itasy	Miarinarivo Soavinandriana	Sté VALY PROD SEM
	Menabe	Belo, Miandrivazo	Antananarivo
	Alaotra Mangoro	Ambatondrazaka Amparafaravola	Sté ANDRI-KO Ambatondrazaka

Source : site web <https://soc-semences.mg>

Annexe 4. Programmes et projets d'appui à la chaîne de valeur arachide

Les projets-programmes⁹ sont ici : (i) classés par type d'implications à la chaîne de valeur arachide ; (ii) annoncés par ordre alphabétique ; (iii) décrits par rapport à la raison d'être du projet, aux zones d'intervention, aux domaines-secteurs-chaînes de valeur ciblés, et à la nature des interventions sur l'arachide.

PROJETS-PROGRAMMES ET ACTEURS-FACILITATEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR ARACHIDE

1) APEMBA

Agricultural Project for Enhancing sorghum, Millet and peanuts Business Activity in Madagascar

Projet :

Financement :	Programme « Feed the Future » à travers l'USAID
Durée :	Deux ans, de 2023 à 2025
Objectif :	Recherche collaborative qui se donne comme objectif de mettre en place des systèmes de culture adaptés aux conditions climatiques locales, tout en renforçant les chaînes de valeur du mil, du sorgho, et de l'arachide. Elle vise comme objectifs spécifiques à : - Améliorer la productivité et la rentabilité des cultures en introduisant de nouvelles variétés adaptées et des pratiques agronomiques pour le mil, le sorgho, et l'arachide ; - Consolider la chaîne de valeur agricole de ces cultures par l'adoption de nouvelles technologies ; - Renforcer le programme national d'agriculture et d'autres parties prenantes à Madagascar.
Intervenants :	Le projet est exécuté par un réseau d'institutions de recherche composé par le FOFIFA Madagascar, le GCSM (Global Collaboration for Sorghum and Millet) de la Kansas State University et le PIL (Peanut Innovation Lab) de l'Université de Géorgie, avec la collaboration des chercheurs africains du Sénégal et de l'Ouganda.

Zones d'intervention :

Le projet est mis en œuvre dans six régions : Androy, Atsimo Andrefana, Bongolava, Boeny, Ihorombe et Menabe.

Domaines-Secteurs-Chaînes de valeur d'intervention :

Pour la première phase de deux ans d'exécution du projet, la recherche porte sur : (i) L'introduction des nouvelles variétés de mil, de sorgho et d'arachide ; (ii) Des tests multi locaux d'adaptation et de caractérisation des variétés introduites par rapport aux conditions pédoclimatiques de 12 sites répartis dans les six régions d'intervention ; (iii) Des activités d'anticipation à l'homologation et à la multiplication des variétés prometteuses.

Interventions sur l'arachide :

⁹ Sources d'information : entretiens PP, documentation, personnes ressources, site web PP

Les nouvelles variétés d'arachide introduites (15 variétés) sont déjà confirmées dans les pays d'origine (Ouganda, Sénégal). Les critères essentiels de leur choix sont : la résilience au changement climatique, la productivité, la teneur en éléments nutritifs, la tolérance aux maladies dont à la rosette. Il est attendu des tests d'adaptation et de caractérisation la sélection des variétés prometteuses répondant aux besoins spécifiques de la production et de l'usage à la consommation et à la transformation.

2) CTAS

Centre Technique Agro-écologique du Sud

Projet :

Créé en 2013, le CTAS est une ONG acteur clé pour faire face à la problématique spécifique de développement agricole et alimentaire du Sud de Madagascar. L'objectif est de promouvoir la sécurité alimentaire et le développement économique et social des régions ciblées. C'est une institution de Recherche-Développement (RD) aux services des Semences et de l'Agroécologie : (i) En collaboration avec différents projets-programmes tels que la FAO, le projet ASARA/UE, le projet AFAFI-SUD/UE, le projet PROSOL/GIZ, le programme DEFIS/FIDA ; (ii) En partenariat avec le FOFIFA (pour la recherche), le SOC (pour la certification des semences), les DRAE des régions d'intervention (pour la diffusion).

Zones d'intervention :

L'ONG couvre trois régions du Sud de Madagascar : Androy, Anosy, et Atsimo Andrefana

Domaines-secteurs-chaînes de valeur ciblés :

Le CTAS se positionne pour la promotion des variétés/semences adaptées dans les régions ciblées et des techniques agro écologiques en agriculture de conservation. Il intervient pour :

- Le pilotage des programmes semencier, en mettant l'accent sur l'amélioration et la production des semences des variétés locales qui sont adaptées et appréciées les agriculteurs ;
- Le développement des activités de recherche agronomique, de formation (pour les agriculteurs, les techniciens et autres acteurs locaux), et de diffusion des innovations ;
- La diffusion de systèmes de production résilients, notamment des pratiques agroécologiques adaptées au contexte spécifique du sud, en accompagnant les agriculteurs dans la conversion de leurs exploitations vers des pratiques agroécologiques, tout en fournissant des conseils techniques et un appui financier ;
- L'appui à la commercialisation des produits issus des systèmes agroécologiques, en aidant les agriculteurs à mieux organiser la commercialisation et à accéder à des marchés rémunérateurs ;
- L'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations locales.

Interventions sur l'arachide :

Pour le CTAS, les semences constituent un pilier important de la promotion de la sécurité alimentaire et le développement socio-économique du Sud. Au même titre que le mil, le sorgho et les grains secs, le CTAS s'engage fortement dans la promotion de la culture de l'arachide, en favorisant l'utilisation de variétés locales et adaptées, l'amélioration des rendements et la résilience face aux conditions climatiques difficiles.

L'approche adoptée pour le développement et la valorisation des variétés adaptées et des semences améliorées s'appuie sur l'interaction entre le matériel végétal et l'agroécologie. A ce sujet :

- (i) Le CTAS dispose de 37 variétés (toutes espèces végétales confondues) sélectionnées, homologuées et enregistrées dans le Registre régional des espèces et variétés cultivées, dont trois variétés d'arachide : une variété sélectionnée (Fleur 11) et deux variétés locales (Boha et Kanety).
- (ii) Le CTAS a mis en place un dispositif de chaîne semencière de proximité constitué d'amont en aval par : (i) Le CPSA, station d'expérimentations agronomiques et de production de semences de prébase et base ; (ii) Un réseau de PMS regroupés dans des associations paysannes professionnelles, pour la production locale de semences certifiées ; (iii) Le SOC pour la certification des semences dans un système SQD ; (iv) Un réseau de boutiques de semences pour assurer la mise à disposition et l'accessibilité des semences produites par l'ensemble du dispositif.
- (iii) Le CTAS met l'accent sur la conception et la diffusion de systèmes de production résilients d'agroécologie qui préservent la biodiversité et optimisent les ressources disponibles, en y intégrant/valorisant les espèces/variétés adaptées aux conditions de la production, dont la culture d'arachide.

3) DEFIS

Programme de Développement de Chaînes de valeur agricoles Inclusives

Programme :

Financement :	Fond d'Intervention pour le Développement Agricole (FIDA)
Durée :	Dix ans, de 2018-2027
Objectif :	Améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ruraux vulnérables.

Zones d'intervention :

Le dispositif d'intervention du programme est organisé en trois Circonscriptions Inter-Régionales (CIR) et composé de neuf régions :

- DEFIS CIR Fianarantsoa (Centre) : Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Ihorombe
- DEFIS CIR Manakara (Sud-Est) : Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana
- DEFIS CIR Taolagnaro (Sud) : Androy, Anosy, Atsimo Andrefana

Domaines-secteurs-chaînes de valeur ciblés :

Le programme s'articule autour de deux composantes de développement :

- Amélioration de la productivité et de la résilience des systèmes de production agricole et d'élevage, en intervenant sur : l'aménagement et la réhabilitation de périmètres rizicoles, la protection des bassins versants et le reboisement, la production et la distribution de semences, la mécanisation agricole, le mécanisme ciblant les vulnérables (MCV), l'aide d'urgence post catastrophe ;

- Développement des chaînes de valeur agricoles inclusives, en intervenant sur : le diagnostic de chaînes de valeur et l'élaboration de plan d'investissements pluriannuels y afférent, la mise en place de plateforme sur les chaînes de valeur ciblées, le soutien aux projets professionnels des OPR, le soutien aux alternatives de financement (FDA, GVEC), le soutien aux prestataires de services de Champ Ecole Paysan (CEP), la construction et la réhabilitation d'infrastructures à vocation économique (pistes rurales, magasins de stockage, unités de transformation).

Les chaînes de valeur ciblées varient d'une CIR à une autre :

- DEFIS CIR Fianarantsoa : Riz, Maïs, Manioc, Arachide, Oignon, Café, Miel ;
- DEFIS CIR Manakara : Riz, Café, Miel ;
- DEFIS CIR Taolagnaro : Riz, Manioc, Maïs, Mil, Sorgho, Arachide, Petits ruminants.

Interventions de DEFIS CIR Fianarantsoa sur l'arachide :

(i) Elaboration de plan d'investissements pluriannuels et mise en place de plateforme

(ii) Soutien au FOFIFA à la production de semences de base d'arachide :

- Production et fourniture de semences de démarrage d'arachide destinées aux GPS- PMS producteurs de semences certifiées soutenus par DEFIS ;
- Production et fourniture de semences de démarrage d'arachide destinées aux GPS-PMS producteurs de semences certifiées hors programme DEFIS.

(iii) Soutien aux GPS-PMS à la production et fourniture de semences certifiées destinées aux CEP soutenus par DEFIS

Interventions de DEFIS CIR Taolagnaro sur l'arachide :

(i) Soutien au CPSA de l'ONG CTAS à la production de semences de base d'arachide (et de maïs) :

- Mise en place d'un système solaire d'irrigation et extension-aménagement des parcelles de production de semences ;
- Production de semences de démarrage d'arachide (et de maïs) destinées aux PMS producteurs de semences certifiées soutenus par DEFIS ;
- Production et fourniture de semences certifiées d'arachide (et de maïs) destinées aux GPS en contrat avec CTAS, ces semences étant destinées aux Champs Écoles Paysans (CEP) soutenus par DEFIS.

(ii) Projet en cours d'instruction de collaboration DEFIS-ICRISAT en agribusiness autour de l'arachide, notamment en mécanisation et transformation en partenariat avec le CFFAMMA Antsirabe.

4) FAO

Food and Agriculture Organisation

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

Programme Madagascar :

Madagascar est membre de l'Organisation depuis novembre 1961. Les divers projets- programmes de FAO Madagascar s'articulent autour de :

- La promotion de systèmes agricoles et alimentaire inclusifs et plus performants au service du développement agricole et agroalimentaire tenant en compte l'alimentation saine, la nutrition et la dimension genre ;
- Le renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés et ménages vulnérables face aux aléas et au changement climatique ;
- L'appui d'urgence pour réhabiliter les moyens de subsistance des ménages vulnérables touchés par la sécheresse et autres catastrophes ;
- L'assistance technique à la mise en œuvre de programmes, dont celui de la lutte acridienne ;
- La mise en place de systèmes d'informations sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'appui à l'innovation et la digitalisation des systèmes agricoles et alimentaires ;
- La gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;

Zones d'intervention :

La FAO intervient sur tout le territoire national. Toutefois, les régions du Sud de Madagascar sont ciblées en priorité dans le cadre du renforcement de la résilience des moyens d'existence des communautés et ménages vulnérables face aux aléas et à la sécheresse. Les actions y sont focalisées sur la diversification des cultures (céréales, protéagineuses, oléagineuses, plantes à tubercules), la promotion des variétés adaptées, la relance des programmes semenciers, la promotion des techniques agricoles appropriées pour la conservation des sols et de l'eau.

Interventions sur l'arachide :

L'arachide fait partie des cultures soutenues dans le Sud de Madagascar. Elle répond aux besoins des communautés et ménages vulnérables non seulement à l'amélioration des revenus, mais surtout à la résilience de leurs moyens d'existence face aux aléas et à la sécheresse. La FAO appuie cette chaîne de valeur en collaboration avec le FOFIFA et le CTAS et ses partenaires en matière de : (i) sélection et diffusion des variétés adaptées ; (ii) production et fourniture de semences de prébase et base ; (iii) production et diffusion de semences certifiées pour culture.

5) FSRP - PRSA

Food Systems Resilience Programme

Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires

Projet :

Financement :	Banque Mondiale
Durée :	Cinq 5 ans, de 2024 à 2029
Objectif :	C'est un programme pluri-institutionnel de Recherche-Développement ayant comme objectif de renforcer la résilience des systèmes alimentaires, en : (i) améliorant la gestion des risques liés aux systèmes alimentaires régionaux, (ii) améliorant la durabilité des bases de production dans les zones ciblées ; (iii) développant les marchés agricoles régionaux pour les chaînes de valeur ciblées
Intervenants :	Le projet est exécuté par un consortium d'institutions de Recherche du CGIAR (AfricaRice, IITA, ICRISAT) et du Système National de la Recherche agricole (FOFIFA, FIFAMANOR), avec la collaboration du CFFAMMA sur la mécanisation agricole et du SOC pour la certification des semences.

Zones d'intervention :

Le projet intervient au niveau national et dans treize régions prioritaires, à savoir : Analamanga, Analanjirofo, Atsimo Atsinanana, Atsinanana, Anosy, Betsiboka, Boeny, Diana, Fitovinany, Itasy, Sava, Vakinankaratra, Vatovavy (et deux régions additionnelles : Atsimo Andrefana et Androy)

Domaines-Secteurs-Chaînes de valeur ciblés :

Les composantes et sous-composantes du projet sont les suivantes :

- (i) Re-développer une capacité de production agricole résiliente, en intervenant sur : l'appui aux systèmes semenciers tenant compte du changement climatique, l'appui à un meilleur accès à la mécanisation agricole, le renforcement de la production agricole, des prix et des systèmes de gestion des données et d'information météorologiques ;
- (ii) Appuyer le développement durable des ressources naturelles pour la résilience des paysages, en intervenant sur : la promotion d'une planification participative et le renforcement de la base de connaissance, l'investissement dans la gestion durable des terres et de l'eau pour une meilleure résilience au changement climatique, l'amélioration des services de gestion de l'eau et d'irrigation ;
- (iii) Améliorer la connectivité et l'accès aux marchés pour les petits exploitants, en intervenant sur : la promotion de la diversification et de l'ajout de valeur pour de meilleurs résultats en matière de revenus, de nutrition et de santé, la réhabilitation et la maintenance décentralisée des routes de desserte rurales pour un meilleur accès au marché des chaînes de valeur résilientes, la construction et la réhabilitation de laboratoires et d'équipements publics, le renforcement des chaînes de valeur prioritaires et des liens avec les marchés régionaux.

Les chaînes de valeur prioritaires de la première phase du projet sont : le riz, le manioc, le maïs, le haricot, l'arachide, le mil, le sorgho, les cultures fourragères, la vanille et l'élevage laitier.

Interventions sur l'arachide :

Les activités conduites sur la chaîne de valeur arachide sont axées sur :

- L'appui aux systèmes semenciers : recherche variétale et restructuration-consolidation des programmes semenciers des chaînes de valeur ciblées ;
- L'accès à la mécanisation ;
- L'accès aux marchés et à de meilleurs revenus pour les petits exploitants agricoles ;
- L'accès à de meilleures nutrition et santé pour les consommateurs, dont le soutien à la mise en œuvre d'une démarche globale d'étude et de recherche pour la lutte intégrée pour faire face à l'aflatoxine ;
- La construction et la réhabilitation de laboratoires et d'équipements publics, dont le laboratoire FOFIFA de production d'*Aflasafe* qui un biopesticide utilisable pour le contrôle de l'aflatoxine.

6) ODOF (MICC)

Projet présidentiel One District One Factory

Projet ;

Financement :	Etat malagasy
Durée :	Projet lancé en 2021 pour une durée non déterminée
Objectif :	Le projet ODOF est un programme gouvernemental qui se donne comme objectif de créer une unité industrielle dans chaque district pour stimuler la croissance économique locale, créer des emplois et valoriser les ressources locales, avec un accent particulier sur la transformation agro-alimentaire.

Zones d'intervention

Couverture nationale

Domaines-secteurs-chaînes de valeur ciblés

Le programme ODOF vise à transformer les produits agricoles en produits finis, réduisant la dépendance aux importations et créant des emplois dans les zones rurales. Il s'agit de soutenir les initiatives entrepreneuriales des associations et coopératives locales en fournissant des équipements et des machines pour la transformation des produits locaux. Le modèle agro-industriel à petite-moyenne échelle est conçu dans un concept de partenariat tripartite qui associe l'administration (CRICC/MICC), l'usinier-transformateur (opérateur individuel ou coopérative) et les coopératives-fournisseurs de matière première.

Intervention sur l'arachide

Dotation et installation d'équipements et machines pour la création de petites et moyennes unités d'huilerie d'arachide dans les districts à forte potentialité situés dans les principaux bassins de production de la matière première. Les premières réalisations se trouvent à : Anjozorobe dans la région Analamanga, Miarinarivo (site Analavory) dans la région Itasy, Tsiroanomandidy (site Ankadinondry Sakay) dans la région Bongolava, Morondava dans la région Menabe, Bekily dans la région Androy, Ampanihy dans la région Atsimo Andrefana. Sont seulement fonctionnelles les huileries d'Anjozorobe (arachide-soja) et d'Ankadinondry Sakay (arachide).

7) PICAS 1

Programme de Pôle Intégré de Croissance Agricole et Agro-Industriel au Sud de Madagascar - Phase 1

Projet :

Financement :	Banque Africaine de Développement (BAD)
Durée :	Quatre ans, de 2022 à 2026
Objectif :	La vision à long terme du projet est de faire du Sud de Madagascar une zone résiliente aux changements climatiques à travers une économie dynamique reposant sur le potentiel local et structurée autour des secteurs porteurs de croissance notamment l'agriculture et l'industrie. L'objectif de développement est de contribuer au relèvement et au développement des systèmes de production résilients à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les régions d'Anosy et d'Androy. La première phase est une solution à court terme et à caractère urgent. Sont d'une manière spécifique visés : (i) Le développement des systèmes de production résilients aux changements climatiques ; (ii) L'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Zones d'intervention :

Le PICAS 1 couvre les deux régions de l'extrême Sud de Madagascar : Androy et Anosy

Domaines-Secteurs-Chaînes de valeur ciblés :

Le PICAS 1 intervient sur les composantes suivantes :

- Développement des infrastructures agricoles et rurales
- Développement des chaînes de valeur et renforcement de la résilience

Interventions sur l'arachide :

L'arachide fait partie des cultures soutenues dans la composante de développement des chaînes de valeur. Elle est une culture stratégique pour le Sud : (i) activité agricole génératrice de revenus pour les zones cristallines de l'Androy (Bekily) et de l'Anosy (Betroka) ; (ii) culture adaptée à la sécheresse (et à la sécurité alimentaire) pour les zones sédimentaires au même titre que le mil, le sorgho, et les grains secs.

8) PURPA

Projet d'Urgence de Renforcement de la Production Alimentaire

Projet :

Financement :	Banque Africaine de Développement (BAD)
Durée :	Deux ans, de 2022 à 2024 (durée additionnelle d'un an, jusqu'en 2025)
Objectif :	Accroître la production de céréales et d'oléagineux, en visant spécifiquement : (i) L'amélioration de la productivité et la production agricole des céréales et des oléagineux ; (ii) L'augmentation de la production alimentaire de qualité ; (iii) L'urgence alimentaire

Zones d'intervention :

Le projet intervient sur tout le territoire national, sauf les trois régions du grand Sud-Est de Madagascar (Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana) concernées par le relèvement post cyclonique (ARC).

Domaines-Secteurs-Chaînes de valeur ciblés :

Les chaînes de valeur agricoles ciblées sont :

- Deux céréales : le riz et le blé
- Deux oléagineux : l'arachide et le soja

Les activités mises en œuvre sont les suivantes :

- Renforcement du système semencier national sous-forme d'appui financier : (i) à la production FOFIFA de semences de base de riz à cycle court et d'arachide ; (ii) à la production FIFAMANOR de semences de base de blé et de soja ; (iii) à la cession des semences produites aux boutiques d'intrants partenaires du FDA chargés de la redistribution aux producteurs de semences certifiées ;
- Appui aux producteurs sous-forme de distribution de kit de semences améliorées et d'intrants agricoles en ciblant les ménages les plus vulnérables ;
- Abondement pour le FDA de financement destiné à l'octroi de subventions destinées à la création d'unités de production d'huile alimentaire et de farine alternative à celle du blé.

Interventions sur l'arachide :

- Appui au FOFIFA : (i) à la production et fourniture de semences de base de deux variétés d'arachide (Fleur 11 et Donga) ; (ii) à la conservation et la multiplication de semences-souches de ces variétés ;
- Suspension de l'activité de distribution de semences pour culture qui ne sont pas toujours disponibles en qualité et en quantité suffisante ;
- Appui aux initiatives privées de création d'huilerie, via le financement FDA ; elles peuvent être des projets professionnels (PP) portés des OPF et coopératives¹⁰ ou des projets

¹⁰ Subvention de 300 millions ariary, contre un apport bénéficiaire de 10%

d'agrégation (PA) portés par des entreprises individuelles¹¹. Les réalisations de tous les bénéficiaires de la première vague¹² sont encore au stade de la préparation ou de l'installation.

PROJETS-PROGRAMMES ARACHIDE-AGRICULTURE DE CONSERVATION

9) DURRELL

Projet :

DURRELL Wildlife Conservation Trust est une ONG britannique. Elle est présente à Madagascar depuis 1986. Sa mission principale est de protéger, de conserver les espèces menacées d'extinction. Les approches adoptées consistent notamment à appuyer et à renforcer les capacités des communautés locales (VOI) à gérer de manière durable les habitats et les écosystèmes en péril ainsi que les ressources naturelles.

Zones d'intervention :

DURRELL concentre ses interventions dans les zones humides et les forêts sèches qui sont parmi les écosystèmes les plus vulnérables et les plus menacés. Ses régions d'intervention sont : Alaotra-Mangoro, Boeny, Menabe, Sofia.

Domaines-secteurs-chaînes de valeur ciblées :

Pour motiver et engager les VOI aux actions de conservation, des activités alternatives de développement sont mises en œuvre autour des zones de conservation, afin d'améliorer les conditions de vie des communautés locales. Parmi les solutions développées sont les techniques d'agriculture de conservation qui permettent à la fois d'améliorer la production agricole et alimentaire, et de protéger les ressources naturelles.

Interventions sur l'arachide

Dans la région de Menabe, les aires protégées situées dans le district de Belo sur Tsiribihina et de Morondava sont menacées par le défrichement des forêts pour les cultures de maïs et d'arachide. Pour y remédier, la culture du maïs est interdite, et celle de l'arachide revalorisée autrement. L'arachide est intégrée comme culture de base des systèmes de cultures en agriculture de conservation et activité génératrice de revenu pour les communautés membres des VOI partenaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers¹³.

Les services rendus aux VOI¹⁴ sont : la fourniture de semences, la dotation de matériels agricoles, la formation et le conseil agricole à l'adoption des variétés et à l'application des techniques d'agriculture

¹¹ Subvention de 100 millions ariary, contre un apport bénéficiaire de 50%

¹² Quatre PP bénéficiaires : Coopérative TARATRA Fénérive Est dans la région Analanjirofo, Coopérative SOAMILA Fianarantsoa dans la région Haute Matsiatra, Fédération F3M Belo sur Tsiribihina dans la région Menabe, Coopérative MIARAMANDROSO dans la région Boeny ; Deux PA bénéficiaires : IRAY MULTISERVICE Antsirabe, AGRI FAHASOAVANA Antsirabe.

¹³ Communes cibles : Beroboka Nord, Tsimafana, Antsoha dans le district de Belo sur Tsiribihina ; Marofandilia dans le district de Morondava.

¹⁴ Dispositif de terrain composé par des techniciens en conseil agricole, socio-organisation, agroécologie animés par un responsable de site ou grappe de sites.

de conservation. Ils sont exécutés avec la collaboration de la DRAE de Menabe qui assure l'encadrement technique des bénéficiaires.

10) LOUVAIN COOPÉRATION

Projet :

LOUVAIN Coopération est une ONG Belge qui s'inscrit dans un objectif de développement durable. Elle développe une approche intégrée et participative pour la co-construction des solutions innovantes et répliquables qui améliorent l'existence, respectent la dignité humaine et renforcent la résilience des individus et des communautés.

Zones d'intervention :

Louvain Coopération intervient à Madagascar dans la seule région de Menabe, notamment dans les districts de Belo sur Tsiribihina et de Morondava.

Domaines-secteurs-chaînes de valeur ciblés :

Les orientations thématiques du projet incluent : (i) L'agroécologie, en développant des systèmes alimentaires et agricoles durables et équitables par une approche intégrée combinant les principes écologiques et sociaux ; (ii) Les ressources naturelles, en travaillant sur la préservation et/ou la restauration d'aires naturelles, sur la promotion de chaînes de valeurs améliorant les services écosystémiques ; (iii) L'entrepreneuriat, en appuyant des structures ou mécanismes de services de développement d'entreprises non-financiers et en mettant en relation les entrepreneurs et les services financiers ; (iv) L'insertion socioprofessionnelle, en promouvant le développement personnel, social et économique des individus, en vue de leur autonomisation.

Interventions sur l'arachide

Dans la région Menabe, le défrichement dans les aires protégées par l'agriculture itinérante de maïs et d'arachide sur brûlis de forêt est plus qu'inquiétant en dégradation de l'environnement. La culture d'arachide y est abordée et contrôlée par l'ONG comme un instrument permettant l'amélioration durable des systèmes agricoles et alimentaires durables des communautés locales associées à la préservation de l'environnement. Elle constitue à la fois une activité génératrice de revenu et une porte d'entrée pour la sédentarisation de l'agriculture dans une approche agroécologique. L'ONG soutient des Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) de base partenaires en apportant différents services agricoles : acquisition et distribution de semences sur fond revolving, formation et conseil agricole à l'application des bonnes pratiques en agroécologie, fourniture de matériels agricoles à usage communautaire, construction de magasins intermédiaires à la base, ...

L'ONG appuie le renforcement des capacités des OPA soutenues : (i) En restructuration, par leur regroupement en une OPF appelée F3M¹⁵ ; (ii) En entrepreneuriat, par la création de la coopérative CoopAgri¹⁶, un bras commercial de l'OPF F3M ; (iii) En entrepreneuriat, par une assistance technique à l'OPF F3M pour un projet de création d'une huilerie¹⁷ sur financement FDA-PURPA. Le projet promeut

¹⁵ OPF créée en 2023, composée par 19 organisations professionnelles agricoles et 400 membres regroupés pour le renforcement de la production et la mise en marché de l'arachide, du haricot et du riz.

¹⁶ Coopérative créée en 2024 dont les membres sont les 19 OPA (personne morale) et une soixantaine d'individus (personne physique).

¹⁷ Site d'implantation à Tsimafana dans le district de Belo sur Tsiribihina

également la valorisation et la carbonisation des coques d'arachide en combustible pour des foyers améliorés.

11) PROJETS-PROGRAMMES FAVORABLES EN AGRIBUSINESS/ ENTREPRENARIAT ARACHIDE

PIC 3

Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors – Phase 3

Projet :

Financement :	Banque Mondiale
Durée :	
Objectif :	Le PIC 3 vise à développer le secteur privé et à mobiliser les investissements pour la création d'emplois dans les secteurs de l'Agriculture, du Tourisme et du Numérique. Avec comme composante stratégique (composante 2 du projet) : la « Levée des principales contraintes liées aux investissements privés et aux opérations d'affaires au niveau régional dans les secteurs-clé »

Zones d'intervention :

Le PIC 3 intervient au niveau national et dans huit régions prioritaires : Analanjirofo, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsinanana, Atsimo Atsinanana, Diana, Fitovinany et Vatovavy.

Domaines-Secteurs-Chaînes de valeur ciblés :

Les activités éligibles de la composante 2 du projet sont les suivantes :

- (i) Recherche et étude technique sur les chaînes de valeur pressenties, les variétés améliorées et les semences adaptées dans les zones, les pratiques écologiques de la production des chaînes de valeur appuyées ;
- (ii) Renforcement des capacités des acteurs des chaînes de valeur appuyées (appui direct, formation, fourniture d'intrants et de matériels agricoles) ;
- (iii) Construction et réhabilitation d'infrastructures à vocation économique (pistes rurales, embarcadères en transport fluvial, magasins de stockage, unités de transformation des produits agricoles).

Un programme Mada-gascar Business and Investment Facilitation (MBIF) a été mis en place pour encourager les investissements privés dans le domaine de l'agribusiness. Ce programme vise à cofinancer des projets d'investissement en partenariat avec le secteur privé.

Les secteurs ciblés sont :

- (i) Le tourisme ;

(ii) L'agriculture, dont les cultures de rentes (café, cacao, vanille, girofle), les épices, les fruits (litchi), les huiles essentielles, et les grains secs ;

(iii) Le secteur élevage et production animale : apiculture et aquaculture

A noter que les chaînes de valeur ciblées sont différentes d'une région à une autre.

Interventions sur l'arachide :

Seule la région d'Atsimo Andrefana est concernée par les grains secs. L'arachide ne fait pas partie des chaînes de valeur prioritaires. Toutefois, l'éventualité d'une intervention sur cette chaîne de valeur n'est pas écartée, d'après le coordinateur régional de Toliara.

12) PROGRES

Programme de Renforcement de l'entrepreneuriat durable et de Soutien à l'insertion économique des jeunes ruraux

Projet :

Financement :	Fond d'Intervention pour le Développement Agricole (FIDA)
Durée :	Neuf ans, de 2022 à 2031
Objectif :	Son objectif est de promouvoir l'entrepreneuriat inclusif et durable, en visant les jeunes en priorité, notamment par le développement de chaînes de valeur résilientes face aux changements climatiques.

Zones d'intervention :

Le PROGRES intervient dans les 11 régions couvertes par des programmes FIDA Madagascar :

- DEFIS CIR Fianarantsoa : Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Ihorombe
- DEFIS CIR Manakara : Atsimo-Atsinanana, Fitovinany, Vatovavy
- DEFIS CIR Taolagnaro : Androy, Anosy, Atsimo Andrefana
- AD2M : Melaky, Menabe

Domaines-Secteurs-Chaînes de valeur ciblés :

Comme composantes de développement, le programme intervient sur :

- Le développement de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux, en leur offrant des formations, du financement et un accompagnement pour les aider à lancer et à développer leurs projets ;
- Le développement de systèmes alimentaires pro-pauvres et l'amélioration des chaînes de valeur agricoles et alimentaires, en favorisant l'accès aux marchés pour les petits producteurs et en renforçant leur capacité à produire des aliments de qualité.

Interventions sur l'arachide :

Une des opportunités entrepreneuriales saisies est le développement des chaînes de valeur porteuses sur les marchés et accessibles aux petits exploitants telles que : les céréales (riz, maïs), les grains secs (haricot, pois du cap), les oléagineux (arachide), le petit élevage (petits ruminants et apiculture), et bien d'autres chaînes de valeur vivrières des chaînes de valeur agricoles et alimentaires.

13) PTASO

Projet de développement de la zone de Transformation Agro-industrielle dans la région du Sud-Ouest de Madagascar

Projet :

Financement :	Banque Africaine pour le Développement
Durée :	Cinq ans, de 2021 à 2026
Objectif :	Le projet a pour objet de contribuer à la réduction des importations des produits agro-alimentaires et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de Madagascar. L'objectif spécifique du projet est de promouvoir la transformation inclusive de l'agriculture, à partir du développement des infrastructures de base et la mise en place d'un cadre incitatif pour l'investissement privé dans les chaînes de valeurs prioritaires dans la région du Sud-Ouest de Madagascar.

Zones d'intervention :

Région Atsimo Andrefana

Domaines-Secteurs-Chaînes de valeur ciblés :

Le PTASO représente la première agropole développée dans le cadre du Pacte de Programmation Industrielle de Madagascar qui prévoit la création de quatre agropoles dédiées à la transformation de produits essentiels tels que le riz, le maïs, le sucre et l'huile d'arachide. Le succès pourrait s'étendre à l'ensemble du territoire national.

Les principales activités retenues et financées par le projet sont : (i) la mise en place des infrastructures de base du parc agro-industriel de Toliara¹⁸ et des Centres d'Agri-Business (CABIZ)¹⁹ ; (ii) l'amélioration des infrastructures de production (périmètres irrigués, fermes aquacoles, autres) ; (iii) l'amélioration des infrastructures connexes de mise en marché (magasins de stockage, pistes, autres) ; (iv) le renforcement des capacités des acteurs des chaînes de valeur agro-industrielles (Services de l'État, Organisations de producteurs, Opérateurs économiques, etc.). Les réalisations effectives ne sont qu'à leur début. Le MICC (dont l'EDBM) est chargé de l'opérationnalisation du parc agro-industriel et le MiASA des CABIZ.

Interventions sur l'arachide

Une étude de faisabilité EDBM de toutes les chaînes de valeur pressenties a été réalisée. L'arachide ferait partie des opportunités d'investissement considérées dans l'étude. Les résultats officiels ne sont pas communiqués. La dernière mission d'évaluation du projet a retenu comme chaînes de valeur

¹⁸ Site Ankoronga, commune rurale de Betsinjaka, district de Toliara II

¹⁹ Trois CABIZ prévus : Ankililoaka dans le district de Toliara II (première installation validée), Bezaha dans le district de Betioky, et Tanandava dans le district de Morombe.

prioritaires le riz, le maïs, le pois du cap, les produits halieutiques et les petits ruminants. La possibilité d'ouverture sur la chaîne de valeur arachide n'est pas exclue.

Annexe 5. Décomposition des coûts de la chaîne de valeur

Catégorie	Coûts	Valeur (K Ar)	%
1.Consumable	Sacs	12 194 451	3.359%
1.Consumable	Bouteilles	285 435	0.079%
1.Consumable	Cartons	200 897	0.055%
1.Consumable	Insecticides chenilles	382 337	0.105%
1.Consumable	Filtres tissu presse	32 685	0.009%
1.Consumable	Diesel	1 835 177	0.506%
1.Consumable	Electricité et maintenance	1 469 811	0.405%
1.Consumable	Engrais	528 606	0.146%
1.Consumable	Feu de bois	3 465 004	0.955%
1.Consumable	Jerrycans	3 634 698	1.001%
1.Consumable	Labels	317 150	0.087%
1.Consumable	Palettes et emballage	7 648 460	2.107%
1.Consumable	Pesticides	2 294 024	0.632%
1.Consumable	Semences	11 470 121	3.160%
1.Consumable	Rouleaux de bâche	4 200	0.001%
1.Consumable	Eau	3 216	0.001%
1.Consumable	Copeaux de bois	1 431 790	0.394%
2.Service	Publicité	67 162	0.019%
2.Service	Assurance marchandises	2 136 056	0.588%
2.Service	Certification d'origine	757 955	0.209%
2.Service	Certificat de consommabilité	13 432	0.004%
2.Service	Dédouanement/ courtage export	1 929 341	0.531%
2.Service	Traction charrette à bras	5 250 000	1.446%
2.Service	Tests de laboratoire	2 894 012	0.797%
2.Service	Chargement/ déchargement	51 254	0.014%

2.Service	Broyage mécanique	2 572 500	0.709%
2.Service	Fret maritime (part/tonne)	57 260 080	15.774%
2.Service	Location de charrue avec bœufs	14 000 000	3.857%
2.Service	Certificat phytosanitaire	1 929 341	0.531%
2.Service	Frais de port (documents, frais administratifs...)	12 471 812	3.436%
2.Service	Réparations, entretien, pièces de rechange	95 506	0.026%
2.Service	Décorticage	4 755 347	1.310%
2.Service	Transport	36 886 677	10.161%
2.Service	Location entrepôts	6 081 607	1.675%
3.Wages	Personnel administratif	94 498	0.026%
3.Wages	Application pesticides	1 333 333	0.367%
3.Wages	Mise en sacs	98 436	0.027%
3.Wages	Traitement protection culture	249 004	0.069%
3.Wages	Abattage des plants après récolte	16 000 000	4.408%
3.Wages	Dockers / dockers Tamatave	4 249 859	1.171%
3.Wages	Employés divers	4 326 068	1.192%
3.Wages	Abattage	3 735 060	1.029%
3.Wages	Premier semis	16 558 433	4.561%
3.Wages	Régisseur sur site	738 268	0.203%
3.Wages	Travail à la herse	1 147 012	0.316%
3.Wages	Récolte	7 646 747	2.106%
3.Wages	Chargement/ déchargement	626 579	0.173%
3.Wages	Labour	249 004	0.069%
3.Wages	Manutention port	2 067 151	0.569%
3.Wages	Surveillance corbeaux	2 062 683	0.863%
3.Wages	Second semis	20 882 072	5.752%

3.Wages	Sécurité et surveillance du personnel	35 437	0.010%
3.Wages	Décorticage	40 837	0.011%
3.Wages	Tri	3 405 597	0.938%
3.Wages	Semis	1 582 337	0.436%
3.Wages	Mise en paquets	7 894 024	2.175%
3.Wages	Conduite tracteur labour	666 667	0.184%
3.Wages	Transport	4 200 000	1.157%
3.Wages	Déracinement souches / nettoyage champ	22 535 062	6.208%
4.Taxes	Licence commerciale	154 371	0.043%
4.Taxes	Ristournes pour communes	3 320 307	0.915%
4.Taxes	Licences et certificats d'exportation	4 134 302	1.139%
4.Taxes	Ristournes pour régions	2 460 724	0.678%
4.Taxes	Divers droits et taxes	27 302 502	7.521%
4.Taxes	Patente commerciale	64 384	0.018%
6.Property Income	Location de terres	1 333 334	0.367%
6.Property Income	Location de terrains	393 743	0.108%
7.Depreciation	Tracteurs	1 000 000	0.275%
7.Depreciation	Embouteilleuses	40 297	0.011%
7.Depreciation	Bâtiments et entrepôts	1 336 556	0.368%
7.Depreciation	Camions	655 956	0.181%
7.Depreciation	Camionnettes	121 817	0.034%
7.Depreciation	Charrettes	566 386	0.156%
7.Depreciation	Broyeurs électriques	108 060	0.030%
7.Depreciation	Presses électriques	282 513	0.078%
7.Depreciation	Machines à filtre	134 324	0.037%
7.Depreciation	Groupes électrogènes + installation	165 637	0.046%

7.Depreciation	Attelage + chariot	63 526	0.017%
7.Depreciation	Charrue manuelle	18 675	0.005%
7.Depreciation	Presse manuelle	288 120	0.079%
7.Depreciation	Zébus/ bœufs de trait	298 805	0.082%
7.Depreciation	Torréfacteurs	219 232	0.060%
7.Depreciation	Balances	41 325	0.011%
7.Depreciation	Décortiqueuses + installation	4 962	0.001%
7.Depreciation	Balances de pesée	273 690	0.075%
			100%

Annexe 6. Questions de l'analyse sociale dans la méthodologie VCA4D

1. Conditions de travail
1.1. Respect du droit du travail
1.1.1. Dans quelle mesure les entreprises impliquées dans la chaîne de valeur respectent les standards élaborés dans les 8 conventions internationales ILO sur le travail et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et le pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) ?
1.1.2. Est-ce que la liberté d'association est autorisée et effective (pouvoir de négociation collectif) ?
1.1.3. Dans quelle mesure les travailleurs bénéficient-ils de contrats applicables et équitables ?
1.1.4. Dans quelle mesure les risques de travail forcé à chaque segment de la chaîne de valeur sont minimisés?
1.1.5. Dans quelle mesure les risques de discrimination à l'embauche pour certaines catégories de population sont-ils minimisés ?
1.2. Travail des enfants

1.2.1. Quel est le degré de fréquentation scolaire des enfants qui travaillent (dans chaque segment de la chaîne de valeur) ?
1.2.2. Les enfants sont-ils protégés de l'exposition au travail pénible ?
1.3. Sécurité du travail
1.3.1. Quel est le degré de protection pour éviter des accidents et des atteintes à la santé (à chaque segment de la chaîne de valeur) ?
1.4. Attractivité
1.4.1. Dans quelle mesure les rémunérations concordent-elles avec les standards locaux ?
1.4.2. Les conditions de travail sont-elles attractives pour les jeunes ?
2. Droits fonciers et accès à l'eau
2.1. Adhérence aux VGGT (Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers)
2.1.1. Les sociétés et institutions impliquées dans la VC déclarent-elles adhérer aux VGGT ("Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure")?
2.1.2. Si des investissements à grande échelle pour acquérir des terres sont prévus, les sociétés/institutions appliquent-elles le "Guide to due diligence of agribusiness projects that affect land and property rights" ?
2.2. Transparence, consultation, participation
2.2.1. Quel est le niveau d'information sur le projet diffusée antérieurement aux parties prenantes locales ?
2.2.2. Quel est le niveau d'accessibilité de toutes les parties prenantes de la CV aux lois, interventions politiques, procédures et décisions ?
2.2.3. Quel est le niveau de participation et de consultation de tous les individus et groupes dans le processus de décision ?
2.2.4. Dans quelle mesure le consentement préalable des parties prenantes affectées par les décisions a-t-il été obtenu ?

2.3. Équité, compensation et justice
2.3.1. Les règles locales en application promeuvent-elles des droits fonciers sûrs et équitables et l'accès à la terre et à l'eau ?
2.3.2. En cas de perturbation des moyens d'existence, des stratégies alternatives ont-elles été prises en considération ?
2.3.3. Lorsque l'expropriation est inévitable, un système de compensation équitable et rapide a-t-il été mis en place (cohérent avec les lois nationales et publiquement reconnu comme étant équitable)?
2.3.4. Il y a-t-il des indemnités prévues pour répondre aux plaintes des parties prenantes et pour l'arbitrage de potentiels conflits causés par les investissements de la chaîne de valeur ?
3. Égalité des genres
3.1. Activités économiques
3.1.1. Les risques pour les femmes d'être exclues de certains segments de la CV sont-ils minimisés ?
3.1.2. Dans quelle mesure les femmes sont-elles actives dans la CV (comme productrices, transformatrices, employées, commerçantes...)?
3.2. Accès aux ressources et aux services
3.2.1. Les femmes sont-elles propriétaires de biens (autres que la terre) ?
3.2.2. Les femmes ont-elles les mêmes droits sur les terres que les hommes ?
3.2.3. Les femmes ont-elles accès au crédit ?
3.2.4. Les femmes ont-elles accès aux autres services (conseil agricole, fourniture d'intrants...)?
3.3. Prise de décision
3.3.1. Dans quelle mesure les femmes prennent-elles part aux décisions concernant la production ?
3.3.2. Dans quelle mesure les femmes sont-elles autonomes dans l'organisation de leur travail ?

3.3.3. Les femmes ont-elles un contrôle sur le revenu du ménage?
3.3.4. Les femmes touchent-elles leur propre revenu ?
3.3.5. Les femmes prennent-elles part aux décisions d'achat, de vente ou de transfert de biens ?
3.4. Leadership et prise de responsabilité
3.4.1. Les femmes sont-elles membres de groupes, de syndicats, d'organisations agricoles ?
3.4.2. Les femmes ont-elles des positions de leaders dans les organisations auxquelles elles appartiennent ?
3.4.3. Les femmes ont-elles le pouvoir d'influencer les services, le pouvoir territorial et la prise de décision politique ?
3.4.4. Les femmes s'expriment-elles en public ?
3.5. Pénibilité et division du travail
3.5.1. Dans quelle mesure les charges de travail globales des hommes et des femmes sont-elles égales (en incluant les tâches domestiques et la gestion des enfants) ?
3.5.2. Les risques que les femmes soient sujettes à du travail pénible sont-ils minimisés ?
4. Sécurité alimentaire et nutritionnelle
4.1. Disponibilité de la nourriture
4.1.1. La production locale de nourriture est-elle en augmentation ?
4.1.2. La présence des produits alimentaires sur les marchés locaux s'est-elle améliorée (s'est accrue) ?
4.2. Accessibilité des aliments
4.2.1. Est-ce que les populations ont plus de revenus à allouer à l'achat de nourriture ?
4.2.2. Est-ce que les prix (relatifs) à la consommation des produits alimentaires ont baissé ?

4.3. Utilisation et adéquation nutritionnelle
4.3.1. Est-ce que la qualité nutritionnelle des aliments disponibles s'est améliorée ?
4.3.2. Est-ce que les pratiques nutritionnelles se sont améliorées ?
4.3.3. Est-ce que la diversité alimentaire s'est accrue ?
4.4. Stabilité
4.4.1. Est-ce que les risques de pénurie alimentaire périodique des ménages ont été réduits ?
4.4.2. Est-ce que les variations excessives des prix des denrées alimentaires ont été réduites ?
5. Capital social
5.1. Force des organisations de producteurs
5.1.1. Les organisations / coopératives de producteurs formelles et informelles participent-elles à la CV ?
5.1.2. A quel point l'appartenance aux groupes / coopératives est-elle inclusive ?
5.1.3. Les groupes ont-ils un leadership représentatif et responsable ?
5.1.4. Les groupes, coopératives et associations de producteurs sont-ils capables de négocier sur les marchés des intrants et des produits ?
5.2. Formation et confiance
5.2.1. Les producteurs agricoles de la CV ont-ils accès aux informations sur les pratiques agricoles, les politiques agricoles et les prix de marché ?
5.2.2. Dans quelle mesure les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur sont perçues comme des relations de confiance ?
5.3. Implication sociale
5.3.1. Les communautés participent-elles à des décisions qui influencent leurs moyens d'existence ?

5.3.2. Il y a-t-il des actions qui garantissent le respect des connaissances et des ressources traditionnelles ?

5.3.3. Il y a-t-il une participation aux activités communautaires volontaires au bénéfice de la communauté ?

6. Conditions de vie

6.1. Services de santé

6.1.1 Est-ce que les ménages ont accès aux soins de santé en milieu rural ?

6.1.2 Est-ce que les ménages ont accès aux services de santé en milieu rural ?

6.1.3 Est-ce que les services de santé sont abordables pour les ménages ?

6.2. Logement

6.2.1 Est-ce que les ménages ont accès à des habitations de bonne qualité ?

6.2.2 Est-ce que les ménages ont accès à de l'eau de bonne qualité et aux infrastructures d'hygiène et d'assainissement ?

6.3. Education et formation

6.3.1 Est-ce que l'école primaire est abordable et accessible pour les ménages ?

6.3.2 Est-ce que l'éducation secondaire et la formation professionnelle sont accessibles et abordables ?

6.3.3 Constate-t-on l'existence de formations professionnelles de qualité fournies par les investisseurs dans la chaîne de valeur ?